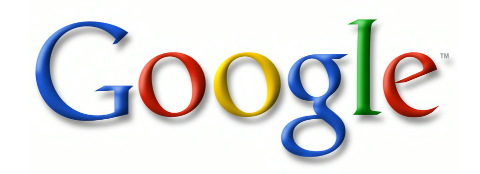

Google

Academie des belles-lettres, sciences et arts, La Rochelle. Séance publique

# PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES PUBLIQUES

# DE L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE

DEPUIS LE 5 JUIN 1856 JUSQU'AU 20 JUIN 1868.

LA ROCHELLE

TYP. DE A. SIRET, PLACE DE LA MAIRIE, 3.

—

1869

# PROCÈS-VERBAUX

## DES SÉANCES PUBLIQUES

# DE L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE

DEPUIS LE 5 JUIN 1856 JUSQU'AU 20 JUIN 1868.

Dans sa séance du 21 novembre 1868, le Conseil supérieur de l'Académie a décidé :

Que le Secrétaire général ferait imprimer, aux frais de la caisse commune, les procès-verbaux des séances publiques tenues depuis la réorganisation de l'Académie jusqu'à ce jour.

Le motif de cette décision est qu'il est bon qu'en dehors des procès-verbaux qui ne sont lus qu'au sein du Conseil supérieur, l'Académie affirme sa vitalité par la publication d'un travail donnant connaissance à chacun de ses membres de ce qu'il a été possible de faire avec nos faibles ressources pécuniaires.

L'Académie de la Rochelle, instituée par lettres-patentes du mois d'avril 1732, après avoir subi plusieurs interruptions dont nous n'avons point, ici, à examiner les causes, a été reconstituée sur des bases nouvelles le 12 février 1854.

Elle se compose, aujourd'hui, de quatre sections : agriculture, sciences naturelles, médecine et belles-lettres. — Chacune de ces sociétés a son bureau et ses réglements particuliers; — mais les sections se rattachent entre elles par un Conseil supérieur composé des Présidents et des Secrétaires de chaque section, plus d'un Trésorier chargé de la caisse commune et d'un Secrétaire perpétuel archiviste, ou Secrétaire général de l'Académie.

Aux termes des art. 9 et 11 de son réglement, l'Académie doit tenir, chaque année, une séance publique, et dans cette séance le Secrétaire général, sur des notes fournies par les sections, doit rendre un compte sommaire des travaux de l'Académie.

Telles sont les prescriptions; mais en consultant le registre des procès-verbaux, qui n'a été tenu régulièrement qu'à dater du 10 mai 1856, nous voyons que notre première séance publique n'a eu lieu que le 5 juin 1856, et que depuis cette époque, quatre autres séances seulement ont été tenues dans l'ordre suivant :

Le 12 juillet 1858; le 16 décembre 1865; le 29 janvier 1867 et le 20 juin 1868. Ensemble, cinq séances publiques depuis l'année 1854 jusqu'à ce jour; c'est-à-dire dans une période de quinze ans.

Voici maintenant la copie des procès-verbaux de ces différentes séances.

## I

## *Séance publique du 5 Juin 1856.*

Les formalités indiquées par les précédents procès-verbaux ayant été accomplies, l'Académie a tenu le 5 juin, au soir, une séance publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, mise à sa disposition et éclairée par les soins de l'autorité municipale.

A huit heures précises les membres de l'Académie montent sur l'estrade qui leur a été réservée.

M. Sauvé, président de la société de médecine, préside la séance. Il la déclare ouverte et lit un discours dans lequel il résume l'histoire de l'Académie de la Rochelle, dans ses deux périodes de 1732 à 1792 et de 1800 à 1824. Il recherche les causes qui ont amené, deux fois, la cessation de ses travaux et émet l'espérance que les nouveaux réglements préviendront une autre interruption.

M. Delayant, comme Secrétaire, lit ensuite un compte-rendu des travaux annuels de chacune des quatre sections, résumé d'après les notes que lui ont remises les Secrétaires des sections.

M. Paumier, de la section d'agriculture, lit une histoire du drainage et une description de ses procédés actuels. Il rend compte en particulier de ses progrès dans nos contrées.

M. Labretonnière (section des lettres), lit un poëme intitulé: *les Chercheurs d'or*, portant pour sous-titre: *Un petit souper, ou tableau de chevalet*, et pour épigraphe: *In vino veritas.*

M. Beltremieux, Edouard (section des sciences), lit des observations géologiques sur les côtes de la Charente-Inférieure, de la Rochelle à l'embouchure de la Charente.

M. Gaston Romieux (section des lettres), lit un Conte en vers, intitulé : *le Roi et la Fée*, qui commence par un prologue approprié à la circonstance.

M. Brisson (section des lettres), lit aussi un Conte en vers, qui a pour titre : *les Deux Veuves.*

M. Drouineau (section de médecine), lit un mémoire sur les avantages qu'offrirait aux classes pauvres la fondation de bains chauds et de lavoirs publics et gratuits, et sur les moyens d'y arriver.

M. Gaston Romieux (section des lettres), lit une Idylle, intitulée : *l'Alouette et le Hibou*, qu'il dédie à son ami et collègue Labretonnière.

Celui-ci lit une fable, intitulée : *les Deux Loups.*

Ce morceau termine la séance, qui est levée à dix heures.

Ce compte-rendu est signé : Delayant, Secrétaire.

## II

### *Séance publique du 12 Juillet 1858.*

Ce jour, 12 juillet 1858, l'Académie de la Rochelle, toutes sections réunies, a tenu sa séance publique sous la présidence de M. Ed. de Saint-Marsault, président de la société d'agriculture.

La séance est ouverte par un discours de M. Ed. de Saint-Marsault, dans lequel sont développées des considérations sur l'état de l'agriculture, et sur le brillant avenir qui lui est

réservé, si les campagnes ont le bon esprit de profiter de leurs avantages.

Après ce discours, M. Delayant, deuxième Secrétaire général de l'Académie, rend compte dans un rapport clair et précis des travaux de l'année. Puis viennent diverses lectures dans l'ordre suivant :

1° *Une épître* (en vers libres) *à un cheval andalou*, par M. BRISSON. (Section littéraire.)

2° Une nouvelle en prose, intitulée : *Un Ouvrier poète*, par M. LABRÉTONNIÈRE. (Section littéraire.)

3° *L'Enfant et l'Oiseau, — la Linotte et le Marronnier*, fables, par M. Gaston ROMIEUX. (Section littéraire.)

4° *L'Ebourgeonnement de la vigne*, mémoire, par M. PELLETIER. (Section d'agriculture.)

5° *La Statue*, fable, par M. BRISSON.

6° *De la corruption des mœurs dans les campagnes*, mémoire, par M. L. VIAULT. (Section d'agriculture.)

7° *Une tribu arabe*, poème, par M. Gaston ROMIEUX.

8° *Le Pacha et la Cigogne*, conte, par M. Em. LABRETONNIÈRE.

L'assemblée était nombreuse et a témoigné par des applaudissements de tout l'intérêt qu'on porte à la Rochelle aux fêtes de l'intelligence. La séance s'est terminée à dix heures et demie du soir.

*Signé*, GASTON ROMIEUX.

## III

Dans sa séance du 21 mai 1864, le Conseil supérieur de l'Académie, après avoir décidé qu'à l'avenir notre compa-

gnie décernerait des prix de prose et de poésie, arrête : que le prix de poésie sera attribué, chaque année, à la section de littérature ; mais que le prix de prose n'appartiendra aux trois autres sections, qu'à tour de rôle. Par compensation le prix de poésie n'aura droit qu'à une médaille d'or de la valeur de cent francs, tandis que le prix de prose, qui ne doit revenir pour chacune des autres sections que tous les trois ans, aura droit à une médaille d'or, de la valeur de trois cents francs. Depuis cette décision, l'Académie a eu, comme nous l'avons déjà dit, trois séances publiques seulement, les 16 décembre 1865, 29 janvier 1867 et 20 juin 1868.

## IV

### *Séance publique du 16 Décembre 1865.*

Ce jour, 16 décembre 1865, l'Académie de la Rochelle, toutes sections réunies, a tenu sa séance publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Callot aîné.

Le bureau se composait de :

MM. Callot aîné, Président de la section littéraire ;
Vivier, Président de la section des sciences ;
Sauvé, Président de la section de médecine ;
Gaston Romieux, Secrétaire général.

M. Bouscasse, Président de la société d'agriculture, a fait défaut à cette séance.

M. Emmery, maire de la ville de la Rochelle, avait pris place, sur l'invitation du Président, au milieu des membres du bureau.

M. Callot lit son discours d'ouverture, dont le sujet est : *la Rochelle en 1628 et en 1865.*

M. Gaston Romieux lit son rapport sur le concours de poésie.

M. Dor, Secrétaire adjoint de la société d'agriculture, lit son rapport sur le concours ouvert par cette société, « dont le sujet est : *De la culture de la vigne.* »

M. Scherer, professeur au lycée de la Rochelle, donne lecture des deux pièces de vers couronnées par la section des lettres.

M. Richard, Secrétaire de la société de médecine, lit un mémoire sur le *Progrès dans les sciences.*

Les autres lectures ont lieu dans l'ordre suivant :

Fable, par M. Gaston Romieux.

L'aquarium, mémoire par M. de Richemont, membre de la section des sciences.

Fable, par M. Em. Labretonnière. (Section des lettres.)

*Des effets de la peur dans les épidémies*, mémoire par M. le docteur Drouineau père. (Section de médecine.)

Fable, par M. Em. Labretonnière.

Après les lectures terminées, M. Callot, président de l'Académic pour l'année 1865, proclame, dans l'ordre suivant, les récompenses accordées par l'académie.

## SECTION DES LETTRES.

Une première mention très-honorable inscrite sur médaille d'argent (grand module), à M. A. Lestourgie, maire d'Argentat (Corrèze), pour une poésie de récit, intitulée : *Le Tisserand.*

Une deuxième mention très-honorable inscrite sur médaille de bronze (petit module), à M. J. Lesguillon, homme de lettres, à Saint-Mandé, Paris, pour un conte, intitulé : *Le secret de Wisnou.*

Une première mention honorable à M. Ernest Chatonet, alors avocat à Marennes, pour une poésie de récit, intitulée : *Amora.*

## SECTION D'AGRICULTURE.

Une mention honorable inscrite sur médaille de bronze (grand module), à M. Babiaud-Gibaud, cultivateur, à l'île de Ré.

Aucun des lauréats de la section des lettres n'était présent à la séance.

M. Babiaud-Gibaud est venu, seul, recevoir des mains de M. le Président, la médaille décernée par la société d'agriculture.

Les autorités civiles, militaires et religieuses invitées par lettres à cette solennité, étaient faiblement représentées. En revanche, le public non officiel, était très-nombreux.

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville, brillamment éclairée par les bons soins de l'autorité municipale, était à peine assez vaste pour contenir un auditoire qui s'est montré très-bienveillant.

La séance, ouverte à 8 heures du soir, a été levée à 10 heures 1/2.

*Signé*, Gaston Romieux.

## V

### *Séance publique du 29 Janvier 1867.*

Ce jour, 29 janvier 1867, l'Académie de la Rochelle, toutes sections réunies, a tenu sa séance publique, sous la présidence de M. Th. Vivier, Président de la société des sciences naturelles, et comme les années précédentes, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

La séance a été ouverte à huit heures du soir par quelques paroles de M. Vivier, indiquant le but et le programme de la séance.

M. Paul Gaudin, de la section des lettres, en l'absence de MM. Delayant et Gaston Romieux, Secrétaires de cette section, lit son rapport sur le concours de poésie. Il fait connaître que vingt-deux ouvrages ont été envoyés à ce concours, et après une courte analyse de quelques-uns de ces morceaux qui ont résisté à une première épreuve, il nomme ceux qui sont restés vainqueurs, et dans l'ordre suivant :

*A la nation en deuil*, poésie lyrique, par M<sup>lle</sup> Nathalie Blanchet, de Saint-Gengoux-le-Royal (Saône-et-Loire), a obtenu la médaille d'or, prix du concours.

*L'Expression poétique*, épître par M. Busquet, censeur au lycée de Toulouse, a obtenu une mention très-honorable, inscrite sur médaille d'argent. (Grand module.)

*La légende du Noyer*, par M. Achille Millien, de Beaumont-Laferrière (Nièvre), a obtenu une mention honorable, inscrite sur médaille de bronze. (Grand module.)

*Les charmes de la poésie*, épître, par M. Busquet, déjà nommé, a obtenu une mention honorable sans médaille.

M. Dor lit ensuite, au nom de la société d'agriculture, son rapport sur le sujet proposé par cette section : « *La culture et les produits de la vigne* », et sur les mémoires présentés. Deux médailles d'argent (grand module) ont été décernées : l'une à M. Babiau-Gibeau, de l'île de Ré, et l'autre à M. Alexandre Denis, du château de la Frenaie, près Saint-Maixent.

M. Em. Labretonnière lit des fragments d'un poëme sur les âges primitifs de l'humanité.

M. Rouxel, professeur de mathématiques au lycée de la Rochelle, lit, au nom de la société des sciences naturelles, son rapport sur un mémoire de M. Roux, pharmacien en chef de la marine, à Rochefort, concernant *les eaux potables de cette ville,* mémoire qui a obtenu une mention très-honorable, inscrite sur médaille d'argent. (Grand module.)

M. Viault tire de son album poétique quatre sonnets qu'il dit de mémoire. Le dernier de ces sonnets est un hommage rendu à la mémoire de notre regretté collègue Ch. Brisson.

La séance est close par une dissertation de M. Richard, docteur-médecin, à la Jarrie, Secrétaire de la société de médecine, *sur les systèmes et les préjugés ;* et par un apologue de M. Em. Labretonnière.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Ce compte-rendu a été rédigé sur une note fournie à M. Gaston Romieux, qui n'assistait pas à la séance.

## VI

### *Séance publique du 20 Juin 1868.*

Ce jour, 20 juin 1868, l'Académie de la Rochelle, toutes sections réunies, a tenu sa séance publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

A huit heures et demie du soir, M. le docteur Sauvé, Président de la société de médecine et Président de l'Académie, pour l'année 1868, a ouvert la séance.

A ses côtés étaient assis :

MM. Vivier, Président de la section des sciences;
Callot aîné, Président de la section de littérature ;
Emmery, Président de la section d'agriculture.

M. Sauvé, dans son discours d'ouverture, trace rapidement l'historique de l'Académie de la Rochelle, depuis sa réorganisation jusqu'à ce jour. Il fait connaître l'objet de la séance, et déplore les pertes que l'Académie a faites depuis un an dans la personne de M. Em. Labretonnière et celle de M. Léon Méneau.

La parole est donnée à M. Gaston Romieux, Secrétaire perpétuel de l'Académie et Secrétaire adjoint de la société littéraire, qui lit son rapport sur le concours ouvert par cette dernière section.

M. Paul Gaudin, Secrétaire perpétuel adjoint, lit deux pièces de vers, couronnées par la société littéraire.

Puis est venu le rapport de M. Braudon, sur le concours ouvert par la société d'agriculture.

Le docteur Richard, Secrétaire de la société de médecine,

lit un discours dans lequel il combat les funestes doctrines du matérialisme.

M. Viault, membre correspondant de l'Académie, lit quatre sonnets.

M. de Richemont, représentant de la section des sciences naturelles, prononce l'éloge de M. Aucapitaine, membre correspondant de cette section, et qu'une mort récente vient d'enlever à la science.

M. le docteur Sauvé a de nouveau la parole et lit, au nom de la société des sciences naturelles, son rapport sur le concours ouvert par cette société, dont il fait également partie.

La séance s'est terminée par la lecture de deux fables de M. Gaston Romieux, et par un apologue de M. Em. Labretonnière. Cette dernière pièce de vers, œuvre posthume d'un membre si regretté, a été lue par M. Viault.

Avant de lever la séance, M. le Président Sauvé proclame, dans l'ordre suivant, les noms des lauréats pour l'année 1867.

# SECTION LITTÉRAIRE.

## CONCOURS DE PROSE.

### (ÉLOGE DE L'AMIRAL DUPERRÉ, NÉ A LA ROCHELLE.)

La médaille d'or, de fr. 200, offerte par M. le Ministre de la marine, est donnée, comme premier prix, à M. Viault, avocat, à la Rochelle, et membre correspondant de l'Académie.

La médaille d'or, de fr. 100, offerte par la société littéraire, est accordée, comme second prix, à M. DONEAUD, professeur de littérature à l'école navale de Brest.

Une mention honorable, inscrite sur médaille d'argent (grand module), est accordée, par faveur spéciale, à M. HÉLIÈS, sous-agent administratif de la marine, à Rochefort, pour un éloge, en vers, de l'amiral Duperré.

## CONCOURS DE POÉSIE.

Une mention très-honorable, inscrite sur médaille d'argent (grand module), est accordée à M^lle Mélanie BOUROTTE, de Guéret (Creuse), pour une élégie, intitulée : *Pauvre Jeane.*

Une mention honorable, inscrite sur médaille de bronze (grand module), est accordée à M^e HUE, de Rennes, pour une pièce de vers, intitulée : *Portraits de famille.*

Une mention honorable, sans médaille, est accordée à M. POL, inspecteur primaire honoraire et secrétaire de l'inspection académique du Finistère, pour des stances, intitulées : *Étude sur saint Augustin.*

## CONCOURS DES SCIENCES NATURELLES.

Une médaille d'argent (grand module), avec mention honorable, est accordée à M. KEMMERER, docteur-médecin, à Saint-Martin, île de Ré, pour un mémoire sur l'*Ostréiculture.*

## CONCOURS D'AGRICULTURE.

Une mention honorable, inscrite sur médaille d'argent (grand module), est accordée à M. Alexandre Denis, propriétaire au château de la Chenaye, canton de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), pour son mémoire sur le *Fermage et le Métayage dans la Charente-Inférieure*.

En dépit d'une chaleur de trente-deux degrés, une nombreuse et brillante assemblée s'était donné rendez-vous à cette séance, témoignant, une fois de plus, de tout l'intérêt qu'on porte, à la Rochelle, aux choses de l'esprit.

La séance est levée à 11 heures.

*Signé :* Sauvé ; — Gaston Romieux.

En résumé : s'il n'a pas été toujours possible à l'Académie de la Rochelle d'obéir aux prescriptions de son réglement de 1854, qui posait en principe qu'elle tiendrait, chaque année, une séance solennelle et publique, nous voyons cependant, par la lecture des précédents procès-verbaux, qu'elle a, depuis quinze ans, donné cinq fois et publiquement signe de vie ; — que toutes les branches des sciences et des arts représentées par ses différentes sections, ont été assez largement encouragées, puisque l'Académie a décerné trois médailles d'or, neuf médailles d'argent, et quatre médailles de bronze ; — qu'enfin le public rochelais n'a jamais cessé, par son empressement à assister à ses séances, de lui donner des marques d'une bienveillance qu'elle sera toujours désireuse de mériter.

*Le Secrétaire perpétuel,*

**Gaston ROMIEUX.**



La Rochelle, Typ. de A. Siret.

ACADÉMIE DE LA ROCHELLE.

# COMPTE-RENDU

DE LA

## SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE

(26 MARS 1870.)

LA ROCHELLE

TYP. DE A. SIRET, PLACE DE LA MAIRIE, 3

1870

# COMPTE-RENDU

ACADÉMIE DE LA ROCHELLE.

# COMPTE-RENDU

DE LA

## SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE

(26 MARS 1870.)

LA ROCHELLE

TYP. DE A. SIRET, PLACE DE LA MAIRIE, 3

1870

# COMPTE-RENDU

DE

## LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE

DE

## LA ROCHELLE

(26 MARS 1870).



Ce jour vingt-six mars mil huit cent soixante-dix, l'Académie de la Rochelle, toutes sections réunies, a tenu sa séance publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, mise obligeamment à sa disposition par l'autorité municipale.

Au bureau étaient assis :

MM. Emmery, Président de l'Académie, pour l'année 1870, et Président de la Société d'Agriculture ;

Vivier, Président de la Société des Sciences naturelles ;

Chaudreau, Président de la Société Littéraire ;

Sauvé, Président de la Société de Médecine ;

Callot aîné, Président honoraire de la section de littérature.

Les membres de l'Académie occupaient l'estrade.

La salle était remplie par une réunion nombreuse, dont les dames formaient la plus grande partie. M. le Préfet du département, M. le Maire de la ville, plusieurs membres du clergé, un grand nombre de notabilités rochelaises assistaient à cette séance.

A huit heures un quart du soir, la séance est ouverte par M. le Président Emmery qui fait connaître à l'assemblée en vertu de quel réglement de l'Académie il a l'honneur d'occuper le fauteuil de la présidence. Puis, après quelques paroles gracieuses à l'adresse du public nombreux qu'il a sous les yeux, il donne communication du programme.

Les lectures ont lieu dans l'ordre suivant :

1° Rapport sommaire sur les travaux de l'Académie (année 1869), par M. Gaston Romieux, Secrétaire général ;

2° Lecture, par M. Paul Garreau, du rapport de M. L. Delayant, secrétaire de la section de littérature, sur le concours de poésie ; et lecture des pièces couronnées ;

3° Rapport sur le concours de la Société d'Agriculture, par M. Dor, l'un des Secrétaires de la section ;

4° Elégie à la mémoire de Réboul et plusieurs sonnets, par M. Viault, membre de la section de littérature ;

5° Examen critique d'une étude sur le *Masque de fer*, par M. Langeron, professeur d'histoire au lycée de la Rochelle, et membre de la section littéraire ;

6° Notice nécrologique sur le docteur Quoy, inspecteur du service de santé de la marine et membre correspondant de l'Académie de la Rochelle, par M. de Richemond, Secrétaire de la section des Sciences naturelles ;

7° Fables, par M. Gaston Romieux, de la section littéraire ;

8° Ballade, par M. Viault.

M. le docteur Richard, Secrétaire de la section de Médecine, qui devait prendre la parole dans la séance, empêché de venir, s'était fait excuser par dépêche télégraphique.

Après la lecture des rapports sur le concours de poésie et de l'agriculture, M. le Président Emmery proclame les noms des lauréats, comme suit :

## SECTION D'AGRICULTURE.

M. Duclaud, propriétaire, à la Bretonnière, près Mettray (Indre-et-Loire), premier prix, inscrit sur médaille d'or de fr. 300.

M. Emile Jobit, d'Aigre (Charente), mention honorable, inscrite sur médaille d'argent, grand module.

## SECTION LITTÉRAIRE.

Mme Hue, de Rennes, première mention honorable, inscrite sur médaille d'argent, grand module, pour une poésie intitulée : *Souvenir d'enfance.* (C'est la seconde fois que Mme Hüe est couronnée par l'Académie de la Rochelle.)

M. le BARON DE VILLE-D'AVRAY, de Honfleur, deuxième mention honorable, inscrite sur médaille de bronze, grand module, pour une ballade intitulée : *Le Vieux Barde.*

M. le Président, après avoir remercié l'assemblée de sa bienveillante attention et de ses marques de sympathie, lève la séance à dix heures et demie. Ces remerciements s'adressaient à un public d'élite, qui a fait preuve une fois de plus de tout l'intérêt que l'on sait porter, dans notre cité, aux fêtes de l'intelligence.

*Le Secrétaire-Général,*

GASTON ROMIEUX.

# RAPPORT SOMMAIRE

## DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE

ANNÉE 1869

PAR

**M. GASTON ROMIEUX**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

MESDAMES, MESSIEURS,

Aux termes de l'art. 11 du réglement de notre institut rochelais, le secrétaire perpétuel doit, chaque année, dans la séance publique, rendre un compte sommaire des travaux de la compagnie d'après des notes fournies par les secrétaires particuliers des quatre sections.

Telle est la règle ; mais nous ne l'avons pas toujours observée. Aujourd'hui, ayant été mis en demeure d'obéir aux prescriptions de cet art. 11, nous nous trouvons, de par nos fonctions, appelé à l'honneur de prendre la parole devant vous, avec l'inquiétude d'avoir à vous présenter un travail trop sérieux peut-être, et, par la faute du rapporteur, privé de l'attrait que nous serions toujours désireux de donner à nos séances publiques.

Dans cette persuasion nous nous efforcerons d'être le plus court possible. Une circonstance que nous devons

regretter, nous aidera cependant à abréger notre travail. La société de médecine, par une cause que nous ignorons, n'a pas répondu à notre appel, et nous n'aurons à vous entretenir que des travaux des trois autres sections.

A tous les titres possibles, la société d'agriculture a droit à la première place dans notre compte-rendu.

L'agriculture est assurément de tous les arts le plus digne d'être honoré. C'est l'art par excellence, puisqu'il est la source première de toute civilisation, de toutes richesses.

J'ai lu quelque part qu'il ne faut voir qu'une allégorie, affirmant cette supériorité, dans le récit biblique d'Esaü vendant à son frère Jacob son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Et sans remonter aussi haut, mais encore à une distance de deux mille ans, n'entendons-nous pas le doux Virgile glorifier la culture de la terre dans des vers immortels.

« Quid faciat lætas segetes.... »

« Je chante l'art de rendre les campagnes fertiles. Je » dirai, ô Mécène, sous quel astre il faut labourer la » terre, et marier la vigne à l'ormeau ; les soins à donner » aux troupeaux, et à l'industrieuse abeille. »

Et chose vraiment remarquable ! la plupart des conseils donnés, il y a deux mille ans, par le poète, se trouvent affirmés de nos jours dans les bulletins des sociétés agricoles.

Du 2 janvier au 18 décembre 1869, la société d'agriculture de la Rochelle a tenu vingt séances ayant toutes un intérêt réel, et nous donnant l'idée des efforts persé-

vérants de cette compagnie pour faire entrer notre agriculture locale dans la voie des sages progrès.

Nous la voyons organisant avec zèle les concours agricoles de l'arrondissement de la Rochelle ; s'occupant des questions si opportunes pour nos contrées de la production des alcools, des améliorations à introduire dans la culture de la vigne, des moyens les plus propres à faciliter la consommation et l'écoulement de nos eaux-de-vie et de nos vins.

Elle recherche le remède aux ravages causés par les animaux nuisibles, se faisant ainsi la gardienne vigilante des différentes productions de la terre.

Elle offre et décerne des primes nombreuses aux propriétés rurales les mieux tenues et les mieux dirigées dans les différents cantons de l'arrondissement.

Appelée par le comité central libre-échangiste de Saintes, à prendre part à ses travaux, et à lui transmettre ses appréciations sur toutes les questions du libre-échange, elle nomme, tout à la fois, des membres pour la représenter à Saintes, et forme une commission chargée de répondre aux questions posées.

Je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de dire ici que les conclusions de notre société d'agriculture sont toutes en faveur du libre-échange et de la complète liberté du commerce. On aime à trouver dans ces conclusions ces sages conseils.

« La liberté commerciale, symbole de la liberté poli-
» tique, deviendra ainsi le trait-d'union le plus efficace
» entre les peuples pour arriver à l'abandon des ruineux
» systèmes des armements exagérés. Sous ce drapeau
» nous assurerons la prospérité de notre pays, et si le
» problème de la vie à bon marché n'est pas entière-

» ment résolu , l'aisance répandue rendra la vie plus
» facile au producteur comme au consommateur. »

« La société d'agiculture est d'avis qu'il faut résister
» avec énergie contre toutes les atteintes portées aux
» tarifs actuels , dans le sens d'un retour aux droits pro-
» tecteurs ; que tout en poursuivant la liberté qui doit
» être la loi suprême de tous les efforts , il est nécessaire
» cependant de marcher avec prudence dans la voie qui
» doit y conduire , en ménageant ainsi les effets d'une
» trop brusque transition. »

Nous disions , tout-à-l'heure, que la société d'agriculture de la Rochelle avait organisé avec zèle les concours agricoles de l'arrondissement , mais ce n'était point assez pour elle , nous la voyons encore y prendre une part active par la nomination de ses membres dans les commissions chargées de l'examen des propriétés rurales (ce qui n'est point une mince besogne) et par les comptes-rendus de six comices agricoles , presque tous signés par ses secrétaires ou ses délégués.

Enfin cette société n'a pas oublié de rendre de justes hommages de regrets à deux des membres qu'elle a perdus dans le courant de l'année 1869 , MM. Gon père et le docteur Brossard.

Tels sont sommairement , pour la dernière année écoulée , les titres de cette section de notre académie à la reconnaissance de la cité , et nous nous trouvons heureux d'avoir à les proclamer , ici , publiquement.

La société des sciences naturelles n'a-t-elle pas, à son tour, rendu des services d'un autre genre ?

Centre de réunion pour les personnes curieuses des recherches et des études scientifiques , elle met à leur disposition une bibliothèque spéciale assez considérable.

Elle leur fournit les moyens de se tenir au courant des découvertes et des travaux les plus récents. Elle réalise un bien plus immédiat, celui de compléter les collections du musée départemental et d'encourager les essais d'application des sciences.

Fidèle à ce programme, cette compagnie a marché encore, en 1869, d'une manière persévérante dans ces diverses voies. Les mémoires publiés par ses soins et échangés avec d'autres sociétés françaises et étrangères ; l'accroissement de sa bibliothèque et de ses relations avec de nouveaux correspondants ; l'augmentation constante des diverses séries des règnes organique et inorganique, attestent sa féconde activité.

On nous permettra de rappeler que les savants dont l'autorité est le plus justement considérable, les Quatrefages, les Daubrée, les membres de l'Institut qui ont visité le musée Fleuriau, ne peuvent, suivant le mot de l'un d'eux, que donner des éloges sans restrictions à l'organisation de cet établissement scientifique et au zèle du conservateur.

Au nombres des lectures faites, en 1869, au sein de la Société des sciences naturelles, nous devons signaler une notice nécrologique sur le docteur Quoy, ancien inspecteur général du service de santé de la marine et membre correspondant de notre académie rochelaise.

Ce travail dû au secrétaire de la section des sciences naturelles sera lu, ici, ce soir même, par son auteur, et vous pourrez, Mesdames, Messieurs, apprécier une fois de plus l'esprit d'analyse d'un de nos plus jeunes et de nos plus studieux collègues.

C'est à lui que nous devons la note qui nous a servi à rendre bon témoignage des travaux de la section.

Nous ne pourrions point passer sous silence le paragraphe où sont exprimés des remerciments à Mme Trigant-Beaumont, pour le don d'un herbier de plantes marines préparées avec un talent remarquable par la donatrice, et les regrets donnés à la perte du docteur Brossard.

Nous avions vu déjà le nom de cet homme instruit, bon et modeste, figurer à l'article nécrologique de la société d'agriculture dont il était un des membres les plus zélés; nous le retrouvons, ici, comme membre titulaire, fondateur de la société des sciences naturelles et directeur du jardin botanique. Si notre section de médecine n'avait pas négligé de nous fournir sa part de renseignements, là, encore, nous eussions trouvé sans doute, à côté du nom de Brossard, l'expression des mêmes regrets.

Nous voici, Mesdames, Messieurs, arrivés au dernier terme de notre examen; il nous reste à parler des travaux de la société littéraire. Cette section de notre académie se trouve, au point de vue des services rendus à la cité, dans une position toute différente que celle de ses aînées.

La société littéraire, qui pourrait avoir quelques prétentions à se croire l'héritière de l'ancienne académie de la Rochelle, ne remonte cependant, par sa nouvelle organisation, qu'à l'année 1854. La société des sciences naturelles et celle de l'agriculture sont de création antérieure.

Dans notre section (car nous avons l'honneur d'être un de ses membres) nous ne pouvons pas avoir la prétention d'atteindre toujours à des résultats immédiats. Nos études ne seraient qu'une sorte de préparation, qui est peu de chose par elle-même, mais sans laquelle on n'arrive pas non plus à grand chose. Cette dernière ré-

flexion n'est pas du rapporteur, mais d'un de nos maîtres en philosophie qui ne veut voir dans nos travaux qu'une simple alimentation de l'esprit, qui n'est pas un effort productif.

Cette formule est trop rigoureuse peut-être, et assurément elle est bien modeste de la part d'un écrivain qui vient de faire paraître cette nouvelle histoire de la Rochelle, que nous saluons ici avec orgueil, et que tout Rochelais voudra placer dans sa bibliothèque.

Ce n'est certes point là un effort improductif; — et qui pourrait assurer qu'il eût été entrepris sans les encouragements trouvés au sein de notre société littéraire.

Pour nous, l'année 1869, sans avoir été une de nos plus féconde en longs travaux, est loin d'avoir été stérile. Toutes nos séances, au nombre de vingt, ont été tenues régulièrement. La poésie y a été cultivée avec amour, la critique littéraire avec animation et l'histoire locale y a occupé une grande place.

Nos lectures de l'année comprennent vingt pièces de vers et quarante morceaux de prose. Les œuvres en vers sont généralement assez courtes; nous nous sommes épris d'un grand amour pour le sonnet. De cet amour est née, chez un de nos plus jeunes collègues, l'idée d'écrire l'historique du sonnet depuis le temps des Trouvères jusqu'à nos jours, et dans le mois prochain, l'œuvre générale de nos écrivains Rochelais s'enrichira d'un nouveau volume.

Cette œuvre collective, qui finira par jeter un certain éclat littéraire sur notre bonne ville de la Rochelle, est plus considérable que bien des gens seraient disposés à le croire, et pour ne parler que de la période qui s'est écoulée depuis 1854, il nous serait facile de prouver par

leurs titres que plus de cinquante volumes ou brochures importantes, sont nés sous la seule influence de notre section de littérature.

Terminons ici ce rapport. Nous croyons avoir prouvé suffisamment que pendant l'année qui vient de s'écouler les travaux de l'Académie de la Rochelle ont eu leur importance relative, et que, dans la limite de ses moyens et de ses forces, cette modeste compagnie a bien accompli sa tâche. De quelque manière d'ailleurs qu'on envisage ses diverses études, il serait superflu d'en faire une plus longue apologie, elles répondent aux impérissables besoins de la nature humaine — besoins du corps et de l'esprit; et si nos différentes sections peuvent à ce dernier point de vue se diviser en deux branches distinctes, elles se fondent cependant dans la plus utile fraternité, et comme l'a dit le poète :

Fraternité féconde en sublimes accords !
Tandis que l'un produit le pain amer du corps
Que le présent réclame,
L'autre en un livre saint que tous devront bénir,
Dérobant ses secrets à Dieu, pour l'avenir
Sème le pain de l'âme.

---

# RAPPORT

## SUR LE CONCOURS

## OUVERT PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

## LA ROCHELLE

### ANNÉE 1869

PAR

**M. DOR**

UN DES SECRÉTAIRES DE LA SECTION.

Dans une de ses premières séances de 1869, la Société d'Agriculture de la Rochelle a mis au concours la question suivante :

« Quelles modifications conviendrait-il d'apporter à la
» culture et à la production de la vigne, en présence de
» la situation faite à la viticulture par les mélanges des
» 3/6 et par le haut prix de la main-d'œuvre. »

Il ne faut pas s'étonner de la persistance que notre Société d'Agriculture met aux questions relatives à la vigne. Ce sont celles qui ont le plus d'importance, dans nos contrées, sous tous les rapports.

Cette culture représentait, en 1851, époque à laquelle remontent les derniers documents officiels, les intérêts

de 17,861 hectares, sur 78,053 hectares de terrains cultivés dans notre arrondissement, et de 123,847 hectares sur les 648,785 du département de la Charente-Inférieure. C'était un cinquième environ de la surface.

Or, nous n'ignorons pas que depuis 1851 cette étendue a considérablement augmenté, et que de tout temps cette culture jointe aux industries qui en sont les annexes obligatoires représente une importance bien supérieure encore à la superficie des terrains imposables.

Trois concurrents ont présenté des mémoires sur la question posée.

L'auteur du nº 1 expose très-succinctement l'état des souffrance de la propriété vinicole et quelques améliorations pour la soulager. Ses idées sont bonnes, mais il n'entre pas dans des détails suffisants pour l'application des améliorations qu'il signale.

Le travail classé sous le nº 3 est très-sérieux, renfermant beaucoup de renseignements, de méthodes et de propositions. Nous devons nous y arrêter avec un vif intérêt.

L'auteur attribue aux deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure 250,000 hectares de vignes, dont un quart en vignes rouges et trois quarts en vignes blanches. Il porte à 13 fr. l'hectolitre la valeur des vins rouges, à 11 fr. celle des vins blancs et à 31 fr. 50 la valeur du bois et des marcs. Avec ces prix, il arrive à un produit brut de 480 fr. par hectare, en calculant le rendement moyen à 34 hectolitres et demi. Il évalue ainsi le produit des vignes de nos deux départements à 120 millions et fixe à 40 millions l'importance annuelle des industries que la viticulture fait naître. Il compare cette somme de 160 millions à celle de 75 millions que peuvent

produire, d'après ses estimations, les autres terrains et fait ainsi ressortir tout l'intérêt qui s'attache à cette culture dans nos deux départements.

Ces chiffres brillants sont le beau côté de la médaille, mais cette médaille a un revers.

L'auteur, pour déterminer le revenu net, applique les données précédentes sur un hectare de vigne d'une valeur de 3,000 fr. Il compte l'intérêt des capitaux engagés dans la construction et l'outillage, les frais de façons, de vendanges et de toutes natures. Il arrive à un revenu de 5 p. °/₀ du chiffre du capital, mais avec un produit de 34 hectolitres et demi, — au-dessous le revenu diminue de plus en plus et il conclut à ce résultat: qu'un propriétaire qui fait cultiver ses vignes à bras par des domestiques ou des prix faiteurs n'obtient guère, en général, que deux et même un pour cent de la valeur de sa terre.

Les deux principales causes des souffrances de la viticulture sont l'augmentation des charges et la diminution de la valeur des produits.

Dans la nomenclature qu'il fait de l'augmentation des charges, il signale l'abondance du numéraire qui, de 1857 à 1861, est venue répandre une aisance rapide dans nos populations, changer leurs goûts et leurs habitudes, créer des besoins nouveaux dont elles ne peuvent plus se passer et qui a permis de consentir alors à des élévations de salaires dans des proportions supérieures à l'augmentation que tout a éprouvé depuis cette époque. Il constate, en outre, la rareté des bras dans nos campagnes et l'attribue à l'émigration dans les villes, à l'exagération des travaux publics, au développement de l'industrie, à l'augmentation des fonctionnaires et de l'armée, à l'amé-

lioration et à l'extension de l'agriculture, enfin à l'état stationnaire de la population en France. Il indique plus tard quelques moyens pour remédier à ces augmentations de charges et nous y reviendrons.

Il attaque vivement la seconde cause de nos souffrances, celle de la diminution de la valeur des produits de nos vignes.

« Sophistiquer un produit, dit-il, c'est joindre, à ce
» produit pur, des matières étrangères et de moindre
» valeur ; frauder, c'est vendre ce mélange comme
» étant un produit pur. »

« La fraude constitue le délit, le délit est prévenu et
» sévèrement puni par la loi. »

En prenant la valeur moyenne des meilleures eaux-de-vie de nos deux départements, il donne la description de l'opération de mélange la plus simple qui se fait dans nos contrées.

| | |
|---|---|
| Le fraudeur prend un hectolitre d'eau-de-vie à 60°, valant . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 100 fr. |
| Il y joint un hectolitre d'alcool d'industrie à 90°, de . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 75 |
| Deux hectolitres à 75° reviennnent à. . . . | 175 fr. |

Ce degré est trop élevé ; pour le ramener à 60°, il ajoute 50 litres d'eau distillée. Il obtient ainsi deux hectolitres et demi de mélange qu'il vend pour de l'eau-de-vie pure 250 fr. Il fait sur cette petite opération un bénéfice de 75 fr., c'est-à-dire de 40 p. °/₀. Dans notre arrondissement les chiffres sont moins élevés, les bénéfices moins considérables, mais l'opération est la même.

L'auteur croit ne pas exagérer en disant que les mélanges font doubler la quantité produite par nos vignes et

que, s'ils n'avaient pas lieu, les prix seraient augmentés de moitié. Cette augmentation serait toute au bénéfice du produit net. Aussi craint-il que cette perte pécuniaire, qui jette le malaise parmi nos propriétaires de vignes, finisse par abaisser le sens moral de nos populations rurales. Au milieu de leur détresse, elles envieront peut-être la réussite des fraudeurs et pourront rejeter un jour leur antique honnêteté pour tenter de les imiter.

Des répressions sévères, ajoute-t-il, sont appliquées aux personnes qui altèrent les denrées alimentaires, pourquoi, jusqu'à présent, aucune poursuite sérieuse n'a-t-elle eu d'effet contre l'altération des produits naturels de la vigne ?

Il reproche à l'administration des contributions indirectes, fort sévère contre tout ce qui peut amoindrir ses recettes, qui connaît tous les fraudeurs et leurs opérations, de ne pas prêter un concours actif aux fonctionnaires chargés de poursuivre les délits et de faire respecter la loi et la morale.

Ce n'est que sous ce rapport que l'intervention de l'Etat peut être réclamée, car il est tout-à-fait impuissant pour abaisser les frais de culture qui pèsent sur les viticulteurs ; c'est à eux de les chercher.

Dans la seconde partie de son mémoire, l'auteur s'occupe de remédier à la hausse des salaires et à la dépréciation des prix par une diminution des dépenses de culture et par une plus grande production de la vigne.

Il appelle l'attention des propriétaires sur la faute grave qu'ils commettent presque tous, celle d'exiger de leurs terrains les récoltes les plus diverses afin d'entretenir leur maison et leurs étables. S'ils se bornaient à celles

qui sont les mieux appropriées à leur sol, ils pourraient vendre leur excédant et acheter les denrées qui leur manquent. Il conseille, par conséquent, à un propriétaire qui n'a pas de bonne terre à vigne de renoncer à en cultiver, et à celui, au contraire, qui en possède de favorable, d'en planter le plus qu'il pourra.

Il fait des calculs pour prouver que l'emploi de la charrue atténue d'un cinquième les frais et de moitié le temps, comparativement à la culture à bras. C'est, suivant lui, le meilleur et le seul moyen de remédier à l'élévation du prix des salaires et à la rareté des travailleurs.

Mais il constate l'impossibilité pratique d'employer la charrue et d'obtenir des produits importants dans les vignes anciennes ; aussi conseille-t-il d'arracher toutes celles d'une production faible et d'en replanter de nouvelles.

Il décrit ensuite l'installation d'un vignoble avec une rotation de longue haleine et arrive, après de nombreux calculs, à faire ressortir un revenu net de 8 p. 0/0 aux terrains plantés en vigne. Il demande, il est vrai, pour un pareil résultat, beaucoup de temps, de courage, de persévérance, de privations momentanées de récoltes et, par suite, des avances qui exigent des moyens de crédit souvent difficiles à se procurer. Il termine cette partie relative à la transformation des vignes, en reconnaissant que les vins de distillation sont plus rémunérateurs que ceux de consommation, surtout dans les contrées qui produisent des eaux-de-vie de première et seconde qualité. Partout ailleurs, où les conditions climatériques et géologiques sont avantageuses, il préfère planter des cépages propres à donner des vins de consommation, à

la condition de ne tenter que la production des vins secondaires.

Les conclusions de cet important ouvrage, dont j'ai cru devoir faire ressortir les points les plus saillants, sont : qu'en face de l'indifférence de l'Etat et de l'impuissance de l'initiative privée, nos viticulteurs ne peuvent lutter contre la crise et voir renaître une ère de prospérité, qu'en transformant les vieilles vignes en nouvelles, en ne leur demandant que 35 à 50 ans d'existence, en remplaçant les travaux à bras par les instruments attelés et en augmentant la quantité des vins de table.

La première partie de ce mémoire a produit sur nous une impression très favorable qui ne s'est pas soutenue, au même degré, jusqu'à la fin.

L'auteur du numéro 2 entre de suite et d'une façon claire et simple dans la question. Le mal existe, quels remèdes faut-il apporter ?

Dans l'état actuel des choses, tout défectueux qu'il soit, la régie peut du moins constater les entrées d'alcools d'industrie, soit chez les négociants, soit chez les propriétaires. Peut-être les suppressions, si ardemment désirées par la production charentaise, tourneraient-elles plutôt à l'avantage de la fraude qu'à celui de la production loyale ? Mieux vaut se borner à poursuivre des réformes dans l'administration des contributions indirectes que d'en demander la suppression.

« Les populations intéressées à empêcher la fraude, » dit-il, devraient donc commencer par combiner une » action énergique à l'effet d'obtenir du gouvernement » la mise à exécution *rigoureuse* des réglements con- » cernant la vente des denrées alimentaires. Elles de-

» vraient insister sur cette bizarre anomalie qui consiste » à n'appliquer la loi qu'à certaines catégories de com- » merçants, tandis que le commerce des liquides n'est » atteint que dans des circonstances tout à fait excep- » tionnelles, et le plus souvent, sur l'unique poursuite » de la partie lésée. Ce qu'il faudrait encore solliciter, » ce serait un réglement administratif tel, que les agents » chargés de découvrir les fraudes préjudiciables à la » santé publique, ou même tout simplement au com- » merce loyal, fussent intéressés personnellement à la » constatation des délits, comme lorsqu'il s'agit des » intérêts du fisc. »

Pour donner un corps à ces réclamations et à ces réformes, il demande que les Conseils généraux, les chambres consultatives d'agriculture et de commerce prennent l'initiative et se fassent appuyer par un vaste mouvement de pétitions émanant de tous les citoyens désireux de défendre la prospérité des deux Charentes.

Après un appel au retour des vieilles traditions de nos départements sur le commerce des eaux-de-vie, l'auteur entre dans les détails de transformations et d'améliorations utiles aux vignobles de nos Charentes.

» Il est parfois avantageux, dit-il, d'avoir deux cordes à son arc. » Aussi, tout en maintenant les vignes qui donnent de bonnes eaux-de-vie, conseille-t-il d'étendre la culture de celles qui pourraient produire des vins de table. « La viticulture charentaise ne saurait prétendre à » la production des vins de choix, mais elle peut, elle » doit désormais s'adonner fructueusement à la culture de » certains cépages rouges dont les produits hygiéniques, » solides, généralement corsés, prendront une place » honorable parmi les vins de consommation secondaire.»

Il démontre qu'il ne pourrait rien résulter de fâcheux de cette transformation partielle , commandée d'ailleurs impérieusement par les circonstances.

Il indique une réunion de cépages qui, suivant le terrain et l'exposition de nos vignobles , pourront remplir les conditions qu'il demande ; ce sont les Balzac, le Saint-Rabier *(malbeck bordelais)*, le Cot de Touraine *(quercy ou douce noire de Saintonge)* et le Carbenet du Médoc joints au Colombar, celui-ci dans la proportion d'un cinquième avec les cépages rouges.

Cette modification dans la production charentaise entraînerait quelques changements de détails dans l'outillage, le matériel de l'exploitation et les habitudes commerciales.

Il faudrait se résigner à construire des caves , ou au moins des celliers en contrebas du sol , surmontés d'une voûte en torchis , afin de maintenir presque constamment au même degré la température ambiante et adopter le système , généralement usité, de vendre à la fois *fût et vin*. Si ce mode exige un premier débouché , il offre cependant de sérieux avantages. Il contribue puissamment à la conservation des vins rouges. Les fûts neufs leur communiquent des éléments tanniques qui souvent leur font défaut. Ensuite le propriétaire n'est pas dans dans l'obligation d'en prêter , ce qui entraîne pour lui , presque toujours , des contestations et des litiges. Tout en reconnaissant certains avantages à l'emploi des cuves ou des foudres , il signale les pertes que ces grands vaisseaux peuvent causer, et la privation , pour le petit propriétaire, de la faculté de saisir l'occasion d'écouler ses produits , sans intermédiaires. Or , il est bon , dans certaines circonstances, que le commerce ne soit pas seul à faire la loi.



Quant à la suppression radicale des intermédiaires par le moyen des sociétés coopératives, l'auteur du mémoire la regarde comme une utopie dangereuse que doivent combattre les hommes doués du véritable sens pratique ; mais, d'un autre côté, il ajoute que l'assujétissement complet de la production à la spéculation constitue un abus des plus regrettables.

En ce qui touche les moyens de parer à l'élévation des salaires, l'auteur évite avec soin d'encadrer doctoralement cette question et de la noyer dans des considérations économiques passées à l'état de lieux communs ; mais il propose, partout où la nature du sol, la pente du terrain et l'étendue des parcelles le permettront, de substituer les instruments aratoires aux bras des hommes ; ou pour parler plus exactement, de diminuer le plus possible la surface que peut seul travailler l'outil du vigneron. Il faut employer l'instrument capable de se rapprocher du ceps, sans le blesser, de faire le labour le plus uniforme possible et se bien pénétrer de l'idée que la vigne est l'ennemie des labours profonds.

Etablir un tableau comparatif, entre le prix de revient des labours à bras et des labours à la charrue, serait un travail sans utilité pratique, en raison des variations du prix de la main-d'œuvre dans les divers arrondissements. L'auteur énonce seulement le fait, que la culture à l'aide d'animaux de trait constitue une notable économie et permet de multiplier les façons.

Il voudrait que cette simplification, qu'il évite de qualifier de perfectionnement (car le travail à bras lui semble toujours plus parfait que celui du meilleur instrument), fut mise à la portée des petits propriétaires au moyen de la profession de *laboureurs vignerons* qui

pourraient entreprendre, à forfait, la culture d'une certaine étendue de vignes. Il serait bon, au reste, qu'une même vigne reçut des façons alternées, tantôt à bras d'homme, tantôt à l'aide d'instruments.

Il ajoute qu'il ne faudrait pas tomber d'un excès dans un autre, créer des complications en voulant trop simplifier et méconnaître certains principes économiques dont la mise en oubli entraînerait les plus fatales conséquences. Diminuer, dit-il, les frais d'exploitation, c'est bien ; mais à la condition que l'ouvrier rural trouve sur l'exploitation des occupations suffisamment rémunératrices.

Dans le dernier chapitre de son mémoire, l'auteur indique les moyens d'opérer la transformation partielle qu'il a conseillée. Partout où la vigne blanche est cultivée en joualles, c'est-à-dire, où les rangs de vignes sont éloignés les uns des autres par un espace plus ou moins grand soumis à des cultures diverses, il engage à planter ces espaces, au mois de mai, avec des crossettes stratifiées, d'arracher trois ans après les anciennes vignes, de fumer et de labourer, pendant deux ans, le sol où elles avaient vécu, puis d'en replanter d'autres. On peut disposer, par avance, les plantations de façon à laisser un intervalle de 1m 70 pour le passage des animaux de trait.

Pour les vignes pleines on peut arracher un rang sur deux, si la distance entre les rangs est supérieure à un mètre ou deux rangs contigus sur quatre, si la distance n'est que de 0m 80, fumer et cultiver les parties devenues libres, replanter ensuite en disposant des intervalles de 1m 20 à 1m 60 et finir par arracher le reste des anciens ceps.

Ses recommandations générales sont de ne pas planter profondément, à 15 ou 20 centimètres au plus, et lors de la taille en sec de développer, avec soin, une membrure en évantail, dans le sens des lignes. Il pense que pour les vignes encore vigoureuses on pourrait transformer les cépages en employant la greffe sur un bois de l'année ou sur la souche recépée.

L'auteur croit juste et avantageux d'associer le vigneron au succès de l'exploitation par une prime proportionnelle ; mais, avant de la concéder, il faudra fixer un minimum de rendement par hectare, au-dessus duquel seulement la prime sera acquise.

Tels sont les principaux préceptes contenus dans le mémoire dont je viens de donner l'analyse.

L'auteur a paru, à la commission, répondre plus directement au but que s'est proposé la Société d'Agriculture, et je viens, en conséquence, proposer de décerner une médaille d'or à l'auteur du numéro 2, portant pour épigraphe ces vers de Lafontaine :

« Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
» Qui du soir au matin sont pauvres devenus,
» Pour vouloir trop tôt être riches. »

La Commission propose également de rendre un public et légitime hommage au mérite du mémoire numéro 3, qui porte pour épigraphe : *Fit fabricando faber*, et de décerner à son auteur une médaille d'argent.

# RAPPORT

SUR

# LE CONCOURS DE POÉSIE

PAR

**M. L. DELAYANT**

SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE LITTÉRATURE.

MESSIEURS,

Nous avons à vous faire connaître les résultats du concours de poésie ouvert par l'Académie.

On ne saurait dire que les écrivains en vers soient restés sourds à notre appel, puisque trente-cinq pièces ont été soumises à notre examen : vingt-six ont du être écartées tout d'abord comme ne pouvant en rien disputer le premier rang. Un examen détaillé de ces vingt-six morceaux serait aussi inutile que fastidieux. Nous tâche rons seulement de signaler en général les défauts qui nous ont frappés.

Ne parlons pas des gens qui ne connaissent pas encore — ou qui dédaignent — les règles élémentaires de la grammaire et de la poésie : — il y en a — mais il y en

a surtout qui ne savent pas faire dire, bien ou mal, au vers ce qu'ils veulent dire, et s'en vont à la dérive entraînés par les nécessités du mètre et de la rîme. D'autres, plus nombreux encore, n'expriment pas une pensée qui leur soit propre, mais des lieux communs, et, ce qui est pire, ne craignent pas de faire passer au rang de ces lieux communs, de ces banalités, les sentiments les plus saints, les plus hautes douleurs que subisse l'humanité. Comme si la pudeur du cœur n'interdisait pas de les étaler à un concours, et de venir dire, même fictivement : J'ai souffert, voyez par quel tour élégant je sais exprimer ma souffrance. Ajoutez que, d'ordinaire, comme cela doit être, ces balbutiements restent d'une insuffisance déplorable en face de tels sujets.

Parmi les neuf morceaux que nous avions réservés, il y en a trois encore où il semble que quelques efforts heureux ne sauvent pas un ensemble où manque la proportion.

Dans des strophes sur *Le Bonheur*, la pensée est élevée ; mais l'expression ne la rend pas clairement et le tour n'en échappe pas à la monotonie.

Exemple :

O fleur que le soleil fait sur d'autres rivages
Naître de ses rayons aux lieux *les plus sauvages,*
Qu'une main d'homme hélas ! jamais n'a pu toucher,
Qui te flétris toujours avant que l'on te cueille,
Qui sous le regard seul *dessèche* feuille à feuille ;
Fleur du bonheur, où faut-il te chercher ?

Qui comprendra que la fleur du bonheur croisse, c'est-

à-dire que le bonheur se trouve où il n'y a nul être intelligent pour le sentir.

Mais l'auteur exprime plus heureusement sa pensée, que le bonheur n'est pas ce monde, mais qu'il s'y prépare, dans cette dernière strophe :

Puis l'ange disparaît: mais déjà sa présence
A fait germer en moi la fleur de l'espérance,
Dont le fruit, ô mon Dieu, murit pour vos desseins :
Souffrez, souffrez, Seigneur, qu'éclairé dans vos voies,
J'arrive à les goûter ces éternelles joies
Que vous gardez pour enivrer vos saints.

Le sujet de la pièce intitulée *Le Novice* avait de quoi nous séduire : c'est la jeunesse de Duperré. Mais la pensée principale disparait à tout instant et l'expression se tourmente de manière à attirer toute l'attention sur des accessoires insignifiants, de sorte que le succès même des détails nuit à l'effet de l'ensemble.

Il y a une sonorité harmonieuse, une certaine marche lyrique dans l'ode sur *Ibycus ;* mais là encore l'unité manque. Qu'a voulu célébrer l'auteur, le talent du poète, la valeur qu'il a aux yeux des dieux ou l'infaillibilité de la justice divine ?

N'accusez pas les Dieux en mourant avant l'heure !
Quand on quitte sitôt la terrestre demeure,
Pour jouir d'un monde meilleur,
C'est avant le combat avoir cueilli la palme,
C'est avant d'être au port avoir trouvé le calme,
C'est posséder le vrai bonheur.

L'impression finale reste vague, incertaine.

Il y a plus d'art dans les pièces suivantes ; aussi ont elles plus divisé les suffrages des juges.

Deux pièces qui se rapprochent par leurs qualités bonnes ou mauvaises, inspirées toutes deux par un même dessein, faire prévaloir l'amour de la campagne et du travail sur les dissipations mal saines de la ville; où cette pensée est mise en saillie par une fiction dramatique, où le récit marche vers le but choisi par des expressions qui lui obéissent, semblaient à quelques-uns s'approcher du premier rang.

La première est intitulée *Simple histoire :* histoire bien simple en effet et trop commune. Un paysan laborieux, Germain, tout en labourant son champ, a trouvé le temps de sculpter le bois; ses petits ouvrages lui ont valu quelques gains, de grands éloges. Il a admiré son propre talent, il a cru que la ville seule en serait un digne théâtre. Mais à la ville, le succès a manqué : Germain a épuisé ses ressources, ruiné sa mère, perdu son temps, sa santé, sa moralité même. Il revient enfin au village, épuisé et repentant; mais il arrive lorsqu'on vient d'enterrer sa mère morte de misère et de chagrin. Ces récits vivent de détail, et c'est les trahir que les traduire. Celui-ci est fait par un vieux paysan : le paysage dans lequel il est encadré est bien dessiné :

Le frêne est là debout, robuste et solitaire
Au bord du vaste champ doré par la moisson;
Il voile le soleil qui baisse à l'horizon
Et son ombre s'étend sur un arpent de terre.

Sa feuille donne asile à plus de cent chanteurs;
L'abeille s'y repose, ivre de la mélisse;
Et cherchant la fraicheur au pied de son tronc lisse
S'abritent à midi les bœufs et les pasteurs.

C'est là... etc.

Puis, quand le drame se termine, le calme de la nature fait contraste avec le désespoir de Germain :

On entendait au loin s'unir sur les hauteurs
Les grelots du bétail et le chant des pasteurs.
Le vieux frêne, rempli de rumeurs indécises,
Fort, touffu, frémissant aux caresses des brises,
Secouait gravement ses feuillages épais,
Et versait à l'entour la fraîcheur de la paix.

Seulement ce contraste est navrant et laisse une dernière impression plus pénible peut-être qu'il ne faudrait.

L'autre poème, *La Légende du lundi*, est plus compliqué. Un ouvrier que deux ans de maladie ont retenu dans son village revient à Paris ; il revient surtout y chercher les plaisirs bruyants du lundi. Il y rencontre un de ses camarades et il lui demande de le conduire vers les autres. Sept d'entre eux ont abouti à la misère, à la folie, au crime ou à une mort prématurée. Celui qu'il a rencontré s'est corrigé et a oublié le chemin du cabaret. Il est plus difficile ici de citer que tout à l'heure. Voici pourtant le tableau du domicile d'un de ces malheureux :

.... Dans cette allée étroite, humide et sombre,
Il faisait froid. Le long des cloisons *pleines d'ombre*
Ils gravirent un raide et branlant escalier.
Une odeur de sépulcre infectait le palier,
Où le vent secouait les portes des mansardes.

On peut voir là ce qu'il y a de force et aussi ce qu'elle coûte.

Le poème se termine ainsi :

Pierre, baissant la tête, écoutait en silence.
Soudain : Ami Joseph, où donc ton atelier ?
Ton patron *dès ce jour* pourra-t-il m'employer ?
Ce lundi, sois en sûr, marquera dans ma vie :
De nos anciens plaisirs j'ai perdu *toute envie.*
Au diable la taverne *avec son attirail.*
Et les deux compagnons s'en furent au travail.

Il est superflu d'insister sur ce que l'expression montre ici d'inexactitude.

La similitude du but et des qualités a rapproché comme malgré nous des morceaux qui avaient été examinés séparément. Le sujet du premier, *Simple histoire*, a paru *usé, commun et rabattu*, et il n'a pas paru que ce défaut fut aussi bien racheté qu'il l'est par celui qui a ainsi parlé de son œuvre.

Dans la *Légende du lundi,* la fiction a paru exagérée, trop visiblement accommodée au besoin de la plaidoirie, mélodramatique ; triste sans être attendrissante.

Dans les deux pièces la facilité a paru trop négligée, trop voisine de la prose. Rien n'arrête, rien n'éveille le lecteur. On louait l'honnêteté de ces morceaux, on y cherchait la poésie. Tel a été le sentiment de la majorité.

Une pièce intitulée *Vingt vers latins*, *souvenir de rhétorique*, a eu aussi ses partisans. C'est bien ici, disaient-ils, une pensée propre à l'auteur ; il dit ce qu'il a pensé et ce qu'il veut dire. Il a une certaine originalité, du mouvement, de l'esprit. Sa pièce fait une impression spéciale, ses vers laissent un souvenir :

« Vous supprimez la fleur, et demandez le fruit. »

Sans nier cela, d'autres répondaient : La fiction est bien vulgaire ; puis l'écolier supposé traite ses vers fran-

çais comme ses vers latins, il ne les travaille pas assez : quand le trait ne vient pas, ses vers se trainent péniblement ; ils disent alors non ce qu'il veut, mais ce qu'ils peuvent ; ils en viennent à parler une langue qui, pour n'être pas le latin, n'en aurait pas moins besoin d'être traduite en français ; enfin, grâce à sa manière très arbitraire de traiter les diphthongues, il fait en français ce qu'il ne voulait pas faire en latin : il écrit des vers qui n'ont pas le nombre de syllabes voulu par la prosodie :

Le cœur qui chante libre, est *muet* dès qu'on l'enchaîne.
Si vous voulez des vers, messieurs les professeurs,
*Prenez-moi* ces enfants, *menez les dans* les fleurs ;
Allez *voir* dans les champs, à travers le feuillage
Voir *dessous* le ciel bleu glisser le blanc nuage ;
Egarez-vous ensemble au *milieu* des bois.

Il semble qu'on peut voir là les qualités et les défauts.

La facilité et, vraisemblablement, l'expérience ne manquent pas à l'auteur de la *Vieille nourrice*, récit suivi dont il est difficile de rien extraire. Mais il abuse beaucoup de cette facilité ; il laisse courir sa plume, ne la guide pas, trop indulgent pour l'arrêter ou pour effacer un trait d'un goût douteux. Il trouve, mais on sent trop qu'il cherche le sentiment, et, ce qu'il veut encore moins paraître cherché, la naïveté. La mesure lui manque en tout. On pourrait justement l'acccuser de mettre sur la même ligne la reconnaissance envers une vache qui nous a longtemps non pas donné, mais laissé prendre son lait, et les plus tendres sentiments, les plus hauts devoirs de la famille. La morale aurait le droit d'être sévère envers ces excès d'une banale sensiblerie ; le goût envers une versification si lâchée. Mais ces défauts supposent les

grandes qualités dont ils sont l'excès et, en somme, on a trouvé de l'intérêt et du plaisir dans ce morceau.

Un vieux mendiant qui frappe à une porte qu'on ne lui ouvre pas, un soir d'hiver, et qui meurt de misère, ce n'est pas un sujet neuf, et c'est tout le sujet du *Vieux barde.* Mais le paysage où se passe cette scène a paru fièrement dessiné, rendu dans des vers d'une facture habile, et l'on a fait valoir que ce sont là des qualités réellement poétiques. Ces considérations ont porté la majorité à donner le second rang à ce morceau.

Elle lui a préféré un morceau intitulé : *Un Souvenir d'enfance,* avec cette épitaphe : *Poverina.*

On éprouve une grande difficulté à en indiquer le sujet sans paraître le parodier, et cette difficulté d'analyse est peut-être la plus sévère critique qu'on puisse en faire. L'action n'est pas nettement exposée, l'idée n'en est pas claire, et pourtant le sentiment se fait jour. Une jeune fille pleure, une femme la console avec une vive sympathie ; mais la mère de la jeune fille survient et arrache la main de son enfant d'une main qui n'a pas le droit de la presser, celle d'une femme perdue. Celle-ci, aussi humble apparemment que tendre, se retire sans dire mot : mais elle reste dans le souvenir attendri de la jeune fille.

Ce n'est pas cette thèse banale de la réhabilitation du vice ; je ne veux pas dire que ce soit cette autre banalité : mauvaise tête et bon cœur : c'est ce sentiment que d'aimables qualités peuvent racheter de grands torts. Ce qui vaut mieux, ce sentiment est poétiquement rendu.

Vous le voyez, la mise en scène est médiocre ; on ne connaît ni cette jeune fille, ni cette mère un peu rude, ni cette femme perdue. Surtout on ne sait quelle est cette

douleur à laquelle elle compâtit, et, par suite, ce que vaut sa pitié : il semble qu'elle même n'en sache rien et pleure seulement parce qu'elle voit pleurer. Enfin, pour achever, la dernière stance, qui devrait résumer le morceau, en appelant enseignement ce qui est tout au plus un exemple, ne laisse qu'une impression douteuse. Mais enfin il y a ici, avec un ton simple et élégant, des images heureuses pour rendre un sentiment vrai, sinon juste : il y a seize vers de suite qui se lisent avec plaisir, qui ont du charme, qui partent du cœur : de ces seize, il y en a huit où la pensée est revêtue d'images gracieuses, qui plaisent à l'imagination comme le sentiment au cœur. Nous ne trouverions pas l'équivalent de ces seize vers dans le reste du concours.

Ces qualités ont paru mériter une médaille, les fautes que je viens de signaler ont fait penser à la majorité que ce ne pouvait pas être une médaille d'or.

L'Académie décerne donc une médaille d'argent à l'auteur d'*Un Souvenir d'enfance*, Mme Sophie HUE, de Rennes ;

Une mention honorable, inscrite sur médaille de bronze, à l'auteur du *Vieux Barde*, M. le baron de VILLE-D'AVRAY, d'Honfleur.

---

# PIÈCES

## COURONNÉES PAR L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE.

---

## UN SOUVENIR D'ENFANCE.

*Poverina !*

Je pleurais en silence et la tête penchée
Dans l'ombre entre mes mains sans entendre et sans voir,
Et je me croyais seule à tous les yeux cachée,
Quand quelqu'un près de moi doucement vint s'asseoir.

Je tressaillis — de peu la tristesse s'alarme —
Une femme cherchait à calmer mes douleurs ;
Elle savait des mots pleins de baume et de charme
Et mêlait sur mon front ses baisers à mes pleurs.

Ses deux bras m'entouraient ; elle était tout émue ;
Elle pleurait aussi, quand ma mère soudain
S'écriant : « Laissez-là, cette femme est perdue ! »
De sa main qui tremblait vint arracher ma main.

A peine si j'osai sans retourner la tête
Lui dire : « Adieu ! » tout bas et le regard baissé,
« Soyez bénie, adieu.... » Maintenant je répète :
Adieu, soyez bénie ! A vous j'ai bien pensé.

Bien des fois j'ai revu votre pâle figure
En rêve, et j'entendais votre voix murmurer :
« Pauvre enfant, qu'avez-vous, vous si jeune et si pure
» Qu'avez-vous à souffrir, qu'avez-vous à pleurer? »

Adieu, soyez bénie ! Et que cette parole
Echappée à votre âme et tombée en mon cœur,
Comme un doux souvenir qui compte, qui console,
Laisse dans votre nuit un rayon de bonheur.

La fleur que le froid tue et que le passant brise,
Ainsi qu'un vil rameau sur le sol rejeté,
Sous un peu de soleil, au souffle de la brise,
Aurait pu resplendir dans toute sa beauté.

A ses débris peut-être un parfum se mélange ;
Nul ne l'a soupçonné, Dieu seul le cherchera :
C'est peut-être, tombée au milieu de la fange,
Une fleur de l'Eden, que Dieu relèvera.

Votre vie, à nos yeux flétrie et condamnée,
Par un regard plus sûr sera jugée un jour,
Que cette larme pure à ma douleur donnée
Dans la sainte balance ait du poids à son tour,

Que l'ange qui se voile, en vous voyant déchue
La porte aux pieds de Dieu comme un précieux don ;
Qu'au ciel et sur la terre elle vous soit rendue
En pleurs de repentir, en trésors de pardon !



Soyez bénie, adieu !.... Je vous plains et vous aime,
Votre nom qu'on méprise est pour moi triste et doux ,
Car de la charité qui n'a pas d'anathème
L'enseignement divin me fut donné par vous.

---

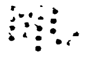
## LE VIEUX BARDE.

*Muerto !*

« La nuit approche ;
Le vent s'accroche
En hurlant , dans le bois chenu
Dont la ramure ,
Par la froidure ,
Est dépouillée et mise à nu.

» Courbant la tête
Sous la tempête
Qui les ébranle et les meurtrit ,
Les arbres ploient
Ou bien se broient
Dans ce redoutable conflit.

» Sapins , troènes ,
Houx , saules , chênes ,



Par la bourrasque entremêlés,
Tous se disloquent
Et s'entrechoquent,
Hagards, tordus, échevelés.

» Comme un squelette
Pendu, cliquète
Aux bras vermoulus d'un gibet,
Ainsi leurs branches
Claquètent, blanches
De givre, étincelant duvet.

» La bise emporte
La feuille morte
Qui, tournoyant et frémissant,
Vers le ciel monte,
Puis, aussi prompte,
Sur le sol fangueux redescend.

» La girouette
Que le vent fouette
Sans cesse et met en désarroi,
Sur son fer mince,
S'agite et grince
A la pointe du vieux beffroi.

» Comme une trombe,
La neige tombe
Et sème l'air de gros flocons,
Cachant la route
Sous une croute
De blancs et fragiles glaçons.

» L'ours trouve un gite
L'insecte habite
Le tronc creux d'un arbre pourri ;
L'aigle a son aire :
Las ! moi seul j'erre
Sans pouvoir trouver un abri.

« La nuit plus sombre
Emplit tout d'ombre ;
Je n'y vois plus. — Sous votre toit
Faites-moi place ;
Mon sang se glace...
De grâce, ouvrez, je meurs de froid ! »

Ainsi d'une voix haletante,
Un soir d'hiver, se lamentait
Un vieux barde, et sa main tremblante
Contre l'huis d'un manoir heurtait.

Mais la porte inhospitalière
Resta close et l'on entendit
La voix du pauvre vieux trouvère
S'éteindre petit à petit.

Comme un pouls qui cesse de battre,
Les coups cessèrent à leur tour
Et le dernier alla s'abattre ,
Sourd et mat, au pied de la tour.

Quand parut l'aube terne et froide
Comme l'œil d'un agonisant ,
Dans le fossé, livide et roide,
On vit un cadavre gisant.

Une viole de Bohème
Se trouvait, brisée, en sa main,
Eloquent et muet emblême
De son triste et fatal destin.

Depuis lors, dans les nuits d'orage,
Quand la neige obscurcit le ciel;
Quand l'autan secoue avec rage
Les murs de l'inhumain castel,

On voit une ombre sépulcrale
Errer autour du seuil glacé,
Exhalant dans chaque rafale
Les cris du barde trépassé.

---

La Rochelle, Typ. A. SIRET.

# SÉANCE PUBLIQUE

## DE L'ACADÉMIE DE LA ROCHELLE

ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE LA ROCHELLE

# SÉANCE PUBLIQUE

DE 1872




LA ROCHELLE

TYP. DE A. SIRET, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 3

MDCCCLXXIII

ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE LA ROCHELLE.

## SÉANCE PUBLIQUE

Du 7 Décembre 1872.

# PROCÈS-VERBAL

Aujourd'hui, samedi 7 décembre 1872, à huit heures du soir, l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de la Rochelle a tenu sa séance publique, dans la salle haute de la Bourse, sous la présidence de M. le docteur DROUINEAU père, président de la section de médecine, président de l'Académie pour 1872.

A côté de M. le docteur DROUINEAU père, avaient pris place au bureau : MM. EMMERY, président de la section d'agriculture ; BELTREMIEUX,

président de la section des sciences naturelles ; CALLOT aîné, président honoraire, CHAUDREAU, président, et BOFFINET, vice-président ayant fait fonction de président de la section des lettres.

Les membres de l'Académie occupaient l'estrade. Un public nombreux et brillant remplissait la salle. On distinguait au premier rang M. le Préfet de la Charente-Inférieure et un grand nombre de notabilités rochelaises.

M. le Président de l'Académie a ouvert la séance par quelques mots à l'adresse de l'assemblée, puis les lectures se sont succédé dans l'ordre suivant :

1° Rapport général sur les travaux des quatre sections, par M. de Richemond, secrétaire-adjoint de l'Académie.

2° Rapport sur le concours de poésie, par M. Gaudin, secrétaire.

3° Rapport sur le concours ouvert par la section des sciences naturelles, par M. Beltremieux.

4° Lecture de deux poëmes du recueil qui a obtenu la médaille d'or.

5° Étude sur Molière et les médecins au XVII<sup>e</sup> siècle, par M. le docteur Drouineau fils.

6° Lecture des deux poëmes qui ont obtenu les médailles d'argent.

7° Notice sur Hippolyte Viault, par M. L. de Richemond.

Les deux dernières lectures marquées au programme n'ont pu avoir lieu, vu l'heure avancée. Ce sont :

8° Les deux poëmes qui ont obtenu les médailles de bronze.

9° Mémoire sur l'Age de pierre, par M. le docteur Combes, de Pons, membre correspondant de la section des sciences naturelles.

A la suite des rapports sur les deux concours, M. le Président proclame les noms des lauréats, savoir :

Pour le concours de la section des sciences naturelles :

M. B. ROUX, docteur en médecine, professeur à l'école navale de Rochefort, ✠, 1er prix.— Médaille d'or (grand module).

M. H. JOUAN, capitaine de frégate, attaché au port de Cherbourg, ✠, 2e prix. — Médaille d'argent (grand module).

M. L. GAUTIER, docteur en médecine, professeur de sciences au collége de Melle, 2e prix également. — Médaille d'argent (grand module).

Pour le concours de poésie :

M. Georges BOUTELLEAU, de Barbezieux, médaille d'or.

M. BUSQUET, proviseur du lycée de Toulouse, 1re médaille d'argent.

M. Alexandre VINCENT, de Niort, 2e médaille d'argent.

M. Henri BRIÈRE, à la Guistière (Vendée), 1re médaille de bronze.

M. Alexandre PIEDAGNEL, à Paris, 2e médaille de bronze.

MM. le docteur Roux et H. Jouan, lauréats du concours scientifique, Boutelleau et Vincent, lauréats du concours de poésie, qui assistaient à la séance et, sur l'invitation qui leur en avait été faite, avaient pris place au milieu des membres de l'Académie, ont reçu leurs médailles des mains de M. le Président, aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

Les lectures terminées, M. le Président a remercié le public et levé la séance à 10 heures 1/2.

*Le Secrétaire,*

PAUL GAUDIN.

# RAPPORT GÉNÉRAL

## SUR LES TRAVAUX

## DES QUATRE SECTIONS DE L'ACADÉMIE.

Aux termes des statuts, le Secrétaire de l'Académie doit présenter, en séance publique, un compte-rendu sommaire des travaux des quatre sections (agriculture, sciences naturelles, médecine et belles-lettres,) qui affirment leur unité par de communes assises solennelles.

L'histoire générale de l'Académie, depuis 1732 jusqu'à nos jours, s'imprime en ce moment sous les auspices de la Municipalité, et fait partie d'une vaste enquête sur les diverses manifestations de la vie intellectuelle, scientifique et artistique dans notre vieille cité.

Fidèle à ses traditions, l'Académie rochelaise offre, dans ses diverses sections, un centre de réunion aux personnes qui se livrent aux mêmes

études, elle favorise l'expansion des travaux littéraires, encourage les essais d'application des sciences et fait œuvre de patriotisme en contribuant, dans sa mesure, au relèvement des études sérieuses.

La SECTION D'AGRICULTURE, la première par ordre de naissance, a poursuivi sa noble tâche d'initiatrice de tous les progrès de la culture locale. Elle s'est préoccupée des moyens d'étendre l'instruction agricole dans nos campagnes. Dans une assemblée générale des comices de l'arrondissement, la société a affirmé la nécessité d'une représentation légale de l'agriculture et examiné les diverses solutions proposées. Elle a publié dans son *Bulletin trimestriel* les réponses à la commission de l'enquête parlementaire sur le régime économique de la France. Elle a étudié les différents moyens de réprimer les fraudes dans le commerce des eaux-de-vie. Elle a examiné la question des octrois, au point de vue agricole, l'extinction de la mendicité dans les campagnes, les concours d'animaux de boucherie, l'atténuation des effets regrettables de la disette des fourrages en 1871, les conséquences de l'importation des animaux de l'espèce mulassière, les avantages des

prairies artificielles, les moyens d'allier l'instruction agricole à l'instruction primaire. Elle a fait des expériences publiques sur les faucheuses; elle a examiné le régime des eaux et des irrigations. Elle a adressé à l'Assemblée nationale des pétitions relatives aux nouveaux impôts et des documents sur l'assistance publique dans les campagnes. Elle a poursuivi ses études sur la vinification et sur la culture de l'ortie de Chine, plante textile. L'un de ses membres, M. Baillet, a fait à l'Hôtel-de-Ville des conférences sur l'alimentation publique et sur l'hippologie. La société a affirmé sa sollicitude pour les cultivateurs des départements dévastés par la guerre, et, unissant ses ressources à celles du comice agricole, elle a adressé une somme de deux mille francs pour venir en aide aux populations des territoires envahis, applaudissant à la patriotique initiative offerte par MM. les instituteurs qui ont déjà recueilli et adressé vingt-quatre mille kilogrammes de semences aux agriculteurs ruinés par l'invasion. C'est ainsi que la société d'agriculture s'est appliquée à montrer que le monde agricole rapproche et unit tous les hommes de bonne volonté qui s'intéressent aux questions économiques et sont soucieux de la

prospérité nationale et de l'accroissement des vraies sources de la richesse publique.

C'est surtout dans les galeries du Muséum Fleuriau qu'il convient de constater les résultats des persévérants efforts de la SECTION DES SCIENCES NATURELLES. L'accroissement constant des collections départementales facilite les études, répand le goût de la science, expose aux yeux des séries d'échantillons classés avec méthode, étiquetés avec précision. Parmi les nouveaux hôtes du Muséum, citons la *Sphargis-luth*, chélonien marin des plus remarquables par sa taille et son organisation. La voûte arquée qui sert de citadelle à ce reptile, le bouclier supérieur ou carapace, le bouclier inférieur ou plastron, au lieu d'être recouverts d'écailles, comme dans la plupart des espèces, sont revêtus d'une sorte de cuir. On sait que ces animaux, d'une prodigieuse longévité, ont la vie si dure, si intense, qu'ils existent encore pendant des semaines, après avoir eu la tête coupée, et qu'ils peuvent passer des années entières sans manger. Darwin affirme que six cents hommes peuvent se nourrir aux dépens d'une seule tortue, sans autres provisions. Une légende hindoue voit, dans les tortues porte-maisons, les boucliers dont

les géants s'étaient armés pensant escalader l'Olympe, et qui se promènent lourdement à la surface de notre planète, pour attester l'issue de leur lutte insensée. Quoiqu'il en soit, c'est aux premiers âges de notre terre que nous transportent les ossements d'éléphants et les gigantesques débris fossiles, dont la municipalité de Pons vient d'enrichir notre salle de paléontologie, ainsi que les silex préhistoriques taillés par la grossière industrie de nos premiers parents. L'intéressant mémoire du docteur Combes sur les découvertes de notre éminent compatriote M. Boucher de Perthes, et particulièrement sur l'âge de pierre, vous sera communiqué dans le cours de cette séance. Dans une excursion géologique et archéologique à Ardillières, les membres de la section des sciences naturelles ont étudié deux dolmens remarquables, puis ils ont parcouru les carrières si riches en fossiles variés qui caractérisent les étages de notre bassin jurassique. Le développement des collections n'affirme pas seul l'activité de la Compagnie : le cercle agrandi de ses relations avec les sociétés françaises et étrangères ; le nombre croissant de correspondants éminents qui s'honorent de répondre à ses concours et insèrent

dans ses *Annales* des mémoires importants, non-seulement sur la faune, mais sur les derniers résultats de la physique céleste; les observations originales consignées dans nos procès-verbaux; le concours apporté aux études météorologiques de l'Observatoire national; l'analyse des travaux de l'Académie des sciences faite par le colonel, notre vénérable collègue, qui répand un intérêt si vif dans ses lumineux résumés, attestent que le programme des fondateurs de la société de 1835 a été fidèlement rempli. La Compagnie a tenu à honneur de faire des démarches pour le développement de l'enseignement des sciences naturelles dans les lycées et dans les écoles, au moyen de tableaux servant en même temps de modèles de dessin; elle a répondu à la souscription ouverte dans l'Europe savante en faveur de la veuve et des enfants du naturaliste suédois Saars et elle vient de s'agréger à cette association française pour l'avancement des sciences qui a inauguré à Bordeaux ses brillantes assises, sous la présidence d'un membre de l'Institut qui a popularisé l'histoire de la Rochelle, l'éminent anthropologiste, M. A. de Quatrefages.

La Société médicale a lutté d'activité avec les

plus vaillantes sections de l'Académie. Comment parler de cette société sans rendre un public hommage au dévouement du corps médical, au milieu des malheurs de la patrie? Nos ambulances rochelaises, du mois d'août 1870 à la fin de mars 1871, comptèrent 4,000 malades ou blessés et la mortalité en huit mois n'atteignit qu'une moyenne de 6,4 pour 100, malgré les ravages de la variole. Le 29 décembre 1870, les deux sociétés médicales de l'arrondissement, dont les membres s'étaient confondus dans une même mission patriotique, se réunirent, nommèrent un nouveau bureau, révisèrent leurs statuts et disparurent toutes deux pour renaître aussitôt en une seule association, la *Société de médecine et de chirurgie*, section de l'Académie rochelaise, et comme ses sœurs, autonome, libre et jalouse de continuer les laborieuses traditions de ses émules. Il est difficile de résumer ici les intéressantes observations techniques touchant à des questions chirurgicales et présentées par plusieurs médecins de notre ville. Le secrétaire-général de cette section, s'attachant à l'hygiène publique, a rappelé que la mission des médecins n'est pas de guérir seulement, mais de prévenir les maladies et d'arracher l'humanité à

toutes les causes morbides qui l'entourent et la menacent. Une pétition, appuyée par le Conseil général, a même été adressée par la société à l'Assemblée nationale, pour demander la réforme de l'organisation administrative des conseils d'hygiène et de salubrité publiques, et leur rendre une plus grande initiative.

M. le docteur Philippe David, qui a accompagné comme aide-major nos mobiles à l'armée de la Loire, a lu à ses confrères le récit de sa pénible campagne; il a décrit les blessures qu'il a soignées, les maladies qu'il a eu à combattre et les mesures prises pour le soulagement des victimes de la guerre, n'omettant dans ce modeste compte-rendu qu'une seule chose, l'activité, le zèle, l'infatigable dévouement qui lui ont valu l'honorable récompense que ses chefs ont réclamée pour lui. La société a eu à déplorer la perte de deux de ses correspondants, tous deux jeunes et pleins d'avenir, les docteurs Lavigerie et Roullet, de Rochefort.

La Section littéraire n'espère pas toujours, comme ses sœurs, atteindre à des résultats immédiats. A ceux qui prétendraient ne voir dans ses travaux qu'une sorte de gymnastique intellectuelle,

une espèce de préparation nécessaire sans doute, mais qui ne constituerait pas un effort productif, la société, à défaut de travaux collectifs, peut montrer avec confiance les publications individuelles de ses membres. C'est ainsi qu'à l'*Histoire des Rochelais* a succédé celle *du département de la Charente-Inférieure*. Il serait difficile d'accuser de stérilité la société littéraire, au moment où, malgré des événements exceptionnels et une succession bien douloureuse de deuils publics, les membres de cette compagnie viennent de publier cinq ouvrages historiques, parmi lesquels nous sommes heureux de citer une seconde édition de la biographie de *Jean Guiton* par un ancien maire de notre cité, qui, dans sa verte vieillesse, a désiré donner à son œuvre un nouveau cachet de scrupuleuse exactitude, et un livre important écrit certainement avant que son auteur vînt à la Rochelle, mais publié depuis son entrée à la société littéraire : *Grégoire VII et les origines de la doctrine ultramontaine*. La poésie a été cultivée avec amour, l'archéologie avec activité et la critique littéraire avec succès. Plusieurs membres de la société littéraire ont fait des conférences publiques.

Cependant des vides bien cruels ont été creusés dans les rangs de la société par les pertes successives du savant auteur des *Ephémérides* et des *Lettres Rochelaises*, l'érudit M. E. Jourdan, et de deux poètes, M. Hippolyte Viault, et M. Gaston Romieux que la section reconnaissante venait de porter à la présidence.

La société littéraire forme le lien des diverses sections de l'Académie, car la poésie a pour caractère distinctif, d'être l'inspiration particulière appliquée à quelque grand sentiment général : spiritualité de l'âme, admiration de la nature et des œuvres du Créateur, patriotisme, honneur, foi et liberté. (1) Sources de la poésie, ce sont aussi les sentiments qui permettent à l'homme de soutenir sans faiblesse et sans découragement les épreuves de la vie; ce sont les plus douces et les meilleures jouissances de l'âme, unies à la régularité des dévouements obscurs du devoir quotidien consciencieusement rempli. S'il fallait citer un exemple, nous le retrouverions dans la noble carrière d'Edmond Arnould, qui, ayant borné son ambition à être un excellent professeur, a obtenu par

(1) Saint-Marc Girardin.

surcroît la gloire poétique, Edmond Arnould, qui croyait que, pour délivrer les peuples asservis, — Alsace ou Pologne, — la force morale est plus efficace que la force brutale :

Je regrettais jadis, en voyant dans les fers
Un peuple généreux expier sa noblesse,
Les temps où Némésis, l'implacable déesse,
Sombre, et le glaive en main, parcourait l'univers.

Pour tant de pleurs versés, pour tant de maux soufferts,
Pour tant de fronts courbés sous le joug qui les blesse,
J'eusse invoqué vingt fois sa fureur vengeresse
Et déchaîné sans peur tous les dieux des enfers.

Je te hais aujourd'hui, divinité farouche !
Je veux à te maudire habituer ma bouche,
Sachant ce que je sais, croyant ce que je crois...

Mille prisons, croulant à ta voix dans les flammes,
N'égaleront jamais pour affranchir les âmes
Une goutte de sang qui tombe d'une croix !

L<sup>s</sup> DE RICHEMOND,

# RAPPORT

## SUR LE CONCOURS OUVERT PAR LA SECTION

## DES SCIENCES NATURELLES.

Mesdames et Messieurs,

La société des sciences naturelles, section de l'académie de la Rochelle, a reçu plusieurs mémoires destinés à concourir pour la médaille d'or, qui doit être décernée à l'auteur du meilleur travail sur l'une des questions suivantes :

1° *Étude sur les eaux de la Rochelle ou de l'une des villes du département, considérées au point de vue chimique, physique, micrographique et hygiénique.*

2° *Traiter un sujet quelconque se rattachant à l'histoire naturelle maritime, ayant une utilité pratique.*

Trois mémoires remarquables ont particulièrement attiré l'attention de la commission d'examen de la société des sciences naturelles. Le premier porte pour épigraphe : « *Les sciences chimiques rendent chaque jour des services à l'industrie,* » et traite de la question des sels. L'auteur analyse les sels employés dans les pêcheries maritimes, il soumet à un examen comparatif les sels gemmes et ceux des salines du midi et de l'ouest, puis discute ensuite leurs effets dans l'industrie.

« Le chlorure de Sodium est répandu à profu-
» sion dans la nature, il existe en quantité consi-
» dérable dans les mers, il forme, dans l'intérieur
» de la terre, des couches d'une puissance prodi-
» gieuse et porte alors le nom de sel gemme ou
» sel de roche, dans les terrains du Trias, parti-
» culièrement dans les marnes irisées; les sels
» gemmes ont quelquefois une grande pureté,
» comme ceux de Wielieska, mais souvent, ils
» sont mêlés à du sulfate de chaux, de l'argile,
» du bitume, qui les colorent en gris; s'ils pos-
» sèdent une teinte rougeâtre, c'est dû à la pré-
» sence du peroxyde de fer. Les principales
» exploitations sont celles de Cardona en Espagne,
» de Wielieska en Pologne, elles ont 33,000

2

» kilomètres carrés de surface ; on en a retiré, » dans le courant d'un siècle, près de 600 millions » de quintaux de sel.

» Le chlorure de Sodium existe en proportions » variables dans un grand nombre d'eaux natu- » relles ; l'Océan, la plus immense des mers, en » offre d'inépuisables quantités à l'industrie. »

L'analyse donne les résultats suivants pour la composition de l'eau de l'Océan et de la Méditerranée (Malagutti) :

| | Océan. | | Méditerranée. | |
|---|---|---|---|---|
| Chlorure de Sodium. . | 25 gr. | 10 | 27 gr. | 22 |
| Chlorure de potassium . | 0 | 50 | 0 | 70 |
| Chlorure de magnésium. | 3 | 50 | 6 | 14 |
| Sulfate de magnésie . . | 5 | 78 | 7 | 02 |
| Sulfate de chaux. . . . | 0 | 15 | 0 | 15 |
| Carbonate de magnésie. | 0 | 18 | 0 | 19 |
| Carbonate de chaux . . | 0 | 02 | 0 | 01 |
| Carbonate de potasse. . | 0 | 23 | 0 | 21 |
| Iodures, bromures, matières organiques. . . | » | »» | » | »» |
| Eau . . . . . . . . . . | 964 | 54 | 958 | 36 |
| | 1000 gr. | 00 | 1000 gr. | 00 |

L'auteur entre ensuite dans quelques explications sur l'organisation des marais salants de l'ouest :

L'eau est introduite, pendant la haute mer ou les malines, au moyen de vannes, dans un premier réservoir où elle commence à s'échauffer ; de là elle est amenée, par un petit conduit souterrain, dans une suite de bassins allongés appelés *Conches*. Des conches, l'eau passe dans de larges rigoles, *les Morts*, qui font le tour du marais, puis entre dans de nouveaux bassins nommés *Tables* et de là dans une série de compartiments semblables, les *Muants*, pour se répandre enfin dans les aires, ou s'achève l'évaporation.

Ce travail nous donne également l'analyse des produits recueillis dans les aires et les tables, et nous fait remarquer que le dépôt du sel s'annonce presque toujours par une teinte rougeâtre de l'eau, ce qui serait dû, ainsi que le pensent MM. Payen et Dunal, à la présence d'infusoires. L'odeur de violette que l'on a pu sentir dans les sels récemment récoltés est attribuée à une matière organique formant une légère couche à la surface des aires au moment de la cristallisation.

« Les inconvénients offerts par les sels de l'ouest,
» dans leur application, sont dus en grande partie

» aux procédés d'extraction qu'on emploie ; l'agi-
» tation imprimée, chaque jour, à l'eau des aires
» met en suspension les particules terreuses qui
» en tapissent le fond ; elle favorise ainsi la pro-
» duction de ces petits cristaux colorés qui donnent
» au sel de l'Ouest sa physionomie caractéris-
» tique. Le sel de l'ouest est blanchi ou trans-
» formé en sel presque pur au moyen de procédés
» de raffinage. »

La disposition générale des marais salants du midi, tout en se rapprochant de celle des marais de l'ouest, offre cependant des différences dans le mode de préparation.

Dans l'ouest, le sel est plus ou moins gris, à petits cristaux. Dans le midi, il est en masse fortement agrégée et formée de cristaux généralement blancs et volumineux. Le sel de l'ouest est moins pur que celui du midi.

L'auteur passe à l'exploitation des eaux-mères, en les conduisant dans des réservoirs, et donne l'analyse des sels qui y sont contenus. Entrant dans des détails sur la production du sulfate de soude, il pense qu'en employant à cette exploitation 20,000 hectares de marais salants, on retirerait 60 millions de kilogrammes de sulfate de soude, quantité

suffisante pour fabriquer toute la soude nécessaire pour la consommation de la France.

Le mémoire nous donne ensuite l'analyse des différents sels de l'Océan et de la Méditerranée, ainsi que des sels gemmes d'Angleterre et du Portugal ; le chlorure de Sodium y figure pour 90 ou 95 sur 100, et le chlorure de magnésium qui s'y trouve mêlé dans des proportions dépassant rarement 1 °/₀ ne change pas ses qualités conservatrices, ainsi que le démontrent les expériences.

Après avoir procédé à ces analyses, l'auteur étudie l'influence du chlorure de magnésium sur la conservation du poisson et cite tout d'abord l'opinion de M. Rohart, vice-consul de France aux îles Laffoden, « qui attribue à la présence de ce » chlorure le discrédit dont les sels de l'ouest » sont aujourd'hui frappés dans les grandes pêche- » ries maritimes ; il affirme que ces produits doi- » vent au chlorure de magnésium des qualités » fâcheuses. »

Le sel magnésien se décomposerait, le chlore provenant de cette décomposition réagirait sur la matière animale, la désorganiserait au point de la rendre pulvérulente et la laisserait recouverte extérieurement d'un dépôt blanchâtre farineux, qui

ne serait autre chose que de la magnésie résultant de la réaction !

M. Rohart termine son rapport en établissant que la différence de qualité existant entre les produits norwégiens et les produits français tient moins aux modes de préparation et de séchage usités en Norwège qu'à la pureté du sel employé. Il y aurait donc, selon lui, grand avantage à faire épurer plus complètement les sels français en vue d'éliminer le chlorure de magnésium contenu en proportions très-variables dans les produits des marais salants. Afin d'apprécier la valeur des opinions de M. Rohart et de suivre l'influence de ce chlorure dans la conservation du poisson, l'auteur de cet intéressant travail a fait des essais, à bord du bâtiment la *Pandore*, sur des poissons salés à l'aide des sels de l'ouest et du midi, et il a été constaté que le chlorure de magnésium, employé dans certaines proportions, n'exerce aucune influence fâcheuse dans la préparation.

L'efflorescence blanchâtre recueillie sur les poissons préparés n'est pas de la magnésie, mais du chlorure de Sodium mêlé à des proportions impondérables de chlorure de magnésium. La morue brûlée du commerce et devenue jaunâtre a subi

une décomposition, résultat de fermentation causée par l'influence de l'humidité sur des poissons dont la salaison et la dessication n'ont pas été opérées convenablement.

Quant au dépérissement des salines de l'ouest, la cause est due d'abord à la concurrence faite à leurs produits par les sels étrangers et du midi, et ensuite à la quantité d'humidité contenue dans les sels de l'ouest et dont l'impôt ne tient peut-être pas un compte suffisant.

Le deuxième mémoire : *Etude sur les eaux de l'île de Ré, considérées au point de vue physique, chimique, micrographique et hygiénique*, a pour épigraphe : *Aqua, ait Thales, valentissimum elementum est : hoc fuisse primum putat, ex hoc surrexisse omnia.*

L'auteur donne d'abord un aperçu géographique et géologique de l'île de Ré. Il passe ensuite à l'analyse des eaux de toutes les communes de l'île, et arrive à cette conclusion que les eaux des puits :

1° Ont un titre hydrotimétrique élevé ;

2° Renferment une proportion considérable de chlorures ;

3° Contiennent des sulfates en quantités assez grandes ;

4° Laissent à l'évaporation un résidu toujours considérable.

Que, pour ces motifs, elles doivent être regardées comme eaux potables de qualité inférieure et dont on ne fait usage que quand on ne peut faire autrement.

Le troisième mémoire porte pour épigraphe : *Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis dominus.*

Nous y trouvons des observations pleines d'intérêt sur des animaux et des végétaux vivant dans les mers Australes et les îles du Grand Océan, considérés au point de vue de leur classification et de leurs rapports avec l'industrie.

Ces observations portent notamment sur les grands cétacés, les phoques des mers australes, la pêche de l'écaille de tortue et la nacre.

Au premier rang parmi les animaux marins utilisés par l'homme, figurent les cétacés ; malheureusement le nombre de ces grands mammifères diminue et les derniers champs de pêche s'épuisent rapidement. Au XII^e^ siècle, les riverains

du golfe de Gascogne poursuivaient les baleines qui fréquentaient régulièrement ces parages pendant l'hiver. Quand elles vinrent à manquer, les Anglais et les Hollandais s'élancèrent dans les mers plus voisines des pôles ; à la fin du XVII^e^ siècle, la Hollande envoyait annuellement 20,000 matelots dans ces régions. Aujourd'hui la pêche est presque tombée, et quelques navires seulement fréquentent ces parages, se livrant principalement à la pêche des phoques et ne chassant les baleines que par occasion. Le cachalot se trouve dans les grandes mers ; quelquefois on en a vu sur les côtes d'Europe. En 1784, 32 échouèrent en Bretagne.

« L'abondance relative des cachalots dans la » zône torride, leur présence dans des latitudes » plus élevées pendant l'été et dans certains pa- » rages seulement, indique à priori qu'ils aiment » les eaux chaudes, tandis que les baleines fran- » ches semblent plutôt rechercher les eaux froides » ou au moins les eaux tempérées. De nom- » breuses observations sont venues démontrer la » justesse de cette hypothèse, de sorte que la » présence d'individus de l'un ou l'autre genre » annonce l'existence d'un courant froid ou d'un » courant chaud ; et réciproquement, suivant la

» température de l'eau, on peut s'attendre à ren-
» contrer des baleines franches ou des cachalots...

» La carte baleinière dressée par les soins de
» M. Maury, directeur de l'Observatoire de Was-
» hington, a fait reconnaître une certaine loi de
» distribution ; ainsi, par exemple, la zône com-
» prise entre les tropiques, dans la partie voisine
» de l'équateur, au Nord et au Sud, est interdite
» aux baleines franches. On voit qu'il y a une
» zône de deux à trois milles de largeur où l'on
» n'en rencontre jamais.

» Malheureusement, les détails précis sur l'ha-
» bitat deviennent de moins en moins utilisables,
» à cause du dépeuplement des mers. On peut
» encore, dans diverses stations, trouver quelques
» individus ayant échappé à la destruction ; mais,
» dans la pratique, on considère les baleines fran-
» ches de l'hémisphère austral comme disparues,
» tellement il est rare d'en rencontrer. Au Nord-
» Ouest, elles ont plus de chance de durée, parce
» que les Russes et les Japonais, dans les con-
» trées qui leur appartiennent, s'opposent à l'hi-
» vernage des navires et à la pêche dans les baies.

» Les baleines franches, a-t-on dit, ne passent
» jamais d'un côté à l'autre de l'équateur. Tous les

» observateurs sont d'accord sur ce point. Il était » alors naturel de supposer que les espèces des » deux hémisphères étaient différentes, l'expé- » rience est venue démontrer la réalité de cette » supposition. »

L'auteur donne le tableau des diverses baleines des deux hémisphères et, après avoir énuméré toutes les espèces de cétacés que la pêche livre au commerce, il parle des phoques que les pêcheurs des mers australes connaissent et divisent en trois catégories recherchées. Le mémoire est ensuite terminé par des observations sur quelques oiseaux, des invertébrés et plusieurs végétaux employés dans l'industrie.

En conséquence, la société des sciences naturelles a décerné :

Le premier prix, la grande médaille d'or, à M. le docteur Roux, officier de la Légion-d'Honneur, professeur à l'école navale de médecine de Rochefort, auteur du mémoire sur les sels, portant pour épigraphe : « *Les sciences chimiques rendent chaque jour des services à l'industrie.* »

Le second prix, la grande médaille d'argent :

1° A M. Henri Jouan, officier de la Légion-d'Honneur, capitaine de frégate au port de Cher-

bourg, auteur du mémoire sur des animaux qui ont fait et font encore l'objet des grandes pêches, portant pour épigraphe : « *Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis dominus.* »

2° Egalement une grande médaille d'argent à M. le docteur Gautier, professeur de sciences au collége de Melle, pour son mémoire sur les eaux de l'île de Ré, portant l'épigraphe : « *Aqua, ait Thales, valentissimum elementum est, hoc fuisse primum putat, ex hoc surrexisse omnia.* »

*Le Rapporteur* :

Ed. Beltremieux,

Président de la section des sciences naturelles.

# RAPPORT

## SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

OUVERT PAR

## LA SECTION LITTÉRAIRE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne saurais vous rendre compte de notre concours de poésie, sans consacrer mes premières paroles à la mémoire des deux poëtes que l'Académie de la Rochelle a perdus en cette période si triste qui vient de s'écouler. Il serait superflu de vous dire les regrets que nous avons ressentis en les voyant l'un après l'autre disparaître. Leur talent et leurs œuvres vous étaient connus. Tous deux avaient lu devant vous, à nos séances publiques,

quelques-unes de leurs plus gracieuses productions. Tous, comme nous, vous aviez pu apprécier leur mérite littéraire; tous, comme nous, vous aimiez à entendre ces deux voix sympathiques : Hippolyte Viault et Gaston Romieux.

S'il fallait ici, messieurs, analyser en quelques mots deux talents si divers, j'aimerais à vous montrer ces deux hommes, ces deux amis, dans leur manière de composer leurs ouvrages.

Celui-là, ouvrier patient et habile, soumettant à un incessant labeur le premier jet de son inspiration. Vous le rencontriez, pensif, le long des quais ou sous nos arcades : il poursuivait une rime, il remaniait un vers, il livrait, acharné, la rude bataille des mots.

Celui-ci, au contraire, fils gâté de la Muse, semblait écrire comme il pensait — sans peine. Enfermé, tout un jour, dans son poële, comme disaient nos pères, il écoutait son cœur qui lui dictait ses meilleures œuvres ; tout ce qui était choc répugnait à ce doux poëte, c'était du premier coup qu'il réussissait ; s'il manquait d'abord, l'obstination ne faisait que lui nuire, et c'est de lui surtout qu'on eût pu dire avec le satirique Régnier :

Les nonchalances sont ses plus grands artifices.

M. Romieux était, vous le savez, Messieurs, secrétaire-général de notre Académie, et, en cette qualité, jouissait du privilège de vous entretenir des résultats de nos concours poétiques. Il en est un — le dernier qui fut ouvert par lui — dont il n'eut pas à vous rendre compte. En 1870, la Section littéraire, qui jusque-là avait laissé toute liberté d'inspiration aux concurrents-poëtes, imposa pour sujet de composition en vers une de nos légendes rochelaises, la légende d'Aufrédi. De plus, se trouvant en fond de médailles, par suite des réserves des années précédentes, elle crut devoir tenter les écrivains en prose en proposant une récompense à la meilleure étude critique sur ce sujet : « Variations du thème poétique *le Printemps* aux différents âges de la poésie française. »

Il s'agissait de montrer ce thême si cher aux poëtes de tous les pays et de toutes les époques — la description du printemps, — qu'on trouve déjà fort agréablement traité au XIIIe siècle par Thibault de Champagne et les auteurs du Roman de la Rose, se transformant selon les mœurs et les siècles : copie ingénieuse de l'antiquité païenne, chez les

poëtes de la Renaissance ; froide et solennelle composition qu'on dirait inspirée des jardins de Versailles, durant le règne du Roi-Soleil ; pastel badin, sous la Pompadour, rappelant Trianon et ses annexes ; devenant enfin, après J.-J. Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, le grandiose tableau qu'ont tour-à-tour essayé nos modernes, vivante peinture où se trouvent en présence, éclairées l'une par l'autre, l'œuvre de Dieu et l'âme humaine.

Fut-ce à cause de la gêne des sujets imposés, ou (ce qui est plus probable) par suite des épreuves douloureuses que le pays eut à traverser, toujours est-il qu'aucun des deux concours ne réussit. Personne ne répondit à la question en prose. Six poëtes seulement célébrèrent Aufrédi. C'était l'insuffisance du nombre et en même temps, chose plus grave, l'insuffisance de la qualité. Aussi, quand, le calme revenu, la Section littéraire reprit ses séances et ses travaux, nous n'eûmes pas le courage de poursuivre l'idée qui avait eu si peu de succès ; nous nous décidâmes à regarder nos deux concours à sujets imposés comme non avenus, et à recommencer sur de nouveaux frais.

Un concours fut ouvert où liberté entière était

laissée aux poëtes pour le choix des sujets. C'était au mois d'août de la présente année ; le concours devait être clos le 1er octobre. Il y avait certes lieu de craindre qu'en si peu de temps le nombre des lutteurs fût peu considérable. Et cependant, messieurs, jamais l'Académie de la Rochelle ne vit venir à elle une telle abondance de poëtes. Nos luttes les plus brillantes avaient jusqu'à présent compté en lice de vingt-cinq à trente-deux ouvrages. Cette année, cent soixante-neuf morceaux différents nous sont parvenus. Onze d'entre eux, il est vrai, ont dû être écartés tout d'abord, l'un comme non inédit, les dix autres parce que leurs auteurs avaient eu le tort de se faire connaître. Mais il n'en est pas moins resté dans la carrière le chiffre respectable de cent cinquante-huit pièces. Et ce qu'il y a de plus encourageant c'est que le nombre n'a pas seul augmenté. Le mérite des œuvres — au moins des premières — est aussi plus grand ; si bien que nous avons dû nous résigner à laisser dans l'ombre des morceaux qui, en des années moins fertiles, eussent réuni, à coup sûr, nos suffrages.

De ce nombre, les trois pièces qui ont pour titre : *Conjuration.* — *Déception.* — *Au Renouveau.*

Cette dernière surtout fut d'abord remarquée et est, en effet, des plus remarquables. Le sujet est l'éternel thème dont nous parlions tout-à-l'heure : le Printemps. « Tout respire, » s'écrie le poëte,

Tout respire l'accord des êtres et des choses ;
Un grand apaisement sort de l'œuvre de Dieu.

Ah ! pauvre cœur atteint de la folie humaine,
Dévoré des ardeurs de l'âpre passion,
Triste esclave d'orgueil, martyr d'ambition,
Viens ici t'affranchir et d'envie et de haine.

Le calme universel t'invite... etc...

Voilà certes un beau mouvement, direz-vous, et cependant je ne répondrais pas que ce ne soit précisément ce passage qui n'ait le plus nui au succès de l'œuvre. Chacun de nous, en l'écoutant, se récitait tout bas les vers de Lamartine :

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime ;
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours...
Quand tout change pour toi, la nature est la même,
Et le même soleil se lève sur tes jours.

Toute la première partie de cette pièce du Renouveau manque ainsi d'originalité un peu plus peut-être qu'il n'est permis. Ce n'est que vers la fin que

l'auteur se relève et redevient vraiment lui-même. « Tu ris de nos fureurs sans raison et sans frein, » dit-il à la nature ;

Tu puises dans l'amas des races disparues
Ton rajeunissement ! — La camarde sans yeux
Te livre tour-à-tour les héros et les gueux,
Dont la chair et les os font tes forces accrues.

Et, s'il est une plaine où la sève s'endort,
Si la mousse verdit seule autour de la mare,
Si l'herbe de la lande est languissante et rare,
C'est qu'il y manque un tertre élevé par la mort.

Entr'égorgez-vous donc, courez à vos tueries,
Fils d'Adam, qui trouvez le monde étroit pour vous ;
Tombez en rangs pressés, peuples fiers et jaloux,
Des flots de votre sang arrosez les prairies ;

Couchez-vous par milliers, roides, les flancs ouverts,
Pour que l'humus s'échauffe et s'engraisse plus vite,
Et qu'avec plus d'éclat croisse la marguerite
Au milieu des gazons plus épais et plus verts !

Ces beaux vers, qui terminent le poëme, n'ont pu le sauver.

De même une grande douceur de versification, l'heureux choix d'un rhythme essentiellement musical ne nous ont pas paru suffisamment compenser le défaut d'intérêt, l'absence d'invention, aussi bien

dans le fond que dans les détails, d'une élégante piécette intitulée *Prima-Vera.*

En voici, comme spécimen, quelques strophes aussi gracieuses que peu nouvelles :

Le printemps a sur nous secoué sa corbeille ;
De perles d'argent s'émaillent les prés ;
Sur les frais lilas butine l'abeille ;
Le ruisseau se plaint aux sables nacrés.

Le corps jaune et vert de la demoiselle
Courbe en frissonnant les jeunes roseaux ;
Dans son vol léger la jeune hirondelle
Ride en se jouant le miroir des eaux.

Dans les bois ombreux le rossignol chante ;
Tapi dans les blés, le sombre grillon
Mêle au doux concert sa note stridente,
De l'hymne d'amour joyeux carillon.

Le merle moqueur siffle dans la haie,
La grive babille au bord du chemin,
Et les amoureux vont dans la futaie,
Le regard voilé, la main dans la main.

*Prima-Vera*, c'est encore une description du printemps. Il était inévitable, en effet, que parmi tant d'œuvres venues de tant de pays, — car non seulement la France, mais l'Algérie, l'Italie, l'Angleterre nous ont fourni leur contingent, — il ne

s'en rencontrât pas quelques-unes qui eussent entre elles des points de ressemblance, qui pussent être classées dans la même catégorie.

C'est ainsi que les pièces intitulées : *L'Ange et le Poëte, Le Poëte et l'Exilé, Le Rêveur et l'Orphelin, La Voix de la Muse,* procèdent toutes d'une même inspiration, sont toutes taillées sur un même modèle : les dialogues des Nuits d'Alfred de Musset. La dernière surtout de ces quatre pièces, *La Voix de la Muse,* témoigne d'une connaissance approfondie de la forme du maître. Mais ces sortes d'ouvrages, on le comprend, ne sauraient être rangés bien haut. Ils sont comme ces copies qu'on fait faire aux élèves dans les classes de dessin. Tant bonne soit la copie, tant habile soit l'élève, la moindre ébauche un peu originale vaut mieux.

Ce n'est plus des Nuits, mais d'un autre poëme du même maître, il me semble, que procède un cinquième dialogue intitulé : *les Champs et les Camps.* On se rappelle la délicieuse idylle de Musset, où deux jeunes gens, Albert et Rodolphe, célèbrent leurs amours en couplets alternés. Dans notre pièce *des Champs et des Camps,* Sylvestre et Martial, celui-ci berger, l'autre soldat — et leurs noms seuls indiqueraient au besoin leur caractère

— chantent tour à tour les charmes de leur profession. L'influence du poëte qu'on a appelé l'enfant du siècle est là encore un peu trop visible, un peu trop directe, et le sujet choisi par l'auteur n'a pas, il faut l'avouer, une nouveauté suffisante pour racheter cet inconvénient.

La famille — comme diraient nos collègues de la Section des sciences naturelles — la famille la plus nombreuse parmi tous ces poëmes qui nous sont parvenus, est, ainsi qu'il fallait, hélas ! s'y attendre, celle des pièces où sont déplorés nos récents désastres. Elles forment à elles seules un cinquième du concours.

« Il vaudrait mieux, dit celui-ci, courber le front sous nos défaites, et par un beau silence accueillir nos malheurs ! »

O muse ! gardons le silence !
Il n'est pas l'heure de parler,

dit un autre. — Et ils parlent tous ! Les malheureux ! qu'ils chantent donc les fleurettes printanières ! Oui, rimeurs, mes confrères, célébrons tant qu'il nous plaît cette nature qui, au moins, ne peut nous entendre ; inondons de nos vers médiocres ce soleil impassible qui, depuis le com-

mencement des siècles, « verse des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs. » Mais respectons la France, dans ses jours de misère plus encore que dans ses jours de gloire ; pleurons en prose, s'il faut pleurer, et gardons-nous d'adresser jamais, sous prétexte que nous sommes poëtes, de fades imitations, de froids pastiches, de prétentieuses banalités à celle qui fut la mère des Corneille, des Racine, des Molière, des La Fontaine, des Chénier, des Musset, des Lamartine, des Victor Hugo.

Parmi les trente-quatre pièces dont nos revers ont fourni le sujet, trois seulement ont des qualités qui nous ont paru dignes de votre attention. L'une a pour titre : *A quelques femmes de France*, et bien que l'auteur nous en soit inconnu, nous supposons qu'une femme seule a pu oser écrire :

« Femmes, vous avez part à cette immense honte,
Vous qui deviez veiller au destin des berceaux !
Femmes, vous le rendrez ce redoutable compte
Des pasteurs négligents qui perdent leurs troupeaux !
Dieu, vous donnant des fils, des époux et des frères,
La tâche et le bonheur, le droit et le devoir,
Ouvrait à vos regards un livre aux lois austères,
Qu'ils n'ont pas voulu voir. »

De ce poëme on peut dire, en détournant un peu le sens du mot du fabuliste : « C'est le fond qui manque le moins. » Ce qui manque le plus c'est la forme, le style, souvent obscur, parfois incorrect, toujours trop peu énergique pour l'idée.

Cette énergie que nous réclamons et qui fait ici défaut, une autre pièce, intitulée *Patria*, nous en offre, au contraire, l'excès. On l'a dit, hélas ! le ridicule est voisin du sublime. Dangereux voisinage, dont ne s'est pas toujours assez défié notre jeune poëte, — car il est jeune, tout nous le fait croire : ses qualités trahissent la jeunesse, et ses défauts, l'inexpérience. Icare avait vingt ans quand il brûla ses ailes. — Deux ou trois passages de ce poëme de *Patria* sont d'une réelle beauté : l'un, entre autres, où l'auteur oppose la paix glorieuse, la paix du triomphe, à celle que nous avons été contraints de subir, et fait de cette dernière une vigoureuse et navrante peinture dans laquelle il nous montre,

. . . . . . . . au fond d'un rêve prophétique,
Les carnages futurs fumant à l'horizon.

Voici encore, il me semble, une suite de strophes d'un beau mouvement, d'une fière allure :

Je ne peux pas pleurer avec des larmes lentes ,
Enfermer ma fureur dans un stérile vœu ;
J'ai le cœur trop gonflé, j'ai l'âme trop brûlante. (?)
L'homme ne pleure pas de la façon qu'il veut.

Et si Dieu me disait : « Poète aux lèvres neuves ,
» Je t'offre tous les luths que l'homme doit vanter ;
» Voici les doux chanteurs qui vivent sans épreuves ;
» Voici les penseurs forts qui meurent de chanter ;

» Voici les éternels adulateurs des princes ,
» Qui s'endorment , repus de tous les biens saisis ;
» Et ceux que le martyre a broyés dans ses pinces ,
» Qui sont grands par la haine et l'audace : — Choisis ; »

Je prendrais dans mes doigts crispés l'archet du Dante ,
Et sur nos fiers vainqueurs pesant de mes deux mains ,
Secouant sur leur front mon auréole ardente ,
Je remplirais leurs nuits de mes cris inhumains ;

Je porterais avec délices la souffrance
Et la terreur au fond de leurs cœurs ébahis ;
Car je les hais autant qu'on doit chérir la France ;
Je les déteste autant que j'aime mon pays.

Assurément ces vers sont loin d'être parfaits ; mais ils ont le souffle, ce je ne sais quoi qu'on nomme le feu sacré, et le poëme dont ils font partie , tout inégal , tout bizarre , tout incomplet qu'il soit comme œuvre , nous a semblé au moins une brillante promesse.

De la troisième des œuvres à signaler dans cette

triste foule de nos pièces soi-disant patriotiques, je ne vous dirai rien pour le moment; nous la retrouverons tout à l'heure, car elle est une de celles que nous avons jugées dignes de nos récompenses. Mais avant d'aborder cette série des victorieux, permettez-moi, mesdames, messieurs, de m'arrêter un instant encore à quelques autres ouvrages dont la défaite n'a pas été sans gloire.

Parmi eux, je dois citer tout d'abord la pièce qui a pour titre: *l'Alouette, symbole de la liberté.* De beaux vers çà et là, des strophes sonores et vibrantes nous avaient, à une première lecture, tellement frappés que quelques-uns de nous n'étaient pas loin de se faire les champions du poëme. Cette exaltation tomba vite. Un examen plus mûr nous montra clairement que ce qui nous avait paru d'abord une réalité n'était qu'une ombre. Prise, ici comme symbole, là comme être vivant, l'alouette dont il s'agit nous promène à travers les disparates et les surprises les plus étranges. Nous la voyons, tantôt « allant de branche en branche, du chêne à l'aubépine blanche, » tantôt elle s'élance « de la touffe en fleurs, » tantôt « s'envole du milieu des blés, » puis tout à coup, par la plus hardie des métamorphoses,

Sur la haute branche de l'orme,
Elle célèbre la Réforme,
Voltaire et Jean-Jacques Rousseau;
De Desmoulins prenant la plume,
Elle remplit tout un volume
Des splendeurs du soleil nouveau.

Que de jolies choses, pourtant, que de belles choses il semble qu'on eût pu écrire sur cet emblème si fin et si bien trouvé : l'alouette gauloise!

De la Gaule jusqu'aux Indes, il n'y a qu'un pas... en poésie. Voici une pièce qui a pour titre : *Brahma*. Un esprit exilé du ciel par le dieu indien doit lui rapporter, pour obtenir son pardon, un trésor capable de l'apaiser. Il rapporte successivement diverses offrandes ; une seule, le repentir, lui vaut sa grâce. La marche du poëme est assez ingénieuse. Les stances vont deux à deux, deux stances pour une offrande, et chaque seconde stance se termine par ces vers :

Ce trésor, dit-il, le voilà!
— Non, pas encor, répond Brahma.

L'effet ne manque pas d'une certaine grandeur ; mais l'expression fait le plus souvent défaut.

Même reproche à la pièce intitulée : *A un petit*

*caillou des Pyrénées*. Les vers y sont faciles, mais trop faciles peut-être. L'auteur, trop sûr de lui, aura laissé courir sa plume ; et il est à croire décidément que les plumes courent mal toutes seules, qu'il vaut mieux les guider un peu.

Je n'ai plus, messieurs, pour terminer ce compte-rendu, qu'à vous parler brièvement des cinq poëmes auxquels ont été attribuées nos médailles. Vous les entendrez lire, vous les pourrez juger : une longue analyse serait donc inutile ; consacrons-leur seulement quelques mots.

Et d'abord — à tout seigneur tout honneur — le poëme ou mieux la série de poëmes compris sous le titre de *Varia*. Quelques-uns des juges reculaient, il faut l'avouer, devant cette idée de couronner, non plus une pièce, mais tout un recueil. — C'était, disaient-ils, créer un précédent fâcheux. Au concours prochain, les recueils allaient nous tomber dru comme grêle. Puis le beau mérite d'obtenir le prix avec une telle variété d'œuvres. Il n'y a poëte si faible qui n'ait son heure de verve, recueil si pâle qui n'ait sa pièce brillante. Celui-ci entre en lutte avec toute son œuvre ; ceux-là n'ont seulement qu'un fragment de la leur : la partie n'est pas égale. — Ces objec-

tions nous firent hésiter, et lorsque vint le jour d'attribuer les médailles, on avait réfléchi : c'était sur chaque pièce considérée isolément et non plus formant un ensemble qu'on entendait voter. Le premier qui vota se prononça pour *les Emigrants ;* d'autres donnèrent la palme à *la Dixième Muse*, d'autres enfin au poëme *Écrit en pleine nature.* On se divisait donc, mais sur trois pièces seulement. Or, savez-vous ce qu'étaient ces trois pièces ? Toutes trois faisaient partie du recueil *Varia.* Il n'y avait plus qu'un moyen de s'accorder : couronner le recueil lui-même. C'est ce que nous fîmes, et c'est bien au recueil tout entier que nous entendons décerner notre récompense. Une fois n'est pas coutume, et d'ailleurs que craindrions-nous ? Ils sont rares les poëtes qui pourraient nous causer de nouveau pareil embarras. Car, que l'on prenne l'ensemble ou que l'on considère chaque morceau détaché, ce recueil de *Varia* est l'œuvre d'un vrai poëte, qui joint à la vigueur ou à la grâce de l'idée l'ampleur du souffle et la pureté de la forme. C'est tout ce que j'en puis dire.

Un conte délicieux, un chef-d'œuvre en son genre, *l'Étudiant et le Gnôme*, réunit tous les

suffrages pour le second rang. Qui sait ? peut-être eût-il obtenu le premier, si nous n'avions songé à temps que la verve et l'esprit, la narration facile, la science de la facture, le bonheur des détails et du rhythme pouvaient bien faire d'un conte le plus charmant des contes, mais non pas faire du genre lui même le plus haut des genres en poésie.

D'un genre plus haut peut-être, mais d'une exécution assurément de beaucoup inférieure, la pièce intitulée *le Maçon* vient la troisième dans l'ordre de nos récompenses. Ici, nous n'avons plus un poëme complet à proprement parler, mais plutôt d'excellentes parties de poëme. Tantôt un passage gracieux, tantôt une page émouvante, jolis détails, effet dramatique, c'est bien là certes de quoi nous consoler ; mais l'auteur, qui est jeune, se laisse trop aller à son inspiration première. On le croit déjà loin : il revient sur ses pas ; il dit les choses deux fois ; il prolonge à plaisir son exorde, il accumule les mêmes détails, il oublie que ce qui a été exprimé heureusement une fois ne gagne rien à être répété.

Deux mots seulement sur nos dernières pièces. L'une, qui est précisément ce poëme patriotique

que nous avons tout-à-l'heure réservé, a pour titre : *Un Rêve*. Ici encore on doit signaler un grave défaut de composition : le manque d'unité. On croit la pièce finie : une autre pièce commence, et l'on dirait une œuvre depuis longtemps achevée, à laquelle le poëte a tant bien que mal cousu vingt derniers vers pour en faire une œuvre de circonstance. C'est là ce qui a empêché l'auteur de ce beau poëme de monter au rang que lui auraient valu, sans aucun doute, sa vigueur de facture et de style et l'effet saisissant de son idée première.

La pièce *Loin du Pays*, qui a obtenu notre dernière récompense, ne pouvait guère lutter, vu son exiguité et son allure légère, avec les quatre poëmes dont il vient d'être question. Nous l'avons couronnée cependant, séduits, comme malgré nous, par la mélancolie du tableau qu'a voulu peindre l'auteur, par la note attendrie qui règne d'un bout à l'autre de sa douce chansonnette.

Telles sont, mesdames, messieurs, dans ce nombreux concours, les œuvres que nous avons jugées les meilleures entre toutes.

En conséquence, la Section littéraire de l'Académie de la Rochelle a décerné :

La Médaille d'or, prix du concours, à M. Georges

Boutelleau de Barbezieux, auteur de la série de poëmes compris sous le titre de *Varia*.

La Section littéraire a en outre accordé :

— Une première mention très-honorable, inscrite sur médaille d'argent (grand module) à M. Busquet, proviseur du Lycée de Toulouse, auteur du conte intitulé : *l'Étudiant et le Gnôme*.

— Une deuxième mention très-honorable, inscrite sur médaille d'argent, à M. Alexandre Vincent, de Niort, auteur du poëme qui a pour titre : *Le Maçon*.

— Une première mention honorable inscrite sur médaille de bronze (grand module) à M. Henri Brière, commis des Douanes, à La Guistière (Vendée), auteur du poëme qui a pour titre : *Un rêve*.

— Une deuxième mention honorable, inscrite sur médaille de bronze, à M. Alexandre Piédagnel, homme de lettres à Paris, auteur de la pièce intitulée : *Loin du Pays*.

Ces différents ouvrages vont vous être lus tout à l'heure.

PAUL GAUDIN.

# PIÈCES COURONNÉES

## VARIA

(Médaille d'or.)

### *La dixième Muse.*

Je ne sais si c'était en mai, je le suppose,
Car il courait dans l'air des parfums printaniers ;
Chaque arbre avait son nid, chaque buisson sa rose ;
On eût dit qu'il avait neigé sur les pommiers.
Tout m'invitait à vivre en fêtant ma jeunesse ;
L'aube avait son sourire et le vent sa caresse ;
Les chemins devant moi s'ouvraient hospitaliers.

Je choisis le plus vert, allant à l'aventure,
Ebauchant des sonnets moins frais que la nature ;
Le pays où j'étais m'était presque inconnu,
Mais j'y trouvais partout tant d'accueil au passage
Que je m'y regardais comme le bienvenu ;
Les vierges m'envoyaient des baisers sous l'ombrage,
Les enfants m'agaçaient de leur rire ingénu.

Tout le jour je suivis la haie où les abeilles
Buvaient les premiers sucs aux timides bourgeons ;
Je regardais combien les cîmes sont vermeilles
Quand le soleil leur met son manteau de rayons ;
Je m'amusais d'un rien, d'un insecte qui joue,
D'un lézard qui s'effraie et du vent sur ma joue,
Sans voir le ciel pâlir aux lointains horizons.

C'est ainsi que la nuit surprit ma rêverie.
En vain j'interrogeai cette route fleurie
Où l'herbe avait gardé l'empreinte de mes pas :
Je ne vis qu'un sillon bordé de rameaux sombres
Où les nids endormis ne se répondaient pas,
De mourantes clartés dont triomphaient les ombres.
— L'inconnu m'invitait : je lui tendis les bras !...

Et je marchais sans crainte au milieu des ténèbres,
Le cœur épanoui dans la fraîcheur du soir,
Riant des troncs penchés dont les profils funèbres
Cherchaient à m'effrayer au bord du ravin noir.
Quel pouvoir m'entraînait en me trompant moi-même ?
Sondais-je cette nuit comme un obscur problême ?
Etait-ce égarement, désir ou vague espoir ?

Je ne sais ; mais, perdu dans cette solitude,
Sans souci des dangers et de la lassitude,
J'allais droit devant moi, solitaire et rêvant....
— J'entrevis tout-à-coup une antique muraille
Où des églantiers verts se balançaient au vent ;
Géante, elle portait une profonde entaille ;
Le lierre l'étreignait comme un muscle vivant.

Tout un monde enchanté s'éveilla dans un rêve :
Je revis l'idéal de ce passé joyeux
Où la fée en jouant bâtissait sur la grève
Ses palais entourés d'antres mystérieux ;
Devant moi je croyais voir se dresser dans l'ombre
Le castel évoqué, flanqué de tours sans nombre,
Où la reine attendait son prince audacieux.

Et je ne sais comment il me vint la pensée
Que c'était moi qu'aimait la pauvre délaissée,
Qu'étant prince et vaillant, je serais son sauveur.
— Je franchis les buissons et les roches voisines,
Souriant à la nuit comme un héros vainqueur ;
Les lianes, mêlant quelques fleurs aux épines,
En déchirant ma chair me parfumaient le cœur !

Et mes doigts s'accrochaient ainsi que des tenailles
Aux fentes du granit que rougissait mon sang.
J'entrevoyais des os accrochés aux broussailles
Que le chardon rongeait de son dard impuissant :
D'autres avaient passé par cette route ardue,
Laissant leur frêle vie aux ronces suspendue.
— Sans faillir, j'atteignis ce faîte menaçant.

Je ne vis près de moi qu'un long rideau de saules
Dont les rameaux flottants inondaient mes épaules,
Des cèdres, des lauriers au feuillage éternel ;
Je cherchai vainement des créneaux dans le vide :
Je ne distinguai rien que des bois et le ciel.
Alors comme un vieillard, hochant ma tête aride,
J'abandonnai mon rêve aux serres du réel.

La lune tout-à-coup de vagues lueurs blanches
Eclaira les bosquets sombres, silencieux ;
Comme une vision, j'aperçus sous les branches
Des marbres qu'on eût dits façonnés par les Dieux :
Formes qu'enveloppait un voile de mystere,
Qu'un piédestal d'argile enchaînait à la terre,
Mais qui semblaient avoir comme un regret des cieux.

Je les vis s'agiter sous leur robes rigides,
Comme la Galathée aux seins froids et livides
Qu'un seul baiser d'amour suffit pour animer ;
Leurs gestes m'invitaient à poursuivre la route,
Où des fleurs sous mes pas naissaient pour me charmer.
Je me sentais heureux comme un homme qui doute,
Quand la foi l'illumine et lui fait tout aimer !

J'entendis comme un bruit de musique céleste ;
Des instruments mêlaient leur harmonie aux voix.
Le rhythme avait parfois quelque chose d'agreste,
Ainsi que les refrains champêtres du hautbois ;
Puis des sons inspirés montaient jusqu'au ciel même,
Comme les mots tombés d'une bouche qu'on aime,
Aussi mélodieux que le vent dans les bois.

Je vis, sous les rameaux dont la tiède caresse
Ressemblait au baiser lascif d'une maîtresse,
Celles qu'emprisonnait le marbre dans ses flancs.
Alors je reconnus les neuf sœurs immortelles ;
Leurs lyres, s'éveillant, vibraient sur leurs seins blancs.
Dans ce cadre fleuri, je les trouvai si belles
Que je pressai le sol de mes genoux tremblants.

« Etranger, sois ici le bienvenu qu'on fête,
Disaient-elles, vers nous quelque Dieu t'a conduit;
En franchissant ces rocs quand tu jouais ta tête,
Tu n'as pas imité le lâche qui nous fuit.
Aujourd'hui la jeunesse, impuissante et débile,
Dédaigne le travail pour la gloire facile,
Et prend pour l'astre d'or le feu follet qui luit.

» Autrefois, nous étions par le peuple adulées :
Maintenant, nous vivons seules et desolées,
Et la ronce, tissant ses réseaux épineux,
Comme en un champ de mort nous enserre et nous mure;
L'herbe tend au passant le piége de ses nœuds;
Il faut comme un guerrier revêtir une armure
Pour porter jusqu'à nous son amour et ses vœux.

» Ton héroïsme aura sa juste récompense :
Nous t'ouvrirons des cieux le livre aux lettres d'or,
Œuvre d'une féconde et sublime puissance
Qu'aucun esprit humain n'a pu sonder encor
De ces mondes que seul entrevoit le génie
Nous te dévoilerons les lois et l'harmonie;
Vers l'infini des airs tu prendras ton essor.

» Tu sauras les secrets des amours et des haines,
Des grandes passions et des douleurs humaines;
Tu les révèleras dans tes chants les plus beaux
Et les peuples, émus des accords de ta lyre
Plaintifs comme le râle étouffé des tombeaux,
Verront à quels sommets peut monter le délire,
Quel poëme immortel est au fond des sanglots!

» Devant toi s'ouvriront les portes de l'histoire,
Monument éternel où la honte et la gloire
Ont leur date marquée avec l'or ou l'airain ;
Tes vers enchâsseront ces noms qui sont des âges,
Qui contiennent en eux tout un passé lointain,
Et qui, survivant seuls aux terrestres naufrages,
Seront l'humanité dans sa marche et sa fin.

» Et ta parole ailée aux plus célestes cîmes
Montera comme un aigle au vol audacieux,
Et ton ardeur aura de ces élans sublimes
Qui transforment un peuple en lui montrant les cieux.
Tous les arts souriront enfin à ta jeunesse,
Ils formeront ta cour, tes plaisirs, ta noblesse ;
Nous t'apprendrons comment on doit aimer les Dieux ! »

Elles parlaient ainsi, mais d'une voix si douce,
Qu'on eût dit le frisson d'un souffle sur la mousse.
Moi, j'écoutais ravi, muet et proterné ;
Et quand je secouai cette extase enivrante,
Le regard éperdu comme un halluciné,
Les muses se taisaient, au ciel la lune errante
Voilait pudiquement son front illuminé.

Ces bois profonds cachaient encor quelque mystère :
J'en voulus jusqu'au bout sonder l'obscurité,
Et je suivis, plus ferme, un sentier solitaire
Qu'éclairait par instant une pâle clarté.
J'entrevis tout-à-coup une vaste clairière ;
Nul tronc n'y tempérait la nocturne lumière ;
Une femme y trônait dans toute sa beauté.

Sur son corps mâle et blanc pas un pan de tunique ;
Elle était nue ainsi que la Vénus antique
Dans sa virginité sortant du sein des eaux ;
Son œil était hautain, mais sans être farouche ;
Ses cheveux retombaient sur son front en bandeaux ;
La fierté se lisait sur les plis de sa bouche :
Je m'arrêtai, tremblant, sous les derniers rameaux.

« Pourquoi ne viens-tu pas jusqu'à moi, me dit-elle ?
Ton front rougirait-il de voir ma nudité ?
Je suis l'âme du monde et la grande immortelle,
Viens, et reconnais-moi, je suis la Vérité.
Serais-tu donc de ceux que la lumière blesse,
Qui ne sont réjouis que par la nuit épaisse,
Et dont l'œil impudique a peur de la beauté ?

» Si tu me crois pourtant plus chaste que l'aurore
Naissant sur les glaciers que son regard colore,
Lève sur moi les yeux, qu'ils soient purifiés !
Moi je n'ai pas besoin de voile qui me cache :
Je suis comme ce ciel que vous glorifiez,
Aux peuples révélant, par son azur sans tache,
Tous les purs sentiments qu'on voit déifiés.

» Mon temple est au-dessus des temples de la terre ;
Je n'ai d'autres parvis que l'horizon lointain ;
De mon culte épuré le plus sombre mystère
Est aussi rayonnant que les feux du matin ;
Je n'ai pas cette langue imagée et flatteuse
Qui séduit follement la foule vaniteuse ;
Je plane dans un monde où rien n'est faux et vain.

» Les muses t'ont promis, mon fils, la renommée,
Mais elle n'est sans moi qu'ombre vaine ou fumée ;
— Il n'est rien d'éternel que par la vérité !
Elles te donneront une fragile gloire,
L'écho mourant d'un bruit par un souffle emporté,
Un feuillet envolé du livre de l'histoire :
Seule, je lègue un nom à l'immortalité ! »

Elle se tut. Au ciel le jour venait d'éclore,
Inondant de clartés son front resplendissant ;
Sous l'éclat radieux des rayons de l'aurore,
Sa beauté me parut céleste ; fléchissant
Les genoux, ébloui, je sentis qu'une flamme
Dans un monde inconnu purifiait mon âme
Et qu'en l'homme nouveau mourait l'adolescent.

Puis, semblable à l'encens, monta cette prière :
« O toi, dont le regard comme l'aube est lumière,
Chaste incarnation de mon rêve immortel,
Je te rends grâce au sein de la nature immense ;
J'entends de l'esprit pur le murmure éternel ;
Je hais le temple altier qu'élève la démence,
Car les Dieux que je sers n'ont pas besoin d'autel !

» Je n'aurai plus qu'un but en poursuivant ma route,
Et je saurai combattre et mourir pour ma foi ;
Je ne sentirai plus les morsures du doute,
Tu seras mon appui, mon conseil et ma loi.
Mais si l'erreur pourtant, dans la nuit de ce monde,
Sur mon front aveuglé posait sa lèpre immonde,
Que tes rayons divins arrivent jusqu'à moi !

A vous je m'abandonne, ô muses bien aimées !
Rouvrez pour votre enfant vos lèvres parfumées ;
Dites-lui les secrets de l'art qu'il a chanté ;
Il n'avait que la voix, accordez-lui des ailes !
Il jettera le fard qui souille la beauté ;
Sans artifice il veut ses œuvres éternelles,
Il veut, avec vos dons, avoir la vérité !

## *Écrit en pleine nature.*

Savez-vous, dites-moi, forêts silencieuses,
En vous parlant pourquoi mes discours sont plus doux,
Savez-vous, rocs pendants, cîmes audacieuses,
Pourquoi je me sens fier et plus fort devant vous ?

Savez-vous, savez-vous, muguets blancs et pervenches
Qui naissez dans le creux des ravins oubliés,
Pourquoi, lorsqu'en marchant je vous vois sous les branches,
Je vais m'agenouiller et prier à vos pieds ?

Dites-moi, vents d'été qui bercez les futaies,
Pourquoi mon cœur s'entrouvre à votre chaud baiser ;
Dites-moi, papillons qui fleurissez les haies,
Pourquoi je sens mon mal près de vous s'apaiser !

Dites-moi, nids joyeux suspendus aux tourelles,
Toujours pleins de chansons comme un cœur de vingt ans,
Dites-moi, gais oiseaux, dites-moi, tourterelles,
Pourquoi je vous bénis et j'aime le printemps !

J'ai vu des masques rire au sein de bien des fêtes!
Mais j'en avais le cœur plus navré que joyeux ;
J'ai vu la volupté blanchir de jeunes têtes,
J'ai vu trahir la lèvre et vu mentir les yeux ;

Et, depuis ce temps-là, j'ai la haine du monde,
Je cherche la nature où rien n'est emprunté ;
Immobile et changeante, elle est toujours féconde ;
Mes Dieux s'y trouvent bien : Amour et Liberté.

C'est pourquoi je vous aime et pourquoi je vous chante,
Bois, monts, oiseaux et fleurs qui parez tous mes vers ;
Ma voix, en redisant vos noms, est plus touchante,
Car vous êtes ma joie et tout mon univers !

## *L'Aveu.*

La lune blanchissait les fenêtres ouvertes ;
Le vent d'avril, berçant les branches toutes vertes,
M'apportait un parfum de sève et de lilas ;
J'étais pensif, le front dans mes mains, un peu las.
Timide, elle s'assit dans le coin le plus sombre,
Auprès du clavecin qu'elle ouvrit doucement ;
Je ne la voyais pas, mais devinais son ombre.
Ce que contaient ses doigts légers à l'instrument
Dans mon demi sommeil m'arrivait vaguement ;
Les sons semblaient flotter sous sa main trop craintive ;
C'était un de ces airs qui ne sont jamais vieux,

Aussi pur que le bruit de l'aile fugitive
Qui caresse au printemps les lacs silencieux.
Sa bouche ne m'avait jamais dit autre chose
Que les mille propos des discours familiers ;
Son âme, en s'entrouvrant comme fait une rose
Sous un rayon du ciel, aux branches d'églantiers,
Ne m'avait rien livré dans ses métamorphoses,
Et nous étions en tout comme deux écoliers.
Cependant on sentait, sous sa main plus hardie,
Frémir comme une voix la douce mélodie :
L'enfant se faisait femme et livrait son secret.
Croyait-elle parler à ce clavier sonore,
Comme l'oiseau qui conte à l'arbrisseau discret
Les désirs dont son cœur s'embrâse à chaque aurore,
Quand la voix lui revient et que le printemps naît ?
Ne savait-elle pas que la corde, pressée
Avec ces doigts fiévreux, révélait ses amours ;
Qu'en moi je sentais vivre et battre sa pensée,
Et qu'un soleil nouveau se levait sur mes jours ?
Avant que son aveu, surpris dans le silence,
S'éteignît vaguement comme un soupir léger,
J'étais à ses genoux. Au loin, sur l'oranger,
Le rossignol des nuits murmurait sa romance,
Chanson d'amour qui dit qu'ici-bas l'espérance
N'est pas un feu follet, un rêve passager,
Mais l'éternelle fleur qui croît dans l'âme humaine,
Jardin toujours vivant qu'elle vient embaumer ;
Qu'au printemps, quand les nids se suspendent au chêne,
C'est la saison de croître et la saison d'aimer.
Alors je pris sa main ; lui montrant la nuit blonde,

Les astres recueillis qui veillaient dans les cieux,
Je lui dis : Aimons-nous, mais d'une amour profonde !
Et je mis doucement un baiser sur ses yeux.

## *Rencontre.*

Deux femmes cheminaient dans une sombre allée,
Sous les tièdes rayons d'un jour mourant d'été ;
L'une était morne et pâle et de crêpe voilée,
L'autre avait sur la lèvre un sourire enchanté.

Elles allaient ainsi, l'une à l'autre enlacées,
Les yeux fixés au ciel, distraites du chemin.
Je reconnus bientôt ces tristes fiancées :
Douleur et Volupté qui se donnaient la main.

## *Les Émigrants.*

L'Allemagne avait fait la France prisonnière,
Et, lui liant les mains comme on fait aux bandits,
Elle traînait son corps meurtri dans la poussière
En disant : Tes fils sont maudits !
Je suis la nation immortelle et féconde
Dont l'aile doit couvrir le monde
Comme le vautour son rocher;
Nul sceptre n'atteindra ma couronne superbe ;

Les fronts se courberont devant moi comme l'herbe,
Ou les flots devant le nocher.

Et lorsqu'elle acheva ces mots, sa dent rapace,
Cherchant un aliment à sa voracité,
Vers son aire traîna la Lorraine et l'Alsace,
Ces deux sœurs de la liberté;
Et quand elle allait être en sa rage assouvie,
Un frisson de nouvelle vie
Vint ranimer ces membres froids:
Tel qu'on vit au tombeau balbutier Lazare,
Les pays terrassés sous la serre barbare
Firent entendre un bruit de voix.

Les vieillards murmuraient: Qu'importe
La grandeur que ravit le fer?
Ce qu'un crime nous donne, un crime nous l'emporte.
Toute gloire est semblable à ce duvet que l'air
Des cités promène au désert:
Tantôt il va se perdre en l'azur insondable,
Et tantôt roule avec le sable
Sous le flot jauni de la mer.

Combien nous avons vu de trônes
Ensevelir de royautés!
Combien nous avons vu d'éclatantes couronnes
Tomber du front des rois fuyant épouvantés,
Jouets de peuples révoltés!
Ces fruits dont nous laissons en vos mains la semence
Seront, malgré votre démence,
Par nos descendants récoltés.

Et les femmes disaient près de leurs foyers vides :
Que voulez-vous de nous, puisque nos fils sont morts ?
Nos pas sont chancelants, nos visages livides ;
Nous ne mendions pas d'inutiles remords
A ceux qui n'ont pas craint de moissonner des têtes
Comme on moissonnerait des champs d'épis en fleurs ;
A ceux pour qui le sang est le nectar des fêtes
Nous ne demandons pas de pleurs.

Nos corps sont trop usés pour supporter des chaînes,
Et nos cœurs sont trop fiers pour bénir vos succès ;
Vivants sont nos malheurs et vivantes nos haines,
La France nous attend et compte ses Français !...
Seulement, sans baiser votre main meurtrière,
Laissez-nous vous parler pour nos fils aux tombeaux :
Qu'ils dorment, sans qu'au vent on jette leur poussière,
Ensevelis dans leurs drapeaux !

N'entendant pas le bruit de nos lointains murmures,
Ils se croiront couchés sous des tertres amis,
Orgueilleux de leur mort, raidis dans leurs armures ;
Des rêves flotteront sur leurs fronts endormis !...
Et maintenant fuyons ces hostiles contrées
Où Bismark va planter le bonnet de Gessler,
Etrangères chez nous, laissons, désespérées,
Le lion seul en son désert !

Les vierges disaient : Notre joie
D'un crime funeste est la proie ;
De nos délassements joyeux
Le spectre effaré nous contemple ;

Notre pays est comme un temple
Dont on aurait chassé les Dieux.

Nos amours n'étaient pas vulgaires,
Car ils survivent à vos guerres ;
Notre cœur se sent outragé ;
En envahissant nos demeures,
Vous n'avez pas tout submergé :
La foi reste et compte les heures
Où votre affront sera vengé !

Nos fiancés dorment dans l'ombre,
Martyrs écrasés sous le nombre
Sans murmurer et sans pâlir ;
Nous fuyons vos baisers d'envie ;
Nous immolerons notre vie
Plutôt que de jamais faiblir !

Et les enfants avaient des visages farouches ;
Oubliant la chanson qui courait sur leurs bouches,
Ils demeuraient silencieux.
Leurs regards, confondus devant ces sœurs errantes,
Ces frères égorgés, ces mères expirantes,
Semblaient interroger les cieux.

Puis contemplant leurs bras amaigris et débiles,
Au milieu de ce deuil se sentant inutiles,
Pensifs auprès de leurs berceaux,
Il rêvaient tristement de lointaines batailles,
Du jour tardif pour eux des grandes représailles,
Les pieds sur des cadavres chauds.

Dans ce vaste concert de douleurs révoltées
Où les notes étaient comme des cris jetées,
Où le martyre était commun ,
Seule, une voix manquait pour attiser les haines :
Celle des hommes fiers, en défendant ces plaines ,
Tombés sans qu'il en restât un.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Quoi ! toujours l'implorer ce vain mot de vengeance ,
Toujours pour un brandon prendre l'intelligence ,
Bâtir des monuments pour les voir s'écrouler ,
Changer tout ce qui vit en un monceau de cendre ,
S'enivrer des vapeurs du sang qu'on fait couler ,
Au lieu de s'élever vers le progrès, descendre :
Est-ce donc ce qu'il faut aux peuples comme aux rois ?
Ah ! que ce rêve affreux, le jour venu , s'achève !
Qu'un idéal humain devant nos yeux se lève !
Car du verbe divin nous oublions les lois.
Apprenons le pardon si l'on connut l'offense :
La gloire la plus pure est encor la clémence ;
Le vaincu s'est vengé s'il pardonne au vainqueur.
L'aigle doit refermer ses ailes déployées,
Ramener les aiglons irrités sur son cœur.
Toutes les nations frissonnent effrayées
Devant cet horizon sanglant de l'avenir !
Non, nos mains ne sont pas, par la haine crispées ,
Faites pour menacer et brandir des épées ,
Mais pour se tendre et pour bénir !

## *Envoi.*

Allez, mes vers, allez, ouvrez vos faibles ailes
Vers les jardins nouveaux où le vent vous conduit ;
Par un matin si pur toutes les fleurs sont belles,
L'odeur des bois enivre et le ciel éblouit !

Partez, comme un millier de vives étincelles,
Si vous brillez jamais ce sera dans la nuit ;
Quittez pour l'inconnu vos paisibles tourelles,
Sans voir sous ma paupière une larme qui luit.

Pauvres oiseaux transis sous vos légères plumes,
Fuyez vers le soleil et loin des froides brumes
Qui cachent un abime où l'on roule blessé ;

Et, si l'on vous repousse au sein des vastes mondes,
Repliez doucement vos ailes vagabondes,
Et mourez, regardant vers le toit délaissé.

GEORGES BOUTELLEAU.

## L'ÉTUDIANT ET LE GNOME.

(Première Médaille d'argent.)

Dans sa pauvre mansarde, au vieux quartier Latin,
Un naïf étudiant vit descendre un lutin
Par le canal de la gouttière ;
Ce lutin, revêtu d'un superbe pourpoint,
Mais qui n'était en tout pas si gros que le poing,
Se fourra dans sa tabatière.

« Ami, dit-il, je fuis devant certain danger.
Que si tu peux, ici, sans trop te déranger,
Souffrir ma présence importune,
Je suis homme à payer cette hospitalité ;
Je t'apprendrai, pour prix de ton humanité,
Le secret de faire fortune. »

Qui ne répond consent. — Le lutin se logea
Dans la maison de bois ; en un coin s'arrangea,
Plié dans son manteau de moire ;
Il resta tout le jour immobile et muet ;
Sa langue, ni ses yeux, ni rien ne remuait ;
On l'eût cru mort dans cette armoire.

Vers le soir, un géant, aussi grand qu'un clocher,
Passa par là. Le nain, le sentant approcher,
Se fit petit comme un atome.
L'autre, sans l'avoir vu, l'ayant là deviné,
De son nez colossal mit le bout aviné
Dans la boîte où gisait le gnome.

La poudre en son cerveau soudain s'insinua ;
Les yeux tout larmoyants, le monstre éternua
Au moins pendant une heure entière.
Pensant qu'on ne saurait vivre en un tel milieu,
Que le nain ne pouvait se cacher en ce lieu,
Il déposa la tabatière.

Pendant qu'il s'éloignait, éternuant encor,
Soufflant dans ses naseaux ainsi que dans un cor,
Le nain sortit de sa cachette.
Retroussant sa moustache avec un soin coquet,
Il rajusta ses gants, ses plumes, son toquet,
Son jabot avec sa manchette ;

Puis dit à l'écolier : « Ami, tu m'as sauvé !
Du géant malappris qu'en ce trou j'ai bravé
Le pouvoir à cette heure expire.
Pour méfaits prétendus, par moi jadis commis,
Une méchante fée à lui m'avait soumis
Et fait sujet de son empire.

» Le brutal me retint quelque temps en prison ;
Pendant un mois entier, je n'eus pour horizon
Que les murs d'une souricière.

Même, s'il voyageait, craignant quelque bon tour,
Le maraud m'enfermait, jusques à son retour,
Dans le fond de sa gibecière.

» Comment de cet enfer franchir jamais le seuil ?
Du stupide tyran j'osai tenter l'orgueil ;
Je lui tins un jour ce langage :
« — Maître, savez-vous bien ce que de vous l'on dit ?
» Que vous êtes un sot !... » — A ces mots, il bondit ; —
» ... Un corps sans âme et sans courage ! »

Il s'enfla comme un veau quand on va l'écorcher ;
Et, prenant dans sa main un énorme rocher :
« — Prouve ton dire ou je t'écrase ! »
— Je poursuivis : « Les gens disent, non sans raison :
» Pourquoi garder ainsi ce pygmée en prison ?
» S'il... » (Je suspendis là ma phrase).

« — Achève, hurla-t-il, achève... ou tu mourras ! »
— Je repris : « ... S'il n'avait, le géant aux grands bras,
» S'il n'avait peur du petit gnome,
» Mettrait-il tant de soin (les gens parlent ainsi)
» A veiller nuit et jour ? Qui prend tant de souci
» Est sot ou n'a pas un cœur d'homme ! »

« — Les coquins ont menti, fit-il en grimaçant ;
» Moi, craindre un avorton ! Sois libre, on y consent,
Ajouta-t-il ouvrant la trappe ;
» Tu vas, j'en suis certain, songer à m'échapper ;
» Il me faudra bientôt sur tes pas galoper ;
» Malheur à toi si je t'attrape !

» Pour démontrer aux gens combien peu je te crains,
Poursuivit le maroufle en rompant les trois crins
Dont il avait tressé ma chaîne,
» Rien ne te retient plus ! J'entends qu'à l'avenir
» Tu puisses à ton gré, sans gêne, aller, venir,
» Jusques à la ville prochaine.

» Même si tu parviens, pénétrant dans ses murs,
» A trouver, quelque part, niche ou trous assez sûrs
» Pour te dérober dans ta fuite ;
» Si tu sais le moyen, en quelque obscur séjour,
» Pendant toute une nuit et pendant tout un jour,
» De te soustraire à ma poursuite,

» Je renonce au pouvoir que sur toi j'ai reçu !
» Mais si, pour ton malheur, en ton espoir déçu,
Ajouta-t-il de sa voix rauque,
» Ton esprit étant lourd ou bien ton pied trop lent,
» Tu ne peux échapper à mon œil vigilant...
» Aussitôt repris, je te croque ! »

« — J'ai, reprit le lutin, affronté ce danger.
Je courais risque, hélas ! de me faire manger ;
Mais mourir vaut mieux qu'être esclave !
J'ai gagné le pari, me voici libre enfin !
La victoire en ce monde appartient au plus fin,
Pourvu qu'il soit prudent et brave.

» Mais ce n'est point avec cette moralité
Que je prétends payer ton hospitalité.
Sans toi j'étais, comme une prune,

Gobé par le géant qui voulait m'avaler :
Pour acquitter ma dette, il faut te révéler
Le secret de faire fortune.

» Reçois ce pince-nez, il est fait pour le tien ;
(Le nez de l'étudiant eût servi de soutien
Au lorgnon de l'un des sept Sages) ;
Prends aussi de ma main cet élégant pinceau,
Et ce cachet aussi, qui porte en creux mon sceau :
Je t'en apprendrai les usages.

» Ce binocle est d'un verre aux mortels inconnu :
Regardant au travers, on voit leur cœur à nu ;
De leur âme on a conscience.
Quel que soit de l'habit la forme ou la couleur,
On estime chacun à sa juste valeur ;
On sait ce que vaut sa science.

» Armé de ce pinceau, la main peut, trait pour trait,
Dans le vrai, sans erreur, esquissant un portrait,
Saisir la ressemblance exacte.
Muni de ces présents, quand on sait réfléchir,
On trouve le secret et l'art de s'enrichir,
Sans faire avec le diable un pacte.

» Mais mon troisième don, encor plus précieux,
N'a pas, à mon avis, son égal sous les cieux :
Quiconque se reconnaît bête,
Fût-il né de la courge unie au potiron,
Dès qu'on appuie un peu mon cachet sur son front,
Devient une très forte tête.

» Or, qui vend de l'esprit, chez les plus opulents,
Peut compter, à mon goût, bon nombre de chalands,
Et ramasser certaine somme ;
Car ces temps sont bien loin où nul n'était requis
De savoir A ni B, pourvu qu'il fût marquis
Ou même simple gentilhomme...

» Bonjour ! je reviendrai vous voir... Très obligé ! »
— Cela dit, le lutin s'inclinant, prit congé
Dans les formes les plus honnêtes.
Notre écolier ravi, bénissant son destin,
Curieux d'essayer les présents du lutin,
Sur son nez posa les lunettes.

Tous les corps à ses yeux s'offrirent transparents ;
Et le dedans, contraire aux dehors apparents,
A son regard était visible.
Il vit de gros bourgeois, qui, d'un air magistral,
S'avançaient gravement et d'un front augural,
Mais dont le fond était risible.

Il vit des potentats par la foule adorés,
Tout chargés de cordons et de galons dorés,
Dont les âmes étaient de cuivre ;
De prétendus savants, ignorants patentés ;
Des professeurs en vogue, aux cours très fréquentés,
Dont les journaux vantaient le livre,

De qui tout le savoir, multiplié par cent,
Examiné de près au verre grossissant,
Etait à peine appréciable.

Il vit de braves gens, il vit de beaux esprits,
Des vertus, des talents, partout jugés sans prix,
Et qui ne valaient pas le diable.

Ce qui plus le surprit, ce fut l'inanité
Des beaux raisonnements dont on fait vanité
Touchant la nature des choses.
Il s'en fallut de peu qu'il ne fût suffoqué
Du rire convulsif en son cœur provoqué
Par l'application des causes.

L'imprudent oublia qu'il fallait réfléchir
Pour trouver le secret et l'art de s'enrichir ;
Qu'en vain la vue est claire et nette ;
Que, sans le jugement, rien ne sert de bien voir,
Et que le savoir-faire enfin est au savoir
Ce que l'œil est à la lunette.

S'il rencontrait des sots, il leur riait au nez ;
Il mettait, sans appel, au nombre des damnés
Les gens suivant la ligne courbe ;
Il n'épargnait personne en ses malignités,
Démasquant, sans égard au nom, aux dignités,
L'imbécile comme le fourbe.

Il aimait s'exercer contre le faux savant,
Publiant que son fait n'était rien que du vent,
Plongeant l'aiguille dans son outre.
Mais ses traits les plus forts s'adressaient au cafard :
De son front, devant tous, il essuyait le fard ;
Dans son œil il montrait la poutre.

Il pensait, du public ayant bien mérité,
Recevoir, en retour de sa témérité,
Compliments et riche salaire.
Mais, s'il ne faut jamais trahir la vérité,
Tout excès est blâmable, et la sévérité
Extrême excite la colère.

Les gens de bien jugeaient son sans-gêne excessif,
Sa critique insolente et son ton agressif,
Et son outrecuidance étrange.
Chacun enfin tremblait pour sa sécurité :
— A tout savoir se mêle un peu d'obscurité,
Et le plus saint n'est pas un ange. —

On crut faire beaucoup en sauvant l'étourdi
Du complot dangereux qu'en masse avaient ourdi
Les charlatans de toute sorte :
« Passe pour cette fois, Monsieur, lui dit-on ; mais
» Soyez plus sage et plus réservé désormais. »
Et puis on lui ferma la porte !...

Le voilà donc réduit à faire des portraits.
Il ignorait que l'art d'inventer des attraits,
En ce métier, c'est l'art de peindre.
Lui, vous croquait les gens comme fait un miroir ;
Mais dans son vrai portrait nul ne savait se voir...
Et de crier, et de se plaindre !

Tous les camards posaient pour le nez aquilin ;
Les stupides voulaient avoir un air malin ;
Les vieillottes les plus moroses,

Malgré leur peau ridée et leur regard éteint,
Prétendaient que leur œil était vif et leur teint
Brillant et frais comme les roses.

Bossus et ragotins, cagneux ratatinés,
Chassieux clignotant, tortus et mal tournés,
Vrais types de caricature,
Soutenaient que l'artiste était un malappris,
Indigne de salaire et digne de mépris,
Ne peignant point d'après nature.

L'écolier se mit donc à vendre de l'esprit.
Par son enseigne, un jour, le bon public apprit
Que quiconque, se sachant bête,
Au nouveau médecin exposerait son cas,
Pourrait, en un instant, et pour quelques ducats,
Devenir une forte tête.

Le bruit s'en répandit au loin. Au magasin
Tous, charitablement, adressaient... le voisin,
Disant pour lui la chose bonne.
Nul n'y voulut aller pour soi-même, jugeant
Qu'à son compte il était au moins intelligent
Autant qu'un docteur de Sorbonne.

Bref, le marchand d'esprit, malgré maint prospectus,
Malgré mainte réclame et le ronflant phébus
D'une éloquente circulaire,
Soit qu'on trouvât l'aveu par trop humiliant,
Soit pour d'autres motifs, fut, manque de client,
Réduit à boire de l'eau claire.

Un soir qu'il méditait sur son malheureux sort,
Semblable à ces pantins poussés par un ressort
Qui jaillissent hors de leur boîte,
Il vit notre lutin, riant comme un bossu,
De sa bourse trouer le fragile tissu
Et sortir par la fente étroite,

Puis, dans ladite bourse enfermant ses trois dons,
Attacher tout ensemble avec certains cordons ;
A peine il le put reconnaître.
Or, la porte étant lourde et fermée au loquet,
Le lutin, ayant fait lestement son paquet,
Prit son chemin par la fenêtre.

L'écolier le suivait d'un regard ébahi,
Se plaignant en son cœur qu'on l'eût ainsi trahi,
Quand, fourrant sa main dans sa poche,
Il trouva maints billets de banque et maints louis,
Qui roulèrent, tout neufs, à ses yeux éblouis,
Du fond d'une énorme sacoche.

Un écrit sur vélin se rencontra parmi ;
Il contenait ces mots : « Vous saurez, doux ami,
Instruit par ma bonne lunette,
Qu'il faut, sans approuver ni faire ce qu'ils font,
Prendre tout doucement les hommes comme ils sont,
S'entend, restant soi-même honnête.

» Mon pinceau vous montra que, pour plaire, il ne faut
Trop faire ressortir en chacun le défaut
Qui l'enlaidit ou le dépare ;

Mentir est très honteux ; mais, aux sots indulgent,
Il est un certain art délicat, obligeant ;
        Trop de rigueur tient du barbare.

» Mon fils, vous auriez pris pour un sanglant affront
Mon cachet par ma main posé sur votre front ;
        Chacun en a jugé de même.
Ne dites point aux gens : « Achetez de l'esprit ! »
Ils en ont à revendre, et mon sceau vous l'apprit ;
        Chacun de nous s'admire et s'aime.

» Ce triple enseignement vaut de l'or... Imprudent,
Sans lui, du Goliath j'aurais connu la dent
        Et d'un repas fait la matière !
Vous livrant mon secret, j'ai payé mon loyer.
Sachez bien toutefois qu'apprendre à l'employer,
        C'est le fait de la vie entière ;

» Surtout lorsqu'on désire, en faisant son chemin,
Suivre le droit sentier, et conserver sa main
        Comme sa conscience nette.
J'ajoute un bon conseil que je n'ai pas promis :
Se pousser, s'enrichir est sûrement permis,
        Mais, avant tout, soyez honnête. »

Un post-scriptum était à la lettre annexé ;
Il portait : « Mon très-cher, ne soyez point vexé
        Du procédé peut-être étrange ;
Votre bourse m'a plu ; je l'ai prise. En son lieu,
Je vous laisse la mienne un peu plus ronde... Adieu !
        Vous ne perdrez pas trop au change. »

L'écolier se remit au travail comme avant,
Prit ses grades, bien plus, il fut un vrai savant,
Joignant la science au diplôme.
En outre, il profita des avis du lutin :
Quoique bourré de grec, d'histoire et de latin,
Il devint un très aimable homme.

Austère et bienveillant, modeste autant qu'instruit,
Convaincu qu'ici-bas, quand elle fait du bruit,
La vertu même est importune,
Sévère pour lui-même, aux autres indulgent,
En respectant l'honneur sans mépriser l'argent,
Il fut honnête... et fit fortune.

J. Busquet.

# LE MAÇON.

(Deuxième Médaille d'argent.)

I

Il s'était éveillé tout joyeux, le matin,
Sous le murmure doux du babil enfantin
Egayant la modeste et paisible chaumière.
Il avait embrassé sa femme la première,
Et les petits ensuite, en disant : « A ce soir ! »
Puis il était parti. Mais, désirant le voir
Jusqu'au bout du chemin qui dans les champs serpente
Et va joindre les bois par une brusque pente,
Son aîné s'était mis sur la porte et chantait....
Et la brise, passant sur son front, emportait
Les notes s'échappant de sa lèvre sonore
Vers l'homme qui, de loin, lui souriait encore.

C'était par un matin du charmant mois de mai :
Le soleil se levait, l'air était embaumé ;
L'aubépine naissait, et, sur toutes ses branches,
On voyait scintiller des fleurs frêles et blanches.
C'était un de ces jours où les riants buissons,
Le long des sentiers verts, sont remplis de chansons ;

Les troupeaux bondissaient dans la prairie humide,
Et, près d'eux, essayant déjà leur voix timide,
Les bergères disaient des refrains amoureux...

Or, le pauvre maçon, tout fier et tout heureux,
Songeant à ses enfants, et songeant à sa femme,
Etait, ce matin-là, parti la joie à l'âme!
Contemplant, tour à tour, le merveilleux azur
Et les petits oiseaux voltigeant dans l'air pur,
Il s'en était allé par la plaine superbe
Etalant, à ses pieds, son tapis de brins d'herbe;
Puis il avait gagné le tapis verdoyant,
Et franchi le ruisseau qui gazouille en fuyant;
Enfin, plein de courage et marchant d'un pas ferme,
Il était arrivé près d'une grande ferme
Que l'on reconstruisait, là bas, au fond des bois.

## II

O poètes du cœur! avez-vous, quelquefois,
— Laissant, pour un instant, l'amour et son délire, —
Avez-vous essayé, sur votre douce lyre,
De répéter, tout bas, les étranges chansons
Qu'en travaillant, parfois, entonnent les maçons?
Et, si vous l'avez fait, n'avez-vous pas, poètes,
Trouvé de la douceur aux strophes imparfaites
Que, du sommet d'un mur, ils jettent bien souvent,
Et qui vont vers les cieux sur les ailes du vent?

N'avez-vous pas, aussi, senti votre cœur battre
Quand sur l'échafaudage ils montaient, trois ou quatre,
Et riaient bruyamment en raillant le danger ?
O poètes ! si rien ne vous est étranger,
N'avez-vous pas, enfin, plaint le sort de ces hommes
Qui viennent, chaque jour, pour de modiques sommes,
Par le chaud, par le froid, dans toutes les saisons,
Quand vous vous reposez en vos saines maisons,
Ou lorsque vous cherchez le calme sous l'ombrage,
Qui viennent, pleins d'ardeur, se remettre à l'ouvrage,
Et que l'on voit, l'hiver, et que l'on voit, l'été,
S'exposer, pour nourrir leur enfant allaité
Par la mère, qui pense, et qui tremble, et qui pleure,
Si le mari, le soir, ne rentre pas à l'heure,
Et qui se dit : « Pourquoi n'arrive-t-il donc pas ?... »

III

La femme du maçon, marchant à petits pas
Devant sa maisonnette, et regardant la plaine,
Portait son dernier-né, qui bégayait à peine ;
Les deux autres, vers là, jouaient sur le gazon.
Dans les nuages d'or du lointain horizon,
Le soleil se voilait et son pâle sourire,
Caressait les enfants, que l'on entendait rire.
La mère allait, venait, écoutant et cherchant,
Parmi les bruits du soir, à reconnaître un chant ;
Et ses yeux fatigués interrogeaient encore
Le chemin pris par l'homme au lever de l'aurore,

Tandis que, dans ses bras, son petit endormi
Respirait doucement, les yeux clos à demi.

Enfin, elle rentra, la nuit étant venue
Et le soleil couchant n'éclairant plus la nue.
Mais, ayant au berceau remis le nourrisson,
La pauvre femme, encore, avec l'autre garçon,
— Sa fillette veillant auprès du jeune frère, —
Sortit, faisant tout bas une longue prière !...
Puis, craintive, elle alla sur la route, songeant
Et se disant aussi : « Mon Dieu, que fait donc Jean ? »
Le ciel était limpide et la nuit était douce ;
Des vers luisants, parfois, scintillaient dans la mousse ;
On entendait frémir la cîme des buissons
D'où s'échappaient encor de mélodieux sons.
La brise du printemps, sous ses caresses molles,
Agitait, en jouant, des milliers de corolles ;
Et la lune glissait ses premiers rayons blancs
Au milieu des rameaux parfumés et tremblants.

La femme s'arrêta, car, au coin du bois sombre,
Une faible lueur, soudain, parut dans l'ombre
Et s'agrandit bientôt, éclairant vaguement
Un groupe qui semblait approcher lentement...
Emue et pressentant peut-être quelque chose,
Elle tourna les yeux vers le visage rose
De son aîné, tenant distraitement sa main,
Et qui poussait du pied les cailloux du chemin !...
Puis, lui montrant soudain la lueur vacillante
S'avançant, maintenant, dans la plaine riante,

Elle eut un frisson brusque et son sang se glaça :
« Mon Dieu ! » fit-elle. Alors, la femme s'élança,
— Laissant là son enfant, qui la suivit, paisible !... —
Mais, bientôt, un cri rauque, affreux, intraduisible,
Sortit de sa poitrine : « Oh ! non, dit-elle, non...
» Je ne veux pas... Mon Dieu ! puisque vous êtes bon...
» Ne me l'enlevez pas... Mon Dieu, mon Dieu !... Je l'aime !... »
Puis, à l'enfant tremblant, la mère, froide et blême,
Dit, avec un sanglot : « Regarde... Il est là... Vois !... »
Ensuite, elle resta sans mouvement, sans voix,
Fixant, d'un œil hagard, et la bouche entr'ouverte,
Quatre hommes, qui, du sein de la campagne verte,
Sous ce ciel radieux semé d'étoiles d'or,
Apportaient son mari, qui respirait encor !...

IV

Dans la chambre, qu'éclaire une petite lampe,
Le malheureux maçon, qui s'est broyé la tempe,
Est étendu sans vie, un bandeau sur les yeux !
Et ce matin, hélas ! il s'en allait joyeux !...
Ecoutant les oiseaux répandus dans l'espace,
Regardant, au ciel bleu, le nuage qui passe,
Il allait, plein de vie, et, maintenant, il dort
Du sommeil éternel et glacé de la mort !...
Et sa femme, à ses pieds, avec les enfants pleure ;
Tandis que, s'arrêtant sur la triste demeure,
La lune, en souriant à travers le rideau,
De l'œil éteint blanchit le funèbre bandeau ! —

C'est le dernier baiser que l'astre au rayon pâle,
Dans la nuit de mai, donne à ce visage mâle;
C'est le dernier adieu fait à l'âme qui fuit !...

Le lendemain, vers l'heure où s'approche la nuit,
On porta le maçon jusqu'au petit village
Qui se cache, timide, au milieu du feuillage;
Et, sous les arbres verts du cimetière, auprès
De sa mère dormant à l'ombre d'un cyprès,
Sans pompe et sans discours, on mit ce prolétaire,
Mort à la fleur de l'âge, et qui, sur cette terre,
Laissait, pour déplorer sa malheureuse fin,
Sa femme et trois enfants, menacés de la faim !

Alexandre Vincent.

# UN RÊVE.

(Première Médaille de bronze.)

Nous passions, sac au dos. — C'était près de la Loire,
Du côté d'Orléans. — Un village désert,
Troué par le canon, dont chaque maison noire
Montre ses murs béants comme un ventre entr'ouvert...
La flamme avait léché de ses langues aiguës
Solives et plafonds l'un sur l'autre écroulés.
Cela fumait encore au beau milieu des rues,
Noir chaos de débris informes et mêlés...
Là, c'était un berceau, respecté par la flamme :
Un berceau, nid joyeux, se changeant en cercueil,
Dont le boulet brutal avait déniché l'âme,
En tuant le petit dans les bras de l'aïeul !
Et cela nous navrait le cœur. — Nous, sans rien dire,
Passions, mornes, muets, nous demandant comment
Sur un pareil tableau le soleil pouvait rire...
— Car le soleil montait au zenith éclatant.

Une maison pourtant, du canon épargnée,
Se dressait. — Sur le seuil jouaient, tableau touchant,

Des enfants tout petits ; et, du vent balancée,
Une tige d'arbuste au mur allait grimpant.

On fit halte. — C'était, paraît-il, notre étape,
Et nous devions rester jusques au lendemain.
On s'arrête, partout l'on demande, l'on frappe.
— « Avez-vous de la paille au moins jusqu'à demain ? »
— « De la paille, Seigneur ! Les Prussiens nous l'ont prise,
» Comme ils ont pris partout notre foin et nos blés !
» De la paille ! ah ben oui ! » — Donc, par la froide bise,
Sur la terre, le soir, nous voilà tous roulés
— L'oreille nous tintant encor de la bataille —
Dans la couverte grise où, le soir du combat,
Ayant pour oreiller des morceaux de mitraille,
Il faut, bon gré, mal gré, que dorme le soldat...

Par la porte d'ivoire, un songe bien étrange
Sortit, et m'entr'ouvrit le livre du Destin :
Je revis la maison où jouait la phalange
Des doux insouciants entrevus le matin...
Mais, du temps tout à coup franchissant la distance,
J'avais, en une nuit, vieilli près de dix ans ;
Les enfants maintenant criaient : « Vive la France ! »
Car maintenant c'étaient des hommes de vingt ans !
Et je leur dis : « Où donc est l'arbre à frêle écorce
» Que je voyais jadis au soleil de midi ? »
— « Tout pousse, dirent-ils; le Temps est une force ;
» Et l'arbre ainsi que nous, ô soldat, a grandi !
» Tiens, écoute et regarde. » — Au bruit d'une fanfare,
Passait, gueule béante, un lourd canon d'airain.

— « Dans chaque arbre français un affût se prépare,
» Me dirent les enfants; et nous donnons demain !
» Voici l'arbuste né tout près de la chaumière :
» Il porte la revanche, et nous sommes soldats ;
» Et nous voulons venger la France, notre mère,
» Que, petits, nous voyions égorgée aux combats ! »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Oui ! mon rêve était vrai. — Tout grandit et tout monte ;
Le temps fait pousser l'arbre et fait grandir l'enfant ;
Et nos fils du pays sauront laver la honte
Et chasser, sainte Alsace ! un vainqueur insolent !

Il germe des vengeurs que la main de Dieu sème,
Et déjà sort de terre un sourd bruit de combats ;
Car le temps change un jour, justicier suprême,
Les arbres en affûts, les enfants en soldats !

*

Mais cette guerre-là, ce sera la dernière ;
Car, pour tuer le monstre, un ange de lumière
Ecrit au front du ciel ce grand mot, Liberté,
Va, chassant devant lui Despotisme, Ignorance,
Et nous montre du doigt, rayonnant sur la France,
L'arc-en-ciel souriant de la Fraternité !...

Oui, quelqu'un doit tuer la bête
Et forcer le noir sanglier ;
Quelqu'un, au détour du hallier,
De l'hallali sonne la fête !

Et savez-vous celui qui tuera le géant,
Qui crèvera les yeux de ce monstre effrayant,
Qui jettera partout la semence qui vole ?
— Est-ce un grand de la terre ? un monarque puissant ?
Le sceptre ou bien la mître ? — Oh non ! Dieu souriant,
Dieu se sert des petits : c'est... le Maître d'Ecole !

HENRI BRIÈRE.

---

## LOIN DU PAYS!

(Deuxième Médaille de bronze )

Quand reverrai-je les allées
Où nos acacias en fleur,
Penchant leurs grappes emperlées,
Semblaient sourire au visiteur ?

Quand donc, sous l'humide ramure,
En fredonnant, — de grand matin, —
Chercherai-je la fraise mûre
Dans les carrés bordés de thym ?

Je reconnais la porte verte ;
J'entends les ébats des enfants...
J'aperçois la robe de Berthe,
Et Dag, qui la suit à pas lents.

Je vois la pêche veloutée
Que septembre est venu mûrir ;
En vain mes yeux l'ont convoitée,
Ma main ne pourra vous l'offrir !

Le soleil jouera sur la treille,
En riant au clos de pommiers ;
Vous verrez butiner l'abeille
Et rougir les vieux cerisiers ;

Puis les feuilles, tombant en foule,
Sécheront au souffle d'hiver...
Et moi, sur le vaisseau qui roule,
Je ne verrai rien — que la mer !

Je suis si loin ! Quand reviendrai-je
Auprès de vous rire et m'asseoir ?
Un jour, amis, vous reverrai-je ?...
— Le temps est bien sombre, ce soir.

En laissant flotter mes pensées
Vers mes amours, vers le hameau,
Des heures doucement passées
D'ici je revois le tableau.

Noël ! — Une flamme joyeuse
Dore la plaque du foyer,
Tandis qu'aux pieds d'une frileuse
L'étincelle va tournoyer.

Mais que vois-je ? Une place est vide !
Et quel bon fauteuil de conteur !
Bah ! franchement je me décide :
Prenons le coin du voyageur.

Je m'installe et je me dispose
A retracer avec grand soin
Des souvenirs — couleur de rose :
*A beau mentir qui vient de loin !*

La neige tombe et le feu chante ;
Mes vieux amis m'aiment toujours ;
Berthe semble encor plus charmante...
Vite ! oublions les mauvais jours.

Dites les histoires de guerres
Que l'aïeul narrait autrefois ,
Quand sur les genoux de nos mères
Nous nous cachions en tapinois.

Je parlerai de mes voyages ,
Lorsque vous m'aurez raconté
Les légendes de nos villages ,
Qui naguère m'ont enchanté...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mais quoi ! Qu'entends-je ? Sur ma tête ,
L'orage est venu ; l'éclair luit !
Le flot blanchit... c'est la tempête !
Doux rêve ! adieu pour cette nuit ;

Car le vent siffle dans les voiles ;
Bientôt les mâts vont toucher l'eau !
Le ciel, hélas ! n'a plus d'étoiles...
La mer semble un vaste tombeau !

Et la vague entraîne, écumante ,
Le vaisseau qui craque et se tord...
Pour échapper à la tourmente ,
Mon Dieu ! trouverons-nous un port ?

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

# MOLIÈRE

# ET LES MÉDECINS

## AU XVII$^{e}$ SIÈCLE.

Des hommes illustres du XVII$^{e}$ siècle, nul n'est plus vivant parmi nous que Molière ; à la fois comédien et philosophe, il a exposé sur la scène, avec un art profond, des types et des ridicules qui sont de tous les temps et de tous les pays. Rappelons l'*Avare*, le *Tartuffe*, le *Misanthrope*, etc...

Mais à côté de ces figures impérissables, il est quelques caractères moins saillants, plus particuliers à notre pays, ayant vivement excité la verve du grand comique ; jadis très vivants, aujourd'hui tellement ignorés que, pour en avoir une idée juste

et vraie, il faut retourner dans le passé, vivre avec Molière en plein XVII$^{e}$ siècle, se façonner aux mœurs et aux usages du temps, s'accoutumer aux manières de tout ce monde de marquis et de bourgeois, voir enfin de près ce qui se passe, se dit ou se fait à la *Ville* et à la *Cour*.

Qui sait, en effet, ce qu'étaient vraiment ces médecins, chirurgiens et apothicaires si cruellement raillés et bafoués par le spirituel comédien? Qui les connait à fond? Un petit nombre d'érudits et quelques curieux sans aucun doute, mais un bien petit nombre; car, il faut l'avouer, dans ce grand siècle, les sciences médicales étaient encore dans l'enfance, la routine était profonde, et dans cette atmosphère obscure et médiocre personne peut-être n'eût jamais jeté les yeux, si Molière n'eût vivement mis en lumière les profils pittoresques de MM. Diafoirus, Tomès ou Fleurant, et si, après lui, on ne les eût conservés comme des représentants fidèles des hommes d'une autre époque.

Cependant si ces médecins sont en général médiocres, s'ils sont pour la plupart inconnus, quelques-uns jouirent pourtant d'une grande réputation et leurs noms se sont conservés jusqu'à nous.

Les mœurs professionnelles, les traditions d'école avaient, certes, des côtés ridicules, mais elles avaient aussi des côtés respectables ; et, là, Molière n'a point été juste ; il n'a rien épargné, ni les médecins, ni la Faculté, ni les doctrines ; il a tout raillé, tout combattu.

Il se défend bien quelquefois et affecte de ne vouloir attaquer que le ridicule de la médecine ; mais si, parlant ainsi, il a été de bonne foi, il est regrettable que la flèche aiguë du satirique comédien ait dépassé le but qu'il voulait atteindre, car il a même fait les médecins de son temps malhonnêtes, et a créé, sans motif sérieux, le type imaginaire de Fillerin qu'on ne peut retrouver dans cette corporation, très passionnée quand il s'agit de discuter si le centre de la vie est au foie ou au cœur, s'il faut saigner ou purger, mais qui, si elle se trompait, se trompait de bonne foi et non pour tirer profit de ses erreurs.

Entrons donc dans ce monde oublié ou méconnu, voyons, avec Molière et à cause de lui, ce qu'étaient les médecins et aussi la science médicale, et nous jugerons ensuite si la critique a toujours été juste ou si elle n'a pas été parfois trop sévère.

Au moment où Molière écrivit ses comédies,

il y avait dans Paris deux sortes de médecins : les uns appartenaient à la Faculté ; les autres venaient du dehors. Ces derniers avaient charge à la Cour ; l'un était premier médecin du Roi, l'autre de la Reine ; celui-ci appartenait à Monsieur, celui-là à Madame, cet autre à la Reine mère..... Tous ces postes, la faveur les octroyait et l'argent aidait quelquefois à les obtenir, car non-seulement ils se vendaient fort cher, mais encore ils donnaient le droit très précieux d'exercer la profession médicale à Paris même. Ce droit, que la Faculté n'avait jamais pu, quoique puissante, faire disparaître, avait pour conséquence fatale de créer entre les médecins de la Faculté et ceux de la Cour une rivalité constante.

En outre, comme aujourd'hui, Paris était inondé d'une foule de charlatans de toute sorte, vendeurs d'orviétan, médecins ambulants, chiromanciens, diseurs de bonne aventure (les somnambules et magnétiseurs n'étaient point encore inventés) ; alors comme aujourd'hui, ces guérisseurs de rencontre avaient le privilège d'inspirer la plus grande confiance, je ne dis pas au menu peuple, mais aux belles marquises et aux grands seigneurs, fort sceptiques en fait de médecine, mais fort croyants sur ce point.

Pour lutter contre de tels rivaux, la première chose à faire était de refuser absolument toute consultation avec eux ; aussi la Faculté n'y faillit pas et ses règlements furent formels sur ce point : « Aucune consultation avec les empiriques ou les médecins non reconnus par le collége des médecins de Paris. » Les médecins de cour venus du dehors étaient exclus comme les empiriques, et la règle devait être ponctuellement suivie, car c'était une raison suffisante pour être expulsé de la Faculté ; on l'était à moins.

La Faculté n'acceptait donc la présence des médecins du dehors qu'à son corps défendant et fuyait tout contact avec les empiriques. Les lettres de Guy Patin font foi de cette séparation complète et radicale. Railler ces gens de cour, ces empiriques, n'était donc point cas pendable pour la Faculté, et les amis de Molière, Bernier, Mauvillain, médecins de la Docte École ne pensaient point autrement.

Molière reçut certainement d'eux des inspirations et elles ne purent être dirigées que dans un sens favorable à la Faculté et défavorable aux médecins du dehors.

Ceux-ci sont, en effet, les premiers que Molière met en scène dans l'*Amour médecin*.

Chacun se rappelle ces quatre grotesques personnages : M. *Tomès* dont la mule admirable a parcouru tout Paris ; M. *Desfonandrès* qui possède un cheval merveilleux et plus rapide encore ; M. *Macroton* dont la langue pesante articule lentement chaque syllabe, et son confrère *Bahis* qui se presse tant au contraire en parlant que son langage n'est qu'un perpétuel bredouillement.

Les critiques sont cependant modérées et les attaques personnelles moins violentes qu'on le pourrait croire. Monter une mule et parcourir tout Paris, c'était en somme ce que chacun faisait. Les médecins promenaient, en effet, gravement sur leurs mules leurs grandes perruques et leurs barbes majestueuses ; quelques-uns même portaient la longue robe, avec chausse rouge et rabat, et en cela ils ne faisaient qu'obéir à l'invitation formelle qui leur en avait été faite, en 1612, par le premier président *de Thou*, dans une lettre adressée au doyen Pierre Pijart. Le cheval fut une innovation dans les habitudes d'alors, et *Guénaut,* homme à la mode et hardi novateur, causa presque un scandale en utilisant pour son propre compte les services de cet animal. Boileau, du reste, l'a rendu célèbre par son vers :

Guénaut, sur son cheval, en passant m'éclabousse.

Nous venons de nommer un des personnages de la consultation de l'*Amour médecin.* Molière, cependant, ne désigne pas Guénaut par son cheval, mais bien par sa lenteur extrême à parler. Guénaut, c'est *Macroton.* Desfonandrès avait pour original Desfougerais, premier médecin de Madame.

En 1665, au moment où parut l'*Amour médecin,* Desfougerais était un vieillard d'environ soixante-dix ans. Son véritable nom était Elie Béda; il avait une terre appelée Desfougerais; il s'appela donc Béda des Fougerais, puis Desfougerais. Cette sorte d'altération du nom patronymique était usitée dès cette époque et se pratique encore, dit-on, quelquefois de nos jours.

Quoiqu'il en soit, Desfougerais comptait dans sa clientèle les plus grands noms de l'aristocratie et de la haute magistrature. Homme du monde, homme à bonnes fortunes, dit-on, il cherchait à racheter par ses grandes manières un infirmité naturelle : il boitait des deux jambes et les spectateurs du Palais-Royal durent facilement le reconnaître, si le personnage de Desfonandrès fut joué par le boiteux Béjart. Guy Patin le traite cruelle-

ment : « Je pense, dit-il, que, si cet homme croyait » qu'il y eût au monde un plus grand charlatan » que lui, il tâcherait de le faire empoisonner. » Il fut certainement repoussé par la Faculté pour son charlatanisme et reçut de sévères réprimandes. Les traits lancés contre lui n'atteignaient pas la compagnie qui le répudiait comme indigne.

Le troisième médecin de la consultation, *Bahis* le bredouilleur, était *Esprit*, premier médecin de la Reine-mère, peu connu aujourd'hui, mais autrefois fort bien en cour ; il avait effectivement le défaut de bredouiller. Quelques critiques ont cru reconnaître derrière Bahis *Brayer,* possesseur d'une grande fortune et aussi très recherché à la Cour.

*Tomès* enfin, c'est pour les uns *Daquin*, peu célèbre encore à cette époque et assez peu répandu, de plus, grand donneur d'antimoine et ennemi de la saignée. Ce masque de *Tomès* à son adresse eût été un contre sens. Il est plus probable que c'est *Valot,* alors premier médecin du Roi et qui saignait très fort ses clients, y compris son maître.

Quant à ces noms bizarres, tout le monde sait que Boileau fut chargé de les composer et il emprunta à la langue grecque les termes qui couvrirent ces transparentes allusions.

Reste un cinquième personnage, M. Fillerin, qui ne cache aucune personnalité : création imaginaire qui ne représente nullement la corporation entière et qui nuit vraiment à l'idée comique qui fit mettre en scène les autres doctes personnages de la comédie. Il fallait, pour s'attaquer si audacieusement aux médecins même de la Cour et pour les désigner si ouvertement à la raillerie publique, que Molière connût bien ou les secrètes pensées de son maître ou les quolibets circulant à la Cour au sujet de ces médecins courtisans. Or, voici ce qui s'était passé lors de la dernière maladie du cardinal Mazarin.

C'est Guy Patin qui le raconte : « Hier à deux heures, dans le bois de Vincennes, quatre de ses médecins, savoir Guénaut, Valot, Brayer et Béda des Fougerais alterquaient ensemble et ne s'accordaient pas de l'espèce de la maladie dont le malade mourait. Brayer dit que la rate est gâtée, Guénaut dit que c'est le foie, Valot dit que c'est le poumon et qu'il y a de l'eau dans la poitrine, Desfougerais dit que c'est un abcès du mésentère..... Ne voilà pas d'habiles gens ! Ce sont les fourberies ordinaires des empiriques et des médecins de Cour, qu'on fait suppléer à l'ignorance. Cependant voilà où en sont

réduits la plupart des princes. *Sic merito plectuntur.* » (Guy Patin tom. II, p. 223.)

Ceci se passait en 1661. La comédie venait en 1665. Il lui était bien permis de broder quelque peu sur un thême aussi séduisant.

Les médecins de cour, non épargnés par les membres du Collége de Paris, pouvaient donc tomber sous les coups de la satire : personne, dans la Faculté, n'y trouvait à redire.

Mais avouons aussi qu'ils s'inquiétaient peu des choses du Théâtre et qu'ils ne s'effrayaient nullement du retentissement que pouvaient avoir les pièces du Palais-Royal ou de l'hôtel de Bourgogne.

Du reste, ils n'allaient jamais au théâtre, et trouvaient ce divertissement trop futile. Molière, sur ce point, leur a démontré leur erreur. Car, bien renseigné par ses amis et surtout Mauvillain des orages qui grondaient au sein de la Faculté, il ne tarda pas à la mettre elle-même en scène. Le *Malade imaginaire* lui servit de thème et l'intermède final, la cérémonie de réception, fut une moquerie complète des graves usages de la Facu'té.

On sait que cette bouffonnerie fut composée tout d'un trait chez Madame de la Sablière, après un de ces joyeux soupers où se donnaient rendez-vous

les beaux esprits d'alors et où assistaient Boileau, Lafontaine, et la célèbre Ninon de Lenclos. Chacun y mit son mot. Il est plus que probable qu'il se trouvait dans le salon de la belle marquise deux ou trois médecins plus ou moins sceptiques, de la société habituelle de Molière, tels que Liénard, Bernier, Mauvillain ; certaines expressions techniques, certains détails intimes, qui prouvent une connaissance parfaite de l'intérieur de la Faculté, trahissent, à n'en pas douter, l'active collaboration de quelque main experte ; qu'il y ait eu là une vengeance secrète, un dessein prémédité, je n'en crois rien, dit à ce sujet M. Maurice Raynaud, fort expert sur la matière, (Mauvillain étant en effet à cette époque rentré dans le giron de la Faculté), je pense plutôt, ajoute-t-il, qu'en apportant à la satire commune leur contingent de plaisanteries, ils crurent agir en hommes d'esprit qui savent au besoin hurler avec les loups, loin de se douter qu'ils portaient à une institution qu'ils chérissaient au fond un coup dont elle ne devait pas se relever.

Ces réflexions sont justes : la dévotion des médecins de Paris pour leur Faculté était véritablement grande et on ne les trouve jamais en défaut sur ce point.

Mauvillain lui-même en est un exemple. — Aussi, en fournissant des armes à Molière, ces spirituels docteurs étaient loin de penser qu'elles dussent tourner un jour contre eux et contre la Faculté.

Molière, en cette circonstance, eût-il vraiment raison de railler et de jeter le ridicule sur les usages de la Faculté?

A ne voir que le côté solennel et pompeux de toutes ces cérémonies d'école, peut-être se sent-on disposé à donner raison au comédien ; mais, si l'on songe à l'importance réelle que chacun accordait aux grades obtenus, aux luttes soutenues en public ; si l'on se souvient encore que ces disputes académiques avaient le concours de tous les hauts fonctionnaires de l'Etat, des prévôts des marchands, des échevins, des ministres, des membres du parlement et des cours souveraines, peut-être pensera-t-on que ce n'est pas dans ce fait isolé, dans ce cérémonial particulier, que se trouve incrusté le ridicule de toute une époque, que c'est puérilité de venir attaquer si violemment une des parties d'un tout qui semblait à chacun harmonieux et parfait, et peut-être enfin, si on excuse sur ce point Molière, faudrait-il l'accuser ou tout au

moins lui reprocher de ne pas avoir fait son œuvre complète et d'avoir laissé dans l'oubli bien des solennités non moins burlesques que celles de la Faculté.

La Faculté de médecine n'était pas, en effet, sans importance, loin de là. C'était un des corps les plus influents de l'Université. Entre toutes les autres Facultés, elle avait un caractère particulier. Celles-là, en effet, étaient purement et simplement des corps savants, organisés en vue de l'instruction publique et dont tous les priviléges avaient pour but essentiel de garantir la liberté des études. Les médecins, au contraire, formaient tout à la fois un corps enseignant, et un corps exerçant une profession libérale dont ils avaient le monopole, profession lucrative et honorée, accessible seulement à la haute bourgeoisie et empruntant de nombreuses obligations à la nécessité de vivre dans des rapports continuels avec le public.

Il en résulte que, là où n'existaient pour les autres Facultés que les droits et les devoirs réciproques de maître à élève, les médecins devaient trouver, en outre, cette étroite solidarité, cet appui mutuel que peut seule donner la confraternité la plus intime. De là, une législation intérieure prévoyant

et réglant jusqu'aux plus petits détails de la pratique journalière, s'imposant aux nouveaux-venus et exigeant, avant tout, le sacrifice constant des intérêts de chacun à l'intérêt de tous. Aujourd'hui l'on cesse d'appartenir à la Faculté le jour où l'on reçoit son diplôme, autrefois c'était le moment où l'on commençait à en faire partie. Or la compagnie entière avait un intérêt évident à ce que son honneur ne souffrît pas des manœuvres de quelques particuliers.

Malheureusement, elle avait aussi l'esprit de corps poussé, par cette raison même qu'elle était très scrupuleuse de sa réputation, à un point excessif.

Quand elle n'approuvait pas une doctrine, il fallait que chacun obéît à sa décision, elle ne transigeait pas sur ce point et n'admettait pas le moindre tempérament.

C'est surtout là ce qui l'a tuée plus encore que les coups de la satire.

Ce n'est point dans ces usages, dans ces cérémonies d'école que nous trouvons vraiment des sujets de moquerie. Les études étaient longues, sérieuses, les examens sévères et la Faculté de Paris n'admettait pas dans son sein tous ceux qui y voulaient entrer, ainsi que la Faculté que *Béralde*

amène à son frère *Argan*. Les choses s'y passaient d'une façon fort grave et n'avaient rien de plaisant. On ne recevait que quatre docteurs environ par an, cela devait donc être évidemment très solennel, car c'était chose assez rare.

Chacun de ces docteurs, outre la connaissance des lettres, de la philosophie, des sciences physiques, parlait fort correctement la langue latine, la langue scientifique d'alors. Leurs dissertations publiques étaient de véritables joutes oratoires, et l'on se sent pris d'un certain effroi en pensant aux efforts que devaient faire les candidats et les examinateurs pour discourir, plusieurs heures durant, sur des questions quelquefois futiles comme celles-ci : « *Les héros, naissent-ils des héros? Sont-ils bilieux? — Est-il bon de s'enivrer une fois par mois? — La femme est-elle un ouvrage imparfait de la nature? — Faut-il tenir compte des phases de la lune pour la coupe des cheveux?*

Cette dernière trouverait peut-être grâce devant quelques mères de famille, je me hâte de m'excuser de la porter ainsi au rang des thèses peu sérieuses ; à côté de celles-là, beaucoup, c'est même le plus grand nombre, roulent sur des

aphorismes d'Hippocrate ou sur des points variés des sciences médicales.

Certes, ces formalités scolastiques et leurs excentriques solennités sont bien démodées et le ridicule qui s'en exhale aujourd'hui est excessif; mais, à cette époque, cet appareil avait-il vraiment quelque chose de si choquant que la satire dût s'en emparer? voilà qui est douteux.

Car, ne l'oublions pas, nous sommes en plein XVIIe siècle, en plein règne de Louis XIV, le Roi soleil. Chacun se grandit le plus qu'il peut.

« Tout petit prince a des ambassadeurs.
» Tout marquis veut avoir des pages. »

Le Roi est dans un état de représentation continuelle, sa préoccupation constante c'est de paraître grand, majestueux, au physique comme au moral. Il serait désolé qu'on pût croire, un seul instant, qu'il est de même nature que le reste des humains et soumis aux mêmes faiblesses, aux mêmes besoins. Il faut qu'il brille, qu'il frappe, qu'il éblouisse; il ne craint pas de lutter contre les rayons du soleil. Et ministres, grands seigneurs, magistrats, Parlement, Clergé, Université, etc., chacun suit l'exemple du grand Roi, du maître

tout puissant : c'était lui faire sa cour et faire à la fois comme tout le monde. Tout cela s'est évanoui, tout cela est si loin de nous que nous ne trouvons plus dans cette cérémonie du Malade imaginaire qu'une bouffonnerie carnavalesque et que nous avons peine à y voir une reproduction à peu près exacte des choses d'autrefois, choses en même temps sérieuses et sérieusement faites.

Cette pompe n'existe pas seulement dans l'appareil cérémonieux des réceptions doctorales, elle est partout, dans les manières, dans le langage. Molière l'a prise sur le vif et, ici, il n'y a pas à accuser le comédien d'outrer la vérité, nous avons à la Bibliothèque de notre ville la preuve la plus évidente de la sincérité de Molière sur ce point.

Vous vous rappelez certainement le fameux compliment du jeune Thomas Diafoirus à sa future Angélique. Je vais vous en citer un passage, ou plutôt je vais vous lire une phrase d'un document authentique qui n'a pas échappé à la minutieuse attention de notre érudit bibliothécaire :

« *Ne plus ne moins que cette herbe que nous appelons fleur du soleil, le petit souci, le titimale que les Grecs vulgairement nomment Hélioscopius, et cette autre herbe qu'ils appellent*

*Héliotropium, regardent et contemplent toujours le soleil, se tournent vers iceluy et le suivent en tous ses mouvements autant qu'il leur est naturellement possible, semblablement je vous contemple toujours des yeux de l'âme.....* »

Seulement, ici nous sommes loin de la comédie. — Tout est sérieux et grave. Thomas Diafoirus fait place à Jean Baulot, un de nos compatriotes, et c'est dans ce beau langage qu'il dédie sa thèse, très sérieuse du reste, à M. de Béziers, docteur en médecine à la Rochelle. Molière n'a vraisemblablement pas eu besoin de ce modèle, car c'est le langage de tous; il ne faut pas s'étonner de ces exagérations puériles dans un temps où la louange vient si aisément aux lèvres et où l'emphase est continuellement de saison. Tous les discours des réceptions académiques sont dans ce style pompeux, et Molière n'a eu, de ce côté, aucun effort à faire.

La Faculté, pour toutes ces choses, se conforme donc aux habitudes de l'époque; elle ne voit aucun inconvénient à cette solennité, à cet apparat, à cette pompe; elle en est peut être même satisfaite, cela est possible, mais à coup sûr, ce n'est pas par cela qu'elle se singularise.

Il y eut autre chose de bien plus grave pour elle. Son culte excessif pour les anciens l'avait peu à peu conduite à se croire véritablement dépositaire des seuls trésors de la science de l'homme ; hors ce qui s'enseignait à la Faculté, il n'y avait qu'erreur ; excepté les croyants diplômés par elle, il n'y avait qu'ignorants et charlatans. En dehors de la science hippocratique elle refusait toute expérimentation, toute recherche, et cet entêtement systématique, cette obstination incroyable la rendirent l'objet de la risée publique ; la satire lui porta le dernier coup en étalant au grand jour ses dissensions intestines et ses ridicules prétentions.

Mais, avouons-le, Molière eut la victoire facile, car la pauvre Faculté n'était plus guère qu'une moribonde quand il l'attaqua.

En voici la preuve :

Un anglais, Harvey, avait découvert la circulation du sang vers le commencement du XVII^e siècle ; plus tard un italien, Aselli, avait reconnu des vaisseaux partant de l'intestin et charriant les produits de la digestion, et un français, Pecquet, découvrait un petit réservoir auquel on donna son nom et faisait voir que la terminaison des vaisseaux chylifères n'est pas au foie, comme on l'a dit

jusque-là, mais bien à ce petit réservoir Dès lors, grand trouble à la Faculté. Que va devenir Galien? Que va faire désormais le foie chargé jusque-là d'être le siège des facultés naturelles et de la sanguification ? Le voilà donc réduit à l'oisiveté ou à quelque minime fonction ? Mais si Galien s'est ainsi trompé sur ce point, que devient sa doctrine ? Il faut sauver Galien de ce mauvais pas, et Riolan, un des médecins remarquables de cette époque, anatomiste renommé, combat à outrance Harvey, et sous sa bannière se rangent Guy Patin et beaucoup d'autres. Les Français sont spirituels, dit-on : à la doctrine anglaise on opposa des bons mots ; les sectateurs d'Harvey furent appelés *circulatores*, ce qui veut dire en latin charlatans. Cela fit rire et les rieurs crurent avoir raison.

En 1657, Riolan et Harvey moururent et avec eux la lutte parut éteinte. Il y eut quelques rares discussions à la Faculté, quelques thèses soutenues tantôt pour, tantôt contre la circulation, sans grand bruit. Mais la philosophie ouvre la voie du progrès, Gassendi, Descarte, acceptent la théorie de la circulation, il ne faut plus qu'un effort pour rendre la victoire complète.

L'Université voulait obtenir un arrêt sérieux du

Parlement pour faire respecter ses doctrines ; Boileau et le spirituel médecin Bernier, ami de Molière et comme lui élève de Gassendi, conçoivent alors et publient, en 1671, l'*Arrêt burlesque*. Dès ce moment, ce sont les *circulatores* qui deviennent à leur tour les rieurs, et Molière savait bien l'effet que produirait sur le public Diafoirus père disant de son fils : « *Sur toute chose, ce qui me plait* » *en lui et en quoi il suit mon exemple, c'est* » *qu'il s'attache aveuglément aux opinions de* » *nos anciens et que jamais il n'a voulu com-* » *prendre ni écouter les raisons et les expé-* » *riences des prétendues découvertes de notre* » *siècle touchant la circulation du sang et autres* » *opinions de même farine.* » C'en était fait, la cause était gagnée, et au moment où Diafoirus parlait ainsi (1673), Louis XIV instituait au Jardin des Plantes une chaire spéciale d'anatomie pour la propagation des découvertes nouvelles et la confiait à Dionis, et ainsi mettait fin à cette lutte fameuse.

Il en fut à peu près de même pour l'antimoine. L'origine de cette lutte est encore plus ancienne. Notre calme et paisible cité s'y trouve mêlée, car un certain Delaunay écrivit et fit imprimer à la

Rochelle, en 1564, d'autres disent en 1566, un opuscule intitulé : *De la faculté et vertu admirable de l'antimoine.* Il eut quelque retentissement, car la Faculté, en 1566, prit au sujet de l'antimoine une décision importante et promulgua un décret dont voici la teneur :

« *Tout le collége de la Faculté de médecine ayant été convoqué à l'effet de porter un jugement pour servir de règle relativement à l'antimoine, il a été décidé, d'après l'autorité de tous ceux qui se sont illustrés en médecine et pour les raisons déjà exposées devant M. le Procureur général, que l'antimoine est une substance délétère et comme tel doit être classé parmi les simples de nature vénéneuse ; que de plus il n'existe pas de préparation qui puisse le corriger, de manière à en permettre l'usage sans danger. — Décidé aux écoles de médecine, le 3me jour des Kalendes d'août de l'année 1566.* » — Cependant un médecin de Paris, Grévin, réplique à notre compatriote Delaunay, qui répond à son tour.

La lutte était encore anodine, mais la Faculté ne plaisantait pas sur ce point et la chimie lui inspirait des inquiétudes considérables. — En 1615, nouveau

décret qui confirme le premier et défend même de parler de l'antimoine.

En France on se tait, mais à l'étranger on parle; — la lutte est sourde.

En 1638, un doyen, Hardouin de Saint-Jacques, fait publier un codex, œuvre de la Faculté, et dans ce codex se glisse, — par quel moyen ? — le vin émétique ou antimonial. Dès ce moment, tumulte, scandale à la Faculté; Guy Patin crie à la trahison; sous son décanat, Chartier publie un libelle intitulé: *La science du plomb sacré des sages* (un des noms de l'antimoine); on le chasse ignominieusement de la Faculté. On plaide; Renaudot le célèbre gazetier, le père du journalisme, et ses fils sont pour l'antimoine; aussi on leur ferme toutes les portes; les écrits volent de tous côtés, l'encre coule à flots; les poëtes se mettent de la partie et les sonnets, les acrostiches, les poëmes antimoniaux circulent de main en main et dans chacun des camps. Les médecins de cour, toujours repoussés par la Faculté, accueillent à bras ouverts les amis de l'antimoine, ils s'en font eux-mêmes les défenseurs. La lutte est dans toute sa force, mais sans qu'il y ait encore de vainqueurs; on s'accuse, on s'injurie; la saignée tue, l'antimoine

tue; à les entendre, ces pauvres médecins auraient à eux seuls bientôt dépeuplé tout Paris, mais voilà qu'un événement vient tout à coup changer la scène.

Pendant la campagne de 1658, le Roi, qui avait vingt ans, tombe gravement malade à Mardyck, d'où il fut transporté à Calais. Le journal de la santé du Roi, alors rédigé par Valot, donne une relation détaillée de cette maladie. Il n'y a pas moyen de s'y méprendre: ce fut ce qu'on appellerait aujourd'hui une fièvre typhoïde et des mieux caractérisées. La situation d'un premier médecin est embarrassante en pareille circonstance. C'est à qui lui donnera le plus de conseils, à la condition toutefois qu'en cas de malheur lui seul soit responsable. Valot venait de s'absenter quelques jours. A son retour, il trouva le Roi alité et déjà sérieusement compromis. Il se met courageusement à l'œuvre et n'épargne ni les saignées, ni les purgations. Le mal ne faisait qu'empirer. Le septième jour s'était passé sans apporter la crise dont on attendait le soulagement de l'auguste malade. Les choses pressaient; Guénaut avait été mandé de Paris en toute hâte, il arriva enfin. Les médecins de la Cour, Valot, Esprit, Daguin, Yvelin, sans

compter un obscur praticien d'Abbeville nommé du Saussoy qu'on avait appelé pour la circonstance, s'étaient déjà longuement disputés sur ce qu'il convenait de faire et étaient aux abois. Une grande et solennelle consultation eut lieu sous la présidence de Mazarin et (ce qui est assez curieux) le cardinal opina le premier pour l'antimoine. On résolut d'en donner au Roi et on lui en fit prendre une once; il fut purgé vingt-deux fois; bref, que ce fût par ou malgré l'antimoine, il se trouva mieux et finit par guérir. A partir de ce jour, la fortune de l'antimoine est faite. Guénaut devient un demi-dieu, on le fête, on le célèbre en prose et en vers; les sonnets, les poëmes refleurissent, mais ce n'est plus que pour chanter les louanges de Guénaut et de l'antimoine triomphant.

Enfin, en 1666, un arrêt du Parlement permettait aux docteurs de la Faculté de se servir de vin émétique pour la cure des maladies, d'en écrire et d'en disputer. Dans le sein de la Faculté, quatre-vingt-douze docteurs sur cent deux s'étaient prononcés en sa faveur. La chose était bien définitivement jugée et la comédie n'avait pas à apporter là son influence particulière.

Le quinquina eut aussi les honneurs de l'excom-

munication, mais cela eut moins de retentissement ; la poudre des jésuites, comme l'appelle Guy Patin, fut prise un jour par le Roi, le guérit d'une fièvre et fut acceptée dès-lors par chacun.

La Faculté avait donc, sinon reconnu elle-même ses erreurs, du moins accepté et *les expériences et les prétendues découvertes du siècle.*

Elle y avait certainement mis le temps et sa résistance avait été grande, mais enfin elle avait cédé.

A l'heure où Molière la mettait en scène, c'en était presque fini de toutes ces disputes et de ces luttes, et la pauvre Faculté vaincue, humiliée, restait silencieuse et calme. Elle avait été ridicule en voulant entraver le progrès, en s'obstinant à ne pas vouloir l'accepter parce qu'il ne venait pas d'elle, mais cette lutte l'avait épuisée et on pouvait bien facilement la cribler de traits. Elle ne songeait pas à se défendre et n'avait nulle envie de justifier ses actes passés. Impuissante de ce côté, elle tournait ses regards ailleurs : les chirurgiens élevaient la voix, le collége de Saint-Côme voulait devenir l'émule de la Faculté placée sous le patronage de Saint-Luc. Molière a laissé dans l'ombre ce côté non moins plaisant peut-être des prétentions de la Faculté et des médecins de ce temps.

Quelques-uns de ces hommes ont, malgré les critiques, les railleries et les satires, trouvé grâce devant l'histoire, et leurs noms resteront à jamais vivants. Guy Patin, si bien étudié par Sainte-Beuve, Riolan, Dionis, les Renaudot, Naudé, Blondel, Mauvillain, Bernier et beaucoup d'autres que j'ai cités dans le cours de cette étude, et bien d'autres encore dont j'ai omis les noms, sont des témoins irrécusables de l'activité intellectuelle des médecins du XVIIe siècle.

En terminant, et pour résumer en quelques lignes ce qui me semble résulter de l'examen approfondi des œuvres de Molière et des médecins de cette époque, j'emprunterai à M. Maurice Raynaud, qui a abordé ce sujet en médecin et en littérateur, le jugement qu'il porte après une minutieuse étude.

« Je n'ai, dit-il, nulle envie de discuter ici cette proposition banale, à savoir que *la médecine est un art conjectural;* avant de le faire, je voudrais bien savoir s'il est un seul art au monde qui ne le soit pas plus ou moins. Ne pas vouloir se payer de mots, consulter la vérité et l'expérience, tout cela est excellent. Mais, précisément à cause de cela, on ne saurait, en une matière si grave, se faire

une opinion sans une très longue et très spéciale étude ; et l'on n'a pas le droit, fût-on Molière lui-même, d'invoquer des raisons comme celle-ci : qu'il est impossible qu'un homme en guérisse un autre ; car c'est là un mot et rien de plus.

» Dire que les ressorts de notre machine sont des mystères difficiles à pénétrer, c'est avancer une vérité que personne ne conteste ; en conclure que la science est condamnée à se traîner toujours dans la même ornière, et *que la nature nous a mis au-devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose*, c'est tout simplement nier le progrès et j'ajoute nier l'évidence ; je regrette que Molière ait laissé échapper cette phrase indigne de son génie et contraire à tous ses instincts. A tout prendre et en faisant toutes les concessions possibles à la faiblesse de l'intelligence humaine et aux incertitudes que le progrès rencontre en son chemin, je serais assez de l'avis d'Argan :

« *Toujours faut-il demeurer d'accord que, sur cette matière, les médecins en savent plus que les autres.* »

» Quant aux médecins qu'il a joués, tout en acceptant son arrêt, je demanderai pour eux le bénéfice

des circonstances atténuantes. De grâce, ne les jugeons pas hors du temps où ils ont vécu.

» Il y a, dans l'histoire de l'esprit humain, deux sortes d'époques particulièrement intéressantes : les unes sont les époques de renouvellement, où les intelligences s'éveillent, où les horizons se dévoilent, où les générations s'élancent, pleines de foi en l'avenir, vers les régions de l'inconnu ; les autres sont ces moments de pleine maturité qui succèdent à une longue série de travaux et d'efforts dans une même direction, ceux où un système a trouvé son assiette définitive et comme sa formule, et cherche une stabilité éphémère, pour disparaître à son tour comme ceux qui l'ont précédé, en vertu de cette loi inévitable qui pousse l'humanité en avant. Le XVII^e siècle nous offre à la fois ce double spectacle. Tandis que l'éveil de la pensée philosophique marque l'aurore d'une ère nouvelle qui verra s'accomplir les plus mémorables découvertes dont la science se soit enrichie jusqu'alors, la médecine, dernière expression du passé, parce qu'il est dans sa nature de vivre d'emprunts faits à tous les ordres de connaissances et de les résumer en elle-même, la médecine s'arrête un moment avec complaisance dans la contemplation de ses anciennes

gloires et semble vouloir s'organiser pour l'éternité. Mais l'on sent que cet édifice, en apparence si complet, pêche par la base, et qu'à peine constitué, il craque déjà de toutes parts. Est-il surprenant que le génie le plus pénétrant, le plus exempt de prévention, le plus sensé de cette époque de renouvellement philosophique et littéraire, éprouve, en considérant les médecins de son temps, un peu de cet étonnement mêlé d'incrédulité railleuse que la vieillesse, même la plus glorieuse, inspire toujours plus ou moins à la jeunesse?

» Mais nous qui n'avons ni ces passions, ni ces rancunes, nous pouvons et nous devons rendre une égale justice aux deux partis que nous avons trouvés en présence. Dans l'un, nous aimons à saluer le représentant de l'avenir et du progrès; dans l'autre, et au sein même de l'institution qui personnifie en elle l'esprit de résistance aux idées nouvelles, nous avons rencontré des efforts sincères, quoique trop souvent aveugles, des aspirations constantes, quoiqu'isolées, vers une amélioration de jour en jour plus nécessaire; et quant aux derniers et obstinés partisans du *statu quo*, nous les trouvons si convaincus dans leur immobilité systématique, si honnêtes malgré leurs préjugés et

leurs fautes, qu'ils nous rendent indulgents malgré nous, et que nous assistons à leur retour désespéré vers un passé qui leur échappe, avec un sourire qui n'exclut pas la sympathie. Ils sont si candides, si simples, si respectables, que, malgré tout, l'on se sent porté vers eux par je ne sais quel charme de singularité. Leur société a quelque chose qui plaît; on n'en voudrait pas faire sa compagnie habituelle; mais on les revoit avec plaisir, on aime à venir les saluer de temps en temps et on les quitte avec regret. »

Dr GUSTAVE DROUINEAU.

# MÉMOIRE

## SUR QUELQUES PEUPLADES ANTÉDILUVIENNES

### DE LA VALLÉE DE LA SEUGNE

ET

## SUR LES SILEX TAILLÉS.

Une opinion erronée a régné longtemps dans l'archéologie de l'homme primitif. Elle réduisait outre mesure le chiffre de la population humaine de l'âge de la pierre taillée, ne lui donnant pour habitation que des cavernes à l'époque du grand ours, et, en outre des cavernes, des abris sous roche à l'époque du renne. Les découvertes de MM. Arcelin et de Ferry, à Solutré, dans le Mâconnais, réformèrent les idées à cet égard : elles établirent nettement l'usage des huttes ou cabanes

en plein air, même aux temps les plus reculés de la paléontologie humaine, du moins dans l'Occident de l'Europe. Une fois l'éveil donné sur ce point, les découvertes analogues se multiplièrent. Aujourd'hui on peut avancer qu'il ne s'écoule, pour ainsi dire, pas de semaine où le hasard et quelquefois l'étude ne révèlent des faits du même genre. La science est donc entraînée de plus en plus vers cette conclusion que l'âge de la pierre taillée marque un mouvement de propagation et d'expansion de l'espèce humaine plus puissant qu'on n'aurait pu ou qu'on aurait osé le croire.

Nous sommes, pour notre part, en possession de quelques données qui contribuent à recommander cette conclusion. Si modestes dans leur signification, si restreintes dans leur application qu'on veuille ou qu'on doive les considérer, nous nous croyons obligé de les rendre publiques pour obéir à ce devoir scientifique qui prescrit au plus humble archéologue d'accroître de son mieux les matériaux qui se préparent pour l'histoire complète de l'homme primitif.

Bien que le pays Pontois ne figure pas jusqu'ici parmi ceux qui ont été signalés au monde savant comme ayant été occupés par les peuplades anté-

diluviennes, nous savons maintenant que la population de cette époque y formait des agglomérations multiples. Nous ne dirons rien des incidents d'ailleurs sans importance qui ont amené nos premières trouvailles. Mis par hasard sur la trace de gisements de silex taillés, nous nous sommes occupé avec une pieuse ardeur de recueillir ces témoins d'un âge qui n'est plus, et, malgré l'insuffisance de nos recherches et le peu de loisir que nous y avons consacré, nous sommes parvenu en quelques semaines à rassembler plus de deux mille outils de pierre. Encore n'avons-nous recueilli que les plus remarquables. Ceux que nous avons négligés par indifférence et par fatigue couvrent le sol par milliers dans les divers emplacements.

Ces outils proviennent de six campements, dont trois étaient placés le long de la rivière de la Seugne et les trois autres, près d'un de ses affluents, le ruisseau des Chartres. Les trois premiers campements dépendent actuellement des communes de Mosnac, de Pons et de Bougnaud; les autres sont sur le territoire de la commune de Pons, à l'ouest et à proximité de cette petite ville. Parlons d'abord des trois premiers.

Ils sont représentés aujourd'hui par des carrières

de sable, naguère exploitées pour la construction du chemin de fer des Charentes. Ces sablières sont à quatre ou cinq kilomètres l'une de l'autre, sur la rive droite de la Seugne, toutes à peu près au même niveau, c'est-à-dire à un ou deux mètres au-dessus du lit actuel de la rivière. Entre ces sablières, on rencontre fréquemment des silex taillés sur la pente des talus qui bordent le chemin de fer. Les silex adhèrent par une de leurs extrémités au sable argileux qui constitue le talus. C'est donc une présomption fondée que des fouilles en ces divers endroits aboutiraient à des découvertes plus nombreuses et plus caractéristiques que n'en peut fournir un simple travail de tranchée pour l'établissement d'une ligne ferrée. De plus, sur certains points, notamment à Mayollance et à Tartifume, des excavations pratiquées pour l'extraction de quelques charretées de sable ont permis d'exhumer des spécimens variés de silex ouvrés remarquables, dispersés entre les mains de quelques amateurs. Nous sommes donc autorisé à regarder comme incontestable qu'au temps de la pierre taillée, la vallée de la Seugne était habitée en des points assez nombreux.

Le sol de la vallée de Mosnac à Bougnaud appar-

tient à la formation crétacée. Les sablières de Mosnac et de Penthier (commune de Pons), reposent sur l'étage du calcaire à caprinelles, celle de Bougnaud sur la craie marneuse. Dans ces trois gisements, les couches de terrain sont disposées d'une façon uniforme, sauf des différences peu importantes que nous mentionnerons. On y retrouve la division classique des deux diluvium, le rouge et le gris. Les proportions, sous le rapport de la hauteur des couches, offrent quelques variétés. Mais ces variétés s'expliquent par de légères dépressions ou par de minces exhaussements du sol.

Voici, du reste, la succession des couches qui résulte de coupes verticales.

Sablière de Mosnac :

1° Terre végétale riche, épaisseur de 0,30 à 0,50 centimètres ;

2° Sable argileux rougeâtre, 0,50 centimètres.

3° Sable jaune argileux, 1 mètre ;

4° Couche légère de sable crayeux avec cailloux siliceux roulés, 0,20 centimètres environ;

5° Sable gris avec cailloux siliceux et crayeux roulés très abondants, 1 mètre à 1 mètre 50 centimètres ;

6° Sable gris avec cailloux angulaires crétacés, quelques centimètres ;

7° Sol fondamental.

Sablière de Penthier :

1° Terre végétale de richesse médiocre ;

2° Argile avec cailloux crayeux, 0,50 centimètres ;

3° Sable argileux rougeâtre sans cailloux, 0,50 centimètres à 2 mètres;

4° Marne fine jaunâtre, 0,40 centimètres à 0,60 centimètres ;

5° Cailloux roulés crayeux et siliceux alternant avec des couches de marne fine, 0,60 centimètres 0,70 centimètres;

6° Sable gris sans mélange de cailloux, 0,70 centimètres à 0,80 centimètres ;

7° Sable gris avec cailloux roulés de toute espèce, 0,70 centimètres ;

8° Sol fondamental.

Sablière de Bougnaud :

1° Terre végétale riche ;

2° Limon argileux noirâtre, 0,60 centimètres ;

3° Sable gris avec cailloux roulés crayeux et siliceux, 2 à 3 mètres ;

4° Par places sable gris très-fin, sans cailloux;
5° Craie grise marneuse ou sol fondamental.

Parmi les deux ou trois mille instruments de pierre qui proviennent de ces gisemeuts, il n'en est pas un qui sorte des couches argileuses. Tous, sans exception, séjournaient dans les bancs de graviers. Les plus haut placés gisaient entre la marne de couleur jaunâtre et le sable gris. Il est donc manifeste que ces témoins d'un âge préhistorique sont antérieurs au travail géologique qui a formé le diluvium rouge et qu'ils datent de la période représentée par les graviers des rivières. On les recueille dans toutes les couches de sable gris; mais ils paraissent plus abondants dans certaines couches.

Ont-ils été abandonnés sur place ou apportés par la rivière? En d'autres termes, les lieux de gisement actuels sont-ils les lieux de campement des peuplades antédiluviennes? Nous croyons pouvoir l'affirmer. Car ces silex se prêtent difficilement à l'hypothèse d'un transport lointain dans des eaux courantes. Beaucoup gardent encore leur pointe délicate et leurs fixes dentelures. D'autres présentent un tranchant aussi bien aiguisé qu'au premier jour. Si certains angles sont émoussés, si

certaines faces ont cessé d'être rugueuses au toucher, il est des arêtes qui n'ont rien perdu de leur saillie primitive. Un tel état est inconciliable avec l'idée d'un déplacement lointain. Ces outils de pierre, par l'effet combiné de leur poids spécifique et de leur forme aplatie, auraient résisté à un courant doux et paisible. Ils n'auraient pu être entraînés que par la force impétueuse d'une inondation torrentielle. Dans ce cas, les pointes, les dents, les arêtes, les bords touchants, toutes les parties minces auraient été singulièrement maltraitées. Comment, en outre, s'expliquer l'accumulation de ces objets sur un même point par l'action tumultueuse d'ondes violemment agitées? Il est donc rationnel d'admettre que le gisement actuel de nos silex se confond avec la station même des peuplades anté-historiques dont ils nous dévoilent l'existence. Ce qui corrobore cette opinion, c'est l'étendue considérable du gisement de Bougnaud. La sablière de Bougnaud occupe un petit plateau légèrement ondulé. A l'extrémité du sud du plateau, le terrain s'incline vers un petit vallon transversal; la couche de limon argileux y diminue d'épaisseur, et le soc de la charrue pénètre assez profondément dans le terrain sous-jacent à l'argile

9

pour amener au jour les pierres contenues dans ce terrain. Aussi la surface du sol est-elle parsemée sur une étendue de plusieurs hectares d'instruments de pierre et de noyaux en nombre immense. Dans la sablière même et dans les terrains environnants la quantité de ces noyaux est telle que l'esprit ne saurait se défendre de la pensée qu'une fabrique de silex existait à cet endroit.

Nous en dirons autant de Mosnac et de Penthier. bien que, dans ces deux campements, l'épaisseur du diluvium rouge ait mis obstacle à l'action révélatrice de la charrue, on est conduit également à voir là d'ancienne fabriques par la présence de noyaux en nombre extraordinaire. Nous n'essaierons pas de fixer un chiffre approximatif pour donner une idée de cette abondance. Nous nous contenterons de déclarer qu'il nous serait facile de réaliser, en deux heures de recherches, le chiffre arbitraire qu'une critique défiante s'amuserait à fixer.

Les trois campements situés près du ruisseau des Chartres sont loin d'atteindre à l'importance des premiers. Ils ne nous sont connus, il est vrai, que par les mouvements qu'impriment au sol les travaux agricoles. Mais leurs limites apparentes, c'est-à-dire l'étendue de terrain où les cailloux

taillés sont disséminés et mêlés à l'argile, doivent s'identifier avec les limites des anciens campements. Car l'argile repose immédiatement sur le calcaire de la contrée, et nulle part, si l'on excepte le voisinage immédiat du ruisseau ou la partie la plus déclive du vallon, la terre meuble n'a assez de profondeur pour échapper aux fouilles de la charrue.

On peut donc conjecturer que ces emplacements formaient de tout petits villages, une réunion de quelques huttes, telles qu'on les voit chez les sauvages nos contemporains, où quelques familles, quinze ou vingt personnes, au lieu de se mêler aux grandes tribus agglomérées, font en quelque sorte bande à part, menant une existence entièrement nomade, et ne se fixant jamais dans le même endroit pour une longue durée de temps.

Deux de ces campements, les moins étendus, sont placés presque en face l'un de l'autre, des deux côtés du ruisseau, aux lieux dits La Guiarderie et de l'Etang. Celui de La Guiarderie, le plus rapproché de Pons, dont il n'est distant que de deux ou trois cents mètres, est tourné vers le midi. Il fournit en quantité fort respectable des noyaux et des morceaux brisés. Nous y avons recueilli une dizaine de haches, dont trois ou quatre

bien travaillées. Le gisement de l'Etang est éloigné d'un kilomètre. Il fait face au nord et semble moins riche que le précédent.

Le troisième campement, qui avoisine le hameau des Chartres, présente cette particularité remarquable qu'il n'est pas comme les deux autres sur les bords mêmes du cours d'eau. C'est un plateau élevé de plusieurs mètres au-dessus de la vallée, dont la pente regarde l'orient et affecte une direction transversale par rapport au ruisseau. Les cabanes s'étageaient sur cette pente que le soleil échauffait à son lever, et, si les habitants du village étaient contraints de parcourir une petite distance pour aller se désaltérer ou pour aller chercher l'eau nécessaire à leurs besoins, ce très léger inconvénient était compensé par l'abri fort efficace que fournissait une colline haute et raide contre le vent du nord. Là aussi les débris du silex jonchent le sol, mêlés à quelques pièces bien conservées, notamment à des haches, dont nous avons ramassé un très joli spécimen.

A ne considérer que la taille, les silex de ces divers campements se rapportent à la même époque. Nous pouvons donc les réunir dans une seule et même description.

Signalons, avant tout, chez nos aborigènes de Saintonge l'usage de deux tailles, celle de Saint-Acheul et celle du Moustier. Les haches du type de Saint-Acheul existent dans nos six gisements. Mais le mode de travail le plus fréquemment appliqué est celui qui tire son nom du Moustier. Les outils de ce dernier genre ont, comme chacun le sait, une seule face travaillée par enlèvement d'éclats partiels, l'autre restant lisse et plate par suite de la cassure primitive qui a séparé le fragment du nucléus. Cette dernière face montre dans toutes nos pièces ce qu'on appelle la bulbe ou le cône de percussion qui se continue par un plan droit, uni comme une lame et toujours régulier, quand le silex est sans défauts.

Nous possédons des spécimens de toutes les catégories qu'on a imaginées pour classer et dénommer les instruments de pierre : haches, marteaux, lances, javelines, flèches, couteaux, scies, poinçons, râcloirs, disques.

Nos haches sont de formes multiples, d'abord les haches de Saint-Acheul, les plus grandes mesurant 19 centimètres de long sur 11 de large, les plus petites ayant à peine 7 centimètres de long sur 5 de large. Il en est de grosièrement travaillées;

il en est d'autres qui prouvent un travail soigneux et délicat. Dans ces haches, comme dans celles qui ressemblent aux haches de la Dordogne, le type est loin d'être unique. L'ovale y domine avec des variétés de dimension et de structure qui se plient difficilement à l'analyse. Les unes affectent la forme d'une amande avec un bord plat à la base et pointe à l'autre extrémité. De cette première forme on passe assez régulièrement aux autres, à celles du moins qui rentrent dans un type connu et usuel. En effet, arrondissez davantage les bords convexes de la hache ovale : vous obtenez un autre spécimen, dans lequel l'écart entre la longueur et la largeur est moins considérable que le premier. Augmentez encore la convexité, vous arrivez presque à la forme losangique. Ce troisième spécimen est généralement dépourvu de dentelures sur les bords et semble avoir été fait pour être tenu à la main. Au contraire, en conservant l'ovale allongé, si vous substituez à la pointe un bord coupant plus large que la base, vous vous rapprochez de notre hache actuelle et vous réalisez un quatrième spécimen, un des plus beaux de notre collection. Il existe un grand nombre d'autres pièces qui décèlent moins un plan poursuivi que

le désir de mettre à profit la forme naturelle des cailloux pour en tirer presque sans travail des haches grossières. Ces variétés ne comportent aucune description ; elles veulent être vues.

Autant en dirons-nous des marteaux. Comment décrire des pierres à peine travaillées dont le sauvage se servait pour ses besoins les plus usuels, par exemple, pour en confectionner ses autres instruments ou pour briser les crânes des animaux afin d'en extraire la cervelle, ou pour casser longitudinalement les os, afin d'en retirer la moëlle. Il lui suffisait, pour rendre les silex aptes à des usages de ce genre, de les appointer grossièrement à un bout. Mais, comme il ne lui était point interdit de rechercher la commodité dans l'emploi de ces outils, il prenait le soin d'enlever toutes les arêtes un peu dures, toutes les inégalités un peu trop saillantes, pour que la main pût saisir, sans se fatiguer et sans se blesser, ces pierres massives qui constituaient les plus vulgaires de ses instruments.

Nos têtes de lance ont exigé bien plus de travail. Les plus élégantes sont conformées suivant le type des haches ovales de la première catégorie, avec une largeur réduite et une longueur accrue. Les plus

grossières conservent des aspérités qui dénotent une main bien moins exercée. Quelques-unes ont à la base un bout aminci, qui s'enfonçait sans doute dans le manche et garantissait la solidité de l'instrument.

A cette même classe nous rattachons des silex travaillés à l'imitation de certaines feuilles variables de longueur et terminées en pointe. Un spécimen simule une feuille de houx avec des échancrures moins profondes. Un autre se prolonge sur un des côtés de la base, dans un sens opposé à la direction de la pointe. Sans doute la partie prolongée pénétrait dans le manche, et comme le prolongement n'existe que sur le tiers extérieur de la base, il y a lieu de conjecturer qu'une rainure pratiquée dans le bois recevait obliquement la partie non prolongée et qu'il résultait de l'ensemble, avec quelque lien surajouté, une arme aussi solide qu'on pouvait le souhaiter.

Les javelines sont, en petit, identiques par la forme et les détails de fabrication aux têtes de lance. Minces et dentelées sur leurs bords, elles tiennent le milieu entre les lances et les flèches.

Nos flèches sont très-remarquables. Certainement elles sont encore bien imparfaites, si on les

compare aux petites têtes trouvées dans les habitations lacustres de la Suisse. Mais, si l'on fait entrer en ligne de compte leur incommensurable antiquité, on n'aura pas assez d'admiration pour les ouvriers inconnus, sauvages ou prétendus sauvages, qui donnaient au dur silex des formes si souples et si bien réussies. Nous avons recueilli plusieurs types qui mériteraient d'être tous décrits. Indiquons les principaux : Un ressemble exactement à un bonnet d'évêque. Un autre est triangulaire, à angles émoussés et à base échancrée. Un troisième, triangulaire aussi, n'a pas d'échancrure et n'a qu'une longueur d'un centimètre et demi sur une largeur à la base presque égale. Un quatrième, dont la pointe est brisée, est aminci et coupant à la base comme pour entrer dans une entaille de la tige. Un cinquième ressemble à ce dernier, avec l'amincissement de la base en moins, et avec des découpures sur la face supérieure et les bords, qui lui donnent un aspect très délicat. Un sixième est triangulaire, très pointu et très finement dentelé, et sa base se dévie légèrement, comme si la tige de bois devait être taillée en biseau pour s'adapter à la disposition du silex et s'y lier solidement au moyen d'une encoche

latérale, parfaitement visible sur la pierre. Enfin un autre type est un ovale allongé avec pointe délicate.

Ces lances, ces javelines, ces flèches constituaient des armes fort respectables, même contre des animaux aussi féroces que l'hyène et le tigre des cavernes. Venaient-elles à manquer ou à se briser dans une lutte corps à corps ? notre sauvage saintongeois saisissait son couteau et il pouvait continuer la lutte sans désavantage. Le couteau de pierre, j'entends le grand couteau, le couteau de combat, était un instrument bien appointé, aussi plat que le comportait le morceau de silex, à lame très large et très coupante des deux bords, faisant des blessures presque nécessairement mortelles.

Les spécimens dont nous disposons ont cela de commun qu'ils sont légèrement convexes sur le plat, en sorte qu'indépendamment de la gravité d'une blessure produite par un instrument de cette largeur, la déviation que subissait la lame en pénétrant dans le corps ajoutait à ses ravages, divisant tout ce qu'elle rencontrait et causant un délabrement dont nos instruments contemporains de même ordre ne sont pas capables. Les autres variétés de couteau, ce que nous appellerions le

couteau de table, le couteau de poche, consistaient en éclats plus ou moins réguliers, dont le principal mérite était d'être tranchants. Il y en a de toutes les formes et de toutes les grandeurs. Quelquefois artistement travaillées, de telle sorte qu'on les prendrait pour des têtes de lance ou de javeline, ces variétés offrent plus souvent la manière d'opérer de l'époque sous son aspect le plus rudimentaire. Tels quels, ces couteaux n'en sont pas moins très-propres à couper et à dépecer les viandes, à entamer le bois, à fendre les peaux, à faciliter l'écorchage, en un mot à satisfaire aux besoins restreints de ces sociétés primitives.

Après les couteaux, mentionnons les stylets, genre d'outils remarquable par la pointe dont ils sont munis et qui, juxtaposée à une lame de trois ou quatre centimètres de largeur, n'était guère moins redoutable que les couteaux. Solidement emmanché dans une poignée en bois, le stylet complétait, avec la hache, le couteau, la lance, la javeline et la flèche, l'attirail de guerre des aborigènes de notre vallée.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

En résumé, l'arsenal des armes et des outils des peuplades antédiluviennes qui occupaient notre

pays comprenait les haches, les marteaux, les lances, les javelines, les flèches, les couteaux, les poignards, les racloirs, les coins, les scies, les poinçons et les disques. Toutefois cette énumération est loin d'être complète. Nous avons fait nos réserves en ce qui concerne des instruments de pierre dont nous n'apercevons pas la destination probable, et les déclarations des archéologues les plus autorisés nous ont appris qu'ils ont hésité maintes fois à se prononcer. Cette hésitation ne peut surprendre quiconque voudra réfléchir que nous ignorons forcément beaucoup de besoins soit matériels, soit moraux, beaucoup de coutumes traditionnelles, beaucoup de préjugés de ces peuplades éteintes, besoins, coutumes et préjugés auxquels correspondaient sans doute plusieurs des objets que nous retrouvons. Si nous admettons, par exemple, que le sentiment religieux s'était déjà éveillé dans ces âmes incultes, comme l'insinuent leurs usages funéraires, n'est-il pas naturel de croire qu'ils le manifestaient par quelque acte extérieur et par quelque symbole ou objet physique? Si le principe de la subordination avait déjà pris racine au sein de ces tribus, n'y a-t-il pas lieu de penser que des ornements, des insignes quel-

conques distinguaient les chefs et qu'ainsi pourraient s'expliquer des objets restés jusqu'à ce jour sans explication? Enfin, il est avéré maintenant que le goût de la parure, l'instinct de la coquetterie avait déjà tourné l'esprit naïf de ces peuples vers la recherche ou la fabrication d'objets de pure fantaisie : d'où la conclusion inévitable qu'une ou plusieurs espèces d'outils tirent leur origine de ces goûts inconnus.

Lorsque nous contemplons les collections de silex taillés qui viennent de l'époque antédiluvienne, la pensée d'une telle antiquité nous absorbe et nous ôte la liberté d'esprit nécessaire pour analyser ce que cette date offre de vague et de mystérieux. Il semble que, dès que l'imagination se transporte au-delà de l'événement géologique qu'on appelle vulgairement déluge, elle entre dans un monde indéterminé où la durée ne se mesure pas à la manière ordinaire. Tout se confond en apparence dans le même éloignement effrayant et indéfini.

Cependant, à force de recherches et d'inductions, la paléontologie est parvenue à délimiter des âges distincts dans cette période si reculée, et elle croit avoir acquis le droit d'affirmer que chacun de ces

âges représente un nombre considérable de siècles. Elle a été aidée dans cet essai de chronologie approximative par des indices précieux, dont les principaux sont tirés, d'une part, de la faune et de la flore, d'autre part, des caractères de la taille du silex.

Comme toutes les branches de l'industrie humaine, cette taille a dû se perfectionner avec le cours du temps et, de rudimentaire qu'elle était d'abord, elle est devenue progressivement méthodique et délicate. A comparer la pierre taillée de l'âge du Renne avec la pierre taillée de l'âge du Mammouth, la différence saute aux yeux. Il serait peut-être malaisé de l'exprimer; mais un coup d'œil jeté sur des pièces des deux âges en dit plus que tous les discours.

. . . . . . . . . . . . . . . . .

Nos réflexions sembleront ennuyeuses et nos recherches ingrates. Cependant de telles études n'intéressent pas seulement le savant, tout esprit éclairé peut en faire son profit. Quand on songe que, pour confectionner leurs instruments de pierre, les hommes du grand ours disposaient pour tout outil d'un morceau de bois ou du premier caillou ramassé au hasard, on est pénétré à la fois

de pitié et d'admiration, de pitié pour tant de dénûment, d'admiration pour tant d'industrie. Et quand on réfléchit qu'une pareille fabrication présuppose une longue série de tâtonnemen's, des siècles entiers d'apprentissage, un ensemble d'observations pratiques accumulés, une suite d'améliorations progressives ajoutées péniblement les unes aux autres, on est épouvanté à la seule idée de l'ancienneté de notre espèce et des labeurs accomplis pour séparer la condition humaine de la condition des autres animaux,

Notre système d'éducation laisse nos enfants dans l'ignorance d'une si humble et si misérable origine. Lorsque l'écolier tombe sur les passages de Lucrèce (1) et d'Horace qui peignent à grands traits, suivant des traditions vagues et peu consistantes, les étapes parcourues par l'humanité depuis la naissance de l'homme au milieu des bois, il n'imagine point autre chose dans ces récits qu'une matière à beaux vers. D'ailleurs, un bel esprit, comme Ovide, s'amuse à lui en représenter la

(1) Arma antiqua manus, ungues dentesque fuerunt
Et lapides et item silvarum fragmina rami.
Posterius ferri vis ærisque reperta,
Et prior æris erat quam ferri cognitus usus.

contrepartie dans la description des *âges* dont la série mensongère s'ouvre par l'âge d'or.

L'âge d'or, le paradis terrestre, qu'elle ironie ! Voilà donc le jeune homme fixé sur les débuts de l'humanité dans la vie. C'est tout ce qu'il en saura, puisque c'est tout ce qu'on lui en enseigne. L'imagination ainsi remplie des contes orientaux sur nos premiers parents, il devra s'inscrire en faux contre l'archéologue consciencieux, qui, se fondant sur des recherches authentiques et sur des inductions légitimes, lui trace, au lieu de splendeurs et de joies, le tableau des souffrances et des laideurs physiques ou morale de la primitive humanité.

Sans prétendre avec Vogt, Huxley et d'autres, que nous sommes la descendance perfectionnée de la race simienne, nous devons accepter comme démontré par des faits indiscutables que notre situation primitive ne valait pas mieux sous le rapport physique que la situation des singes. A un point de vue philosophique, cette idée n'est pas dépourvue de grandeur ; car elle nous autorise à penser et à dire que, pour être parti de si bas et s'être élevé si haut, l'homme a dû recevoir en partage une faculté exceptionnelle dont l'analogue n'existe dans aucune autre espèce.

C'est cette faculté, la raison, qui inspirait nos pères du grand ours au sein de leurs misères et qui soutenait leur chétive existence. C'est elle qui les conduisait sur la voie du progrès et qui les faisait passer de l'arme primitive, la massue de bois ou la pierre brute, à l'arête tranchante du silex et de cette arête tranchante à la taille méthodique. Ainsi, grâce à la raison, pendant que s'écoulaient les siècles de l'époque quaternaire, l'humanité poursuivait, dans l'obscure nuit du temps, l'œuvre de son perfectionnement indéfini, faisant converger tous ses soins et tous ses efforts vers l'amélioration de sa situation matérielle, et par conséquent, de sa condition sociale.

Aussi, quelque soit le peu de valeur intrinsèque des silex ouvrés antédiluviens, ils ont cet inappréciable mérite de nous faire assister à la vie de l'humanité dans l'enfance. Ces silex sont toute une histoire, histoire enfouie depuis des milliers d'années sous d'énormes accumulations de sables, car les haches grossières des peuplades antédiluviennes de la vallée de la Seugne peuvent rivaliser d'importance avec les plus belles et les plus précieuses médailles des Césars.

D^r^ Combes.

## CONCOURS DE 1873.

La médaille d'or (grand module), de la valeur de 300 francs, sera décernée en 1873 par la SECTION DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE, qui met au concours la question suivante :

*Variole. — Valeur des moyens préventifs : vaccinations, revaccinations, inoculations.*

Les travaux n'embrassant qu'une partie de la question seront admis.

Chaque manuscrit devra porter une devise et être accompagné d'un billet cacheté portant à l'extérieur la même devise, et à l'intérieur le nom et l'adresse de l'auteur.

Le concours sera clos le 1er septembre 1873, dernier terme auquel les ouvrages devront être remis à M. le docteur GUSTAVE DROUINEAU, secrétaire de la Société de Médecine, 7, rue Monconseil, à la Rochelle.

# TABLE



La Rochelle. — Typ. A. Siret.

ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE LA ROCHELLE

---

# SÉANCE PUBLIQUE

DE 1873




LA ROCHELLE

TYP. DE A. SIRET, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 3

---

MDCCCLXXIII

ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE LA ROCHELLE.

## SÉANCE PUBLIQUE

Du 20 Décembre 1873.

# PROCÈS-VERBAL

Aujourd'hui Samedi, 20 Décembre 1873, à huit heures du soir, l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de la Rochelle a tenu sa séance publique, dans la salle haute de la Bourse, sous la présidence de M. CHAUDREAU, président de la section littéraire, président de l'Académie pour 1873.

A ses côtés avaient pris place au bureau : MM. BELTREMIEUX, président de la section des sciences naturelles; DROUINEAU père, président de la section de médecine, et DOR, vice-président de la section d'agriculture.

Les membres de l'Académie occupaient l'estrade. Un public nombreux et brillant remplissait la salle.

M. le Président de l'Académie a ouvert la séance par la lecture du rapport général sur les travaux des quatre sections.

Puis les autres lectures se sont succédé dans l'ordre suivant :

1° Rapport sur le concours de poésie, par M. Gaudin, secrétaire de l'Académie.

2° Lecture du poëme qui a remporté le prix.

3° Compte-rendu du concours médical, par le docteur Gustave Drouineau, secrétaire de la section de médecine.

4° Lecture des deux poëmes qui ont obtenu les médailles d'argent.

5° Mémoire sur la station de Solutré, par M. le docteur Philippe David, de la section des sciences naturelles.

6° Lecture des deux poëmes qui ont obtenu les médailles de bronze.

A la suite des rapports sur les deux concours, M. le Président proclame les noms des lauréats, savoir :

Pour le concours médical :

M. le docteur COUZINIER, à Auriac (Haute-Garonne), médaille d'or.

M. le docteur BOURGUET, à Rodez (Aveyron), médaille d'argent.

MM. les docteurs STUGOSKI, à la Sauve (Gironde), et FALIU, à Paris, médailles de bronze.

Pour le concours de poésie :

M. Henri SULZER, du Havre, médaille d'or.

M. Achille MILLIEN, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), 1re médaille d'argent.

M. Alexandre VINCENT, à Niort, 2e médaille d'argent.

M. Octave POSTEL, professeur de rhétorique au collége d'Abbeville, 1re médaille de bronze.

M. A. TOGNO, à Paris, 2e médaille de bronze.

M. le docteur Stugoski, qui assistait à la séance et, sur l'invitation qui lui en avait été faite, avait pris place au milieu des membres de l'Académie, a reçu sa médaille des mains de M. le Président, aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

Les lectures terminées, M. le Président a remercié le public et levé la séance à dix heures et quart.

*Le Secrétaire*, PAUL GAUDIN.

*Le Président*, C. CHAUDREAU.

# RAPPORT GÉNÉRAL

## SUR LES TRAVAUX

## DES QUATRE SECTIONS DE L'ACADÉMIE

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, l'Académie de la Rochelle vous convie à assister à la distribution des récompenses qu'elle décerne aux lauréats de ses concours, et, chaque année, vous répondez à son appel avec un empressement que n'expliquerait pas seul l'attrait de ces fêtes toujours graves et sérieuses, et qui témoigne hautement du bienveillant intérêt que vous portez à notre institution. Cet intérêt, l'Académie en est heureuse, elle le constate avec une fierté légitime, mais elle comprend qu'il lui crée le devoir de vous montrer qu'elle le mérite, et, à chacune de ses séances publiques, elle vous fait présenter par l'un de ses membres le compte-rendu sommaire des travaux qui ont été accomplis par les quatre sections pendant le cours de l'année écoulée. Aujourd'hui, c'est à moi qu'elle a confié cette mission. Vous regretterez, comme je le regrette moi-même, qu'une circonstance tout à fait accidentelle ait empêché M. le Secrétaire-adjoint de se

charger encore de la tâche dont il s'était si brillamment acquitté l'année dernière. Nous y perdons tous un bon discours, et, en me présentant à la place du rapporteur que vous aviez le droit d'attendre, j'ai besoin d'espérer qu'il me sera tenu grand compte de ce que je ne suis ici qu'un simple suppléant.

La section d'agriculture, que je dois nommer la première, car sa fondation remonte au mois de février 1762, a poursuivi avec activité le cours de ses études. La variété des questions qu'elle a examinées témoigne tout à la fois du zèle de ses membres et de l'étendue de leurs connaissances.

Justement préoccupée des moyens de faciliter aux jeunes soldats qui veulent subir les épreuves préparatoires pour le volontariat d'un an l'acquisition de l'instruction agricole qui leur est nécessaire, elle a fourni sur ce sujet un mémoire, dont les conclusions tendent à ce que le cours d'agriculture qui se fait dans les écoles normales soit rendu obligatoire, et à ce que les candidats au volontariat soient admis à suivre, soit comme externes, soit comme stagiaires, les cours de la ferme-école. Un examen scrupuleux des effets de la nouvelle taxe imposée sur les boissons spiritueuses lui a permis de constater que les résultats étaient restés bien au-dessous de ce qu'on attendait de cet impôt; et le compte qu'elle s'est fait rendre du concours régional tenu à la Roche-sur-Yon a été pour elle l'occasion d'étudier et de proposer les améliorations qui, surtout au point de vue de la production locale, pourraient être apportées à l'organisation du concours qui aura lieu, en 1875, dans notre département.

Toujours attentive aux essais qui ont pour but de remplacer, autant que possible, par des machines les bras, qui sont de plus en plus rares et dont l'emploi devient chaque jour plus couteux, elle a continué à étudier l'usage des faucheuses, qui fonctionnent maintenant dans onze fermes du département, et celui des moissonneuses, dont elle considère que le problème est aujourd'hui résolu. Elle a fait suivre également, à la ferme-école, les expériences auxquelles ont été soumis une série de pressoirs, dûs à un constructeur d'un arrondissement voisin ; mais, avant de songer à la fabrication du vin, il faut assurer la production de la vendange, et la société surveille, avec la plus constante sollicitude, la marche d'un ennemi, le *Philloxera-Vastatrix*, qui fait dans les vignobles du midi de déplorables ravages, mais dont heureusement on n'a jusqu'ici découvert aucune trace dans notre contrée.

Tous ces sujets d'étude ne s'éloignent pas beaucoup, vous le voyez, de ceux dont on vous entretenait l'année dernière, et il ne saurait en être autrement. C'est surtout en agriculture qu'il faut que les expériences soient longues et multipliées. Avant de recommander un procédé de culture, ou l'emploi d'un instrument nouveau, il faut être vingt fois sûr du succès ; car l'échec en pareil cas, non-seulement cause à celui qui se trompe un préjudice considérable, mais il détruit encore, pour un temps quelquefois bien long, toute confiance dans l'esprit des cultivateurs, qui, peu enclins à renoncer aux habitudes de la routine traditionnelle, ne manquent pas de rappeler, avec ce sourire que chacun de nous connaît, les essais infructueux des novateurs. Aussi la Société d'agriculture,

qui a pour mission de recommander et de propager les bonnes méthodes, revient-elle sans cesse à la charge, heureuse quand, après les expériences les plus concluantes, elle peut décider quelques-uns de ceux auxquels s'adresse son enseignement à tenter ce que, au fond du cœur, ils croient encore être des nouveautés dangereuses.

La Société a eu en outre à résoudre diverses questions relatives à l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes.

Elle devait se rencontrer, sur ce terrain, avec la Société de médecine et de chirurgie ; mais un retard fortuit dans la transmission du questionnaire n'a pas permis que les solutions très étudiées de cette section pussent être envoyées en temps utile. Toutefois, nous devons espérer que ce travail important, s'il n'est pas mis sous les yeux de la commission de l'Assemblée nationale, ne restera pas lettre close pour tous, et que nous le trouverons au bulletin qui sera prochainement publié.

En 1872, la section de médecine et de chirurgie avait tenu quatorze séances ; elle avait entendu dix-huit lectures, et elle avait constaté, par la présentation d'un certain nombre de malades, ou des cas extraordinaires, ou des résultats heureux déjà acquis. En terminant son rapport, le Secrétaire disait : « Tout en ayant le droit de » nous considérer comme satisfaits de l'année écoulée, » montrons-nous cependant sévères pour nous-mêmes, » et tâchons d'obtenir de meilleurs résultats encore dans » l'avenir. » Le compte-rendu qui figurera en tête du prochain bulletin démontrera que ce conseil a été entendu.

En 1873, les séances ont été régulièrement tenues ; si

les lectures ont été moins nombreuses, elles ont eu peut-être plus d'importance, et elles ont embrassé des sujets plus variés. Qu'il me soit permis de détacher d'une nomenclature, toujours un peu aride et d'ailleurs fort difficile à reproduire, un rapport sur un lit mécanique, dû aux patientes recherches et aux combinaisons ingénieuses d'un médecin de cet arrondissement; l'exposé des mesures d'hygiène qui ont atténué les effets d'une épidémie qui s'était manifestée dans le campement établi sur les glacis de la place ; les travaux relatifs à l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes, dont j'ai déjà parlé, et le rapport fait sur le concours que la section avait ouvert cette année et dont tout à l'heure il vous sera rendu compte.

En dehors des travaux intérieurs que je viens de signaler, la section a manifesté son activité en se faisant représenter, en 1872, à la session que tenait à Bordeaux l'association française pour l'avancement des sciences. En 1873, elle s'est rattachée plus complétement à cette association ; elle a eu des délégués aux réunions de la Sorbonne et au congrés médical international de Vienne, et elle peut à bon droit « se féliciter d'avoir participé, » dans la mesure de ses forces, au mouvement scienti- » fique qui se produit partout. »

C'est aussi principalement par ses relations avec les autres sociétés savantes de la France et avec celles de l'étranger, que la section des sciences naturelles se tient au courant des grandes découvertes et des progrès de la science moderne. Elle a le privilége de compter parmi ses membres des érudits qui traduisent pour elle les mémoires publiés dans ceux des pays du Nord, dont la

langue nous est le moins familière, et à chacune de ses séances elle entend un résumé, aussi fidèle que clairement présenté, des comptes-rendus des réunions de l'Académie des sciences.

Ces communications si intéressantes ne lui font perdre de vue ni l'accroissement du musée départemental, ni l'étude des problèmes et des découvertes qui rentrent plus particulièrement dans le cercle de ses travaux. Ainsi, cette année, la collection des fossiles, dont elle a la conservation et la garde, s'est enrichie d'un crâne de cachalot, provenant de fouilles faites à une petite distance de la ville, d'ossements trouvés à Pons, et d'une vertèbre découverte dans les couches jurassiques du Mail, et qui paraît appartenir à l'ichthyosaure, l'un de ces géants des races perdues, qui, selon Cuvier, « semble former un » chaînon qui lie les reptiles, d'une part aux poissons, » de l'autre aux cétacés. »

D'un autre côté, la section a reçu d'un professeur de notre lycée communication de la découverte d'un nouveau propulseur, destiné à remplacer l'hélice dans la conduite des navires, et elle a entendu la lecture de rapports très complets, notamment sur l'invasion des chenilles qui se sont abattues sur notre ville en 1872, et sur les mémoires qui ont été produits au congrés de Lyon, où elle était représentée par deux de ses membres.

Je n'aurais garde d'oublier, à cette occasion, le récit d'une excursion scientifique, faite par les membres de ce congrés, si nous n'avions pas eu la bonne fortune d'obtenir de l'auteur de ce récit qu'il voulût bien en donner lui-même, à cette séance, une nouvelle lecture.

Chacune des deux sections dont je viens de parler a

fait, en 1873, une perte douloureuse. Nous avons vu s'éteindre successivement M. le commandant Vivier, qui, après avoir dirigé pendant quatorze ans les travaux de la société des sciences naturelles, avait reçu, comme témoignage suprême de la reconnaissance et de la sympathie de ses collègues, le titre de président honoraire, et M. le docteur Romieux, l'un des membres les plus distingués de notre corps médical. Ce n'est point ici qu'il convient d'apprécier les mérites qui les recommandent au souvenir de leurs collègues ; ce pieux devoir a été rempli par les Secrétaires des sections dont ils faisaient partie ; l'Académie ne peut que constater le vide regrettable qu'ils laissent dans ses rangs.

Je dois rappeler, cependant, que, bien qu'il donnât la meilleure part de son temps à l'étude des sciences, qui avait toutes ses prédilections, M. Vivier appartenait aussi à la section littéraire, dont il était un des membres les plus assidus ; j'ajoute, et ce trait de caractère n'étonnera personne, les plus bienveillants.

Cette section, dont le réveil a été, en 1854, le signal de la réorganisation de l'Académie, continue à s'occuper plus particulièrement de travaux d'histoire, de philosophie, de critique littéraire et de poésie. Chacune de ses séances est remplie par une ou deux lectures qui donnent lieu souvent à des observations critiques, à des discussions, disons mieux, à des causeries qui sont l'un des attraits principaux de ses réunions.

J'éprouve ici, je l'avoue, quelque embarras pour vous introduire plus avant dans ce petit cercle et pour vous faire les honneurs de ses travaux. Avec les autres sections, j'étais fort à l'aise ; car le simple énoncé des titres

des mémoires suffisait pour vous indiquer la nature et presque toujours la portée des sujets qui avaient été traités. Mais ici, quand je vous aurai dit que nous avons entendu de jolies fables, des vers charmants, inspirés par la vue des objets d'art que l'Italie posséde en si grand nombre, des études pleines d'intérêt sur l'histoire ou sur la philosophie ; quand je vous aurai même donné le catalogue de toutes ces pièces, vous n'aurez encore aucune idée de ce qu'ont été nos séances ; car le titre d'une fable ne vous laissera pressentir ni le sujet, ni surtout les détails gracieux et la fine leçon que le poëte a renfermés dans ses vers, et celui d'un travail sur un point d'histoire ou de philosophie ne fera naître le plus souvent dans vos esprits qu'une impression d'étonnement ou de curiosité, si quelquefois même il ne vous emporte pas bien loin de la voie que l'auteur a voulu suivre, ou du but qu'il s'est proposé d'atteindre. Ainsi, par exemple, si je vous cite une étude sur François de Lanoue, ce nom éveillera, dans toutes les mémoires rochelaises, le souvenir du vaillant homme de guerre qui a pris une si large part aux principaux événements qu'ont occasionnés les dissensions politiques et religieuses de la seconde partie du XVIe siècle, et chacun de vous se rappellera le rôle glorieux et souvent mal compris qu'il a joué dans les luttes dont ce pays a été le théâtre ; mais si je complète le titre, et si je dis : de Lanoue considéré comme moraliste, j'ai bien peur que vous ne compreniez plus exactement ce dont je parle. Et cependant ce n'est ni le guerrier, ni le politique qu'a voulu juger l'auteur de l'excellent mémoire auquel je fais allusion, et il ne lui a convenu de nous montrer, ce jour-là, que l'état d'esprit,

que l'œuvre morale du grand capitaine, qui, fait prisonnier par les Espagnols, en 1580, et jeté dans la forteresse de Limbourg, a employé les loisirs amers d'une captivité de cinq années à écrire des discours politiques et militaires, dans lesquels il ne parle presque pas de lui, mais où il recherche, avec une touchante sérénité d'âme, les moyens par lesquels la France pourrait reconquérir sa gloire et sa prospérité, si fatalement compromises par les catastrophes sanglantes qui avaient marqué les règnes de Charles IX et de Henri III. La soumission à Dieu et au souverain, la concorde et la tolérance, la réforme des vices et des abus, la paix partout ou la guerre avec les Turcs, si la guerre était jugée absolument nécessaire, voilà les préoccupations constantes que l'on nous a révélées chez ce glorieux soldat, que la mort devait frapper six ans plus tard au siège de Lamballe, et dont l'œuvre se termine par cette adjuration, qui, après trois siècles bientôt, pourrait s'échapper encore du cœur de chacun de nous : « Dieu veuille donner une paix si bonne à la » France, tant déchirée de ruines et destituée de bonnes » mœurs, qu'elle puisse se renouveler en beauté, afin » qu'elle ne soit plus la fable des nations, ains un exem» plaire de vertu ! »

Vous voyez par cet exemple combien, sous des titres peu significatifs en apparence, peuvent se cacher de solides et d'attrayantes études ; et, après cela, vous voudrez bien me croire sur parole, quand je vous citerai comme renfermant des mérites du même genre : un travail très étendu sur les causes qui ont fait de la Rochelle la place de guerre de la Réforme, des recherches sur l'origine du couvent des Dames de Saint-Joseph, ainsi

qu'une lettre charmante sur l'arrivée des sœurs de cet ordre à la Guadeloupe, en 1643, et une analyse et des extraits du journal du docteur Quoy, pendant le voyage de l'*Uranie*. Mais il serait injuste de ne pas signaler aussi la communication, si pleine d'intérêt, à laquelle a donné lieu la découverte, faite à Saintes, de la sépulture d'une dame romaine, que l'on a pu qualifier de *femme élégante*, tant on avait accumulé près d'elle de ces petits objets qui n'avaient d'emploi que dans les recherches de la toilette.

Voilà, Mesdames, Messieurs, quel est à peu près le bilan des travaux de l'Académie, pendant l'année 1873. Par cette nomenclature, que j'ai dû beaucoup abréger, vous voyez qu'il est peu de branches d'études qui n'aient été abordées. Chacune de nos sections poursuit la voie qui lui est propre, mais elles ont entre elles ces caractères communs : qu'elles font concourir à un même but les efforts individuels ; qu'elles éclairent par la discussion les questions posées ; qu'elles offrent aux membres qui les composent l'occasion de franchir de temps en temps les limites un peu étroites que tracent les occupations professionnelles, et qu'elles encouragent à chercher, dans l'examen des problèmes généraux et dans l'étude du passé, des solutions utiles, des leçons ou des exemples.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les titres par lesquels notre institution se recommande à cet intérêt bienveillant dont je parlais au début. Votre présence autorise l'Académie à penser que vous le lui conservez, et je vous en remercie en son nom.

C. Chaudreau.

# COMPTE-RENDU

## DU CONCOURS OUVERT PAR LA SECTION

## DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

MESDAMES, MESSIEURS,

La section médicale de l'Académie avait, pour l'année 1873, le privilège de la médaille d'or que chacune des sections scientifiques décerne à tour de rôle.

Pour la première fois, depuis l'institution des concours, la Société a l'heureuse fortune de voir les travailleurs répondre à son appel, et, pour la première fois aussi, elle doit vous donner connaissance des résultats du concours ouvert par elle.

Mais ici une difficulté se présente, difficulté qu'il était facile de prévoir assurément, mais surtout qu'il faut surmonter.

L'usage veut que les rapports sur les concours soient lus en séance publique ; nous en comprenons la nécessité. Grâce à l'habileté des rapporteurs, les sections des sciences naturelles, d'agriculture, dont les sujets de concours sont sérieux et d'une haute portée scientifique,

ont pu satisfaire toujours aux exigences académiques sans lasser un seul instant la bienveillante attention de l'auditoire. La section littéraire est hors de cause ; son concours de poésie n'a que des charmes.

Seule, la section médicale ferait donc exception si elle se soustrayait aujourd'hui à cette habitude et si elle violait les excellentes traditions du passé.

Il lui importe, cependant, de ne pas manquer aux convenances qu'elle doit garder en présence d'un public si empressé à nos séances académiques, et, pour concilier tous les intérêts, la Société médicale substitue, pour cette fois, au rapport sur le concours un compte-rendu sommaire et succinct.

Mais il n'en peut être autrement ; le rapport présenté à la Société médicale et que les circonstances mêmes du concours ont fait volumineux et considérable ne trouverait pas grâce devant vous, et chacun nous pardonnera, pensons-nous, cette infraction grave, sans doute, mais que le bon goût commande.

La Société de médecine avait mis au concours la question suivante :

VARIOLE : VALEUR DES MOYENS PRÉVENTIFS ; VACCINATIONS, REVACCINATIONS, INOCULATIONS.

Le but qu'elle poursuivait en choisissant ce sujet était surtout l'étude des moyens de prévenir, d'arrêter cette affreuse maladie que vous connaissez tous : la variole.

C'était, pensions-nous, un sujet capable de fixer l'attention ; praticiens expérimentés, théoriciens abstraits, hygiénistes, statisticiens, chacun pouvait envisager cette grave question à un point de vue particulier et selon ses aptitudes.

C'était là un vaste champ d'études, tellement vaste, en effet, que nous ne pouvions absolument contraindre les concurrents à l'étudier en entier, et que nous devions permettre de n'en examiner que quelques parties limitées.

Pour beaucoup d'entre vous, sans doute, cette précaution paraîtra superflue, car, pour beaucoup aussi, la préservation de la variole se résume en ce seul moyen : la vaccine.

Mais, depuis 1798, époque où Jenner, un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, fit connaître sa sublime découverte, la vaccine, comme bien d'autres créations de l'intelligence humaine, a eu des heures changeantes et des phases diverses.

Acceptée à son aurore avec quelque hésitation, mais énergiquement encouragée d'abord par un comité central composé de quelques hommes généreux, parmi lesquels nous trouvons notre compatriote Guillotin, puis par les divers gouvernements qui se sont depuis cette époque tour à tour remplacés, la vaccine s'est étendue rapidement sur notre pays et dans le monde entier.

Jenner avait dit : La vaccine préserve absolument de la variole, elle vaut autant que la variole elle-même.

Néanmoins, la terrible maladie qu'il croyait avoir renversée faisait encore des victimes. Sa puissance, cependant, était évidemment amoindrie; elle n'emportait plus, comme autrefois, le dixième de la population, et les petits enfants surtout échappaient à ses coups. Mais une maladie nouvelle, plus bénigne, moins redoutable, la varioloïde, apparaissait. La variole, à demi vaincue par la vaccine, se reproduisait ainsi, atténuée, affaiblie, mais non pas désarmée.

On se remit à l'œuvre, on rechercha les conditions premières de la vaccine de Jenner. On pensait que le vaccin, ce bienfaisant virus, s'amoindrissait en passant de générations en générations, et qu'il fallait le retremper à ses sources. On disait aussi que Jenner avait, sans doute, été trop absolu et que la préservation pouvait n'avoir qu'une durée limitée, et dès lors les revaccinations commencèrent à être pratiquées.

Mais la variole reparaissait encore, désolant çà et là des villages, des communes entières, ailleurs faisant de rares victimes, s'arrêtant parfois, comme devant une barrière infranchissable, là où des vaccinateurs infatigables et convaincus n'avaient laissé aucune proie accessible au redoutable fléau.

La maladie n'était donc pas partout vaincue ; au lieu d'accuser ceux qui étaient vraiment coupables, on fit le procès à la vaccine de Jenner ; non-seulement on la disait insuffisante, mais on la faisait à la fois dangereuse et funeste.

L'idée vint alors de demander aux animaux un virus exempt de toute souillure humaine, et les tendres génisses furent mises à contribution pour fournir à l'homme un autre vaccin.

Mais celui-ci fut moins heureux peut-être ; car, après l'épidémie variolique qui traversa notre pays tout entier en cette année de désastres — 1870, — un cri de réhabilitation, parti de tous côtés, parut vouloir rendre à la vaccine de Jenner sa première gloire et lui redonner la place qui lui avait été faite dans le principe.

Vous voyez donc que ce n'était pas sans quelque raison que nous prenions cette question comme sujet de notre

concours ; car, à ce moment, elle occupait le corps médical tout entier ; les sociétés scientifiques, les associations, les congrès l'inscrivaient à l'ordre du jour de leurs travaux, et, il y a quelques mois à peine, à Vienne, le congrès médical international l'étudiait encore.

C'était donc vraiment une question d'actualité.

Maintenant, il me reste à vous dire comment elle a été résolue.

Sept mémoires nous ont été adressés.

L'un d'entre eux, le moins complet heureusement, fut écarté du concours pour n'avoir pas ajouté à son envoi la devise cachetée obligatoire.

Parmi les autres, nous avons dû, pour avoir toute l'impartialité nécessaire dans un concours important et sérieux, en éloigner deux de la lutte.

D'abord, le mémoire inscrit sous le n° 4 et ayant pour devise : *Timeo Danaos et dona ferentes.*

Les faits nombreux qui se pressaient au souvenir de l'honorable médecin des épidémies de Rochefort et que sa plume nous retraçait en termes émouvants nous rendaient trop évidente la personnalité, bien connue de nous tous, de notre confrère dont les rapports sur les épidémies ont attiré, mainte fois, l'attention de l'Académie de médecine et lui ont mérité, tout récemment encore, des récompenses justement acquises.

De même, le mémoire ayant pour devise : *Quorum pars parva fui.*

L'auteur ne nous pardonnerait certainement pas d'ignorer le mémoire publié tout récemment sur la vaccine et la variole, lu à Bordeaux à la session de 1872 (association pour l'avancement des sciences), imprimé et

répandu dans le monde scientifique et administratif, et dont enfin les idées doctrinales ont déjà reçu les encouragements d'une société scientifique belge. Le manuscrit qui nous était adressé différait un peu, quant à la forme, de la brochure qui nous était déjà connue, mais les idées fondamentales, les conclusions en étaient identiques, et, par conséquent, la Société n'a pas pensé que ce mémoire, déjà couronné, publié, eût ce caractère d'originalité qui est d'obligation dans les concours académiques.

Nous restions donc en présence de quatre mémoires volumineux, consciencieusement faits et renfermant d'excellents enseignements.

Ce qui était difficile, ce n'était point de discerner leur valeur absolue, d'apprécier leur propre mérite, mais bien de les classer suivant un ordre correspondant aux récompenses que nous pouvions décerner. Car, dès ce moment, la Société comprenait qu'il n'était pas juste de ne récompenser que le premier d'entre eux et de laisser inaperçus et dans l'oubli, confondus peut-être avec des travaux de mauvais aloi, ces mémoires véritablement remarquables à plus d'un titre.

Elle a donné le premier rang à celui ayant pour devise : *Melius est sistere gradum quam progredi per tenebras.*

Répondant, autant qu'il était possible, au but que poursuivait la Société, l'auteur de ce travail a étudié tous les moyens de préservation de la variole. Cet ouvrage renferme des documents importants. L'expérimentation personnelle y joue un grand rôle, mais à côté d'elle vient aussi se placer l'examen des faits accomplis par d'autres. Les discussions académiques, les théories diverses y sont commentées et appréciées ; tout ce travail

est fait avec un scrupule très grand et, en même temps que la forme en est élégante et soignée, le fond est riche en fertiles et précieux enseignements.

Le mémoire que la Société a classé après lui porte pour devise cette parole consolante : *La vaccine est trop utile aux hommes pour qu'elle disparaisse jamais de la terre.*

Fouillant le passé et le présent de la variole, scrutant avec une scrupuleuse attention l'histoire de la vaccine, l'auteur, dans ce mémoire plein d'érudition, s'acharne à rendre évidente pour tous l'efficacité de la vaccine et montre la confiance qu'il faut avoir en sa vertu préservatrice ; ce n'est pas seulement à la discussion même des faits, c'est à leur agglomération, à leur profusion, si j'ose dire, qu'il va demander des preuves. Mais, étudiant de moins près que le précédent les diverses questions qu'embrasse la vaccine, il laissait dans l'ombre certains côtés essentiels.

De même, les deux autres mémoires, l'un ayant pour devise : *Plurimum mali credulitas facit*, l'autre : *La vérité et l'erreur ont également leurs conséquences, mais la première seule a des applications utiles.*

Dans le premier, si l'auteur n'approfondit pas autant peut-être qu'il serait nécessaire les délicates questions de la prophylaxie vaccinale, ses expérimentations personnelles sur les vaccinations animale et humaine et sur les revaccinations ont une grande valeur scientifique et attirent vivement l'attention du praticien.

L'autre se distingue par une originalité particulière qui s'attache à la forme ainsi qu'au fond ; seulement, ici, c'est la question théorique qui domine tout le travail et

c'est d'elle que découlent tous les conseils pratiques que l'auteur voudrait voir appliquer.

Ces deux derniers ouvrages, loin d'être aussi complets que les premiers, avaient néanmoins un mérite tel, que la Société désirait pour eux une honorable mention.

Ainsi, après ce travail de classement et le choix des récompenses qu'elle destinait aux mémoires qu'elle avait particulièrement distingués, la Société avait achevé son œuvre ; mais ce n'est pas assez pour elle.

Tous ces travaux ont, en effet, de nombreux points de contact et, s'ils s'éloignent par certains côtés, ils arrivent tous à la même conclusion et, cette conclusion, il est de notre devoir de vous la faire connaître.

C'est que : la vaccine, découverte par Jenner, est le seul préservatif certain de la variole.

C'est qu'il faut vacciner tous les enfants, revacciner les adultes en temps ordinaire comme en temps d'épidémie, ne se lasser jamais, apporter à cette œuvre une persévérance absolue et une foi inébranlable.

Étendre sur tous la confiance que nous puisons nous-mêmes dans une étude plus attentive, et user de notre légitime influence pour combattre les préjugés, les erreurs et les défaillances que l'opinion publique nous fait chaque jour connaître.

Allant encore plus loin, réclamer avec énergie toutes les mesures administratives qui peuvent rendre notre mission plus facile et plus certaine, demandant même, s'il le faut, pour vaincre des résistances opiniâtres, mais redoutables pour la santé publique, des mesures législatives que d'autres nations n'ont pas hésité à réclamer

pour s'assurer le bénéfice d'une préservation pour ainsi dire absolue.

Et ainsi, nous avons l'espérance de voir ce mal terrible, la variole, s'éloigner de nos contrées, s'éteindre peu à peu comme un foyer privé d'aliments ; alors aussi, tous ceux qui, dans la mesure de leurs forces, auront contribué à atteindre ce but désirable et concouru à cette œuvre philanthropique, seront véritablement récompensés de leurs efforts et de leurs peines.

La Société médicale a décerné la médaille d'or de 300 fr. (prix du concours) à M. le docteur Couzinier, à Auriac (Haute-Garonne).

Elle a accordé en outre :

Une mention très honorable, inscrite sur médaille d'argent (grand module), à M. le docteur Bourguet, de Rodez ;

Et une mention honorable, inscrite sur médaille de bronze (grand module),

à M. le docteur Stugoski, à la Sauve (Gironde),

à M. le docteur Faliu, à Paris.

Dr Gustave Drouineau.

# RAPPORT

## SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

OUVERT PAR

## LA SECTION LITTÉRAIRE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Le concours de poésie ouvert, cette année, par la section littéraire de l'Académie de la Rochelle n'a pas été moins heureux que son aîné de l'année précédente. Cent soixante et une pièces nous sont parvenues ; vingt-trois d'entre elles ayant dû être exclues comme s'écartant des conditions du programme, cent trente-huit sont restées admises à concourir.

En présence d'un tel chiffre, il nous serait facile de confondre ces fâcheux qui vont répétant sans cesse que la poésie est près de mourir. Près de mourir ! grand Dieu ! et elle pourrait supporter tant d'assauts ! Avouez au contraire, mesdames, messieurs, qu'il faut qu'elle ait la vie un peu dure.

Merci d'abord à tous ces poëtes qui nous ont fait l'hon-

neur de répondre à notre appel ; merci à tous, et à tous nous voudrions pouvoir dire aussi : bravo. Malheureusement, le nombre est bien faible de ceux qui, par leurs envois, ont prouvé autre chose que leur bonne volonté.

Cette année, comme en 1872, les auteurs qui se sont inspirés de nos derniers revers forment environ un cinquième du concours ; mais chez la plupart ce qu'il y a de meilleur, c'est encore l'intention ; presque tous ont pris ce triste sujet pour texte d'amplifications assez vulgaires, assez monotones, assez semblables entre elles ; les titres eux-mêmes varient peu : où l'un met : *Patrie*, l'autre écrit : *Patria*. C'est là surtout ce qui les distingue. Quelques morceaux à peine ont, dans cette foule banale, paru dignes d'arrêter l'attention du jury.

Parmi ceux-là, et en première ligne, le remarquable poëme intitulé : *Alma Parens*. *Alma Parens*, c'est, vous le savez, notre mère à tous, la mère par excellence, la nature. L'auteur s'adresse d'abord à sa Muse, sa Poésie, comme il l'appelle :

> Libres !... Allons-nous en tous deux, ma Poésie !...

et il peint, en fort jolis vers, le bonheur que lui et sa Poésie vont éprouver à faire l'école buissonnière : « C'est si bon de marcher, errant à l'aventure !... C'est si bon de marcher à l'ombre des grands chênes !.... C'est si bon de marcher rien qu'en se laissant vivre !... » — Total : cinq strophes de quatre vers chacune. Après quoi, cette première compagne du promeneur disparaît, pour faire place à un personnage nouveau, qui est la Nature ; car c'est seulement à la sixième strophe que la Nature entre réellement en scène par une évocation directe du poëte :

« O nature ! nature !... » cinq strophes encore ; total : vingt autres vers, et ce n'est qu'après cet exorde, dont je viens d'essayer de vous représenter la longueur et le décousu, que le sujet se dessine enfin et que l'auteur demande à son *Alma Parens* ce qu'elle faisait...

quand la folle colère,
Quand la guerre et le deuil sur leurs coursiers fumants
Passaient à toute bride, et martelaient la terre
Sous le galop des lourds chevaux retentissants.

Vous devinez la réponse de la sereine et impassible Nature :

Je cachais les obus et les éclats de bombes
Sous mon herbe naissante et mes premières fleurs ;

D'autres branches poussaient près des branches rompues ;
La Mésange y plaçait de nouveaux nids encor ;
Reprenant leurs chansons hier interrompues,
Les bataillons d'oiseaux chantaient les rayons d'or.

Ils arrivaient cinq cents, ils arrivaient cent mille,
Avec leurs petits cris et leurs appels joyeux,
Etouffant des clairons la fanfare débile ;
Car mes oiseaux toujours sont les victorieux.

Et si l'homme, troublant ma sublime harmonie,
Mêle pour quelques jours ses clameurs à mes chants,
Moi, je reprends bientôt ma grande symphonie
Et je lance mes airs vainqueurs et triomphants !

Voilà, pensez-vous, le poëme terminé. Non pas, s'il vous plaît : quatre vers encore, modulation nouvelle, je pourrais presque dire nouveau sujet :

LE POÈTE.

O mère ! il est pourtant des tombes désolées
Où dorment oubliés les défenseurs du sol...

LA NATURE.

O mon fils, pour ceux-là, sous les nuits étoilées,
J'ai le chant triste et doux que dit le Rossignol.

**Tout cela, certes, est de la plus délicieuse poésie, et l'on ne peut qu'aimer un pareil talent. Quelques-uns des juges, séduits malgré eux par la grandeur des pensées et le charme du style, voulaient attribuer une de nos médailles à l'auteur. Pourquoi les autres ont-ils résisté? C'est, je crois, ce qu'il n'est plus besoin de vous dire.**

**Ces « tombes désolées » dont parle si mélancoliquement le poëte n'ont pas été chantées que par lui. Un autre de nos concurrents — pour ne citer que les principaux — saluant la « terre helvétique », où il s'apprête à entrer : « Ce n'est point, s'écrie-t-il,**

Ce n'est point la splendeur des glaces éternelles,
Ce n'est pas tes chalets, agrestes sentinelles,
Amis du voyageur qui leur sourit de loin ;
Le grand, le pittoresque et tout ce qu'on admire,
La grâce de tes lacs n'est pas ce qui m'attire ;
Non, non, le ciel le sait ; je l'en prends à témoin...

Qui peut donc m'entraîner au fond de tes vallées ?
C'est vous, tertres sacrés, vous, tristes mausolées,
O mes frères, c'est vous, et je cède à mon cœur !
J'apporte à vos tombeaux la couronne de lierre...

**Une troisième pièce, le *Serment d'Annibal*, nous fait assister à la promenade pieuse d'un grand-père accompagné de son petit-fils, et l'enfant interroge :**

Qui donc a fait pousser sur ces tertres fertiles
Le froment nécessaire et les fleurs inutiles ?
L'aïeul répondit : c'est le sang.

L'enfant devint songeur ; avide de connaître,
Comme tous ses pareils, il demande à l'ancêtre
Pourquoi par tant de croix les champs sont envahis ;
Et l'autre, découvrant sa vieille tête altière :
« Parce que c'est ici, mon fils, le cimetière
Des soldats morts pour leur pays ! »

Dans cette conformité d'inspiration d'écrivains si dissemblables du reste, peut-être y a-t-il un signe à noter. Ce n'était pas tout-à-fait ainsi que parlaient nos poèmes patriotiques de l'an passé. Au ton violent de la première heure, à la poésie de combat, paraît avoir succédé un style un peu différent : moins d'invectives, plus de recueillement, la note mélancolique domine ; on se détourne enfin des bourreaux, pour songer davantage aux victimes.

Il est triste sans doute de tant insister sur un aussi déplorable sujet. C'est en pareil cas surtout qu'on peut affirmer que le silence est d'or. Mais nos concurrents n'en ayant pas jugé ainsi, nous nous voyons, bien malgré nous, contraints de les suivre, et de vous signaler encore, dans le même ordre d'idées, un assez long ouvrage, intitulé : *La Retraite de l'armée de l'Est*, pour lequel un de nos collègues réclamait une de nos récompenses. C'était, disait-il, un récit bien fait, d'une langue correcte, d'une poésie facile. A quoi les opposants répondaient que ce récit ne supposait pas un bien grand travail d'imagination, l'auteur se bornant à raconter avec exactitude une de ses campagnes ; que, pour la correction, il y aurait çà et là fort à en rabattre ; que, seule, la facilité ne pouvait être niée, mais ne constituait pas un titre suffisant. J'ai dû, mesdames, messieurs, pour vous rendre un compte fidèle des choses, commencer par m'en rendre

compte à moi-même. Hé bien ! j'ai peur que les opposants n'eussent raison sur les deux premiers points. Quant au troisième, la facilité, il est certain que le récit est tellement facile, tellement coulant, que je n'ai jamais pu, malgré tous mes efforts, en détacher une strophe à vous lire. J'en tirais une, l'autre suivait, et l'autre, et l'autre encore. Comment dirai-je ? Cela *filait*.

Les sujets patriotiques ne sont pas les seuls où nos concurrents se soient rencontrés à peindre un même tableau. En un sujet plus gai, l'amour, pareille aventure leur est arrivée ; j'ose ajouter qu'elle doit arriver fréquemment,

> Car un parfait poëte est toujours amoureux,

Philippe Desportes l'a dit, il y a trois cents ans. Sans remonter au-delà du XIXe siècle, vous vous rappelez l'involontaire tournoi des trois grands poëtes contemporains, écrivant, celui-ci la *Tristesse d'Olympio*, celui-là *Un Souvenir*, cet autre les stances immortelles du *Lac*. Chez nos poëtes, à nous, le thème commun est l'éternelle scène qu'une première pièce, *Au bord de la mer*, représente ainsi :

> Nous étions tous les deux sur le bord de la grève,
> Le soleil se couchait, pâle adieu d'un beau jour ;
> Nous murmurions des mots, comme on en dit en rêve,
> Devant la mer, immense ainsi que notre amour.

Et une seconde pièce, *la Vie à deux*, murmure à son tour :

> Etre deux et n'avoir qu'un esprit et qu'une âme !...

Une troisième pièce enfin... Mais de cette troisième

nous aurons à nous occuper plus spécialement tout à l'heure.

Toutes ces compositions gracieuses où sont exprimés les plus doux sentiments de l'âme ne sauraient prétendre à une originalité bien grande quant au fond. Ce sont forcément toujours les mêmes pensées, les mêmes paroles dont parle Musset,

> Ces paroles sans nom et pourtant éternelles
> Qui ne sont qu'un délire et depuis cinq mille ans
> Se suspendent encore aux lèvres des amants !

Il y a donc à considérer ici beaucoup moins le fond que la forme ; mais il y faut une forme irréprochable, et quelques détails faibles, un vers malheureux, une répétition çà et là, ont suffi pour nous faire résister, après examen, au charme entraînant de ces jolis duos amoureux. Car ce sont de vrais duos, une musique véritable, et non la moins séduisante, n'en déplaise à l'auteur du poëme que j'ai l'honneur de vous présenter maintenant, *Les deux musiques*. Cette pièce étrange, didactique et lyrique tout ensemble, unit à de réelles beautés le plus grave des défauts : elle a été pensée en prose. Toute la marche du morceau sent la prose d'une lieue. Jugez-en par ce début : « Il est une musique dont le brillant cla- » vier sait passer tour-à-tour de la plus folle plainte aux » plus tendres chansons, mais dont la note est pour » l'oreille ce que sont pour les yeux des bouquets d'arti- » fice. Or l'art, son action, son but, c'est la perfection de » l'homme. Cette musique-là, c'est celle dont un sage a » dit : qu'elle n'avait jamais rendu meilleur personne. » Que vous ai-je lu ? je vous le demande. De la prose. Eh

bien ! je n'ai eu besoin, pour obtenir cette prose, que de supprimer, ici la moitié d'une strophe, là un hémistiche, ailleurs un mot mis seulement pour la rime, ce qui s'appelle enfin en bon français : le remplissage. Voilà le mauvais. Le bon, l'excellent, c'est, par endroit, telle strophe brillante, tel vers bien frappé, tel trait du genre de celui-ci :

La musique commence où la parole expire ;
Ce que la langue ébauche, elle vient l'achever.

Distique excellent, vérité contestable, que nous ne discuterons pas toutefois — par respect pour les échos de cette salle. Un mot seulement sur le premier vers. « La musique commence où la parole expire, » prétend le poëte. N'est-ce pas risquer une affirmation trop absolue, et ne serait-il pas plus juste de dire que musique et parole coexistent souvent, puisque, si la première n'emprunte jamais à la parole sa clarté, la seconde emprunte parfois à la musique son charme mystérieux ; puisque cette sensation délicieuse et vague que la musique produit peut être produite aussi par le rhythme des vers et le choix des mots. Nous l'avons vu déjà, il n'y a qu'un instant ; nous l'allons voir encore dans la petite pièce que je vais vous lire tout entière, d'après la décision du jury :

LE CHANT DU ROITELET.

Oui, je suis le roi des hivers.
Quand des champs et des arbres verts
Se sont envolés les concerts,
Je vous envoie
Mon cri de joie.

Je suis l'ami des tristes jours ;
Lorsqu'ils deviennent froids et courts,
Que mes frères partent, — j'accours ;
Mon gai langage
Vous dit : courage !

Imitez-moi ! Toujours content,
Je vais et je viens, nonobstant
Les frimas, la neige, l'autan.
Mon humeur vive ;
Rien ne m'en prive.

Je rôde parmi les buissons.
Quand vous vous chauffez aux tisons,
J'aborde au seuil de vos maisons :
Je fais visite,
Et fuis bien vite.

Je suis l'oiseau le plus petit ;
Le moindre moucheron suffit
A défrayer mon appétit.
Ma vie errante
Est peu gênante.

Au pli d'une feuille je bois ;
Sur la girouette des toits
Je vais me jucher quelquefois ;
Au vent je mêle
Mon fifre grêle.

Que devant le souffle du nord
L'hirondelle quitte ce bord.
Moi, sans craindre le froid qui mord,
Voisin je reste
Du chaume agreste.

Oui, je suis le roi des hivers.
Quand des champs et des arbres verts
Se sont envolés les concerts,
Je vous envoie
Mon cri de joie.

Qu'y a-t-il dans ces vers ? Une peinture par le son. Les détails par eux-mêmes n'ont rien de bien nouveau,

rien de bien pittoresque. Tout l'effet, ou du moins la plus grande part de l'effet, vient de l'allure des strophes, du concours des syllabes, de la finesse de telle ou telle rime. Le poëte a reçu une impression vive et, quand il l'a voulu traduire, la concordance s'est faite dans son esprit entre l'image et les sons. Est-ce donc autrement que procède la musique ?

Cette jolie bluette nous ayant tous charmés, quelques-uns d'entre nous n'eussent pas mieux demandé que de lui accorder une de nos médailles. Mais, sans avoir pour la hiérarchie des genres une dévotion qui n'est plus de notre temps, nous ne pouvions nous empêcher cependant de tenir quelque compte de l'importance relative des ouvrages. L'idée de vous lire le morceau complet vint tout concilier. C'est là aussi une récompense.

S'il suffisait, pour en mériter une, de la science et de l'habileté de facture, les belles stances *A un Exilé* tiendraient sans doute un des premiers rangs. C'est la coupe de Corneille, ou mieux celle de Maynard, cette coupe si chère aux écrivains en vers des jeunes années du grand siècle, des trente années entre Malherbe et Racine : quatre vers en rimes alternées, chaque stance finissant presque invariablement par une opposition ou une antithèse. Exemple :

C'est une loi fatale où chacun doit souscrire
Que l'homme n'est pas né pour un bonheur parfait,
Qu'il faut par une larme acheter un sourire,
Et que Dieu nous punit des faveurs qu'il nous fait.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Las ! nous méritons bien que Dieu nous abandonne !
Des biens que l'on possède on ignore le prix.
Nous ne bénissons pas ce Dieu qui nous les donne,
Et nous le maudissons quand il nous les a pris.

Autre exemple, cette strophe magistrale où, après avoir parlé de la gaîté constante des enfants en dépit de tous les malheurs, le poëte ajoute :

Ah ! respectons en eux cette sainte ignorance !
Pour calmer nos chagrins ils n'ont qu'à vivre heureux,
Et ne sont pas ingrats, dans leur indifférence,
S'ils sont heureux pour nous, quand nous souffrons pour eux.

La fermeté, la beauté de la forme nous paraît digne des plus grands éloges. Chaque stance, ainsi prise isolément, produit un effet incontestable. Mais non moins incontestable est l'effet de l'ensemble. Au bout de vingt vers, cette régularité dans l'énergie fatigue ; car, vous le savez, la fatigue naquit un jour de l'uniformité. En outre — défaut plus grave, s'il en peut être un plus grave que la monotonie — la pièce est mal composée. L'idée de l'auteur est lente à se faire jour ; on ne la saisit pas nettement tout d'abord. *A un Exilé*, porte le titre, et ce n'est qu'à la cinquième stance qu'on voit apparaître cet exilé. Les seize premiers vers s'adresseraient aussi bien à un incendié, à un naufragé ou à toute autre catégorie de malheureux. Puis lorsqu'on a découvert qu'il est, en effet, question d'exil, on se demande encore de quelle sorte d'exil. Et ce n'est qu'à la fin du morceau qu'on l'apprend :

Or donc, par nos vainqueurs notre Alsace est ravie,

dit l'auteur. C'est du plus triste des exils qu'il s'agit. En résumé, autant est ferme le dessin de chacune des stances, autant est mou et vague le dessin du poëme. Ajoutez que, parmi les stances mêmes, toutes ne sont pas d'égale valeur. Quelques-unes — et je parle des

mieux versifiées — n'ont leur vigueur de trait qu'au détriment de la clarté et de la correction grammaticale. Ainsi la suivante :

A son enfant chétif la mère plus fidèle
Défend mieux ce trésor quelle voit disputé ;
Et l'aimant d'autant plus qu'il a plus besoin d'elle,
Mesure sa douceur à sa fragilité.

Sa douceur, — la douceur de la mère ; — sa fragilité, — la fragilité de l'enfant.

Tels sont, mesdames, messieurs, les différents ouvrages qui ont succombé non loin du but. Nous allons vous présenter en quelques mots ceux qui ont réussi à l'atteindre.

Il semble que, pour obéir à ces lois de la composition littéraire, dont nous invoquions l'autorité tout à l'heure, la plus large place dans ce compte-rendu d'un concours devrait être réservée à ceux qui en ont remporté le prix. Rien de plus juste ; la théorie dit oui. Mais, par malheur, la pratique dit non. Les poëmes couronnés vous sont lus en entier. Qu'est-ce qu'une analyse pourrait vous en apprendre ? Elle leur nuirait en les déflorant. Quant à ceux dont la défaite n'a pas été sans honneur, il faut bien que nous fassions connaître les motifs qui nous les ont fait accueillir d'abord, écarter ensuite. Aux vainqueurs, rien à dire, si ce n'est : vous êtes vainqueurs. Pour les vaincus, c'est tout autre chose : jamais il n'y a trop d'explications ; et je ne parle pas seulement de ceux dont l'œuvre a figuré avec quelque éclat. Non ; il n'est pas rare que, de quelques-uns de ceux-là même qui nous ont adressé des vers de quatorze et quinze pieds, sans compter les e muets, nous recevions, après la clôture du concours, des

lettres de ce style : « M., la décision de votre jury n'est sans doute pas rendue encore, puisque je n'ai pas reçu ma médaille. Réponse, s'il vous plaît. » La réponse, c'est l'envoi du rapport. Sur quoi, nouvelle épître, qui clôt la correspondance : « M., je me doutais bien que votre académie manquait absolument de goût ; mais je n'aurais jamais cru que ce fût au point de méconnaître un talent tel que le mien. Heureusement pour moi, j'ai reçu dans ma vie des suffrages qui me permettent de me passer du vôtre. » Que dire à cela ? que la modestie est la moins poétique des vertus.

L'œuvre qui tient le premier rang dans la série de nos récompenses est intitulée : *Sonate*. Sa marche et ses principales divisions sont, en effet, celles de la Sonate. Allegro, Adagio, Scherzo, s'y succèdent d'après l'ordre classique, chacun ayant son style et son caractère propre, tous concourant par leur variété au charme et à la belle ordonnance de l'ensemble. Par le sujet traité, par cette disposition savante, par la puissance du souffle et la largeur du style, ce noble poëme est, sans contredit, le morceau capital de notre concours. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver par endroit quelque tache. Certes, les critiques ne lui ont pas manqué. L'un blâmait une rime faible ou une tournure étrange ; un autre un mot vieilli ou quelque vers d'un style trop riche..... en chevilles. A ces reproches d'autres répondaient qu'une cheville ou une rime faible çà et là étaient sans doute des accidents fâcheux, mais trop rares après tout et de trop peu d'importance pour l'emporter sur cette considération : la beauté générale de l'ouvrage ; qu'un mot vieilli, une expression douteuse pourraient constituer un cas pendable

s'il s'agissait d'un concours de grammaire, mais qu'il serait étrange, jugeant des poésies, qu'on écartât, pour une faute de détail, justement l'œuvre la plus remarquable au point de vue purement poétique. Ce fut ainsi que la *Sonate* eut le prix.

Ce fut ainsi que la pièce qui le lui disputait dut prendre le second rang. Celle-ci a pour titre : *L'Enfant sauvé*. C'est un récit plein d'intérêt et de détails heureux dont l'auteur, tout en s'inspirant d'un poëme célèbre de la *Légende des siècles : les Pauvres gens*, a trouvé moyen d'être neuf et de rajeunir une situation connue, par le milieu et les circonstances dont il l'a entourée. On se sent le cœur fortement remué par ce petit drame, et c'est ce qui explique sa longue lutte avec la première pièce où l'imagination joue le principal rôle. Le cœur d'un côté, l'imagination de l'autre : jugez quelle dut être la vivacité du combat.

Ce que nous avons entendu couronner dans les deux morceaux qui ont obtenu la troisième récompense, c'est avant tout la perfection de la forme. De ces deux morceaux liés par un titre commun : *Paysages*, l'un porte pour titre particulier : *le Moulin ;* l'autre : *le Baiser*. Tous deux ont été faits et refaits par des milliers de poètes ; mais je doute qu'ils aient été faits souvent aussi bien. Celui que l'auteur appelle : *le Baiser*, peut passer pour le type de ces jolis duos amoureux dont nous parlions plus haut : la mélodie du rhythme, la fraîcheur du style n'y ont d'égale que la pureté des images. Nous n'en dirions ni plus ni moins de la seconde de ces petites pièces, *le Moulin*, si le poëte n'avait jugé à propos d'y mêler une légère pointe d'esprit, ce qui ne gâte rien.

Tandis que les uns sont sauvés par la forme, témoin nos deux gracieux *Paysages*, d'autres au contraire périssent par elle, témoin l'élégie patriotique à laquelle est échue notre quatrième médaille : *Le double exil*. Trop humble de ton et de proportions trop modestes pour soutenir la lutte avec les deux premiers poëmes, certes elle eût pu venir la troisième, si l'exécution avait répondu à l'idée ; mais la beauté de la conception ne fait que mieux ressortir l'insuffisance et l'air vieillot de la forme. C'est du Béranger affaibli, ou du Casimir Delavigne. De plus, quelques passages ne nous ont pas paru bien nets. Partout, il est vrai, la pensée est voilée sous un certain vague qui en fait, croyons-nous, un des plus grands charmes ; mais, par endroits, il nous a semblé que le voile est un peu épais. Et cependant telle est la puissance d'une idée heureuse, qu'on est attendri, qu'on est entraîné, qu'on donne à l'auteur une quatrième médaille, qu'on regrette de ne lui pouvoir donner mieux.

Dans la dernière de nos pièces couronnées : *Le vieux Paysan*, on peut dire que c'est l'orateur qui a fait tort au poëte. La pièce, en effet, n'est qu'un long discours d'une très bonne et très belle morale qui ne perd rien à être encadrée dans un paysage peint de main de maître. L'encadement seul aurait tout sauvé. Ce n'est pas que, dans la partie oratoire, il n'y ait de très remarquables passages, des vers parfaits, et que l'inspiration générale ne soit très haute. Mais que d'invraisemblances, bon Dieu ! quel délayage ! que de redites ! quel désordre ! *Disjecti membra poetae* : portions de poëme, mais non poëme, à proprement parler.

Vous venez d'entendre, Mesdames, Messieurs, les

principaux motifs qui nous ont déterminés dans la répartition de nos récompenses. En conséquence, la section littéraire de l'Académie de la Rochelle a décerné :

La médaille d'or, prix du concours, à M. Henri SULZER, du Havre, auteur de la pièce intitulée : *Sonate*.

La section littéraire a en outre accordé :

Une première mention très honorable inscrite sur médaille d'argent (grand module) à M. Achille MILLIEN, homme de lettres, lauréat de l'Académie Française, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), auteur du poëme : *l'Enfant sauvé*.

Une deuxième mention très honorable, inscrite sur médaille d'argent, à M. Alexandre VINCENT, de Niort, auteur des deux pièces réunies sous le titre commun : *Paysages*.

Une première mention honorable, inscrite sur médaille de bronze (grand module), à M. Octave POSTEL, professeur de rhétorique au collége d'Abbeville, auteur de l'élégie intitulée : *Le double exil*.

Une deuxième mention honorable, inscrite sur médaille de bronze, à M. A. TOGNO, de l'île de Ré, homme de lettres à Paris, auteur du poëme qui a pour titre : *Le vieux Paysan*.

PAUL GAUDIN.

# PIÈCES COURONNÉES

## SONATE

(Médaille d'Or).

### I

Auprès d'une croisée entr'ouverte à la brise
Et laissant pénétrer les senteurs des îlots,
Un noble clavecin, d'origine indécise,
Sommeille... Mais, le soir, à l'heure où dans les flots
Se perdent les chansons vagues des matelots,
Lydia le réveille avec sa grâce exquise.

Avant que de ses doigts le rhythme cadencé
Ne fasse tressaillir les cordes languissantes,
Dites-nous, souvenirs, échos du temps passé,
Ce que vous ont légué les Muses frémissantes !... —
Ce stoïque témoin des cruelles tourmentes
De chanter les vertus s'est-il jamais lassé ?...

Tous les transports de l'âme et toutes les pensées
Austères l'ont choisi jadis pour confident ;
Les pâles fictions par l'esprit dépensées
Sur son bois craquelé vibrèrent en passant,

Puis s'enfuirent — ainsi que sur l'aile du vent
La frileuse hirondelle — aux sphères irisées.

Aujourd'hui, que le lai du dernier ménestrel
S'est perdu dans la nuit des oublis et des âges,
La Sonate, apportant en son chant immortel
Des souvenirs qu'on croit tombés des bleus parages,
La Sonate, plaintive au milieu des orages,
Des flancs du clavecin prend son vol d'Ariel.

II

— J'aime cette Sonate au large caractère, —
Lui dis-je. Et, sans tarder, au fond du grand casier
Elle prit les feuillets, puis, d'un air de mystère,
Ainsi que l'on s'assied devant un orgue austère,
Pensive, Lydia vint se mettre au clavier.

Au couchant embrasé, le soleil dans les ondes
Se baignait, — comme, après le rustique labeur,
La faneuse, laissant flotter ses tresses blondes,
Se va plonger au sein des rivières profondes,
Cherchant en leur cristal un reste de fraîcheur.

La Nature, étouffée et presque haletante
Sous les brûlants baisers de l'altier roi du jour,
Se détendait enfin, et la brise clémente,
Au milieu des buissons jetant sa voix dolente,
Chuchotait au feuillage un long hymne d'amour.

Alors, du clavecin aux sculptures gothiques,
Du sein des vieux panneaux tremblants de vétusté,

S'élancèrent aux cieux des accents séraphiques...
On eût dit quelque esprit des siècles héroïques
Par un rhythme puissant vers l'azur emporté.

Et tandis que le cours changeant de l'harmonie
Passait, sylphe léger, sur les ailes du soir,
Et qu'avec une grâce adorable, infinie,
Lydia me semblait, impérieux génie,
Arracher des aveux au clavier blanc et noir,

Le flot de mes pensers, au blond pays des rêves,
Vers l'idéal, en moins d'un instant, fut poussé...
Je contemplais, songeur, l'onde battant les grèves,
Et je voyais surgir, entrecoupés de trêves,
Du milieu des embruns, les faits du temps passé.

III

Trois ombres vagues et mystiques, —
Un guerrier, un moine, un bouffon,
Vêtus ainsi qu'aux temps antiques,
Entrèrent dans ma fiction.
Le premier, de haute stature,
Portait fièrement son armure,
La cotte de fer, le cimier;
Son pas ferme avait l'assurance
De la valeur, et sur sa lance
Il appuyait son torse altier.

L'autre, sous le froc couleur bistre,
Courbait sa taille, et l'on eût dit

Que sa souquenille sinistre
Cachait le poignard d'un bandit.
Ses regards, fauves mais sans flamme,
Paraissaient vouloir fouiller l'âme
Et s'y retourner, dûrs tridents;
Et quand il discourait, farouche,
On croyait entendre en sa bouche
S'agiter un nœud de serpents.

Le dernier, avorton mièvre,
Portait crânement sa laideur
Et laissait errer sur sa lèvre
Un sourire froid et railleur.
Sa démarche était d'un homme ivre;
Hop-Frog semblait en lui revivre
Avec sa ruse et ses défauts;
Sa voix avait des assonnances
Rauques, après de longs silences,
Ainsi que le cri des gerfauts.

Dans mon rêve aux formes mouvantes,
Ces trois étranges inconnus,
Bien que d'allures différentes,
Des mêmes bords étaient venus.
Cependant qu'au clavier Lydie
Transformait la gamme hardie
En mille pensers gracieux,
Je crus percevoir des paroles
Tantôt mâles, tàntôt frivoles, —
Et j'écoutai, fermant les yeux.

## IV

*Maëstoso.*

— Il est passé, le temps des luttes héroïques
Où les penseurs glanaient leurs poëmes épiques,
L'âge, cher aux guerriers, des suprêmes combats !
Dans les champs du Passé, la gloire sous nos pas
Éclosait ; et, devant les radieux trophées,
Les poëtes, heureux d'être nos coryphées,
Le luth en main, l'amour au cœur, l'ardeur aux yeux,
Confondaient en leurs vers les héros et les dieux.

Enfant, brise ton luth ! Cette époque si belle
Est couchée à jamais dans la nuit éternelle
Où gisent les titans et les hauts chevaliers ;
Sous ses débris confus, parmi les madriers
Rompus de ses castels à la tête noircie,
Dort le principe altier de toute poésie !

Car, en ce temps banal où le lingot est roi,
Peut-il donc espérer s'élever jusqu'à toi,
Calliope, celui qui, viveur au front pâle,
Moins épris de Roland que de Sardanapale,
Chante la bourgeoisie opulente, et n'a pas
Le souffle qui s'émeut d'un sublime trépas ?...

Non ! Non ! la poésie exige un chant plus large :
C'est la puissante nef orgueilleuse du large,
Mais dont la proue altière, aux sillages profonds,
S'endommage aux récifs et s'embourbe aux bas-fonds.

Ainsi, quand la cavale à l'ardente narine,
Qui de l'âpre simoun veut gonfler sa poitrine,
Tombe, captive, aux mains des lourds palefreniers,
Elle se meurt, laissant intacts les râteliers ; —
De même, les neuf sœurs, rebelles aux pygmées,
N'exhalent leurs accents qu'aux sphères irisées
Où planent les pensers vastes et généreux
Qui captivent l'esprit par leur souffle pieux.

Si tu ne veux briser ton luth, fuyons, poëte,
Vers le passé, couché dans sa tombe muette !...
Regarde !... le vieil homme au front mâle, qui dort,
N'attend pour s'éveiller que l'appel d'un cœur fort.
Que de ton vers profond, trompette résonnante,
L'écho fasse dresser sa tête grisonnante ;
Que l'athlète endormi se soulève à ta voix,
Retrouvant en son cœur l'audace d'autrefois,
Et toutes les vertus de la chevalerie !
L'Espérance et la Foi, l'Amour de la patrie
Viendront doubler l'ardeur des chastes dévoûments ;
D'Assas, aux champs divins isolé dès longtemps,
Verra d'autres martyrs sur le Styx apparaître :
Le courage guerrier pourra régner en maître !...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mais quoi ! se pourrait-il que, loin de t'exciter,
De semblables accents te fissent hésiter ?...
Se pourrait-il aussi, poëte, que ton âme
Pour peindre ces tableaux ne trouvât nulle flamme ?
Tu resterais muet au souffle généreux
Qu'exhalent par ma voix les mânes des aïeux ?...

Va ! demeure en la nuit, aux profondes ténèbres,
De ces temps désolés ; et, puisque tu célèbres
Ce qui souffre plutôt que ce qui domina,
Écoute encor ma voix : la Muse est morte, et n'a,
Pour veiller sur sa tombe aujourd'hui solitaire,
Et chanter son passé, plus même un chantre austère.

La poésie est morte, et demain n'est qu'un mot ! —

Et, comme sous le vent s'incline le rameau,
Je crus voir tout-à-coup cette ombre passagère
Onduler mollement à la brise légère,
Puis disparaître enfin, rapide, à mon regard.
— Mais le moine déjà s'était dressé, hagard...

V

*Adagio.*

Quand, joignant au respect des gloires féodales
L'amour du mysticisme aux saintes fictions,
Les penseurs du genou creusaient les sombres dalles
Des cloîtres, et rêvaient de chastes passions ;

Quand, entourant son corps du tissu des cilices,
Le moine, obéissant aux vouloirs d'un Dieu fort,
Dans la nuit des couvents acceptait les supplices,
Envisageant toujours l'espoir d'un meilleur sort ;

Quand une secte, enfin, poussait jusqu'au délire
La foi dans la parole austère des aïeux, —
Alors, l'esprit humain portait des fruits, la lyre
Exhalait des accents qui parvenaient aux cieux.

Sur le démon du mal la Vertu triomphante
En ces temps-là vengeait ses charmes méconnus ;
On entendait gémir, en ses fers pantelante ,
L'Hérésie , aux charbons exposant ses pieds nus.

L'Inquisition sainte était alors maîtresse ;
Et , quand Satan geignait sous le fer des bourreaux ,
L'Eglise offrait à Dieu des hymnes d'allégresse ,
Le poëte rimait à l'ombre des vitraux !

Mais c'en est fait ! — La Foi , dont l'auréole tombe ,
Aujourd'hui rampe aux pieds de l'Incrédulité ;
Le mépris des autels , poussé jusqu'à la tombe ,
Rend joyeux le démon de la perversité.

Comment glorifier, quand on ne veut plus croire ?...
Comment du roi David ranimer les accents ?...
L'imagination se dérobe à la gloire ,
Et vos efforts , penseurs , demeurent impuissants.

Le matérialisme est aujourd'hui l'idole
Dont vous voulez — hélas ! — adorner les atours ;
Mais , loin des temples saints à la fière coupole ,
La Muse attend en vain l'aube de meilleurs jours.

Poëtes , renaissez à la foi de vos pères !
Allez frapper du front les murs des souterrains ;
Allez , aux profondeurs des sombres monastères ,
Redresser ces autels qu'ont secoués vos mains ;

Et vous pourrez peut-être exhaler en cantiques
Ce qu'il vous reste au cœur de généreux accords ; —
Sinon , laissez dormir l'esprit des temps antiques :
Le vieux luth est fidèle au souvenir des morts !...

## VI

*Scherzo.*

Mais une voix semblable aux plaintes des crécelles
Répondit à sa voix ;
Sous les grelots, sonnants comme des escarcelles,
Le nain, svelte et narquois,
S'avança. Lors, tandis que le moine farouche
Cheminait au lointain,
L'éclair dans le regard, la menace à la bouche, —
Ainsi parla le nain :

— Tu l'entends, poëte, elle est bien passée,
L'époque où la Muse avait libre essor ;
Tu n'adorneras donc plus ta pensée
Du manteau d'Iris, de la strophe d'or !

Tout vaste poëme exige l'espace
Et ne peut briller que sous l'œil de Dieu ;
Or, ton siècle est vain, et, quand elle passe
Sur son char, Clio fait geindre l'essieu !...

Plus d'illusions ! Luth ou mandoline,
C'est trop d'harmonie en ce temps banal :
Quitte sans regret la stance divine,
Va ! ne poursuis plus ton fol idéal !

Hormis le sarcasme acerbe qui raille,
Dis-moi, quels succès envisages-tu ?...
Car, depuis Brutus, c'est à la ferraille
Qu'il faut reléguer l'antique vertu !

Aux âges passés, quand régnait la Force,
J'entrevis déjà le règne des fous :
Je me fis bouffon, cachant sous l'écorce
D'un pitre moqueur un esprit jaloux.

J'étais favori de la souveraine,
Choyé presque autant que son épagneul...
Pourtant, je sentais un ferment de haine
Me monter au cœur dès que j'étais seul...

Je savais, au jour, encor me contraindre :
Je dissimulais aux yeux des puissants ;
Mais, quand il n'était plus besoin de feindre,
Mon fiel s'épanchait en propos cuisants...

Mon temps est venu ! — car, en cette époque,
Les pitres, les fous sont assez nombreux
Pour que le public jamais ne se choque
Quand nous nous targuons de couplets scabreux.

Mon temps est venu ! — puisque toute idée,
Dès qu'elle est sublime, inspire pitié ;
Puisque la faveur est pour ceux gardée
Qui du rire obscène ont fait un métier.

Mon règne commence !... — et le tien, peut-être,
Si tu prends, au lieu du luth glorieux,
Le fouet sanglant, si tu sais en maître
Flageller le front serein des heureux !...

. . . . . . . . . . . . . .

Ah ! si tu vas croire aux vertus humaines,
Si le bien social te semble un fruit mûr,

Et si du bonheur les chimères vaines
Remplissent tes yeux de rêve et d'azur,

Tu peux bien traîner, poëte, en ce monde
Ta foi, ton espoir, tes illusions ;
Mais tu sombreras dans le gouffre immonde, —
Jouet des autans et des passions !

Si tu ne conserve au fond de ton âme
Que la ruse avec la perversité,
Si le Dieu du mal t'a légué sa flamme,
Viens : je te promets l'immortalité !

Je te donnerai l'audace en partage,
Le rire strident, le rire qui mord.
Du vieil histrion garde l'héritage !... —

Quand il disparut, je rêvais encor.

## VII

O Muse ! est-il donc vrai que les vastes pensées,
Ces rayons qui nous font les maîtres d'ici-bas,
Ne doivent éclairer que les gloires passées
Et célébrer des jours qu'a tranchés le trépas ?...

Ou bien a-t-il raison, ce gnôme ?... Et la victoire
Restera-t-elle à ceux qui, cyniques, iront
Souiller d'un rire impur le temple de Mémoire,
L'injure sur la lèvre et l'impudence au front ?...

Non ! cela ne se peut ! Hérésie ! Hérésie !...
N'allons pas blasphémer le progrès radieux !

En ce siècle surtout, la noble poésie
S'élève de nos cœurs et plane dans les cieux !

Si le passé conserve en ses tombes muettes
Des gloires que le temps ne saurait amoindrir,
Ne reste-t-il donc plus aux penseurs, aux poëtes,
L'amour dans le présent, l'espoir dans l'avenir ?...

Et toi, Nature, toi, source immense d'études,
Ne te livres-tu plus aux yeux de tes amants ?...
Ne recèles-tu pas, au fond des solitudes,
Des dictames d'amour, des mystères charmants ?

N'as-tu donc plus, ainsi qu'aux premiers jours du monde,
Le printemps succédant aux glaces des hivers ?
N'as-tu plus, ô Nature, en tes fleurs, en ton onde,
Des poëmes divins à tes lecteurs ouverts ?...

C'est en tes bois, bien loin des tourelles antiques,
Que nous retrouverons le cénacle pieux
Où de l'esprit humain s'élèvent les cantiques,
Où la Muse s'épanche en rhythmes gracieux ;

Et, dans l'ombre des soirs, nous irons, ô Lydie,
Demander aux Sylvains le secret des accents
Que murmure la voix de la brise attiédie
Dans les chênes moussus, dans les ormeaux naissants !

HENRI SULZER.

# L'ENFANT SAUVÉ

(Première Médaille d'Argent.)

## I

C'est une maison basse, au toit noir, isolée
Dans les champs, par le vent en fureur ébranlée.
Là, tandis qu'au dehors la neige, dans la nuit,
Tombe d'un ciel lugubre où nul astre ne luit,
Un tison, qui s'éteint sur les landiers rustiques,
Jette en mourant aux murs des lueurs fantastiques
Et l'ombre d'une femme accroupie au foyer.
Que fait-elle à cette heure? et qu'a-t-elle à veiller,
Quand, frappant sans répit la maison solitaire,
La bourrasque nocturne épouvante la terre?... —
Elle se dresse, marche, et parle en sanglotant,
Revient vers l'âtre obscur, puis au bout d'un instant
Elle court à la porte, elle l'ouvre, affolée,
Elle écoute, tendant sa tête échevelée...
L'écluse au loin mugit, le vent bat les rameaux,
Et, dominant le bruit de la bise et des eaux,
— Pour que de cette nuit l'horreur soit plus profonde, —
Sinistre, au fond du val un coup de canon gronde...

## II

Le canon! — Tout le jour, du seuil de la maison,
Elle entendit sa voix tonner à l'horizon.

Hélas ! c'était la fin de la terrible année
Qui vit sur notre sol la guerre déchaînée
Et dont le souvenir ne nous quittera pas !
— Or, cette femme ayant, dès les premiers combats,
Perdu son seul enfant dont elle était si fière,
Pensait bientôt aller au fond du cimetière
Endormir le chagrin qui lui rongeait le cœur.
Le père, en même temps qu'une grande douleur,
Taciturne, éprouvait la soif de la vengeance :
Il ne demandait rien au ciel, pour allégeance,
Que de voir les Prussiens massacrés sans pitié
Et son deuil par cent deuils à la fois expié !...
— Cependant l'ennemi venait à pas rapides,
Le canton se couvrait d'envahisseurs cupides,
Même, un jour, la bataille à tel point s'approcha
De la maison, que l'homme en hâte décrocha
Son fusil et partit. La femme désolée
Put entendre l'affreux éclat de la mêlée,
Les chevaux, les canons sautant sur les affûts,
Un vacarme sans nom... — Et tous les bruits confus
Au coucher du soleil avaient paru s'éteindre ;
Mais l'homme n'était pas rentré !...

III

Doit-elle craindre
Que le père ait rejoint le fils ?... Et désormais
Faudra-t-il sous ce toit vivre seule à jamais, —
Si vivre sans amour et sans espoir, c'est vivre ?
Que Dieu plutôt l'appelle et bientôt la délivre !
— Mais dans l'obscurité de cette nuit d'enfer

Filtre un pâle rayon ; l'aube d'un jour d'hiver
Éclaire vaguement la neige de la plaine.
Au fond du firmament l'ouragan cesse à peine,
La bise par instants passe comme un frisson,
Le rideau noir des bois se tend à l'horizon
Et, là-bas, aux brouillards de la lande embrumée
Un village en feu mêle une jaune fumée...
Pauvre femme ! son homme attendu vainement,
Blessé, mourant, gelé, peut-être en ce moment
L'appelle !... A ce penser qui double ses alarmes,
Elle prend son bâton, et sort, les yeux en larmes.

IV

Elle part bravement, va sous le ciel blafard
Droit au bois, trébuchant dans la neige, au hasard.
Elle entend, vers le val où s'éteint la tempête,
Le grondement lointain du bronze. Elle s'arrête
Tout-à-coup : un corps d'homme est là, couché ; son sang
Rougit la terre humide et se fige à son flanc.
C'est un jeune soldat abattu par la guerre
Et qu'attendra longtemps, hélas ! sa vieille mère !
Elle reste clouée au sol par la stupeur ;
Des corbeaux alentour croassent ; elle a peur,
Elle veut fuir : son pied heurte un autre cadavre...
D'autres encor... Devant ce tableau qui la navre,
Son sein se glace, elle est comme près de mourir ;
Elle ne voit plus rien et se prend à courir
A travers les débris qu'a laissés la mitraille.
Elle se croit enfin loin du champ de bataille ;

Elle se trouve au bord du bois ; à l'horizon
Se détache en relief le toit de sa maison
Qu'elle va regagner, toute hors d'elle-même !

V

Tandis qu'en ce moment d'anxiété suprême
Elle contient son cœur, qui bat à se briser,
Et dit une oraison, ses yeux vont se poser
A quelques pas plus loin, sur une masse grise.
Est-ce une illusion, une horrible méprise ?
Non, son regard distingue une femme qui dort
De l'éternel sommeil. Le rictus de la mort
Contracte son visage. Elle garde près d'elle,
Sur un pan de sa robe, un enfant blême et frêle,
Le sien sans doute, hélas ! roulé dans ses haillons
Avec ces petits soins et ces précautions
Qui révèlent la main aimante d'une mère.
Son costume n'est point du pays : étrangère,
Quel amour, quelle peine ou quel espoir fatal
L'arracha pour jamais à son foyer natal ?...
Loin de fuir ce nouveau spectacle de détresse
Dont s'accroissent pourtant sa crainte et sa tristesse,
L'autre femme en tremblant s'approche : elle a cru voir
Le pauvre abandonné faiblement se mouvoir.
Il vit encor ; ses yeux s'ouvrent, sa main s'agite...
Sans céder à l'effroi, sans que son cœur hésite,
Elle court à l'enfant qui va mourir de froid,
Le saisit et déjà l'emporte vers son toit.

## VI

O sentiment sacré ! par quel touchant mystère
Dans la femme toujours se retrouve la mère !
— En pensant à son homme absent, peut-être mort,
Elle étouffe d'angoisse, et pourtant, sans effort
Et d'instinct, elle a pris l'enfant sur sa poitrine,
Comme un avare prend son or ! Elle chemine,
Elle donne un regard au petit orphelin,
L'entoure doucement de son mouchoir de lin
Et lui dit quelques mots tout bas ; contre la neige
Qui menace, elle étend sa main qui le protège.
Et lui, semble comprendre et sourit tristement.
La bonne femme marche... hélas ! à tout moment
Elle se sent à bout de force et de courage,
Chancelle et, touchant presque au seuil, le front en nage,
Elle se dit : pourrai-je arriver jusque-là ?
Elle ouvre enfin la porte... O bonheur ! le voilà,
Le mari, morne, pâle, assis sur l'escabelle,
Son fusil sur la terre : « O mon homme, dit-elle,
Le bon Dieu soit béni ! » — Puis elle s'affaissa
En lui tendant l'enfant...

## VII

Comme elle l'embrassa,
Le brave homme, aussitôt que ses yeux se rouvrirent !
Ensuite elle lui dit les terreurs qui la prirent,
Pleure, se réjouit, lui conte son tourment,
L'horrible nuit passée à l'attendre, et comment

Elle partit dès l'aube et seule à sa rencontre !
L'homme parle à son tour du combat ;... il lui montre
Son bras droit qu'un uhlan atteignit en passant
Et d'où tombent encor quelques gouttes de sang.
Voici qu'elle s'effraie !... en vain il la rassure :
Elle veut voir, toucher et panser la blessure ;
Elle lave la plaie, en se désespérant
D'un malheur qui pouvait, hélas ! être plus grand !
Quand un vagissement indistinct lui rappelle
L'enfant, qu'elle oubliait, l'enfant sauvé par elle.

Il est là, sur le lit où l'homme l'a posé ;
Son front qui se ranime a pris un teint rosé.
La femme a bientôt fait de narrer l'aventure :
« Vois comme il est gentil, l'innocent ! sa figure
Est bien celle d'un ange... Oh ! nous le garderons,
Mon homme, n'est-ce pas ? et nous l'élèverons... »
Oui, l'un et l'autre, unis dans la même pensée,
Veulent continuer leur œuvre commencée.
L'enfant calmé les suit de son regard surpris,
Clair comme une belle aube et doux comme un souris ;
Il porte sur son sein un médaillon de cuivre :
L'homme, qui sut jadis épeler dans un livre,
Tente de déchiffrer l'étrange inscription
Du métal ; il se penche avec attention...
Tout-à-coup, un juron s'échappe de sa bouche :
« C'est l'enfant d'un Prussien ! » et tremblant et farouche,
Il s'éloigne, les poings serrés, l'œil menaçant !

## VIII

La femme entend, pâlit, se tait en frémissant,
Puis cherchant, pour sauver le pauvre petit être,
Une pieuse ruse, elle répond : « Peut-être
N'est-il pas étranger... La guerre a des hasards...
L'écriture est menteuse... Il faut voir ! des vieillards
Comme nous sont sujets à se tromper. Que faire ?
On ne peut le laisser pourtant dans la misère !
En le plaçant ainsi mourant sur mon chemin,
Le bon Dieu l'a voulu confier à ma main.
Nous avions nôtre fils... »
— « Qui nous l'a mis en terre,
Sinon de cet enfant ou le père ou le frère ?...
Qui, me visant au cœur, n'a touché que mon bras ?
Qui donc ?... » — Elle frissonne : elle ne cède pas.
« Ah ! nous voilà, mon homme, au bout de nos carrières ;
Mourir sans un ami qui ferme nos paupières,
C'est triste !... Celui-ci ne pourra faire moins
Que de payer d'amour nos bontés et nos soins !... »
L'homme se lève avec un geste de colère :
« Malheur à qui voudrait nourrir cette vipère !
Mieux vaut périr, nu, seul, perclus, — je te le dis ! —
Que de voir un enfant de ces Prussiens maudits,
Dont tu ne connais pas l'astuce ni l'audace,
L'âme en fête, épier le jour où je trépasse,
Et, même avant ma fin, parler en maître ici ! »
— « Eh bien ! dit-elle en pleurs, prends-le donc, le voici !
Porte-le maintenant sous le bois, dans la neige,
Et que sa mère morte, elle au moins, le protège,

Puisqu'il est des vivants repoussé sans merci
Et qu'un chrétien peut être à ce point endurci ! »
Elle saisit l'enfant qui pleure, le présente
A l'époux, et, jetant sa plainte attendrissante,
La frêle créature ouvre ses petits bras
Comme pour demander secours. L'homme à grands pas
Marche, impassible... Enfin la pitié le désarme !
Tant de faiblesse ! tant de malheur !... une larme
Mouille ses yeux gonflés qu'il cache sous ses doigts ;
Il cède, en murmurant de sa plus grosse voix :
« Puisqu'il est sous mon toit, sans aide, sans défense,
Qu'il reste ! qu'il ignore à jamais sa naissance !...
Si nos leçons, nos soins ne sont pas superflus,
Nous en ferons peut-être un bon Français de plus ! »

ACHILLE MILLIEN.

# PAYSAGES.

(Deuxième Médaille d'Argent.)

## I

## *Le Moulin.*

Le moulin se mirait au soleil, dans les eaux
Qui vers lui s'avançaient en courbant les roseaux ;
Son tic-tac égayait la paisible prairie.
C'était, il m'en souvient, aux premiers jours de mai :
Sur les champs verts courait ce souffle parfumé
Qui caresse, au printemps, la campagne fleurie.

Assise à l'ombre, au pied d'un vieux frêne, et filant,
Une enfant, de seize ans peut-être, d'un ton lent
Chantait je ne sais quoi ; des moutons, auprès d'elle,
Paissaient dans l'herbe fraîche, en suivant les buissons. —
Les arbres étaient pleins de bruits et de chansons...
Et dans le ciel, parfois, volait une hirondelle.

A quelques pas de moi j'avais deux grands noyers
Dont les longs bras moussus, tourmentés et ployés,
Retenaient le soleil dans leur épais feuillage.
Un coq, sur un vieux mur, répétait son refrain,
Et, dans l'étroit sentier, venait, pleine de grain,
Une lourde charrette arrivant du village.

5

Séduit par la fraîcheur de ce tableau joyeux,
Je m'assis sous un saule et je laissai mes yeux
S'arrêter, un instant, sur la petite roue : —
L'eau qu'elle soulevait brillait en retombant...
Et je vis, à côté du moulin, sur un banc,
Un vieillard qui dormait, une main sur sa joue.

Ensuite, apercevant dans le pré, de nouveau,
Cette enfant qui riait en tenant son fuseau,
Tandis que les oiseaux traversaient la feuillée
Et que le souffle doux et parfumé des airs
M'apportait tous les bruits et tous les jolis airs
Des champs si beaux avec leur robe ensoleillée,

Je me dis, tout songeur : — Peut-être qu'en ces lieux,
Dans ces prés odorants, sous le coin bleu des cieux
Où ce chaume isolé s'incline au bord de l'onde,
On trouverait enfin, loin des bruyants plaisirs,
Ce bonheur, poursuivi toujours par nos désirs,
Et que nous croyons tous rencontrer dans le monde !

Puis, quand j'eus bien rêvé, je m'éloignai, laissant
Dans les rameaux fleuris sur mon front s'abaissant,
Dans l'eau qui babillait parmi l'herbe et la mousse,
Dans l'air où voltigeaient des papillons nombreux,
Dans ce petit moulin où des chemins ombreux
Conduisaient les passants par une pente douce ;

Je m'éloignai, laissant — comme je vous le dis —
Quelque chose de moi dans ce gai paradis :
La moitié de mon cœur, peut-être davantage...
Et j'eus même un désir, que je ne veux nier :

Je songeai, je l'avoue, à me faire meunier. —
Il faut me pardonner en raison de mon âge !

II

## *Le Baiser.*

C'était un soir d'été, par un doux clair de lune.
— Ils allaient, tous les deux, en se tenant la main...
Le vent faisait frémir les arbres du chemin
Et les feuilles déjà tombaient, une par une.

La rivière, à leurs pieds, s'écoulait, effleurant
Les herbes de ses bords, aux tiges desséchées. —
Ils étaient souriants et leurs tailles penchées
Tremblaient dans le miroir limpide du courant.

On entendait des chants et de vagues murmures...
A l'horizon lointain s'élevaient quelquefois
Des bruits de chariots et des éclats de voix, —
Et les buissons voisins étaient couverts de mûres.

Et toujours ils marchaient, lents et silencieux...
Dans l'onde, par moment, se miraient de grands saules,
Dont les frêles rameaux caressaient leurs épaules
Tandis que se parlaient leurs âmes et leurs yeux.

Et puis sur un vieux banc, l'un et l'autre, ils s'assirent...
Ils avaient, en ce temps, — ne vous l'ai-je pas dit ? —
Ils avaient l'âge heureux où tout chante et verdit,
L'âge où les jeunes cœurs s'éveillent et soupirent !

Leurs fronts avaient reçu les baisers du printemps,
Et, quoique bien des fleurs fussent déjà flétries,
Quoique l'été funeste eût brûlé les prairies,
Ils rêvaient d'avenir, car ils avaient vingt ans !

Et, tandis qu'auprès d'eux lentement glissait l'onde,
Dont le ruban d'argent au lointain se perdait,
Elle tenait sa main, et lui la regardait,
Admirant, tout heureux, sa chevelure blonde.

Enfin, il se laissa glisser à ses genoux
Et lui dit tendrement de merveilleuses choses...
Ravie, elle écoutait; puis, de ses lèvres roses
S'échappèrent ces mots : — Aimons-nous, aimons-nous !..

La lune, au fond des cieux, entr'ouvrit un nuage,
Son timide rayon sur eux vint se poser, —
Et le vent recueillit le doux bruit d'un baiser,
En se jouant parmi le pâle paysage !...

ALEXANDRE VINCENT.

## LE DOUBLE EXIL.

(Première Médaille de Bronze.)

Après vingt ans de lointaine souffrance,
Enfin voici revenir l'exilé.
Du haut des mâts le mousse a crié : France !
Au nom sacré le vieillard a tremblé.
Il descend, mais... à sa vue assombrie
S'offre un pays qu'il ne reconnaît pas :
« O mes amis, où donc est ma patrie ? » —
Un passager lui répondit tout bas :

« La Grèce était si belle
» Que ses fils enivrés
» La crurent immortelle !...
» Pleurez, vieillard, pleurez. »

« Non loin d'ici devait être une église
Dont la rosace étincelait le soir.
Sa cloche au loin chantait avec la brise.
Sous le portail un pauvre allait s'asseoir.
Je ne vois rien... que la face meurtrie
D'un saint tombé qui tend en vain les bras.
Montrez-moi donc une église où l'on prie ! » —
Un prêtre alors en pleurant dit tout bas :

« On ne voit plus la foule
» Aux temples célébrés.
» Le Parthénon s'écroule !...
» Pleurez, vieillard, pleurez. »

« Et le village, au creux de la vallée,
Où l'on dansait, l'été, sous les tilleuls ?
Les rossignols animaient la feuillée.
Un clair ruisseau courait sous les glaïeuls.
On y cueillait, à la saison fleurie,
La violette et les premiers lilas..,
La solitude habite la prairie ! » —
La voix des temps lui murmura tout bas :

« Il fut de doux asiles
» Pour les dieux égarés...
» Vénus, où sont tes îles ?...
» Pleurez, vieillard, pleurez. »

« On entendait, au penchant des collines,
La voix des chiens et le chant des bergers,
Et, descendus des cabanes voisines,
De beaux enfants jouaient dans les vergers.
Pour égayer mon âme endolorie,
Pour que le deuil ne l'envahisse pas,
Où rencontrer un front qui me sourie ? » —
Quand d'une cloche il entendit le glas :

« Tempé n'a plus de mousse,
» Plus d'ombrages sacrés...
» Le cyprès seul y pousse !...
» Pleurez, vieillard, pleurez. »

« Et ma maison qu'enveloppait le lierre,
Que l'hirondelle égayait de son nid ?...
Pauvre réduit, si longtemps solitaire,
Mais autrefois souriant et béni,
Tu protégeas ma jeune rêverie...
Mes yeux ici ne te retrouvent pas.
Qui me rendra ma retraite chérie ? » —
Mais l'écho seul lui répéta tout bas :

« L'Ellade avait des vignes
» Où, sous les ceps dorés,
» Dormait le nid des cygnes !...
» Pleurez, vieillard, pleurez. »

Et le vieillard répondait par des larmes
Aux souvenirs qui venaient l'assiéger...
Quand dans la plaine il voit passer les armes
Et le drapeau flottant de l'étranger :
« D'où vient, dit-il d'une voix attendrie,
Ce haillon noir que je ne connais pas ?
Des trois couleurs la gloire est donc flétrie ? » —
Un vieux soldat lui soupira tout bas :

« Salamine, Platée,
» Marathon, noms sacrés !...
» Tout a suivi Persée !...
» Pleurez, vieillard, pleurez. »

Le cœur en proie à l'amère souffrance
De l'orphelin pleurant sur un tombeau,
Le vieux proscrit va bien loin de la France
Chercher un sol plus libre, un ciel plus beau.

Au sein des mers, en une île fleurie,
Il attendra l'heure de son trépas.
A qui voudra connaître sa patrie
Il répondra toujours : « Je n'en ai pas ! » —

La Grèce était si belle
Que ses fils enivrés
La crurent immortelle !...
Pleurez, vieillard, pleurez !

OCTAVE POSTEL.

---

## LE VIEUX PAYSAN.

(Deuxième Médaille de Bronze.)

Des vastes profondeurs d'où sort chaque saison
L'automne avait surgi, pâlissant l'horizon ;
Au moindre souffle d'air les feuilles détachées,
S'envolant des rameaux, d'ocre et de fer tachées,
S'amoncelaient au pied des arbres dénudés,
Et les champs, de vapeurs grisâtres inondés,
Sous un ciel tamisant des rayons plus obliques,
S'étendaient, tout noyés de tons mélancoliques.

C'était un matin ; l'aube, au-dessus des guérets,
Ce jour-là, ruisselait de feux dans l'azur frais.
La nuit avait été glacée, et la rosée,
En couche de cristal sur le sol déposée,
Constellant sa blancheur d'or et de vermillon,
Scintillait par endroits aux crêtes du sillon ;
Le soleil envoyait ses clartés à la plaine,
Où glissait un vent d'est, vague comme une haleine.

Au fond d'une maison que le chaume couvrait,
Qu'un certain art agreste et simple décorait,
Où l'on voyait la vigne en festons se répandre,
— Hélas ! où le deuil sombre était près de descendre, —
Un vieillard, lentement par la souffrance usé,
Que depuis de longs mois, de plus en plus brisé,
En décharnant sa joue, en flétrissant sa lèvre,
Conduisait vers la tombe une implacable fièvre,
Sur son lit de douleur venait de s'éveiller.
D'abord, se retournant un peu sur l'oreiller,
Il sourit au soleil, à travers sa fenêtre,
Heureux de voir encor la lumière apparaître ;
Puis, semblant tout-à-coup songer profondément,
Devenant solennel dans son recueillement,
Bien bas il murmura, se parlant à lui-même :
« C'est donc pour aujourd'hui !... voici l'heure suprême ! »
Alors, se redressant en un subit effort,
Tel qu'en permet parfois l'approche de la mort,
Il éleva la voix, s'écriant : — « Femme ! femme ! »
Dans ce poignant appel vibra toute son âme,
Et sa vieille compagne accourut, en émoi.
« — Femme, ce clair matin est le dernier pour moi, »

Dit-il, et, comme avec un geste d'espérance
Elle l'interrompait, il reprit : « — La souffrance
Et les ans réunis sont enfin triomphants...
Non, non, n'espérez plus. Fais venir les enfants. »

A ces mots qu'emplissait une angoisse sacrée,
La mère en se hâtant obéit, éplorée.
Et bientôt ses trois fils, s'empressant, l'entourant,
Se penchaient, désolés, sur le vieillard mourant.
Lui, tendant à leurs mains sa main toute tremblante,
Les regarda, plus calme, et dit d'une voix lente :
« — Au terme où chacun vient, fils, j'arrive à mon tour...
J'eus toujours vos respects, enfants, et votre amour ;
Vos cœurs se sont ouverts toujours à ma parole...
Si l'amour des enfants nous fait une auréole,
Ils en ont une aussi, c'est leur respect pour nous !
Au moment où la mort va m'arracher à vous,
— Surtout à ce moment, — écoutez bien le père.
L'âpre et rude labeur a pris ma vie entière ;
Mais dans le dur travail vous m'avez secondé,
Et ces champs, d'où le blé s'élance fécondé,
Fils, vous ne les quittiez que lorsque la patrie,
Foulée aux pieds, sanglante, envahie et meurtrie,
Avec vos bataillons, en l'immense danger,
Héroïque, essayait de chasser l'étranger.
Ah ! quels horribles chocs !... Quel siècle que le nôtre !
Et que d'événements subis l'un après l'autre !
Comme le sort nous pousse en des chemins divers !
Et qui veut avancer sûrement, à travers
Ces courants opposés, doit certe avoir pour guide
La boussole ou le frein d'une raison solide !

A ces choses, enfants, vous le savez déjà,
Souvent ma rêverie inquiète songea.
Que de fois j'en parlais avec ceux de mon âge !
J'aimais ces entretiens ; mais les vieux du village,
A d'anciens préjugés rivés obstinément,
M'appelaient : philosophe, et riaient sottement.
Soyez plus sages qu'eux, cherchez à vous instruire,
Soyez dignes du droit de l'homme à se conduire.
Sortir de l'ignorance et pouvoir de plus près
Suivre le bien, le vrai, le beau, c'est le progrès.
— Les paysans ! dit-on de nous. — Quel plus haut titre ?
Le paysan, s'il veut, de tout sera l'arbitre.
Nés et nourris aux champs et sur les champs vieillis,
Paysans bien nommés, nous tenons le pays !
Erreur ou vérité, puisque c'est nous le nombre,
C'est en nous qu'est le mot de tout problème sombre.
Ce sol où nous vivons, où nous nous succédons,
Nos soins nous l'ont acquis et nous le possédons ;
C'est la meilleure part du travail sur le globe,
Celle qui reste et qui jamais ne se dérobe.
Oh ! notre amour du sol, il faut le conserver !
Seulement, qu'on s'attache en outre à l'élever
Par plus d'intelligence ! il faut vouloir apprendre,
Connaître, s'enquérir, savoir, penser, comprendre.
Les ouvriers des champs, à la routine ancrés,
Jusqu'ici ne sont guère en cette voie entrés.
Mais vous, si vous voulez honorer ma mémoire,
A marcher vers ce but, fils, mettez votre gloire...
Fils, ne repoussez point l'esprit d'invention,
Qui, — s'il erre en tendant à la perfection,
S'il poursuit quelquefois des chimères, sans doute, —

Crée ou trouve le mieux et le bon dans sa route ;
Et ne condamnez point la curiosité
Par qui l'homme peut voir croître sa liberté
A mesure qu'en lui s'épanche la lumière
Et qu'un nouvel effort lui soumet la matière.
Secouez la torpeur qui pesa tant sur nous.
Comme au vôtre, songez au bien-être de tous.
L'égoïsme est mauvais : il isole des frères,
Quand leur réel besoin est d'être solidaires.
Au travail des cités vouez un fier respect :
Du grand labeur humain c'est le second aspect.
Soyez sans défiance et soyez sans envie
Devant ce mouvement prodigieux de vie.
Oui, l'industrie avec ses succès, ses combats,
Vous saurez l'admirer ; mais ne l'enviez pas !
N'échangez pas le pic, la charrue et la herse,
— Saints outils du sillon où votre main disperse,
D'un geste large et doux, le grain que Juin vermeil
Vient mûrir sous l'éclat de son ardent soleil, —
Contre l'outil qu'au fond de son atelier sombre
Tient l'ouvrier toujours couvert par la même ombre.
Eh ! les villes sont bien assez vastes déjà !
Et le lot qu'ici-bas le sort vous adjugea,
Je vous le crie encore, est plus sûr que tout autre.
La terre, que vraiment vous pouvez dire vôtre,
A pour vous des bonheurs certains, et trop souvent
Il n'est dans les cités qu'un attrait décevant !
Oublieriez-vous jamais quelle joie accompagne
Celui qui, du regard dominant la campagne,
La voit en tous les sens débordante des fruits
Que par son seul effort elle n'eût pas produits,

Et, devant la splendeur des plaines cultivées,
Lorsque vous contemplez vos terres emblavées,
Le bois des ceps chargés de leurs raisins pesants,
Quel pur orgueil emplit vos cœurs, ô paysans!
Laissez donc travailler les villes à leur tâche;
Et vous, faisant aussi la vôtre sans relâche,
De ces champs déroulés sous le bleu firmament,
Du sol et de l'azur jouissez pleinement!
Non, ne dépeuplez pas les bourgs et les villages.
Ayant ce but commun: — remplir votre œuvre en sages,
Mais en répudiant les étroits préjugés
Où longtemps vos esprits restèrent engagés, —
Maintenez, glorieux et fécond, l'équilibre
Du pays fraternel, fort, pacifique et libre;
Et, tous ensemble étant reliés par le droit,
Que la justice règne et que l'union soit!...
Fils, la tombe où j'aborde, à ses lueurs funèbres,
De l'avenir profond dissipe les ténèbres:
Des troubles, des discords, des lourds malentendus,
Des larmes et du sang à torrents répandus,
Une ère doit sortir, généreuse et paisible.
Elle approche; elle suit sa marche irrésistible...
O travailleurs des champs! à cette ascension
Vous concourrez enfin, et l'évolution
Par vous s'achèvera; vous saurez être dignes
De ce haut mouvement, de ces destins insignes!
D'avance, le voyant pour toujours délivré
De l'ignorance aveugle, heureux d'être éclairé,
De savoir écouter le livre et la parole,
Je salue en mourant le grand peuple agricole!... »

Le vieillard s'arrêta. Sur ses fils haletants
Ses regards demeuraient fixés ; en même temps,
Une sérénité suprême, douce, auguste,
Semblait transfigurer la face de ce juste.
Ses traits pâles prenaient un aspect sculptural.
Son souffle, tout-à-coup, devint plus inégal.
« — Enfants, je vous bénis, ajouta-t-il encore ;
Fils, si de l'inconnu que sur terre on implore
Le mot n'est qu'au tombeau, sans doute, révélé,
Ce que la conscience à l'être a dévoilé,
Il doit, comme il le sent, aux autres le traduire ;
Ce que je vous ai dit, je tenais à le dire.
Maintenant, je m'en vais, enfants, content d'avoir
Pu faire jusqu'au bout ainsi tout mon devoir... »
Et ses yeux, où régnait cette béatitude
Qu'au cœur pur qui s'éteint donne la quiétude,
Se tournèrent alors vers sa femme à genoux
Pleurant à son chevet ; sur le front de l'époux
Vint un dernier reflet de son âme attendrie ;
Il attira vers lui sa compagne chérie,
Balbutia tout bas un adieu, puis faiblit,
Et, soudain se taisant, retomba sur son lit.
C'était la fin. Les trois jeunes hommes, la mère,
Appelèrent en vain et l'époux et le père
Dans un douloureux cri... Le père vénéré,
L'époux, n'entendit point ce cri désespéré.

A. Togno.

# L'HOMME AUX AGES DE PIERRE

---

## STATION

# DE SOLUTRÉ

Mesdames, Messieurs,

Le travail que je viens vous soumettre aujourd'hui traite de l'une des questions les plus difficiles et les plus attachantes en même temps de celles qui s'imposent à la science moderne. C'est la recherche patiente, laborieuse, aussi bien des formes matérielles de nos premiers ancêtres, que de leurs divers états de civilisation, de leurs coutumes, enfin des conditions dans lesquelles ils se trouvaient en face des animaux qui peuplaient la terre à leur époque. La tâche est ardue, et cela se comprend. Nous n'avons, pour nous guider dans ce vaste inconnu, aucune histoire, aucune tradition qui puisse, de temps à

autre, nous affirmer que nous sommes dans la bonne voie, ou nous avertir, si nous nous égarons. On ne peut mieux comparer ce travail qu'à celui d'un ouvrier chargé de reconstituer une chaîne dont chaque maille porterait son cachet d'originalité, et de laquelle il ne posséderait que le dernier anneau.

Il m'est impossible, en commençant, de ne pas dire quelques mots d'une théorie relativement récente, d'après laquelle l'homme ne serait qu'un singe perfectionné, j'allais dire dégénéré. Cette proposition, vous le savez, a été, et est encore soutenue par des hommes dont le haut savoir est incontesté et incontestable. Les arguments qu'ils mettent en avant pour appuyer leur thèse sont nombreux; je ne m'occuperai que des principaux. Ce sont : en premier lieu, *la Loi de concurrence vitale*, c'est-à-dire, la lutte incessante des divers animaux entre eux, lutte qui amène la disparition du faible au profit du fort; deuxièmement, *la sélection naturelle*, c'est-à-dire, l'élimination lente, dans une même race, des individus les moins bien doués, et la transformation des survivants, suivant les milieux dans lesquels ils sont appelés à vivre.

Si la première de ces lois était absolument vraie, toutes les races faibles devraient s'être éteintes, et nous n'aurions plus devant nous que des animaux gigantesques, puissamment armés pour l'attaque et la défense. Or, ce sont précisément les races de colosses qui sont mortes, et les êtres relativement faibles ont survécu.

La deuxième loi, celle de sélection, est encore

moins vraisemblable. La variabilité des espèces, qu'on la veuille limitée ou illimitée, n'est basée sur aucun fait d'observation. Les espèces, même voisines, ne passent pas insensiblement de l'une à l'autre. Le loup reste loup, et ne devient pas chien. Mieux encore: le singe dont la forme extérieure se rapproche le plus de celle de l'homme, le chimpanzé, pris en bas-âge et élevé avec les plus grands soins, n'arrive jamais à autre chose qu'à être *dressé*, et suit la loi commune à tous les animaux de son espèce.

Cette loi différentielle de l'homme et du singe peut être ainsi formulée: — Chez l'homme, l'intelligence s'accroît en raison directe de la culture, et survit à la décroissance des forces physiques. — Chez le singe, les facultés affectives et intellectuelles ont leur plus haute intensité dans l'enfance, et s'affaiblissent de plus en plus, à mesure que l'animal se développe et avance en âge.

Enfin, voici la dernière objection à la théorie de la transformation: Si elle est loi de nature, pourquoi s'est-elle arrêtée? L'ancienneté de la race humaine sur le globe est considérable, et, depuis son apparition, le type n'a pas subi d'altération telle qu'on en puisse conclure à un changement complet de la race initiale. — L'homme a été créé homme, et est resté tel.

L'anthropologie se base sur des observations multiples: d'abord l'étude des ossements humains eux-mêmes, qui permettent de constater, comme je le disais tout-à-l'heure, que le type n'a pas, à proprement parler, subi de variations essentielles. Et, de

vrai, il est bien difficile d'accorder une grande importance à des modifications de détail, quand on songe que, de nos jours, les formes humaines ne sont pas mathématiquement identiques, aussi bien de race à race, que même de peuple à peuple.

Vient ensuite la recherche des débris qui entourent les sépultures. Ces débris, ossements d'animaux, armes et ustensiles de toute sorte, ne nous donnent pas seulement l'indication de la manière dont vivaient les hommes des temps préhistoriques, mais nous disent encore de quels animaux ils se nourrissaient. Or, parmi ces animaux, les uns ont émigré de nos régions depuis une époque connue, les autres ont complètement disparu de la surface du Globe, et n'ont vécu que pendant une période géologique déterminée.

Il est évident que l'homme de Solutré, par exemple, vivait avant la période diluvienne, puisqu'au nombre de ses aliments figurait le mammouth, que l'on ne retrouve plus après cette grande convulsion nommée: Déluge. — De même, l'homme de Saint-Acheul vivait à la fin de l'époque tertiaire, pendant cette période que les géologues appellent pliocène, car il livrait bataille au rhinocéros leptorrhinus, dont la race s'est éteinte au début de l'époque quaternaire.

Les armes de ces peuplades primitives étaient surtout des pierres, des silex taillés. Quelques-uns de leurs instruments sont fabriqués avec les os des animaux que les hasards de la chasse ont faits leurs victimes; mais cela, seulement dans une période de civilisation relativement avancée.

Ces silex, taillés ou polis, nous donnent de pré-

cieuses indications sur l'époque à laquelle vivaient leurs possesseurs.

Les uns, les premiérs en date, étaient à peine dégrossis. L'homme, au début de sa lutte contre les animaux qui l'entouraient, a combattu corps à corps. Son arme était un caillou volumineux, grossièrement taillé en pointe, dont son bras était le manche. Il n'avait pour bouclier que son courage.

Plus tard, les animaux, sentant instinctivement le danger de la lutte contre celui qui s'est intitulé : le Roi de la création, commencent à le craindre et à fuir devant lui. Ne pouvant les atteindre dans leur course rapide, il perfectionne ses moyens d'attaque, et, aux grossiers silex des premiers âges, nous voyons succéder les pierres délicatement taillées. Finement appointées, attachées à un manche plus ou moins long, plus ou moins volumineux, elles deviennent lances et javelots.

Mais le gibier s'est fait de plus en plus craintif ; il ne peut plus être attaqué que de loin. Les pointes deviennent encore plus fines et plus aigues en même temps qu'elles gagnent en légèreté. Il faut à ces armes nouvelles un nouveau propulseur, et l'arc est inventé. Par lui la flèche lancée va bien loin arrêter dans sa fuite l'animal que l'homme a choisi pour s'en nourrir, lui et les siens.

Enfin, dans la dernière époque de l'âge de pierre, les silex sont travaillés avec un plus grand soin, et les armes présentent une plus grande variété. Au lieu d'être taillées par éclats, comme dans les périodes précédentes, les pierres sont polies avec art. Quel-

ques-uns des instruments sont ornés de sculptures ou de dessins grossiers.

L'Art a déjà marqué sa place au milieu de ces peuplades sauvages, auxquelles l'usage des métaux était encore complètement inconnu.

C'est une chose bien remarquable, et sur laquelle on a trop peu insisté, je crois, cette aspiration de la race humaine vers tout ce qui est art ou poésie. Il n'est pas de peuple, si barbare soit-il, qui n'ait essayé d'entourer son berceau de légendes gracieuses ou terribles, indice d'un sentiment poétique inné. Cette tendance est allée s'augmentant et prenant des formes plus délicates à mesure que l'humanité progressait. Elle s'est fait jour jusque dans les règles sociales que les hommes ont peu à peu établies entre eux. — Qui n'a présent à la mémoire ce passage des Védas où le législateur hindou s'écrie d'une manière si originale et si gracieuse à la fois :

« Ne frappez jamais une femme, fût-ce avec une » fleur ! »

Des divers états de civilisation des âges préhistoriques, ainsi que de la contemporanéité de l'homme et des animaux caractérisant les périodes géologiques, on a déduit cinq grandes divisions.

La *première* comprend les hommes qui ont vécu à la plus haute antiquité connue. Leurs armes sont de volumineuses pierres en forme d'amande. — La Somme, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure, les Côtes-du-Nord, la Vienne, l'Allier, la Haute-Garonne, sont, en France, les principaux points où, jusqu'à ce

jour, on a découvert les traces de l'homme de cette époque.

Dans la *deuxième* on a rangé les peuples qui se servaient de pointes de silex, brutes sur une face, et retaillées par éclats sur l'autre. Les stations sont trop nombreuses pour être citées ici. On a donné aux hommes de cette époque le nom de Moustiériens, parce que le gisement le plus caractéristique se trouve au Moustier, dans la Dordogne.

La *troisième* division embrasse la période pendant laquelle les hommes se sont servis de pointes de silex retaillées des deux côtés. Ces pointes sont allongées, assez minces, et affectent grossièrement la forme d'une feuille de laurier. La principale station se trouvant à Solutré (Saône-et-Loire), on a donné aux hommes de cette époque le nom de Solutréens.

Pendant la *quatrième* période, la race humaine perfectionne de plus en plus ses armes, et adapte à des fragments d'os, soigneusement barbelés, des pointes aigues en silex. C'est la période dite de la Madeleine.

Enfin, la *cinquième* période, celle qui précède immédiatement l'apparition des métaux, par conséquent la plus rapprochée de nous, est caractérisée par des haches polies en pierre, et des flèches barbelées en silex. C'est aussi à cette époque que se construisent les premiers monuments qu'aient édifiés nos ancêtres : les dolmens. On l'a nommée période de la pierre polie.

C'est à l'une de ces stations préhistoriques, celle de Solutré, qu'au mois d'août dernier se réunissaient, sous la présidence de M. de Quatrefages, les membres

de l'Association française pour l'avancement des sciences. Des fouilles avaient été commencées par les soins de la Société des sciences de Mâcon. Leur résultat avait été précieux, et plusieurs savants illustres avaient désiré les voir se continuer sous leur yeux. MM. les professeurs Broca, Verneuil, Wurtz, Baillon, de la Faculté de médecine de Paris, MM. de Mortillet, Cazalis de Fondouce, l'abbé Ducrost, Karl Vogt (de Genève) et nombre d'autres anthropologistes étaient venus apporter à ces travaux les lumières de leur haute expérience.

Je ne puis mieux faire que d'emprunter à Lamartine la description du paysage au milieu duquel les recherches allaient commencer :

« En quittant le lit de la Saône, creusé au milieu » de vertes prairies et sous les fertiles côteaux de » Mâcon, et en se dirigeant vers la petite ville et vers » les ruines de l'antique abbaye de Cluny, où mourut » Abailard, on suit une route montueuse à travers les » ondulations d'un sol qui commence à s'enfler à l'œil » comme les premières vagues d'une mer montante. » A droite et à gauche blanchissent des hameaux au » milieu des vignes. Au-dessus de ces hameaux, des » montagnes nues et sans culture étendent en pentes » rapides et rocailleuses des pelouses grises où l'on » distingue comme des points blancs de rares trou- » peaux. Toutes ces montagnes sont couronnées de » masses de rochers qui sortent de terre, et dont les » dents usées par le temps et par les vents présentent » à l'œil les formes et les déchirures de vieux châteaux » démantelés. »

Ces montagnes, si exactement décrites par Lamartine, font partie de la ligne de partage des eaux des bassins du Rhône et de la Loire. Les fouilles ont été pratiquées presque au sommet de la montagne de Solutré. — Au pied d'une grande falaise calcaire qui descend perpendiculairement de la cime s'étend une longue nappe de terres et de pierres éboulées, arrivant par des inclinaisons variées jusqu'au ruisseau qui coule au plus bas de ses pentes. A mi-côte est bâti le village de Solutré. Les recherches se sont faites et se continuent au pied de l'escarpement qui domine la vallée.

Ce sol recouvre un vaste ossuaire contenant des débris animaux mélangés à des restes humains. M. l'abbé Ducrost, qui a surveillé les fouilles faites dans ces dernières années, estime à quarante mille au moins le nombre des êtres de toute espèce dont les ossements forment comme le sous-sol de ce territoire. Leur agglomération est telle, que ce chiffre énorme semble de beaucoup au-dessous de la vérité.

Aussitôt après notre arrivée commencèrent les recherches. Je ne parlerai pas des trouvailles en bois de renne, en couteaux et en grattoirs, en débris de toute sorte dont quelques chercheurs heureux ont pu enrichir leurs collections.

J'arrive de suite à la découverte importante de la journée.

Au centre d'une fouille assez vaste, à deux mètres à peu près de la surface du sol, la pioche venait de mettre à découvert un os appartenant à un squelette humain. Le travail de déblaiement, dirigé par M. le

professeur Broca, permit de dégager peu à peu ces ossements, en leur consorvant leur position respective. L'opération était difficile. La terre dans laquelle était cimenté le squelette y adhérait fortement, ce qui faisait craindre qu'en la détachant on ne vint à briser un ou plusieurs os, accident qu'il fallait surtout éviter. Après une heure environ d'efforts minutieux, le crâne d'abord, puis le reste du corps furent débarrassés de la gangue terreuse dans laquelle ils étaient emprisonnés. Il fut alors facile de constater que l'on était en présence du squelette d'une jeune fille; les caractères anatomiques fournis par l'examen des os ne laissaient aucun doute à ce sujet.

Le corps était posé à plat sur le dos; la tête, légèrement relevée, reposait sur une sorte d'oreiller pierreux; les pieds étaient tournés vers l'Orient. Ce caractère d'orientation se retrouve dans toutes les sépultures de cette époque. On pourrait croire que ces peuples primitifs désiraient que les premiers rayons du soleil levant vinssent caresser le visage de ceux dont ils pleuraient le départ. — Immédiatement au-dessous de ces ossements se trouvait un foyer, composé d'une couche uniforme de cendres et de fragments de bois carbonisé, mais il n'existait sur aucun des os du squelette de traces de brûlures. — Les hommes de Solutré ne brûlaient donc pas leurs morts. — Peut-être pourrait-on expliquer ce mode de sépulture sur des foyers par un rite funéraire, une sorte de purification par le feu de cette terre à laquelle ils confiaient les restes de ceux qu'ils avaient aimés. — On ne trouva près du corps aucun de ces bijoux

grossiers dont les femmes des âges suivants aimaient à se parer.

De l'examen du crâne on put conclure que la peuplade qui habitait Solutré se rapprochait comme type de la race Mongolique actuelle. Sa stature dépassait d'environ quinze centimètres la taille moyenne des habitants de notre pays. Avant la fouille de laquelle je viens de vous entretenir, six squelettes avaient été découverts dans le même endroit. Tous présentent les mêmes particularités, aussi bien au point de vue du mode de sépulture, que sous le rapport des caractères anatomiques.

L'immense quantité d'ossements de chevaux, de rennes, de mammouth, d'ours des cavernes, d'hyènes, etc., qui entourent cette station, prouvent que longtemps elle a été habitée. Ces débris d'animaux sont, les uns entiers; les autres brisés, beaucoup ont subi l'action du feu. Ce sont les reliefs de festin des premiers habitants de Solutré.

Des recherches faites jusqu'à ce jour on peut dès à présent conclure :

Que les Solutréens avaient une taille supérieure à la nôtre et que leur type était à peu de chose près le même que celui de la race Mongolique.

Que cette peuplade était sédentaire, car des nomades n'auraient pu accumuler, en un seul point et en si grand nombre, des débris d'animaux ayant servi de nourriture.

Qu'ils n'étaient ni agriculteurs, ni bergers, ni pêcheurs. On ne trouve parmi leurs instruments que des armes de guerre et des ustensiles de dépècement,

Ils étaient donc chasseurs et se nourrissaient de la chair des animaux qu'ils parvenaient à capturer.

Enfin qu'ils vivaient à une période antédiluvienne, puisque parmi leurs victimes de chasse nous retrouvons le mammouth, qui depuis a disparu.

Je termine ici cette trop longue lecture.

Les résultats obtenus à la suite de l'excursion de laquelle je viens de vous parler sont importants, en ce sens que les questions de détail qui ont surgi ont été résolues sur place et avec les preuves sous les yeux. Cette journée a été bien remplie, et bonne à l'Association française pour l'avancement des sciences; car elle a non seulement affirmé une fois encore sa puissante vitalité, mais aussi elle a vu accourir à son appel un nombre considérable de travailleurs de bon courage, qui se sont dévoués à son œuvre. C'est que, là, tout homme qui aime la France se sent chez lui, et peut s'abriter sous les plis de cette bannière qui porte pour devise :

« Par la Science, pour la Patrie. »

PH. DAVID,
D. M. P.



# TABLE



La Rochelle. — Typ. de A. Siret.

ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE LA ROCHELLE

---

# SÉANCE PUBLIQUE

DE 1874




LA ROCHELLE

TYP. A. SIRET, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 3

---

MDCCCLXXIV

ACADÉMIE DES BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE LA ROCHELLE.

## SÉANCE PUBLIQUE

Du Samedi, 12 Décembre 1874.

# PROCÈS-VERBAL

Aujourd'hui Samedi, 12 Décembre 1874, à huit heures du soir, l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de la Rochelle a tenu sa séance publique annuelle, dans la salle haute de la Bourse, sous la présidence de M. BOUSCASSE, président de la Section d'agriculture, président de l'Académie pour 1874.

A ses côtés ont pris place au bureau : MM. BELTREMIEUX, président de la Section des sciences naturelles; docteur DROUINEAU père, président de la Section de médecine; CHAUDREAU, président de la Section littéraire, et Eugène DOR, vice-président de la Section d'agriculture.

Les membres de l'Académie occupaient l'estrade; un public nombreux formait l'auditoire.

M. le Président de l'Académie a ouvert la séance par quelques paroles où il combat certains préjugés et certaines opinions fausses qui ont cours dans le monde en matière agricole.

Puis les lectures se sont succédé dans l'ordre suivant :

1° Rapport général sur les travaux des quatre sections, par le secrétaire de l'Académie.

2° Notice littéraire sur le poëte allemand Rückert, par M. Eugène Meyer fils, de la Section littéraire.

3° Lecture, par le secrétaire de l'Académie, d'une pièce de vers de M. Achille Millien, *le Voyage*, envoyée à la Section littéraire pour le concours de poésie. (Ce concours n'ayant pas eu lieu, cette pièce remarquable avait néanmoins été jugée digne de figurer à la séance publique.)

4° Mémoire de M. de Richemond, de la Section des sciences naturelles, sur les algues de la pointe des Baleines (île de Ré).

5° Étude sur Guizot, par M. Langeron, professeur d'histoire au Lycée, membre de la Section littéraire.

Ces différentes lectures terminées, la séance a été levée à dix heures.

*Le Secrétaire*, P. GAUDIN.

*Le Président*, BOUSCASSE.

# RAPPORT GÉNÉRAL

## SUR LES TRAVAUX

## DES QUATRE SECTIONS DE L'ACADÉMIE

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai à vous présenter le Rapport général sur les travaux des quatre sections qui composent l'Académie de la Rochelle.

La Section d'agriculture s'est occupée tout particulièrement, cette année, des moyens à employer pour préserver nos vignes de ce redoutable ennemi dont le nom grec Phylloxera (brûleur de feuilles) ne dit pas encore toute la puissance dévastatrice.

Des visites faites par plusieurs membres de la Société dans différents vignobles de l'arrondissement, il résulte fort heureusement que le phylloxera n'y a pas encore porté ses ravages. Il faut s'en réjouir, mais faire bonne garde ; car le fléau est à deux pas de nous. La Société d'agriculture a donc du prémunir nos viticulteurs contre une sécurité dangereuse ; elle leur a dit, en amie prévoyante, à quels signes ils peuvent tout d'abord reconnaître la présence du terrible insecte, puis de quelle manière, une fois sa présence reconnue, ils pourraient le plus efficacement le combattre.

L'approche du Phylloxera, on ne le sait que trop, n'est pas l'unique danger de la vigne. La gelée, croyons-nous, mériterait un assez bon rang, si l'on voulait classer d'après leur force destructive tous les ennemis de nos propriétés vinicoles. Parmi les moyens qui ont été l'un après l'autre proposés pour éviter les suites désastreuses du rayonnement, le plus récent et l'un des moins coûteux, semble-t-il, est celui des nuages artificiels. On en a organisé des essais dans plusieurs fiefs de nos environs. La réussite a été complète.

Ajoutons enfin, comme dernier mot sur ce sujet de la vigne, qu'on a fait dans quelques localités des expériences de pressurage des marcs, et que la Société a adressé à l'Assemblée nationale une pétition demandant la réduction des surtaxes nouvelles dont sont grévés les alcools et les vins.

La Société a demandé aussi l'abaissement des droits sur le sel, dont elle recommande l'emploi aux cultivateurs. Elle a reçu d'intéressantes communications sur la fixation de l'azote de l'air en nitrates et en sels ammoniacaux pour les besoins de l'agriculture. Elle a porté tour à tour ses études et ses expériences sur la culture et la taille des arbres fruitiers, sur les variétés de froment à employer dans nos terres d'Aunis, sur l'usage des faucheuses et des moissonneuses, grâce auxquelles on obtient la triple économie de temps, de bras, d'argent. Elle a fait admettre et classer par décision ministérielle la race bovine dite race maraichine dans les concours régionaux. Non contente d'encourager nos cultivateurs par ses travaux et son exemple,

elle leur a distribué, comme chaque année, à sa réunion en comice agricole, des récompenses et des encouragements pécuniaires.

Pourquoi faut-il qu'après cette énumération triomphante nous ayons à prononcer une parole de deuil, et à joindre nos regrets à ceux que dut ressentir la Société en perdant ses trois collaborateurs assidus, MM. Boutin, Seguin et de Larroque.

C'est par le deuil que doit s'ouvrir aussi la part réservée dans ce rapport à la Section des sciences naturelles. Une perte récente est venue attrister les séances de cette compagnie. Il y a quelques jours à peine le colonel Guyot-Duclos s'éteignait dans nos murs à l'âge de 80 ans. A chaque réunion, le digne vieillard présentait à la Société un compte-rendu analytique des travaux de l'Académie des sciences; c'était pour lui une douce habitude, une douce habitude pour ses collègues, qui ne se rappellent pas sans émotion qu'à leur dernière séance encore ils l'écoutaient avec une attention respectueuse causant du grand projet de la mer Saharienne.

De même que la Section d'agriculture, la Section des sciences naturelles, grâce à la nature de ses travaux, étend assez loin au dehors le cercle de son action et de son influence. Elle a, sur plusieurs points du département, des correspondants qui lui font part de leurs recherches et de leurs découvertes; sur d'autres points, elle se transporte elle-même, constate, analyse, compare, et fixe enfin le résultat de son voyage dans quelqu'un de ces intéressants rapports comme ceux qui ont été lus par deux de ses membres

sur les excursions faites, cette année, par elle à la Pointe du Ché, à la côte Sauvage de l'île d'Oleron, ou dans les sables multicolores, jaunes, blancs, rouges et verts des falaises de Fouras.

Les travaux de ses correspondants ont trait, pour la plupart, à la fameuse question qui préoccupe aujourd'hui le monde de la science : l'étude des âges et des races préhistoriques. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger les mémoires de M. le docteur Combes sur la brêche osseuse de Soute et sur les centres d'agglomération présumés des populations préhistoriques au bord de la Seugne et dans le pays Pontois. Ces deux mémoires, le dernier avec carte des lieux décrits, ont été publiés dans les Annales de la Section.

Au même ordre d'idées se rattache un rapport de M. Charles Rigaud sur les fouilles opérées par lui sous le dolmen de Pierre Fouquerée. Parmi les objets remis au jour dans cette fouille on remarque surtout une petite hache en jadeïte très bien conservée, une grande quantité de coquillages enchevêtrés les uns dans les autres de manière à faire supposer des débris de collier ou de bracelet, deux amulettes en os travaillé, d'un fini qui semble annoncer déjà un certain degré de civilisation, quelques fragments enfin de cette poterie noire et grossière que l'on rencontre fréquemment dans les dolmens.

Signalons encore un second mémoire de M. Rigaud, sur les fouilles opérées dans les grottes de Pernand, près de Pons, et une communication de M. l'abbé Mongis sur les Pierres levées du Grand-Lhoumée.

De toutes ces recherches et de toutes ces fouilles auxquelles la Section des sciences naturelles a coopéré non seulement par l'intérêt soutenu qu'elle a témoigné aux auteurs, mais aussi par les sommes qu'elle a votées pour subvenir aux frais matériels, est résulté un accroissement de richesses pour ce Muséum qui est, comme on sait, l'objectif constant des travaux de la Société. Des collections de fossiles et de silex taillés sont venues, par ses soins, grossir notre trésor départemental. N'oublions pas, parmi ces acquisitions faites pour le Muséum, la plus importante sans contredit. Grâce à la munificence princière d'un de ses membres, la Société des sciences naturelles a pu ajouter à nos collections déjà si nombreuses le bel herbier d'un botaniste distingué, feu M. Léon Faye. Il faut regretter, par contre, qu'il n'ait pas été possible d'enrichir notre collection zoologique de cet énorme poisson pris sur nos côtes, que nous avons vu, cet été, exposé sur la Place-d'Armes et au sujet duquel un autre sociétaire a communiqué à ses collègues un ingénieux mémoire où il détermine scientifiquement le genre du grand squale.

Ces recherches, ces excursions, ces relations départementales dont les résultats viennent de vous être exposés ne sont pas les seuls titres de la Section des sciences naturelles. Elle a tenu à honneur de figurer aussi à ces assises solennelles qui ont lieu, chaque année, à Paris et dans quelqu'une des grandes villes de France. Deux de ses délégués assistaient aux réunions générales des Sociétés savantes à la Sorbonne, et elle envoyait deux autres de ses membres

à Lille la représenter au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Là, elle renouvelait le vœu que le Congrès tint à la Rochelle une de ses plus prochaines sessions.

Ce vœu, dont nous ne pouvons que souhaiter la prompte réalisation, avait été déjà formulé en 1873, à Lyon, tant au nom de la Section des sciences naturelles qu'en celui de la Section de médecine par le secrétaire de cette dernière société.

On se souvient qu'en 1871 la Section de médecine, prenant l'initiative d'une démarche qui était dans l'esprit d'un grand nombre des Sociétés médicales de France, adressait à l'Assemblée nationale une pétition demandant la réforme des conseils d'hygiène, et indiquant quels étaient, d'après elle, les points sur lesquels ces réformes devaient porter. Cette pétition partit pour Versailles appuyée d'un vote du Conseil général. En février dernier, la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux reprit à son compte l'idée déjà émise par la Section de la Rochelle dont elle s'empressa de réclamer l'adhésion. Vous avez pu lire, dans les comptes-rendus des séances de la Chambre, que la pétition de nos docteurs rochelais a été rapportée cette année, et que l'assemblée en a décidé le renvoi au ministre.

Une question plus particulièrement locale a préoccupé, dans ces derniers temps, la Section de médecine. Le Conseil général ayant été saisi d'une demande de transfert du cours d'obstétrique dans une ville voisine, la Société, par une lettre qu'elle adressa au Conseil, fit valoir les raisons d'intérêt général qui militent en

faveur du maintien du cours à la Rochelle. Un de ses membres, devançant la démarche commune, avait déjà soumis à ses collègues un important mémoire où il formulait les mêmes conclusions et qui fut aussi envoyé au Conseil général. Je n'ai pas à vous apprendre l'entier succès de ces démarches.

Parmi les lectures qui ont été faites aux séances de la Section, je dois signaler une *Note sur le chloral,* médicament si usité aujourd'hui; d'ingénieuses *Observations sur une fracture de la colonne vertébrale;* des *Lettres sur l'assistance publique* qui ont été reproduites dans un des journaux de la ville, et un important *Mémoire sur les enfants assistés* où il est démontré par la statistique que la mortalité de ces enfants est en décroissance, et dont l'auteur attribue cet excellent résultat aux réformes opérées, en ces dernières années, par l'administration.

Les séances de la Société ne sont pas remplies seulement par ces lectures sur telle ou telle branche de l'administration médicale, sur tel remède ou telle maladie. Assez souvent les malades eux-mêmes y sont présentés et la clinique y vient ajouter son triste intérêt. Mais vous comprendrez, que dis-je? vous approuverez que je glisse légèrement sur cette partie des séances. Ce n'est pas entre gens bien portants comme nous sommes tous ici, je l'espère, qu'il convient de trop s'arrêter à ce pénible et effrayant sujet.

Nous passerons donc, si vous voulez bien, à un ordre d'idées moins sombre, et dirons, pour terminer, quelques mots de la Société littéraire. C'est la quatrième section de notre Académie, la plus modeste, à

ne consulter que les résultats pratiques des travaux, la moins sérieuse au gré de ces esprits forts, comme il y en a trop, qui sont toujours prêts à demander « à quoi ça sert. » A quoi cela sert? Hé, mon Dieu! il ne serait peut-être pas bien difficile de répondre, si l'on songe que c'est de la Société littéraire, des entretiens et des discussions qui animent ses séances, de l'émulation éveillée par ces rencontres bi-mensuelles de lettrés et de travailleurs d'aptitudes si diverses que sont nés la plupart de ces grands travaux d'érudition locale qui ont rendu chez nous populaires le nom du regretté Jourdan et celui du dernier historien des Rochelais. Car il ne faut pas croire que les petits vers ou cette littérature qu'on appelait autrefois fugitive tiennent une trop large place dans les séances de la Société : la philosophie, l'archéologie, l'histoire, les études les plus sévères y dominent. Tantôt c'est une description critique, où l'art le dispute à la science, des admirables sculptures de l'église d'Aulnay; tantôt la biographie de quelque Rochelais célèbre, ou l'analyse profonde d'un de nos grands moralistes Français; tantôt une conférence non moins spirituelle que savante à propos de la découverte d'une voie romaine entre Lhoumée et le Breuil-Magné. Celui-ci nous communique les pages d'un important travail sur Machiavel et sa politique; celui-là répond en faisant converser ensemble, dans les sombres royaumes du Styx, le florentin Machiavel et le syracusain Archimède. Les manuscrits, les chartes, les écrivains vieux ou modernes, tout est compulsé, analysé, discuté, et de ce laboratoire où les idées se combinent et germent

sortent quelquefois de ces morceaux achevés, comme ceux que vous entendrez tout à l'heure sur le poète Ruckert, sur l'historien Guizot, et je demande à nos collègues de la Section des sciences de me laisser ajouter que la Section littéraire pourrait encore réclamer une part — non la moins brillante — dans la gracieuse étude d'histoire naturelle qui va de même être lue devant vous.

Quant à la pièce de vers qui vous sera aussi présentée, je vous dois à son sujet une explication. L'Académie, par une circonstance indépendante de sa volonté, n'a point, cette année, ouvert de concours; ce qui n'a pas empêché une douzaine au moins de poètes d'envoyer leurs œuvres disputer nos médailles. Or, parmi ces douze pièces une surtout nous a plu, et ne pouvant offrir à l'auteur ni or, ni bronze, nous avons pensé que vos suffrages seraient pour lui la meilleure récompense. Que faut-il, en effet, aux poètes? Un peu de bruit; car à leurs yeux le métal n'est rien : ce qu'ils veulent, c'est l'honneur.

L'honneur, le bruit, la gloire, c'est un noble but, vers lequel nous laisserons, s'il vous plait, courir à leur aise les rimeurs, grands et petits. Pour ce qui est de notre Académie rochelaise, vous croirez sans peine, Mesdames, Messieurs, qu'elle n'eut jamais une ambition si haute; mais il est un but, moins brillant, non moins noble, auquel elle a peut-être quelque droit d'aspirer : c'est l'estime. Vous pouvez décider, maintenant que je vous ai dit ses travaux, si elle en est digne.

P. GAUDIN.

# LES POÉSIES PATRIOTIQUES

# DE RÜCKERT

MESDAMES, MESSIEURS,

Ne vous serait-il pas arrivé quelquefois de passer devant un paysage avec indifférence, de rencontrer un homme dont la physionomie ne vous frappait pas, de lire un livre qui ne laissait dans votre pensée qu'une image confuse? et, quelques jours après, sous l'influence d'événements imprévus, de réflexions plus ou moins spontanées, n'auriez-vous pas remarqué que ce paysage se révélait à vous sous un aspect tout différent de celui que vous aviez aperçu, que la figure de cet homme, à peine entrevu, se détachait dans votre mémoire avec autant de relief que dans le portrait d'un grand maître, que les pages de ce livre s'éclairaient d'uné lumière inattendue? C'est une impression de ce genre que nous avons éprouvée, il y a quelque temps, en relisant certaines poésies de Rückert. Elle ne nous avaient laissé que des souvenirs un peu vagues, l'idée d'images brillantes, de sentiments exprimés dans un style recherché, et voici qu'un intérêt tout nouveau nous enchaînait à la

la lecture de ces vers ; les personnages dont il parlent se dressaient devant nos yeux, nous entendions leur voix stridente comme l'appel du clairon. D'où venait cette émotion soudaine, pénible du reste, presque poignante, vous en comprendrez bientôt le motif, si vous voulez nous accorder quelques instants d'attention.

Sous le titre de Zeit-gedichte (poésies du temps), Rückert a publié des compositions, presque toutes relatives aux événements qui se sont accomplis de 1812 à 1815, et qui débutent par les sonnets cuirassés (geharnischte sonnette). Si vous cherchez ce que dit à ce sujet M. Henri Blaze, dans son livre sur les Écrivains et Poëtes de l'Allemagne, vous trouverez le passage suivant :

« ........ On ne saurait refuser à ces dithyrambes » empanachés de fleurs sanglantes, à ces sonnets » dont l'étincelante armure se décore au soleil de la » rose empourprée des batailles, une ironie ardente, » un trait qui emporte la pièce et qu'on chercherait » vainement dans les chansons populaires d'Arndt et » dans les hymnes éplorés du mystique Schenkendorf. » A vrai dire, aujourd'hui que trente ans ont passé » sur ces emportements terribles et que tant de haines » se sont éteintes, tout ce bagage militaire nous touche » médiocrement : *morta la bestia, morto il veneno,* » observe en un langage grossier mais expressif, cer- » tain proverbe italien. On en pourrait écrire autant, » il me semble, de la poésie politique, dont la valeur » ne s'étend guère au-delà des événements qui l'ins- » pirent, ce qui, en des temps comme le nôtre, réduit

» ce genre de lyrisme aux conditions d'un article de
» journal. Aussi, à plus d'un quart de siècle de dis-
» tance, aurait-on mauvaise grâce à prendre ces
» sonnets un à un pour chercher sous la rouille de
» leur cuirasse ce qu'ils peuvent avoir gardé de sen-
» timents haineux et d'animosité contre la France, et,
» quand nous les interrogeons, c'est moins à cause
» de la question d'art qu'à titre de documents d'une
» grande et illustre époque où le poëte qui nous
» occupe a figuré à sa manière. »

Dans cette tentative d'atténuer la portée des vers de Rückert, M. Blaze a peut-être obéi, sans s'en rendre compte, à une préoccupation analogue à celle d'un montreur d'ours qui, en exhibant ses clients, cherche à les présenter à leur avantage et à dissimuler leur mauvais caractère. En tout cas, il trouve une excuse dans la date à laquelle il écrivait; son volume a été publié en 1851, et il a pu, en toute conscience, considérer les poésies dont il parlait comme à peu près oubliées et n'ayant qu'une valeur historique.

Mais, à la lumière projetée par des événements récents, ces pièces prennent une tout autre importance; elles offrent un intérêt encore actuel; il semble qu'il n'est pas sans utilité de les examiner avec quelque détail.

On avait trop facilement oublié, parmi nous, combien l'Allemagne avait souffert pendant les guerres de l'Empire et quel ressentiment elle avait conservé contre la France. On ignorait presque complétement que cette haine, soigneusement entretenue dans les universités, exploitée dans des vues politiques, pour-

rait, à la première occasion, se réveiller aussi implacable qu'en 1813.

Aujourd'hui nous sommes mieux disposés à comprendre ce que les poëtes allemands chantaient à cette époque et nous rendrons meilleure justice à leurs compositions. Certes, nous trouverons dure, outrageante à notre égard, l'expression de leur patriotisme, mais nous avons éprouvé des sentiments analogues, nous avons souffert l'amertume de la défaite et nous apprécierons, dans une certaine mesure, leur emportement contre les envahisseurs, nous serons presque disposés à excuser la violence de leurs invectives, en faveur de la sincérité de leur passion.

Du reste l'illusion n'est plus permise; ces poésies ne sont pas mortes, elles n'ont pas perdu leur venin, comme le croyait M. Blaze; elles nourrissent encore, à peu d'exceptions près, les inspirations des écrivains d'outre-Rhin.

Les Zeit-gedichte débutent par les quarante sonnets cuirassés. Les premiers respirent la douleur, le désespoir; cependant le désir de secouer le joug commence à se faire jour.

........ « Si elles le pouvaient, les montagnes crie-
» raient : nous mêmes nous avons senti assez long-
» temps sur nos croupes insensibles s'imprimer les
» fers des chevaux de votre ennemi.

» La patience de la pierre éclate à la fin, elle que
» les dieux ont créée pour être foulée aux pieds. —
» Peuple plus insensible que la pierre, combien de
» temps osera-t-on te fouler ? »

Voici des passages d'un autre sonnet :

« Que forges-tu, forgeron ? Des chaînes, des chaînes !
» Ah, vous mêmes vous êtes dans les chaînes. Que
» laboures-tu, paysan ? Le champ doit porter des fruits.
» — Oui, le grain pour l'ennemi, la mauvaise herbe
» pour toi.

» ...... Que berces-tu, mère sans sommeil ? Des fils.
» Oui, pour qu'ils grandissent et qu'au service de
» l'ennemi ils déchirent le sein de la patrie.

» Qu'écris-tu, poëte ? En lettres de feu j'écris ma
» honte et celle de mon peuple qui ne veut pas songer
» à sa liberté ! »

A mesure qu'on tourne les feuillets, le langage devient plus passionné, l'appel aux armes retentit plus ouvertement. Il ne serait probablement pas difficile de déterminer la date de chaque sonnet. Inspirés par les événements contemporains, ils réflètent les émotions et les espérances de l'Allemagne ; elle tressaille en apprenant les désastres de nos armées et le poète se fait l'interprète de sa joie quand il pousse ce cri sauvage :

« Louez Dieu, steppes rougies de sang humain !
» Chante dans tes roseaux, Bérézina, encombrée de
» cadavres ennemis.

» Russie, laisse battre plus fort ta poitrine de neige
» et compte combien d'ennemis tu as tués aux taches
» rouges de ton vêtement blanc.

Maintenant tout est prêt pour l'insurrection ; l'idée de la revanche fait battre tous les cœurs ; le signal de la lutte ne tardera pas à se faire entendre.

» L'enfant de l'épouvante crie avant sa naissance,

» du sein de sa mère. Je suis prêt à marcher ! Qui
» sera-ce qui m'amènera aux portes de la vie.

Il est inutile de multiplier les citations. Les fragments qui précèdent nous paraissent suffisants pour caractériser l'œuvre et indiquer le sentiment de colère qui l'a inspirée.

Nous laisserons également de côté d'autres compositions du recueil qui expriment à peu près les mêmes pensées. Mais il faut nous arrêter à la pièce intitulée : Chant de confusion du guerrier qui retourne dans sa patrie.

Le guerrier allemand vient de faire la campagne de France, il est loin cependant d'avoir apaisé sa soif de vengeance.

. . . . » Je te salue, ma patrie, joyeux mais non
» sans affliction. Je prends la première pierre que je
» trouve sur ton sein et je la lance d'ici à la France,
» pour qu'elle soit mon souvenir. — Et si, en tombant
» sur le sol welche, elle écrase encore un épi, je
» dirai à haute voix qu'elle soulage mon cœur. —
» Mais à toi, ma patrie, je dirai avec colère quelle
» honte j'ai trouvée sur la terre étrangère, quelle
» honte j'ai subie. Pendant vingt ans, l'orgueil du
» peuple étranger t'a foulée aux pieds en se riant et a
» sucé le sang de ton cœur, tu le sais et Dieu avec
» toi. Mère, n'as-tu pas senti brûler ta froide poitrine ?
» et moi, ton enfant, j'ai le sang ardent, j'ai dû souffrir
» doublement. C'est pourquoi, lorsque dans l'aurore
» enflammée le jour de la vengeance s'est levé, j'ai
» marché au combat et à la mort pour venger cette
» honte. J'avais devant mes yeux comme but suprême

» un double triomphe : livrer aux flammes le nid des » bandits ! séparer du tronc la tête des bandits ! Qui » m'a détourné de ce but ? Qui m'a ravi mon triomphe? » En sorte que mon courage guerrier est tombé dans » la poussière et que mon glaive s'est trouvé émoussé. » — Fier j'étais aux portes de la ville de rapine, » menaçant je secouais la torche ; alors un rideau » tomba et je me trouvai là comme ami. — Comment » pourrais-je être ton ami, Français plein de ruse? » Je sens dans la moëlle de mes os que tu es mon » ennemi héréditaire. Si je franchis le seuil du nouvel » ami et que j'entre comme hôte dans la maison, je » vois dans tous les coins la haine qui me reçoit et » m'invite à sortir. La coupe qu'il me tend pour » boire, lui-même me l'a volée et la main qu'il me » présente a peut-être frappé la tête de mon père.

Nous abrégeons les invectives du vainqueur. La colonne Vendôme, les ponts qui portent le nom de villes allemandes excitent sa fureur. Il ne peut supporter qu'il soit question d'user de ménagements envers le vaincu. Pourquoi être généreux pour un semblable ennemi.

. . . . » Parce qu'il a gardé dans son sac l'argent » qu'il a volé aux Allemands , il a donné à ses hôtes, » le brigand, un repas d'adieu.

. . . . » Notre triomphe est transformé en fuite. » Toute la France se rit de nous, et toi, Alsace, terre » arrachée à l'Allemagne, tu te moques de nous, » honte suprême ! Ne sens-tu pas, mère, frémir tes » os de pierre? Peux-tu reprocher à ton fils la rage « qu'il exprime? Non! Si tu te fâches, ferme ton

» oreille et n'écoute pas mes paroles ; cependant, à la
» porte de ma chaumière, j'emporte ma fureur avec
» moi, je l'invoque tous les jours, et la nuit mes rêves
» me la rappellent. En France, cœur allemand, ta
» honte n'a pas encore été vengée.

Bien des réflexions, bien des rapprochements douloureux s'offrent à notre esprit; nous croyons cependant qu'il vaut mieux s'abstenir de tout commentaire. Ce langage parle assez haut, il jette une triste clarté sur des faits récents que l'on aurait peine à comprendre, si l'on ne tenait compte de ce levain de haine qui fermentait toujours en Allemagne.

Il convient maintenant, pour terminer cette étude, de jeter un coup d'œil sur quelques chants dont Blücher est le héros et qui nous montreront sous un autre aspect le sentiment germanique.

Voyons, par exemple, les vers qui célèbrent l'arrivée de Blücher à Londres ; les Anglais l'accueillent avec cet enthousiasme qu'ils ont toujours en réserve pour les visiteurs illustres. Le tableau même est un peu forcé.

« Lorsque Blücher se promenait en voiture par les
» rues de Londres, le peuple se pressait en foule sur
» son passage. Tous voulaient le saluer ; alors il sortit
» tout le jour de sa manche sa main qu'on voulait
» baiser. Ils la baisaient dessus et dessous, chacun
» comme il pouvait le faire, la main dans toutes ses
» parties, la main et son gant. Alors le vieux guerrier
» dit en lui-même avec prudence : si cela continue,
» c'en est fait de ma main, on va me la manger à
» force de la baiser ; je ne sais pourtant pas si je n'en
» aurai pas besoin quelque jour. Alors il la remplaça

» par une main de peau et chacun embrassa cette
» peau tant qu'il le voulut ; ils voyaient se balancer
» la main pendante ; ils baisaient avec ivresse et ne
» s'apercevaient pas de la fourberie. Son apparence
» flasque frappa cependant un Anglais de la bande
» qui était mieux nourri de pudding et de porter.
» Goddam ! dit-il étonné ; comment cette main pou-
» vait-elle porter l'épée qui a vaincu la France ! »

Ici Blücher se montre proche parent du célèbre baron de Münchausen, le rival allemand de M. de Crac. Il conserve ce caractère dans plusieurs récits consacrés à sa gloire ; hâbleur et vantard autant que brave, il finit par forcer la porte du ciel et Frédéric le grand descend de son trône pour le recevoir.

Nous ne prétendons pas avoir montré Rückert sous le jour le plus aimable ni avoir donné une idée même imparfaite de son œuvre. Ses poésies embrassent les sujets les plus divers ; après une période romantique où il prodigue les fleurs, les oiseaux, les fantômes errant au clair de la lune, il s'est plongé dans le panthéïsme oriental ; il a imité les Persans et les Indiens, il a cherché des inspirations dans la littérature chinoise ; peu d'auteurs ont puisé à des sources plus variées. Mais nous ne pouvons souscrire à cette conclusion de M. Blaze : « Si quelque chose manque à Rückert, c'est à coup sûr la nationalité. » Il semble impossible de concilier ce jugement avec l'examen des œuvres que nous venons de parcourir, ou du moins faut-il réclamer une exception pour elles ; un allemand et un allemand gallophobe était seul capable de les écrire.

En finissant ce travail, après avoir reconnu la vitalité de ces chants remplis de haine, une réflexion se présente naturellement à l'esprit. C'est seulement après 1815 que les victoires de la France ont trouvé des chantres dignes d'elles; c'est après la défaite que les grands événements de l'Empire ont inspiré Casimir Delavigne, Victor Hugo, Béranger; alors le patriotisme humilié a cherché des consolations dans les souvenirs glorieux du passé. Sous Napoléon cependant bien des cantates et des hymnes de triomphe ont été composés. Que sont-ils devenus? Qui connaît le nom de leurs auteurs? Les érudits se le rappellent sans doute; le public les a oubliés. Il semble que les fastes militaires inspirent médiocrement la Muse; l'Empire allemand en ferait, dit-on, aujourd'hui l'expérience. La douleur patriotique, l'aversion de l'étranger ont fait naître, au contraire, des œuvres qui se sont gravées dans les mémoires; l'imprécation du vaincu a survécu au dithyrambe du vainqueur. Après nos désastres, n'est-il pas permis de trouver dans cette pensée quelque vague sujet d'espérance et de consolation?

L.-E. MEYER.

# LE VOYAGE.

## I

Sous le plafond noirci, près de l'âtre sans flamme,
Dans la grand'salle où tout est silence, une femme
S'incline aux pieds d'un Christ orné d'un buis bénit.
Immobile, pareille aux saintes de granit,
Elle prie, à genoux, plus blanche que le plâtre
De la muraille où rampe une lueur grisâtre,
Dernier reflet du soir qui lutte avec la nuit.
Un lambeau de papier glisse et tombe sans bruit
De ses doigts qu'elle tient croisés sur sa poitrine.
Attachant son regard à la face divine,
Elle supplie, en pleurs devant le Crucifix,
Le Christ consolateur de lui rendre son fils!

Son fils, son seul enfant, qui la quitta naguère
Pour répondre à l'appel des clairons de la guerre,
Laissant la pauvre veuve en son isolement
Sans nouvelles! On sait qu'un jour le régiment
A trouvé l'ennemi, mais qu'ayant dû combattre
Trop longtemps sans secours, au moins un contre quatre,
Il s'est mis en retraite, avec gloire vaincu.
Dans quel souci dès lors cette mère a vécu!
Dans quelle inquiétude et quelle impatience!...

La porte tout-à-coup s'ouvre avec violence ;
Une jeune fille entre... « Il est venu, dit-on,
Une lettre... j'accours... l'avez-vous ?... » Et, d'un ton
Où perce clairement une angoisse suprême :
« Est-ce bien lui, François, qui vous écrit lui-même ? »
— « Non, pas lui ! C'est, hélas ! son camarade André. »
Et la mère aussitôt se tut, ayant montré
La lettre sur le sol tombée à côté d'elle.

La jeune fille prit et lut :
« Triste nouvelle !
» Moi, je suis prisonnier. Beaucoup sont morts. François
» Dans l'épaule a reçu deux balles à la fois.
» Préviens sa mère. — A Wœrth on m'a laissé malade,
» Dans l'ambulance, avec mon pauvre camarade ;
» On dit que le blessé peut-être en guérira... »

La voix de la liseuse à ce mot expira,
Et rien ne s'entendit qu'un bruit de pleurs, dans l'ombre
De la chambre où déjà pénétrait la nuit sombre.

Quand le premier instant de chagrin fut passé,
Combattant les sanglots de son sein oppressé :
« O mère, s'écria la pâle jeune fille,
Votre deuil est mon deuil ! frêle enfant sans famille,
Sans soutien, à quatre ans orpheline, je dois
Tout ici-bas à vous, vous seule avec François !
Et puisque votre fils est pour moi plus qu'un frère,
Que vous me permettez de vous nommer ma mère,
Oui, je sacrifierais la moitié de mes jours
Pour le voir, lui parler et lui porter secours !
S'il n'était pas si loin du pays !... Mais qu'importe !
Nous irons ! Vous l'aimez, je l'aime, et je suis forte.
Nous prierons le bon Dieu de nous tendre la main

Et de nous protéger dans ce rude chemin.
Si nous pouvions bientôt le soigner, il me semble
Que nous le sauverions. Mère, partons ensemble
Dès demain ! »
— « J'y pensais, » dit la mère à genoux.

## II

Et le long des taillis déjà tachés de roux,
Au lever du soleil marchaient les pauvres femmes.
Toutes à la douleur qui remplissait leurs âmes,
Elles partaient au gré du ciel et n'avaient pas
D'un voyage si long prévu les embarras ;
Quand leur en vint l'idée elles s'y résignèrent.
A la première ville elles se renseignèrent ;
Quelqu'un, d'un tel projet demeurant interdit,
Haussa légèrement l'épaule, puis leur dit :
Allez de ce côté, tout droit ! — Elles suivirent
Longtemps, longtemps la route et, lorsqu'elles se virent
Loin du hameau natal, dans des lieux inconnus,
Leur tourment s'augmenta d'une angoisse de plus.
Un morceau de pain sec, un repos bref et rare :
Jamais si maigrement ne vécut un avare.
Elles passaient au sein de pays ravagés.
Devant l'invasion, des troupes d'affligés
S'enfuyaient, emmenant de leurs chaumières vides
Ce que n'avaient point pris les maraudeurs cupides,
Femmes, petits enfants, vieillards désespérés...
Mais elles, rencontrant ces mornes émigrés,
— Egoïsme éternel de la nature humaine ! —
D'un œil indifférent, sans pitié pour leur peine,
Regardaient, escortant leur chars pleins de débris,
Ces malheureux errants qui n'avaient plus d'abris.

Et si la jeune fille, un peu plus expansive,
Disait, en un moment d'expansion naïve :
Que vont-ils devenir dans le temps des frimas?
La mére soupirait et ne répondait pas.
Elle fut la première à rompre le silence,
Un matin qu'elle vit, blêmes de défaillance,
Des femmes consolant sur le bord du chemin
Leurs enfants demi-nus qui demandaient du pain;
De sa bouche il tomba ces paroles amères :
« Elles gardent du moins leurs fils.... heureuses mères ! »

Cependant chaque jour les rapprochait des lieux
Qui subissaient le joug des vainqueurs odieux.
L'ennemi se montrait et des bandes armées
Entouraient brusquement les femmes alarmées :
C'étaient de longs arrêts, de vaines questions.
Et même un chef brutal, en quête d'espions,
Sorte de malandrin trouvant tout bon à prendre,
Les mena, sans vouloir un instant les entendre,
Près de là, dans un bourg, malgré leur désespoir,
Et les y fit garder jusqu'au lendemain soir.
Au fond de l'horizon tonnait une bataille :
Les jeunes combattants, frappés par la mitraille,
Arrivaient au village en sinistres convois,
Sanglants, défigurés, ceux-ci déjà sans voix,
Ceux-là remplissant l'air de leurs cris lamentables,
Etendus sur le sol, sur des lits, sur des tables,
Attendant un secours trop longtemps différé
Et trop tard venu, — tant, dans le bourg encombré,
Les files de blessés sans relâche affluèrent.
Les deux femmes, le cœur navré, se dévouèrent,
Donnant leurs soins, aidant à poser l'appareil
Sur la plaie, et songeant qu'en un moment pareil
Leur bien-aimé François, atteint de deux blessures,

Jetait mêmes clameurs, souffrait mêmes tortures !
Enfin prises d'horreur, leurs forces s'épuisant,
L'ennemi les laissa partir en leur disant
Que Wœrth, leur triste but, n'était plus qu'à dix lieues.

III

Là-bas, vers l'horizon voilé de brumes bleues,
Là-bas devait finir leur chemin de douleurs !
— Comme un pâle sourire éclos parmi les pleurs,
Un doux soleil d'automne, échappé de la nue,
Semblait, pour consoler la terre inculte et nue,
Caresser les débris des arbres mutilés
Et les murs des hameaux dans la flamme écroulés.
Mais il ne brillait pas pour les deux voyageuses
Qui marchaient sans le voir, muettes et songeuses,
Et portaient dans le cœur cette profonde nuit
De la douleur, pour qui tout s'éteint, rien ne luit !
Tandis que leur voyage approchait de son terme,
Elles sentaient fléchir leur courage moins ferme.
Une ville, alignée au versant d'un coteau,
Leur apparut un soir : sur le toit d'un château
Une bannière au vent s'agitait, noire et blanche,
Et la cloche sonnait l'Angelus du dimanche.
Comme elles arrivaient aux premières maisons,
Le chapelet aux doigts, disant leurs oraisons,
Un jeune homme, vêtu de restes d'uniforme,
Lambeaux déchiquetés sans couleur et sans forme,
Blême, maigre, fiévreux, traversait le chemin.
Il allait à pas lents et tenait à la main
Une des longues croix qu'on plante au cimetière.
Il crut qu'en son regard flottait une chimère
En passant à côté des femmes, qui malgré

Son triste état l'avaient reconnu : « C'est André !
Et François ?... » Stupéfait d'une telle rencontre,
N'osant dire tout haut ce que son trouble montre,
Il détournait la tête et, confus, anxieux,
Essayait de cacher les larmes de ses yeux.
— « Oui ! je comprends ! trop tard ! trop tard ! cria la mère.
Je n'avais qu'un enfant, il n'est plus..... oh ! la guerre !...
André, toi, conduis-nous ! » — « Venez donc ! » Et tous trois
Marchaient rapidement par les sentiers étroits ;
Glissant sur les cailloux, franchissant des clôtures,
Ils entrèrent au champ semé de sépultures.
Les genoux chancelants, le regard obscurci,
Le soldat s'inclina murmurant : C'est ici !

Cruels sanglots par qui notre cœur se déchire !
Nous les connaissons tous, nul ne peut les décrire,
Ces heures de malheur où l'esprit éperdu
Réclame l'être aimé soudainement perdu !...
Pauvres femmes, pleurez ! votre espoir, votre joie,
Tout est parti ! La mort gardera bien sa proie ;
Vos poignantes clameurs ne ranimeront pas
Celui qui ne doit plus vous entendre ici-bas !...

Belle d'égarement, d'amour et de colère,
La jeune fille enfin se releva de terre ;
Un long cri de sa gorge avec peine sortit :
« O fiancé, mon sein qui pour toi seul battit
Pour nul autre jamais ne battra ! Veuve et vierge,
Je ne quitterai plus ces noirs habits de serge.
Si j'avais pu du moins recevoir tes adieux,
Et le regard suprême allumé dans tes yeux !...
Mon Dieu, prenez pitié des tourments de mon âme !...
Oh ! que tes meurtriers soient maudits ! Faible femme,
Que ne puis-je leur rendre et le mal qu'ils me font

Et le mal qu'ils t'ont fait ! dans un gouffre sans fond
Précipiter d'un coup leurs troupes entassées,
Voir leurs mères en deuil et mille fiancées
Jusqu'au dernier soupir attendant leurs promis !
Oui, c'est bien maintenant qu'ils sont les ennemis !
Pour leur faire expier ta mort et ma souffrance,
Que s'ouvre sous leurs pieds le sol de notre France !
Je pensais à mourir... Quoi ! mourir ! Nous vivrons
En parlant de lui, mère, et nous le vengerons ! »

La mère cependant, la face contre terre,
Abimée en son deuil, confondue en prière,
Inerte, restait là, sans pleurs, ne parlait pas.
L'autre, qui se penchait pour l'exhorter tout bas,
Voulant la relever d'une main douce et forte,
Vit, tremblante d'effroi, que la mère était morte !

ACHILLE MILLIEN.

# LES ALGUES

## DE L'ILE DE RÉ.

La création vivante nous offre le spectacle de l'unité dans la variété. (1) Toutes les feuilles des arbres d'une même espèce sont faites sur un plan identique et cependant, dans cette prodigieuse quantité de feuilles d'une structure semblable, on n'en saurait rencontrer deux qui puissent complétement se superposer, qui soient absolument pareilles. Les formes si multiples de la vie se ramènent à un nombre de formes primordiales assez restreint. Cuvier a reconnu quatre types ou embranchements dans la série animale, dès les premiers âges du monde. Plus hardi, — plus téméraire peut-être, — Geoffroy Saint-Hilaire a formulé le premier le principe de l'*unité de composition*. Nous n'avons pas à prendre parti dans un débat qui divisa l'Europe savante, à tel point qu'au moment des journées de juillet 1830, Gœthe rencontrant Eckermann : « Eh bien, lui dit-il, que pensez-vous de ce grand événe-

(1) Leibnitz.

ment? Le volcan a fait éruption, tout est en flammes, et désormais il ne s'agit plus d'un débat à huis clos! » — « C'est en effet, reprit Eckermann, une terrible histoire que celle de la révolution qui vient de renverser Charles X, mais avec un tel ministère.... » — « Je ne parle pas de ces gens-là, interrompit Gœthe, je parle du débat entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, débat si important pour la science et qui vient d'éclater en pleine Académie. La chose est d'une très haute gravité et le mode synthétique d'envisager la nature ne peut plus rétrograder. »

Si l'unité de composition a paru admissible à des savants aussi illustres, on nous permettra d'affirmer que la ligne de démarcation qui sépare la vie animale de la vie végétale tend de plus en plus à s'effacer, tandis que la solidarité qui relie les plantes au sol sur lequel elles croissent apparaît toujours plus étroite et plus évidente avec le lien qui rattache les animaux aux végétaux sur lesquels ils se développent et dont ils font leur aliment.

S'il paraît impossible de confondre dans une même dénomination générale l'hirondelle et le rosier, la différence est loin d'être aussi tranchée entre l'être qui sera la graine d'une plante marine et celui qui deviendra alternativement, au bout de deux générations, la méduse transparente qui s'échoue sur nos plages ou la gracieuse sertulaire arborescente qui contient dans chacun de ses anneaux un polype aux bras gélatineux.

Plaçons à côté l'un de l'autre un œuf et une graine. Le parallélisme le plus complet se maintient, dans

leurs phases successives, entre le développement des deux germes. « Le chêne commence comme l'éléphant, la mousse comme l'insecte. En apparence entièrement semblables au début, les espèces animales ou végétales se différencient et acquièrent leurs caractères distinctifs par une série de transformations générales ou partielles, rapides ou lentes qui ne prend fin qu'avec la vie. Tout être vivant subit des métamorphoses. (1) » A chaque instant de leur vie, les plantes et les animaux et l'homme lui-même perdent quelque chose de leur substance. « Nos corps se transforment; ce que nous étions hier, ce que nous sommes aujourd'hui, nous ne le serons pas demain. » Soit que la perte et le gain se balancent, soit que l'un ou l'autre l'emporte, le double mouvement d'apport et de départ ne s'arrête jamais. Le *tourbillon vital*, — pour employer l'expression consacrée, — tient l'organisme entier sous sa dépendance et, jusque dans leurs profondeurs les plus intimes, modifie incessamment les animaux et les végétaux. Au bout d'un temps donné, le renouvellement total ou presque total des éléments organiques est la conséquence de cette double action.

## I

Les algues jouissent dans leur premier âge du caractère spécifique longtemps exclusivement attribué

(1) A. de Quatrefages.

à l'animalité, le mouvement. Les graines des algues se meuvent. La capsule placée aux extrémités de la feuille ou *fronde* éclate et laisse échapper deux sortes de corps ovoïdes microscopiques qui s'agitent et nagent au moyen des cils rayonnants autour de leur rostre. Ces corps correspondent aux pistils et aux étamines des végétaux terrestres. Les *anthérozoïdes* se rassemblent autour des *zoospores*, puis aux mouvements capricieux succède l'immobilité, à la vie animale, la vie végétale ; la graine se fixe, germe, grandit en tube cloisonné et affecte la forme de la fronde. Le système de fructification des algues présente de nombreuses modifications suivant les divers groupes. De puissants microscopes permettent seuls d'observer ces phénomènes à l'aide de grossissements considérables. Le fruit se diversifie presque à l'infini. Dans la plupart des plantes rouges, une capsule ovoïde en forme d'urne contient les spores disposées à l'intérieur en faisceau de baguettes déliées qui s'échappent par la partie supérieure. Chez ces mêmes plantes, le fruit granuleux ou *tétraspore* se compose de quatre graines séparées par des cloisons transversales. Des planches seules permettraient d'entrer dans de plus grands détails, de faire saisir d'un coup d'œil cette prodigieuse variété de moyens concourant à un même résultat, ces transformations incessantes qui, d'une granulation moins épaisse que la pointe de la plus fine aiguille, produira les varechs olivâtres de nos grèves, les arbuscules roses ou verts d'une si admirable délicatesse, d'une si rare fraîcheur de tons.

Les plantes marines qui servent de point de départ

à cette étude ont été récoltées à l'île de Ré, à la pointe des Baleines, la plus riche station du département, au point de vue de la flore marine. M. Lemarié, pendant qu'il était instituteur à Ars, a recueilli cent soixante espèces d'hydrophytes sur les plages rhétaises. La richesse de cette récolte atteste que nos côtes peuvent lutter sous ce rapport avec les rivages de l'Angleterre.

Un coup d'œil jeté sur la carte marine de la Charente-Inférieure suffit pour reconnaître l'intérêt que les rochers des Baleines présentent aux algologistes. C'est en effet le point du département le plus avancé dans l'Océan, un prolongement sous-marin de l'île, qui s'étend à près de neuf kilomètres, semé de rochers battus par la grosse mer, qui, venant du large sans être brisée sur aucune terre, y jette les plantes entraînées par les courants. Les rochers appartenant à l'oolithe inférieure du terrain jurassique forment des plateaux étendus échelonnés jusqu'au point que la mer ne découvre jamais. Le sable jaune remplit les fissures de la pierre, mais aucun banc vaseux ne s'y montre et la vase est nuisible au développement des végétaux les plus délicats, les plus franchement marins.

La coupe des varechs autorisée depuis le mois d'août jusqu'en mars constitue une richesse agricole pour les insulaires. Aussi les fourrageurs et les *magayantes* font-ils d'abondantes moissons. Au moyen-âge, les habitants les moins aisés des paroisses avaient seuls droit — le premier jour — à la récolte du sart. Dès le matin, le recteur se rendait sur la grève pour faire respecter « le droit du pauvre. »

Sous les pas du promeneur, dans la première région découverte à toutes les marées, éclatent et crépitent les vésicules aériennes du plus répandu des goëmons olivâtres, varech à nœuds, varech vésiculeux, varech dentelé comme les feuilles du chêne, etc.

Voici les prairies des gigantesques laminaires aux efflorescences saccharines, lanières de cuir semées de grains comme des disciplines ou armées de puissants crampons.

Quelle palette pourrait reproduire cette gamme si variée de tons, depuis le rose tendre jusqu'au vert intense ?

Quel crayon entreprendrait de traduire ces contours si multipliés : la queue du paon qui s'étale en zônes brunes, blanches et vertes sur un fond d'un gris perle ; les lamelles, les filaments, les rubans, les ballons, les arbustes déliés qui rappellent les mousses délicatement frangées ; l'arbuscule régulier de la plocamie plumeuse aux branches vertes et roses ; les buissons dorés de l'entéromorphe ; la pellicule de l'ulve verte drapée comme une gelée sur les rochers ou la croûte écailleuse des gloïocladiées violettes, qui s'étend indifféremment sur la pierre ou sur les coquillages.

## II

Si un naturaliste (1) a pu dire qu'un paysage au fond de la mer n'est ni moins intéressant, ni moins varié

(1) Schleiden.

que celui d'une contrée à laquelle le soleil a imprimé le cachet de la végétation si riche des tropiques, assurément la vie végétale a prodigué toutes ses merveilles sur les rochers des Baleines, si on les visite pendant une basse mer d'équinoxes, au lendemain d'une tempête.

D'après leurs teintes dominantes, les plantes marines forment trois grandes sections : 1° les brunes ou *mélanospermées* qui, d'après Harvey, comprennent six familles et trente-cinq genres, parmi lesquels nous citerons les fucées, les laminaires, les dictyotées, &.; 2° les rouges ou *rhodospermées* qui se divisent en onze familles et quarante-neuf genres, dont les principaux sont les céramiées, les délessériées, les corallinées, &.; 3° les vertes ou *chlorospermées* contenant cinq familles et vingt genres, tels que les confervées, les ulvacées, les oscillatoriées, &.

Les plantes brunes, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, bordent les rivages et constituent la majeure partie des forêts sous-marines; les vertes sont superficielles et souvent flottantes, les rouges habitent les rochers peu éloignés du rivage.

Passons en revue quelques types pris dans chacune de ces subdivisions.

A la première appartiennent les longues courroies du *corda* qui se tordent aux vents des tempêtes, le baudrier de Neptune, la laminaire sucrée, la laminaire digitée ou bulbeuse, cuir épais découpé inégalement en bandes étroites et lancéolées, le sargasse, varech nageur ou porte-baies dont l'immense banc retint

arbustes de carmin des céramies alternent avec les larges plaques ocellées des spongiaires, les fleurons de l'eucélie, les digitations des thétyes oranges et des alcyons roux, et les blondes touffes des sertulaires.

Cette végétation animée oscille entre les deux règnes. Les raquettes papyracées des flustres appartiennent au règne animal, les buissons des corallines, ces polypiers de pierre, se rattachent au règne végétal. Au milieu, vivent les actinies transparentes, ces fleurs vivantes, appelées œillets de mer, revendiquées en 1727 pour la zoologie par un médecin de la marine française, Peyssonel, qui triompha des résistances de Réaumur. Bernard de Jussieu avait classé parmi les polypiers marins les corallines, d'après leur aspect extérieur, mais le docteur Johnston démontra la nature végétale de ces singulières productions, roses pendant la vie et blanches par la dessication. Pendant deux ans, le savant naturaliste conserva des corallines dans un aquarium avec des animaux, sans autre plante.

Si les corallines eussent été des animaux, l'eau se serait corrompue et serait devenue mortelle aux petits mollusques qui l'habitaient, puisque l'équilibre entre les animaux et les végétaux eut été rompu, tandis que la pureté constante de l'eau, en permettant aux animalcules de vivre sans aucun autre végétal, attestait que les corallines leur fournissaient l'oxygène nécessaire à leur existence.

Les plantes et les animaux terrestres présentent une coloration d'autant plus éclatante qu'ils reçoivent en plus grande abondance les rayons solaires. Les plantes

pendant trois semaines la flottille de Christophe-Colomb dans les parages des Açores. Jeté sur nos plages, par les courants du Gulf-stream, il nous apporte dans ses rameaux de petits mollusques des régions tropicales et une charmante patelle blonde aux bandes d'azur. Les prairies flottantes des sargasses sont moins nombreuses que les prairies sous-marines. Ces dernières forment de riches pelouses étalées au fond de l'Océan, des tapis de plantes serrées et comme confondues, des buissons, des bosquets et des jardins. — « Il n'existe qu'un petit nombre de forêts vierges sur la terre, on en rencontre presque partout sous les ondes, car la végétation des mers est mieux défendue et mieux respectée que celle des continents. L'homme mutile, exploite, arrache, incendie les bois d'Amérique, mais il n'aborde que très timidement, avec beaucoup de précautions et seulement pour quelques minutes les forêts de l'Océan. » (1)

« Il y a dans les harmonies végétales de la mer comme une splendide répétition des magnificences de la terre. »

Sous les berceaux des hydrophytes au feuillage compacte formant des galeries mystérieuses ou des fourrés impénétrables, vit un monde à part, tout brillant de fraîcheur et d'éclat. Les petites grottes sous-marines sont tapissées d'halymènes roses, d'ectocarpes olivâtres, de cladophores bronzées aux reflets métalliques. Les plumes déliées des polysiphonies, les

(1) Moquin-Tandon.

marines préservées de cette influence n'offrent pas des teintes moins brillantes. — La sonde, en pénétrant naguère dans les abîmes de l'Océan, a ramené de ces profondeurs éternellement obscures, des algues et des mollusques peints des nuances les plus riches. La chicorée de mer (1) qui vit sur les rochers des Baleines est d'un rouge foncé à reflets azurés comme ceux de l'acier trempé, lorsque ses larges feuilles en éventail sont protégées par les prairies de varech. Est-elle exposée au plein jour, elle devient d'un vert pâle et jaunâtre. La forme seule permet de constater l'identité de la plante.

Ce splendide bouquet de feuilles cramoisies, qui semblent rougies par le soleil d'automne, a été dédié au botaniste B. Delessert, plus estimé encore pour son inépuisable bienfaisance que pour son savoir et son goût éclairé pour les arts. La Delessérie brille de tout son éclat en juin et juillet. Ses belles frondes jaunissent ensuite, se déchirent et la nervure médiane demeure seule, portant quelques lambeaux, comme la hampe d'un drapeau déchiqueté par la mitraille.

Le plocamie, dont chaque petit rameau, régulièrement dentelé d'un seul côté, figure un peigne de corail, la céramie diaphane aux tiges articulées, renflées de distance en distance par des nœuds d'où partent les ramuscules, la céramie plumeuse, qui lutte de grâce avec la céramie élégante, vraiment digne de son nom, sont la parure des herbiers, tandis que les grands varechs olivâtres, sortis de l'eau de-

(1) *Chondrus crispus*. (Lyngbye.)

viennent noirs et cassants et perdent toute coloration en se desséchant.

L'algologiste devra donc avant de placer ces diverses plantes dans l'herbier, tenir compte de ces différences et rendre à chacune son port véritable et son attitude caractéristique.

## III

Quelques indications sur la préparation des algues trouvent ici leur opportunité. Ce que rien ne saurait remplacer, c'est le goût artistique du préparateur, c'est cette grâce qui trahit une main féminine dans les herbiers marins les mieux réussis. Un traité sur les plantes marines est chez nos voisins d'outre-Manche un délicieux album, élégamment écrit, sans perdre de sa rigueur scientifique, et illustré par un pinceau fidèle. Nous avons nommé l'excellent manuel du pasteur Landsborough, (1) cet éminent disciple d'Harvey et de Greville.

Les échantillons que l'on désire conserver doivent être d'abord lavés à plusieurs reprises dans l'eau douce pour enlever tout le sel, qui étant déliquescent attirerait l'humidité, puis on glisse sous la plante flottante sur l'eau douce une feuille de papier fort sur lequel on étale les petits rameaux. Cela fait, on retire doucement le papier, auquel l'algue demeure attachée grâce à l'enduit gélatineux qui recouvre toutes les plantes marines. On les soumet à une pression graduellement augmentée en les plaçant entre des feuilles

(1) *A popular history of British Seaweeds.*

de papier buvard souvent renouvelées. La plante devient alors comme une fidèle aquarelle et la beauté de l'album dépend du soin apporté à ces diverses opérations.

Les fucus et les laminaires, dont les vastes dimensions dépasseraient le format de l'herbier, seront représentées par de jeunes échantillons, et leurs formes contrasteront heureusement avec les gigardines, les laurencies, les gélidies et les spongodies aussi variées par leurs teintes que par leur port.

## IV

La vie paraît s'être manifestée aux âges reculés de notre planète chez les algues dont l'organisation est la plus simple, elles ont laissé successivement des traces dans presque tous les terrains. Dans la Charente-Inférieure, elles apparaissent à l'époque contemporaine du soulèvement du Jura et à celle de la craie. C'est à Bernard Palissy que revient la gloire d'avoir le premier pressenti la vraie nature des fossiles. C'est à la Rochelle que furent imprimés les premiers ouvrages de l'illustre devancier de Cuvier. Une fille de Palissy, Marguerite, mariée à la Rochelle, fit baptiser dans notre ville son premier né, Jehan, le 17 avril 1575.

Chacun sait la belle page des *Rêveries du promeneur solitaire* errant « nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs diverses caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences; enfin pour observer l'organisation végétale, de manière à suivre la

marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à se livrer aux charmes de l'admiration reconnaissante pour la main qui le fait jouir de tout cela. »

L'algologiste connaît aussi ces douces émotions et ces graves pensées. Les arbuscules élégants des plantes marines dont les rameaux, après s'être divisés à l'infini, se rejoignent pour se séparer de nouveau, s'évitent pour se rencontrer encore, traduisent à ses yeux charmés l'ensemble des rapports qui unissent les êtres vivants. La création ne forme pas une série unique étroite ; c'est plutôt un ensemble de groupes harmonieusement disposés, tantôt par séries parallèles, et tantôt par séries successives, parfois la série semble revenir sur elle-même au lieu de suivre une progression régulière. « Les êtres vivants ne nous apparaissent plus comme emprisonnés dans d'étroites séries qui, quelque multipliées qu'on les suppose, ont toujours l'inconvénient de rappeler la ligne droite. Suivant la belle image de M. de Quatrefages, à la surface de notre globe comme dans l'immensité des cieux, nous verrons la puissance créatrice du Dieu de la nature et du Dieu de la grâce « faire germer les plantes et se développer les animaux, comme elle a produit les étoiles, les distribuer en groupes naturels comme elle a réuni les constellations, rattacher enfin leurs mille familles par des liens simples et multiples, comme elle a rendu dépendants l'un de l'autre les mondes qui peuplent l'espace. »

L. DE RICHEMOND.

# M. GUIZOT.

« Il a ouvert, comme historien de nos vieilles
» institutions, l'ère de la science proprement
» dite ; avant lui, Montesquieu seul excepté,
» il n'y avait eu que des systèmes. »

Augustin THIERRY. *Récits mérovingiens, chapitre IV.*

Au milieu de l'année 1794, on vit arriver à Genève une femme en habits de deuil, et tenant par la main deux jeunes enfants dont l'aîné n'avait pas sept ans. C'était une française qui fuyait le sol de la patrie. Sa famille avait été dispersée par l'ouragan révolutionnaire, et son époux, victime d'une opposition courageuse au régime de la Terreur, venait de porter sa tête sur l'échafaud. Elle s'appelait Madame Guizot.

Sans parents, sans amis, sans protecteurs et sans fortune, n'ayant pour toutes ressources qu'un cœur ferme et une volonté droite, la veuve du condamné comprenait bien quelle tâche immense lui était désormais imposée. Quoique son visage portât l'empreinte d'un chagrin amer, elle paraissait moins frappée de

l'étendue de ses malheurs que de celle de ses devoirs. Elle s'installa modestement dans le quartier du Temple, et sans hésiter, elle se mit à l'œuvre dans le dessein d'élever virilement ses enfants.

M. Guizot père appartenait à une famille protestante du département du Gard; ses deux fils avaient vu le jour à Nîmes, la vieille cité phénicienne. Comme tous les hommes de cette forte génération de penseurs, M. Guizot était imbu des principes nouveaux qu'avait propagés la littérature militante du XVIIIe siècle; et voulant laisser après lui des marques vivantes de ses opinions et de ses idées, il avait placé ses fils sous le patronage philosophique des deux plus grands hommes de ce temps-là, Voltaire et Rousseau. C'est pourquoi l'aîné avait reçu le prénom de *François*, et le second celui de *Jean-Jacques*. François et Jean-Jacques Guizot montraient déjà une intelligence remarquable, une vive et précoce imagination; et tout faisait prévoir qu'ils deviendraient un jour des hommes distingués, pour peu qu'on prît soin de cultiver dans leurs âmes les facultés précieuses que la nature leur avait départies. C'était pour accomplir la dernière volonté de l'époux qu'elle avait perdu, que Madame Guizot s'était réfugiée à Genève, où son calvinisme fervent ne pouvait la rendre suspecte.

Rien de plus touchant que l'existence précaire de cette famille malheureuse sous le ciel glacé de l'étranger. Madame Guizot avait concentré sur les deux fils qui lui restaient tout ce qu'elle avait au fond du cœur de dévouement maternel et de tendresse héroïque. Ceux-ci répondaient noblement à la solli-

citude dont ils étaient entourés. Jamais enfants ne furent plus ardemment chéris par leur mère; nulle mère ne fut plus religieusement adorée par ses enfants. Les fils ne cherchaient qu'à faire oublier les injustes rigueurs du passé; la mère ne songeait qu'à préparer les succès et les joies de l'avenir. Tous trois vivaient de souvenir et d'espérance, n'ayant trouvé, dans leur infortune, d'autre compagnon d'exil que cet ami toujours sincère, le seul qui donne exactement tout ce qu'il promet, et qu'on appelle le Travail. C'est à la faveur de cette éducation à la fois virile et tendre que François Guizot grandit en savoir et en vertu, et qu'il trempa vigoureusement ses armes pour livrer plus tard le rude combat de la vie. A vingt ans, il parlait facilement l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien; il connaissait à fond les littératures grecque et latine; et déjà il s'était livré à ces recherches étendues et à ces méditations profondes, qui ont fait de lui le premier historien de son temps.

Ce fut après la proclamation de l'Empire, en 1805, que François Guizot se décida à quitter la Suisse. Il était alors précepteur des enfants du génevois Stapfer. Pauvre et obscur, il attendait peu de la faveur des puissants du jour, mais il comptait beaucoup sur lui-même. Un jeune homme qui arrive à Paris avec quelques recommandations et qui s'annonce par des talents est toujour sûr d'être bien accueilli. M. Guizot le fut. Presque aussitôt un vieil ami de son père l'introduisit dans le salon de M. Suard, où l'on trouvait encore comme un écho littéraire du siècle qui venait de finir. C'est là que se réunissaient les philosophes et

les lettrés, tous ceux qu'à cette époque on appelait dédaigneusement les *idéologues*. C'est là aussi que M. Guizot rencontra pour la première fois une jeune fille d'un esprit distingué, Mademoiselle Pauline de Meulan, qui lui inspira tout d'abord une vive sympathie, et qu'il devait bientôt associer à sa fortune en lui donnant son nom.

Quelques années plus tard, un décret du 17 mars 1808 créa l'Université impériale, et Napoléon en confia la direction suprême à un poète délicat et fleuri, M. de Fontanes, qui se mit à régenter les professeurs comme le vainqueur d'Iéna régentait les peuples, et que pour ce motif on a surnommé l'*Empereur des Ecoles*. M. de Fontanes avait à cœur de répondre à la confiance du maître. Voulant sérieusement organiser l'enseignement public, il était en quête de jeunes talents qui pussent donner du lustre à l'institution nouvelle. Des articles remarquables dans le *Publiciste* et les *Annales de l'Education*, un nouveau *Dictionnaire des synonymes français*, une bonne édition de l'*Histoire romaine* de Gibbon, avaient attiré sur le nom de François Guizot la faveur du public et les regards du monde savant. Le Grand-Maître de l'Université sentit tout le prix d'une pareille conquête ; il offrit à M. Guizot la chaire d'histoire de la faculté des lettres de Paris : M. Guizot accepta.

Ce n'était pas la première fois qu'on voyait paraître dans une chaire publique un professeur spécial d'histoire. L'essai en avait été tenté par la Convention nationale, lorsqu'au sortir d'une crise terrible, elle créa ces cours brillants et éphémères, connus sous le

nom d'*Ecoles normales*, et qu'il ne faut pas confondre avec notre Ecole normale supérieure de 1810. Ce fut M. de Volney, l'auteur célèbre du livre des *Ruines*, qui inaugura en France le système des cours publics d'histoire, mais c'est à M. Guizot que revient l'honneur de les avoir rendus populaires. D'ailleurs l'occasion était bonne pour ramener les esprits à l'étude féconde des événements du passé. L'histoire est une plante robuste qui ne germe bien que sur un sol labouré par les révolutions. Tant que le monde réel garde le silence, les hommes ne sont accessibles qu'au sentiment de la poésie, parce qu'ils n'ont pas encore la mesure exacte du vrai. Pour se complaire au récit des faits certains, c'est-à-dire pour passer des vers à la prose, de la légende à la chronique, il faut qu'un choc violent ait brusquement réveillé les âmes. C'est de l'émotion des guerres médiques que naquit le premier historien grec, Hérodote ; c'est du tumulte des croisades que sortit le premier chroniqueur français, Villehardouin. Au lendemain de cette grande mêlée qu'on appelle la Révolution française, il devait nécessairement se produire une réaction dans la littérature. A travers tant de figures tragiques et de journées sanglantes, on put apprécier enfin les hommes et les choses ; à la tragédie inventée succéda la tragédie réelle ; et c'est ainsi que l'Histoire sortit de la tête de la Révolution, tout armée de la pique, comme une Pallas d'airain.

Jusqu'alors, en effet, l'histoire n'avait été qu'un art agréable, qui permettait aux lettrés délicats de montrer la valeur de leur style et quelquefois, disons-le, la

pauvreté de leurs aperçus. Ce n'était point encore une science précise où les faits s'expliquent, où les idées s'enchaînent. Et le motif en est facile à comprendre. L'homme n'occupant qu'un point dans l'espace et le temps, aperçoit d'abord autour de lui un petit cercle éclairé; au-delà est un demi-jour; puis l'obscurité; puis la nuit profonde qui, de toutes parts, l'environne (1). On ne songea point d'abord à percer ces ténèbres. Pour les premiers historiens, l'histoire était encore une épopée, un peu plus réelle que l'autre, mais sans racine dans le passé, sans influence sur l'avenir. On ne cherchait dans le tableau d'un événement que le plaisir du lecteur et la réputation de l'écrivain. Thucydide, Thucydide lui-même avait fait de la guerre du Péloponnèse comme le résumé de l'histoire grecque, et de la Grèce il faisait le centre du monde. Ni lui ni ses successeurs n'avaient eu l'idée de l'enchaînement des faits historiques. La vie des peuples ne leur apparaissait que dans ses phases brillantes, et c'est pourquoi l'histoire des nations antiques devait tomber fatalement, avec Plutarque, dans le moule incomplet et faux de la biographie.

Mais quand on eut bien constaté l'instabilité des choses humaines, quand on eut comparé la puissance des empires avec la brièveté de leur existence et la rapidité de leur chute, on s'aperçut enfin que les nations étaient des êtres collectifs et vivants, dont il fallait découvrir les débuts, signaler l'apogée et expliquer la décadence. On comprit que sous tant de

(1) Taine. *Essai sur Tite-Live*, page 119.

grandeurs et de ruines se cachait un plan méthodique, tracé par la mystérieuse puissance qui gouverne le monde ; que l'histoire n'était pas seulement un art divin, comme la peinture, mais une science précise, comme la morale, et qu'il fallait nécessairement en indiquer les principes, la marche et le but.

C'est de là qu'est sortie cette grande et merveilleuse idée de l'histoire universelle, dans laquelle les faits politiques se lient les uns aux autres comme les anneaux d'une chaîne infinie. Ce point de vue transcendantal permet à l'historien de s'appuyer sur un principe fixe autour duquel tous les accidents de l'histoire se déroulent, non d'après le caprice du hasard, mais suivant un ordre éternel. La vie individuelle se confond ainsi avec la vie des nations, et la vie des nations peut se ramener à la loi du progrès, inséparable de l'idée de justice.

Il faut remonter haut pour retrouver, à travers les âges, la trace de cette idée féconde. Elle est déjà en germe dans Eusèbe ; elle apparaît plus claire et plus développée dans les méditations de Saint-Augustin ; au moyen-âge, elle languit ; elle disparaît tout-à-fait au siècle de la Renaissance, trop facilement imitateur de la rhétorique grecque et latine. Mais enfin arrive Bossuet qui s'empare de l'idée, la mûrit, la féconde, et en fait le sujet d'une magnifique leçon d'histoire, adressée au Dauphin, fils de Louis XIV. (1)

(1) J'ai, dans un autre ouvrage, assez vivement critiqué le *Discours sur l'histoire universelle*, mais cela ne m'empêche pas de reconnaître qu'au point de vue de la forme et du style, du savoir et de l'éloquence, Bossuet est, après Pascal, le plus grand écrivain de la littérature française.



C'est alors qu'apparaît l'immortel auteur de l'*Esprit des lois*, et c'est grâce à la clarté qu'il a répandue sur le vaste domaine de l'histoire que M. Guizot a pu parcourir avec tant d'éclat sa longue et glorieuse carrière. En montant pour la première fois dans sa chaire de la Sorbonne, il était préparé par de fortes études à son double rôle de philosophe et d'historien. Il savait bien qu'on ne pouvait désormais intéresser le grand public en lui donnant, comme autrefois, quelques brillantes amplifications de collége, copiées dans Saint-Réal ou dans Vertot. Et au lieu de refaire, devant un auditoire fatigué, l'éternel procès de la reine Brunehaut, il entreprit de jeter un coup-d'œil sur les idées, les mœurs et les institutions. C'est de cette pensée philosophique que devaient sortir, en 1821, l'*Histoire du gouvernement représentatif*, et, en 1828, l'*Histoire de la Civilisation*.

Jamais idées plus justes ne furent développées avec plus de talent et de savoir. Les hommes de cette époque connaissaient ou croyaient connaître les faits de l'histoire de leur pays ; mais bien peu auraient pu dire exactement lequel de nos rois a signé l'ordonnance de Blois ou de Moulins et quel grand ministre en fut le promoteur. M. Guizot comprit bien vite que les faits ne sont rien sans les idées qui les produisent, et que les événements n'ont aucune portée morale, s'ils ne servent pas à expliquer le but de l'humanité. C'est pourquoi il entreprit de montrer le lien qui unit les institutions, comme Herder avait trouvé la loi qui règle les événements. Et ce fut tout d'abord un grand sujet d'étonnement pour ceux qui l'écoutaient, d'ap-

prendre que les constitutions qui nous régissent ne sont pas sorties en un seul jour du cerveau d'un seul homme ; qu'il y a dans le passé des traces certaines de nos institutions et de nos lois ; et que, pour en retrouver l'origine, il faut souvent remonter jusqu'aux peuplades franques et quelquefois jusqu'aux tribus gauloises.

Qu'est-ce donc en effet que la civilisation, sinon le développement social des nations et le développement moral des individus ? Partant de cette idée comme d'un axiome, M. Guizot étudie chaque époque sous ce double point de vue ; et il montre, à travers les faits qui se déroulent, la transformation, tantôt pacifique et lente, tantôt violente et tourmentée, des croyances, des sentiments, des idées, des mœurs, des relations sociales et des institutions politiques. Pour soutenir sa thèse, il tient à son service une érudition profonde, une complète connaissance de tous les monuments de la science. Pas une source où il n'ait largement puisé; pas un livre qu'il n'ait lu, annoté et médité en silence. A chaque fait qu'il avance il apporte la preuve. Il ne redoute ni contradiction ni critique, parce qu'il a vu et qu'il est sûr. La loi salique et la loi des Ripuaires, la loi visigothe et la loi Gombette lui sont aussi familières que le Code civil et le Concordat. Il connaît le droit romain comme Savigny et le moyen-âge comme Du Cange. Il sait par cœur les livres des Bénédictins et l'histoire de l'Église mieux que l'abbé Fleury. Ceux qui l'écoutaient alors étaient charmés de trouver dans ce jeune historien une telle étendue de connaissances unie à une si grande élévation de pensée. Toutefois,

ils jugeaient son cours plus solide que brillant. Car les débuts de M. Guizot n'ont pas eu tout d'abord, qui le croirait? le retentissement de ceux de M. Villemain. Son aspect était froid et même un peu roide. Sa phrase était lente et parfois monotone. Chez lui nul souci de l'effet, nul soin de la renommée. Content d'avoir semé une idée juste, il se croyait assez payé de sa peine, et il retournait bien vite à ses livres afin de préparer une moisson nouvelle. Pour que le talent de M. Guizot fit éclat dans la foule, il ne fallut rien moins que le prestige d'une persécution jalouse. Ses cours ne devinrent populaires que le jour où ils furent brusquement suspendus. (1)

Qui donc pouvait penser alors que ce jeune homme sévère avait en lui l'étoffe d'un véritable orateur? Ceux qui l'ont vu dans sa chaire, et qui, plus tard, l'ont retrouvé à la tribune, ont-ils bien reconnu dans l'homme d'État de la monarchie de Juillet le calme professeur de 1812? C'est que, pour donner à sa parole toute la véhémence oratoire, il fallait à M. Guizot l'aiguillon de la controverse et le tumulte des assemblées. Également attiré vers les hautes abstractions

(1) En 1821, M. Guizot avait pris pour sujet de son cours l'antagonisme des Francs et des Gaulois. « La Révolution, disait-il, a » été une guerre, la vraie guerre telle que le monde la connaît » entre peuples étrangers. Depuis plus de treize siècles, le peuple » vaincu luttait pour secouer le joug du peuple vainqueur. Notre » histoire est l'histoire de cette lutte. De nos jours, une bataille » décisive a été livrée ; elle s'appelle la Révolution. »

M. de Villèle vit dans cette phrase une déclaration de guerre à la royauté légitime. En conséquence, il interdit les leçons du jeune professeur, qui ne remonta dans sa chaire que sous le ministère libéral de M. de Martignac. C'est alors que M. Guizot prit le parti d'imprimer ses cours, afin de faire connaitre au public et ce qu'il avait perdu en 1822 et ce qu'il avait reconquis en 1828.



de la pensée et vers les luttes corps à corps, il ne se sentait à l'aise qu'au milieu de ses adversaires. C'est au feu des passions politiques qu'il forgeait ses arguments les plus décisifs. Il était beau alors, lorsque abordant la tribune, il venait défendre une loi nouvelle ou combattre une interpellation hostile ! Quelle énergie dans son regard ! Quelle autorité dans son geste et dans son organe ! Le corps droit et presque immobile, la figure toujours grave jusque dans son sourire, la main gauche passée dans son habit boutonné, tel il apparaissait dans toute la raideur de son dogmatisme austère, laissant tomber de sa lèvre dédaigneuse des paroles tour à tour mordantes et glacées. Au milieu de tant d'orateurs fameux, il brillait d'un éclat en même temps plus ardent et plus sombre ; il égalait les plus grands par la puissance de sa dialectique et l'incomparable vigueur de ses apostrophes. Ne cherchez en lui ni la splendeur de Berryer, ni le cœur éclatant de Lamartine, ni l'ironie accablante de Montalembert. M. Guizot ne veut ni plaire, ni toucher, ni irriter. Son but est d'affirmer, de démontrer, de convaincre. On a dit de l'un de ses rivaux qu'il avait trouvé sur la tribune la massue de Mirabeau et qu'il en avait fait des flèches. L'éloquence de M. Guizot n'est ni une flèche ni une massue : c'est une barre d'acier qui s'oppose à l'invasion des idées. Voilà pourquoi sa parole, quoique puissante et admirée, a toujours paru plus vigoureuse que souple et plus impérieuse que persuasive.

Mais quels qu'aient été les succès oratoires de M. Guizot, les admirateurs de son talent d'écrivain ont

bien souvent regretté son élévation au pouvoir. Le temps qu'il a consacré aux affaires publiques leur paraît un vol commis au préjudice de la science historique ; et il en est beaucoup, même aujourd'hui, qui donneraient le recueil entier de ses discours pour un livre de plus dans le catalogue de ses œuvres. Nous ne saurions, quant à nous, partager cette opinion trop absolue. En effet, la politique et l'histoire ne sont au fond qu'un seul et même art. L'histoire, c'est la politique qu'on a faite ; la politique, c'est l'histoire qu'on fait. Entre l'histoire et la politique il y a le même rapport qu'entre la cause et l'effet. Quelle est la première qualité de l'historien ? Le sens du réel. Or, comment pourra-t-on le développer ou l'acquérir, si l'on habite constamment la région des idées, et si l'on ne manie quelquefois les hommes et les choses ? Quelle est la qualité essentielle de l'homme d'Etat? Le sens pratique. Or comment pourra-t-on résoudre les questions contemporaines, presque toujours contenues en germe dans les événements du passé, si l'on ne possède la connaissance approfondie des institutions écroulées et des sociétés disparues? Sans l'expérience politique, l'historien s'expose à glisser dans la légende. Sans la science historique, l'homme d'Etat risque de verser dans l'utopie. Et de là je tirerai cette conclusion toute naturelle qu'on ne saurait être un bon historien quand on n'est pas en même temps un homme politique, et que réciproquement on ne peut pas être un homme politique, si l'on n'est quelque peu un historien.

Toutefois, le moment n'est pas venu de porter sur

la vie publique de M. Guizot un jugement impartial et définitif. Les événements auxquels il a attaché son nom sont encore trop récents pour qu'on puisse en faire le sujet d'une discussion désintéressée. Comme la statuaire , l'histoire est entièrement soumise aux lois de la perspective. Dans un fait politique, les contemporains ne saisissent bien que les détails ; au contraire, ce qui frappe la postérité , ce sont les grandes lignes et l'ensemble. Les passions du moment soulèvent presque toujours autour de nous un nuage de poussière ; et suivant la place qu'on occupe dans la mêlée des partis, on n'aperçoit qu'un point de l'édifice ou un côté de la statue. Telle est la raison qui nous empêche, dans l'histoire contemporaine , de juger sainement les faits, les institutions et les hommes. Mais quand les intérêts froissés ont disparu, quand les sentiments irréfléchis se sont évanouis, alors la raison reprend tout son empire ; on peut apprécier à leur juste valeur l'enthousiasme exalté des uns et le superbe mépris des autres ; on pèse équitablement les événements et les hommes, et l'on est en droit de prononcer enfin un jugement sans appel.

Cependant, malgré la réserve qui nous est imposée, nous pouvons rechercher si M. Guizot a toujours suivi la route escarpée du devoir, et si dans la vie publique, où tant de réputations s'écroulent, il a su conserver du moins toute sa valeur morale.

Or, sur ce point délicat le doute n'est pas un seul instant possible. La politique de M. Guizot reposait sur des principes, non sur des intérêts. Jamais il n'a fait de ses opinions et de ses croyances un trafic

vulgaire ou un moyen de parvenir. De bonne heure, il a voué sa vie à une cause qu'il croyait juste, et cette cause, il l'a fidèlement servie depuis le premier jour jusqu'à la dernière heure. Durant l'espace de plus de trente années, on ne surprit en lui ni défaillance de cœur ni faillite de conscience. Il marchait droit au but, sans jamais regarder en arrière, comme un athlète jaloux de parcourir le stade ou comme un soldat qui défend l'honneur de son drapeau. Quand les événements lui eurent donné tort, et qu'une révolution soudaine l'eut précipité du ministère, il n'a point gémi sur l'inconstance des hommes, il n'a pas cherché à revenir aux affaires, et, dans les longues heures de son inaction forcée, il n'a jamais été envahi par cette lèpre morale qu'on a spirituellement nommée la maladie du pouvoir perdu.

C'est alors qu'il s'est retlré au Val-Richer, qu'il a repris ses cahiers et ses livres, et pour se venger de la destinée, il s'est remis à composer des chefs-d'œuvre.

De tous les ouvrages qui sont sortis de sa plume, aucun ne me semble plus accompli que sa belle *Histoire de la Révolution d'Angleterre*. Et c'est peut-être autant dans le choix du sujet que dans la composition du livre qu'éclate le sens philosophique de ce rare écrivain. L'histoire, en effet, consiste dans la peinture fidèle de la société et le tableau animé des passions humaines. Or ces passions de l'homme, suivant les moyens qu'elles emploient ou le but qu'elles se proposent, produisent tour à tour, dans le cours orageux des siècles, des actions romanesques, des

événements tragiques, quelquefois même atteignent les proportions de l'épopée. C'est ainsi que les grands hommes se partagent, d'après les inspirations de leur génie, tous les éléments dont se compose le drame éternel.

Alexandre, César, Charlemagne et Napoléon sont des personnages épiques, parce qu'ils dépassent les proportions de la nature humaine, et qu'ils résument en eux les idées, les sentiments, les aspirations, les vertus et les vices de tout un monde qui va disparaître.

Marie Stuart, Charles Ier, don Carlos et Louis XVI sont des personnages tragiques, parce que, plus que l'Œdipe antique, ils ont subi les caprices de cette divinité immorale et farouche qu'on appelle le Destin.

Richard Cœur-de-Lion, Charles-le-Téméraire et Charles XII sont des personnages romanesques, parce que leurs exploits et leurs aventures, sans motifs judicieux et sans intérêt politique, n'ont eu d'autre résultat que d'exciter un instant la fièvreuse attention des contemporains et de provoquer plus tard les sévérités de l'historien.

Parmi tant de héros, également fameux, lequel devait tenter la plume savante et grave de l'auteur des *Méditations morales?* Il n'avait pas assez d'enthousiasme pour choisir un sujet épique, et trop peu d'imagination pour traiter un sujet romanesque. Mais il avait vécu au milieu des orages, il aimait à en retracer le tableau. Aussi, tandis que son glorieux émule coulait en bronze la statue en pied du soldat d'Arcole,

M. Guizot se mettait à sculpter en marbre le buste du condamné de Whitehall.

Je ne connais pas d'histoire plus émouvante que ce long duel du pouvoir royal avec la prérogative parlementaire, où se détachent, au début l'insouciante physionomie de Charles Ier, et à la fin, la figure mystérieuse du général Monk. Entre celui qui a perdu la monarchie par son imprévoyance et celui qui l'a restaurée par sa duplicité, il y a place à la fois pour de grandes actions et de nobles caractères, pour des actes vils et des personnalités infâmes. Toutes les passions humaines s'agitent, confuses et sanglantes, dans cette lutte suprême de l'absolutisme et de la liberté. Buckingham représente le favoritisme; Strafford, l'ambition malhonnête; Laud, l'intolérance; Hampden et Prynne, le courage civique; Montrose, la fidélité; Cromwell enfin, le fanatisme poussé jusqu'au génie. Rien ne manque à cette tragédie grandiose : ni les chutes éclatantes, ni les élévations subites, ni les exécutions lugubres, ni les abdications honteuses. On y voit briller du plus vif éclat la plume, la parole et l'épée. Les soldats discutent comme des orateurs; les orateurs se battent comme des capitaines. Le droit, tour à tour invoqué et méconnu, sert, suivant l'occasion, de moyen pour atteindre le but ou de but pour justifier les moyens. Comme on comprend bien que, pour retracer ces terribles vicissitudes, il fallait la plume d'un Tacite et le pinceau d'un Rembrandt! Les Anglais eux-mêmes n'avaient pas trouvé d'historien capable de raconter ces faits mémorables et d'en tirer la philosophie. Il fallut qu'un Français vint

en rassembler les détails, en expliquer les causes, en marquer les inévitables conséquences. Et ce sera l'éternel honneur de M. Guizot d'avoir traité un pareil sujet de manière à décourager pour longtemps toutes les tentatives. Sous l'impression de ces formidables événements, son talent d'écrivain subit une transformation imprévue. Son style, jusqu'alors un peu raide, devient tout-à-coup plus brillant et plus souple. L'émotion, que l'auteur ne peut plus contenir, éclate en pages quelquefois brûlantes et passionnées; et quand il raconte les derniers moments du petit-fils de Marie Stuart, le lecteur, entrainé par le récit, a peine à retenir ses larmes.

C'est vraiment une étude curieuse de suivre, à travers tant d'ouvrages remarquables, le développement de cet esprit si profond et si juste. Buffon disait dans sa vieillesse: « Je sens que j'apprends chaque jour à écrire. » Le mot serait bien plus vrai encore dans la bouche de l'auteur de la *Civilisation en France.* Nul plus que lui ne s'est appliqué à découvrir et à corriger ses défauts d'écrivain, à connaître et à développer ses qualités d'historien. A mesure qu'il se rapproche de la tombe, il semble rajeunir. Je n'en voudrais pour preuves que ce délicieux tableau, *L'Amour dans le mariage,* le grave et doux portrait de sir Robert Peel, et surtout cette *Histoire de France* dont les feuillets épars sont dans toutes les mains, et qui restera, parmi les livres de ce genre, comme l'œuvre la plus complète, la plus attachante et la plus nationale qui ait paru depuis quarante ans.

On sait à quelle inspiration touchante nous devons

ce dernier chef-d'œuvre du maître. M. Guizot se donnait depuis quelques années *le paternel plaisir d'apprendre l'histoire de France à ses petits enfants.* (1) Chaque semaine, il rassemblait autour de lui sa jeune famille, et là, dans son grand fauteuil, un Joinville ou un Froissart à la main, il faisait passer devant ce gracieux auditoire toutes les grandes figures qui ont illustré notre pays, cultivant ainsi dans ces jeunes âmes deux choses également belles, le goût de la science et l'amour de la patrie. En reprenant sur le déclin de sa vie son vieux métier de professeur, M. Guizot s'est rappelé avec émotion sans doute les premiers succès de sa jeunesse, l'éclat de ses cours publics à la Sorbonne ; mais peut-être songeait-il plus souvent encore à la femme accomplie qui avait veillé sur ses tendres années, et qui, elle aussi, lui avait donné ses premières leçons d'histoire. Le souvenir de la grande aïeule a dû planer dans ces entretiens suprêmes du vieillard avec ses petits-enfants. Car c'est d'elle qu'il avait appris que la science est un patrimoine de famille, et qu'on doit la transmettre de père en fils, au même titre que la fortune.

C'est ainsi qu'il passa ses dernières années dans cette retraite studieuse qui est le repos du sage. Il avait renoncé aux agitations entraînantes de la presse et de la tribune ; il vivait comme un patriarche, entouré et respecté des siens, partageant son temps entre ses travaux littéraires et ses méditations religieuses. (2)

(1) Préface de l'*Histoire de France.*

(2) Le journal protestant le *Christianisme au XIX^e^ siècle* a publié la première page du testament de M. Guizot. C'est une profession

Car il l'a dit lui-même dans une lettre intime : « Je ne
» conçois pour l'homme que trois manières d'être : la
» vie de famille, la vie politique et la vie religieuse.
» Aujourd'hui, j'ai les joies de la première, les souvenirs de la seconde, les espérances de la troisième.
» Que me faut-il de plus ? »

Il ne faut rien de plus en effet à une âme vraiment philosophique. Quand on a vécu de manière à éviter

de foi religieuse qui mériterait d'être gravée sur le marbre. La voici :

« Je meurs dans le sein de l'Eglise chrétienne réformée de France, où je suis né et où je me felicite d'être né. En lui restant toujours uni, j'ai usé de la liberté de conscience qu'elle reconnaît à ses fidèles dans leurs rapports avec Dieu et qu'elle-même a invoquée pour se fonder. J'ai examiné, j'ai douté ; j'ai cru à la force suffisante de l'esprit humain pour résoudre les problèmes que présentent l'univers et l'homme, pour régler la vie de l'homme selon sa loi et sa fin morale. Après avoir longtemps vécu, agi et réfléchi, je suis demeuré et je demeure convaincu que ni l'univers ni l'homme ne suffisent à s'expliquer et à se régler naturellement et d'eux-mêmes par la seule vertu des lois permanentes qui y président et des volontés humaines qui s'y déploient. C'est ma foi profonde que Dieu, qui a créé l'univers et l homme, les gouverne et les conserve ou les modifie, soit par ces lois générales que nous appelons naturelles, soit par des actes spéciaux, et que nous appelons surnaturels, émanés, comme le sont aussi les lois générales, de sa parfaite et libre sagesse et de sa puissance infinie, qu'il nous est donné de reconnaître dans leurs effets, et interdit de connaître dans leur essence et leurs desseins.

» Je suis ainsi rentré dans mon berceau, toujours fermement attaché à la raison et à la liberté que j'ai reçues de Dieu, et qui sont mon honneur comme mon droit sur cette terre, mais revenu à me sentir enfant sous la main de Dieu, et sincèrement résigné à ma si grande part d'ignorance et de faiblesse. Je crois en Dieu et je l'adore sans tenter de le comprendre. Je le vois présent et agissant, non-seulement dans le régime permanent de l'univers et dans la vie intime des âmes, mais dans l'histoire des sociétés humaines, spécialement dans l'Ancien et le Nouveau Testament, monuments de la révélation et de l'action divine par la médiation et le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut du genre humain. Je m'incline devant les mystères de la Bible et de l'Évangile, et je me tiens en dehors des discussions et des solutions scientifiques par lesquelles les hommes ont tenté de les expliquer. J'ai la confiance que Dieu me permet de me dire chretien ; et je suis convaincu que, dans la lumière où je ne tarderai pas à entrer, nous verrons en plein l'origine purement humaine et la vanité de la plupart de nos discussions d ici-bas sur les choses divines.... »

le remords et à conserver l'espérance, on peut, comme M. Guizot, s'endormir du grand sommeil sans redouter la sévérité des hommes ou la justice de Dieu. Aussi, ses derniers moments ont-ils été empreints d'une sérénité profonde. Il s'est éteint doucement, en parlant de la France qu'il avait tant aimée, et en recommandant à ses fils de la bien servir. (1)

Tel fut cet homme éminent qui, durant l'espace de plus de soixante ans, occupa l'attention de ses contemporains, et qui tient une si large place dans l'histoire du XIX^e^ siècle. D'autres diront si ses trente années de luttes politiques valent ses trente années

(1) M. Guizot aimait la France d'un amour ardent et passionné. A l'époque de nos plus grands désastres, il a exprimé d'une manière éloquente ses patriotiques angoisses dans une lettre adressée à M. Gladstone, premier ministre d'Angleterre. Nous en détachons le passage suivant ; c'est le portrait le plus ressemblant et le plus judicieux qu'on ait tracé de notre pays :

« On connaît mal, dit-il, on comprend peu la France ; on oublie trop son histoire. Parmi les grandes nations de l'Europe, elle est celle qui, dans le cours de sa longue vie, a commis le plus de fautes, hasardé le plus d'excès téméraires et subi les fortunes les plus diverses. Elle a toujours fini par reconnaître ses erreurs et se relever de ses chutes. Elle est imprévoyante, changeante, sujette à s'engouer et à se dégoûter, soit des idées, soit des personnes. Mais sous cette surface mobile et agitée, il y a un grand fond d'intelligence et de résolution courageuse ; les goûts frivoles, les mœurs légères se répandent aisément parmi nous ; mais ils n'y obtiennent jamais crédit et confiance ; le mal moral a souvent abondé en France ; le bien moral n'y a jamais manqué, ni perdu la première place dans le sentiment public. La France a des instincts nobles et honnêtes, qui résistent et survivent à ses défauts et à ses désordres, même graves. Et dans ses plus grands revers, elle conserve une énergie de vitalité, une puissance de résurrection, s'il est permis d'employer ce terme, qui, selon les circonstances, se manifestent dans l'ordre moral, dans l'ordre politique, dans l'ordre littéraire, dans la vie intellectuelle ou sociale, publique ou domestique du pays. Quiconque ne connaîtra et ne comprendra pas cette diversité, cette mobilité, ces inconséquences, ces misères et ces richesses dans le caractère de la nation française, se trompera soit dans ses jugements sur elle, soit dans ses rapports avec elle, et paiera cher tôt ou tard son erreur. »

d'études historiques. Mais nul ne peut lui contester un rang élevé parmi les écrivains modernes. Il restera comme une des gloires les plus pures de notre littérature nationale.

M. Guizot, en effet, a été l'un des cinq grands historiens de ce siècle. Avec Augustin Thierry, Michelet, Mignet et Thiers, il a fondé définitivement la science historique. Prenant pour bases de ses travaux les *Observations sur l'histoire de France* de l'abbé de Mably, il y a joint ses propres *Essais*, comme pour marquer du même coup le point de départ et le point d'arrivée. Son mérite est d'avoir affermi des opinions jusqu'alors indécises, d'avoir scientifiquement démontré ce qui n'était encore qu'à l'état de conjectures ingénieuses, d'avoir enfin élargi le domaine de l'histoire en ajoutant au récit des événements le tableau des idées, des mœurs, des religions et des lois. Avant lui, on ne tenait compte que des faits politiques, qui constituent proprement la vie extérieure des nations. On ne savait pas encore combien il importe, au point de vue du progrès moral, de connaître la vie intime des individus, afin de mieux juger le groupe auquel ils appartiennent. Quoiqu'il n'ait jamais été bien populaire, ni comme homme d'Etat, ni comme historien, M. Guizot a pourtant exercé sur l'esprit de son temps une influence incontestable. Ses idées, propagées par de fervents disciples, se sont rapidement répandues. (1)

(1) Nul écrivain n'a mieux que M. Guizot démontré la nécessité du libre examen. Qu'on en juge par ce passage de l'*Histoire de la civilisation en Europe,* 14e leçon, page 427 :

« C'est le devoir et ce sera, je crois, dit-il, le mérite particulier de notre temps, de reconnaître que tout pouvoir, qu'il soit intellec-

Ceux-là même qui ne l'ont jamais lu ont subi sans s'en douter l'ascendant de son génie; et c'est pourquoi il n'est pas possible de tracer le tableau du mouvement intellectuel de notre époque, sans mettre au premier rang l'œuvre historique de M. Guizot.

Comparé aux historiens de l'antiquité, il n'est inférieur à aucun. Comparé aux historiens modernes, il est supérieur à tous.

Augustin Thierry, l'un des chefs de l'école descriptive, joint à une érudition patiente le style élégant du chroniqueur et le coloris du peintre. C'est à la fois un artiste et un savant. Mais le culte des faits l'emporte chez lui sur l'amour des idées; il néglige les arts, les lettres, les finances, la diplomatie, en un mot tout ce qui constitue la vie des peuples et l'âme de la civilisation.

Michelet s'est inspiré des beaux travaux de Vico et de Herder. Il a fondé parmi nous l'école symbolique, qui a la prétention de réunir les qualités de l'école descriptive et celle de l'école philosophique. Mais Michelet n'a pas toujours le sens du réel. Sa vive imagination lui fournit trop souvent des portraits de fantaisie qui ne sont qu'à moitié vrais, quoiqu'ils

tuel ou temporel, qu'il appartienne à des gouvernements ou à des peuples, à des philosophes ou à des ministres, qu'il s'exerce dans une cause ou dans une autre, que tout pouvoir humain, dis-je, porte en lui-même un vice naturel, un principe de faiblesse et d'abus qui doit lui faire assigner une limite. Or, il n'y a que la liberté générale de tous les droits, de tous les intérêts, de toutes les opinions, la libre manifestation de toutes ces forces, leur coexistence légale, il n'y a, dis-je, que ce système qui puisse restreindre chaque force, chaque puissance dans ses limites légitimes, l'empêcher d'empiéter sur les autres, faire, en un mot, que le libre examen subsiste réellement et au profit de tous. »

soient toujours vivants. Or en histoire les demi-vérités équivalent à des demi-faussetés. Et c'est pourquoi l'on a dit avec raison que si l'auteur de l'*Oiseau* est trop historien pour n'être que poète, il est aussi trop poète pour n'être qu'historien.

M. Mignet, qui procède à la fois d'Augustin Thierry et de Michelet, n'a pourtant ni l'onction du premier ni la verve du second. Lisez son admirable ***Histoire de Marie Stuart***. Vous y trouverez toutes les qualités de son merveilleux esprit : l'élégance et la concision du style, la sûreté du jugement, la perfection de la méthode. Qu'y manque-t-il donc ? Une seule chose : l'émotion. M. Mignet brise le fait pour en tirer l'idée, imitant ainsi le chimiste qui détruit les corps pour en connaître la substance. Solide et froid comme un marbre de Paros, il raconte les événements les plus tragiques avec l'impassibilité d'un juge qui lirait un rapport.

Tout autre est M. Thiers. Nature vive, spirituelle, passionnée, il est le seul de ces grands historiens qui puisse balancer la gloire de M. Guizot. Il l'a dit lui-même, l'art en histoire, c'est la transparence du style ; et il a porté cette qualité à un point de perfection que nul n'a pu atteindre. (1) Sa narration est pleine de vie, ses personnages marchent et agissent sous nos yeux, nous assistons à leurs débats ou à leurs exploits, et nous reconnaissons bien vite à leurs actes la vérité du portrait que l'auteur dessine avant de les mettre

(1) Thiers. Préface de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

en scène. (1) Même dans les questions les plus ardues, telles que les plans de bataille ou les plans de finances, M. Thiers est limpide et clair comme une glace de Venise. On est étonné d'avoir si bien compris, tant la justesse du mot répond à la rectitude de la pensée. Quelques-uns lui ont reproché son *fatalisme historique*, mais on n'a pas remarqué que le fatalisme en histoire n'est pas autre chose que l'enchaînement perpétuel et nécessaire des événements. C'est justement par là que M. Thiers se rapproche de M. Guizot, et mérite de lui être comparé. Si l'on voulait constater des différences, on dirait que M. Guizot écrit l'histoire en philosophe, et que M. Thiers la traite en homme d'affaires. M. Guizot a plus d'élévation dans la pensée, M. Thiers plus de pénétration dans l'esprit. L'un est remarquable par l'étendue de la généralisation, l'autre par l'abondance et la variété des détails. L'historien de la *Révolution d'Angleterre* expose les idées pour en déduire les faits ; l'historien de la *Révolution française* raconte les faits pour en découvrir les lois. Le premier excelle à mettre en relief le caractère d'une institution, comme dans l'*Histoire du gouvernement représentatif ;* le second est passé maître dans l'art d'expliquer un système, comme dans l'*Essai sur Law*. Quand on lit un ouvrage de M. Guizot, on est tenté de s'écrier : C'est beau. Quand on ferme un volume de M. Thiers, on est forcé de dire : C'est juste. Pour chercher un modèle à M. Guizot, il faut s'arrêter à Montesquieu ; pour trouver un ancêtre à M. Thiers, il

(1) Viennet. *Discours à l'Académie française*, séance du 13 décembre 1834.

faut remonter jusqu'à Polybe. Tous deux ont porté haut la perfection du genre historique ; tous deux ont possédé à un égal degré les qualités de l'historien, avec cette seule différence que M. Guizot a exercé plus d'influence sur les talents, et M. Thiers plus d'action sur les idées.

S'il fallait absolument décider entre eux, peut-être donnerions-nous la palme à l'historien de la *Civilisation*. Il a été un ouvrier de la première heure. Dès 1812, il a posé les assises de la science contemporaine, et l'on doit reconnaître, si l'on est juste, que c'est grâce aux travaux de M. Guizot que M. Thiers a pu accomplir les siens.

Mais qu'est-il besoin de leur marquer un rang et de chercher ainsi à diminuer leur taille ? La postérité les confondra certainement dans une commune admiration. Qu'ils restent donc l'un et l'autre sur le même piédestal, comme Corneille et Racine, comme Bossuet et Fénelon, comme Lamartine et Victor Hugo. Car ils sont la preuve éclatante qu'il y a encore de la sève dans notre race, et que la vieille nation française est toujours, quoi qu'on dise, la patrie des grands esprits et des grands caractères.

ÉDOUARD LANGERON.